S
7363

ANNUAIRE

DE

THÉRAPEUTIQUE

QUATRIÈME ANNÉE

1891

PARIS. — TYPOGRAPHIE A. HENNUYER, RUE DARCET, 7

BULLETIN GÉNÉRAL DE THÉRAPEUTIQUE

RECUEIL FONDÉ EN 1831

ANNUAIRE

DE

THÉRAPEUTIQUE

QUATRIÈME ANNÉE, 1891

PRÉCÉDÉ

D'une Introduction sur les progrès de la thérapeutique en 1891

PAR LE Dr DUJARDIN-BEAUMETZ

ROYAL COLLEGE OF SURGEONS
12 JAN

PARIS

OCTAVE DOIN, ÉDITEUR

8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1892

32

Digitized by the Internet Archive
in 2021 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/s7363id1398900

INTRODUCTION

DES PROGRÈS DE LA THÉRAPEUTIQUE

EN 1891

L'année dernière, au mois de novembre 1890, pendant que je terminais l'introduction que je faisais pour l'*Annuaire de thérapeutique* de l'année qui venait de s'écouler, Koch annonçait qu'il venait de trouver un moyen de guérir la bacillose pulmonaire à son début, et j'espérais que cette découverte allait ouvrir des horizons nouveaux à la thérapeutique.

Cet espoir a été complètement déçu, comme on le sait, et après des expériences reproduites dans tous les pays, il a été reconnu que la *tuberculine* constituait une médication dangereuse qui aggravait plutôt qu'elle n'améliorait l'état des tuberculeux, et de toutes les expériences du professeur de Berlin, et de tous les espoirs qu'elles

avaient fait naître, il ne reste plus qu'un moyen applicable à l'art vétérinaire, qui permettra, non pas de guérir la tuberculose chez les animaux, mais de la découvrir. Nocard, en effet, a montré que l'hyperthermie produite par la tuberculine ne se développait que chez les animaux tuberculeux.

Est-ce à dire que la voie ouverte par les travaux de Pasteur et l'expérience si généralisée qui a suivi la découverte de Koch soit absolument abandonnée ? Nullement. Désormais l'attention doit être portée sur les toxines sécrétées par les microbes, toxines qui ont cette curieuse propriété de développer des processus fébriles et de modifier la circulation.

Bouchard nous a montré tout le parti que l'on pouvait tirer de ces toxines, et son élève Charrin signalait récemment que l'on pouvait, par l'usage de certaines toxines de microbes cultivés, combattre les hémorragies ou les provoquer.

Ces découvertes sont encore trop récentes pour passer dans le domaine de la pratique ; elles constituent plutôt des procédés de laboratoire, mais il est probable qu'en les perfectionnant on arrivera à les rendre absolument inof-

fensives et applicables à la cure des maladies.

Ce sont ces mêmes toxines sécrétées par les microbes pathogènes qui constituent les vaccins. Gamaléia nous a montré, en effet, que *l'immunisation*, c'est-à-dire l'immunité acquise contre l'envahissement de certaines maladies infectieuses, était obtenue à l'aide de ces toxines, auxquelles il donne le nom de *protéides défensives*, et déjà le tétanos, la diphtérie, le rouget des porcs et la pneumonie peuvent être combattus par l'emploi de ces protéides, et les quelques tentatives faites chez l'homme pour le tétanos et la pneumonie montrent que c'est là une voie féconde que les travaux de Pasteur ont ouverte à la médecine et qui doit être fidèlement suivie.

Mais revenons à la cure de la phtisie qui avait été le but que se proposait d'atteindre Koch. C'est dans cette direction que l'on a multiplié, pendant l'année qui vient de s'écouler, les nouveaux agents de guérison, et c'est surtout dans la méthode hypodermique que l'on a cherché les nouvelles voies de traitement.

C'est d'abord Burlureaux qui, reprenant les procédés de Bouchard et Gimbert, a indiqué tous

les bénéfices des injections sous-cutanées de créosote et d'huile stérilisée; il a même montré que l'on pouvait, sans inconvénient, introduire des quantités d'huile considérables, pourvu que cette introduction se fît très lentement, et c'est ainsi qu'il a pu dépasser la dose de 200 grammes par jour.

Un de mes élèves, le docteur Touvenaint, a fait, dans notre laboratoire de thérapeutique de l'hôpital Cochin, une série d'expériences sur l'injection d'huile simple. Ses expériences ont confirmé en partie celles faites précédemment par Daremberg. Elles ont montré d'abord la lente absorption de l'huile stérilisée introduite dans le tissu cellulaire, puis que dans tous les cas où l'huile d'olive est injectée en petite quantité, les animaux la supportent bien et engraissent, tandis que, au contraire, quand la dose est trop élevée, ils maigrissent et finissent par succomber.

Burlureaux se sert d'un appareil fort commode construit par Lamy, et qui donne à ces injections une asepsie suffisante.

Pour les injections de créosote, c'est toujours la formule suivante de Gimbert que l'on utilise :

℞ Créosote de hêtre.....	10	grammes.
Huile d'olive stérilisée..	140	—

On injecte tous les deux jours 15 à 20 grammes de cette solution.

Les résultats que j'ai obtenus dans mon service me font considérer ces injections comme une des méthodes les plus actives du traitement de la tuberculose.

Le professeur Picot (de Bordeaux) a communiqué à l'Académie, dans la séance du 3 mars 1891, un travail dans lequel il proposait de substituer à la créosote, composé variable, un des éléments les plus importants de sa composition, le gaïacol, et il a donné la formule suivante de ces solutions de gaïacol iodoformé :

℞ Gaïacol.....	5	grammes.
Iodoforme.....	1	—
Huile d'olive stérilisée.... / Vaseline liquide stérilisée.. \	āā Q. S. pour 100 c. c.	

Nous avons d'autres formules où l'on a associé aussi le gaïacol à l'eucalyptol ou à la cocaïne ; ce sont celles de Pignol, de Diamantberger, de Morel-Lavallée, auxquelles on peut joindre la formule de Josias qui utilise la créosote en y

joignant la cocaïne. Voici ces différentes formules :

Solution de gaïacol eucalypté iodoformé.

Formule du docteur Pignol.

Gaïacol.....	5 grammes.
Eucalyptol.....	14 —
Iodoforme.....	1 —
Huile stérilisée.....	Q. S. pour 100 c. c.

Solution de gaïacol cocaïné.

Formule du docteur Diamantberger.

Gaïacol.....	25 grammes.
Huiles d'amandes douces..	25 —
Ch (?) cocaïne.....	50 centigrammes.

Solution de créosote cocaïnée.

Formule du docteur Josias.

Créosote.....	10 grammes.
Oléate de cocaïne.....	10 centigrammes.
Huile stérilisée.....	Q. S. pour 80 c. c.

Solution de gaïacol eucalypté iodoformé à saturation.

Formule du docteur Morel-Lavallée.

Gaïacol.....	5 grammes.
Eucalyptol.....	12 —
Iodoforme.....	4 —
Huile d'olive stérilisée...	Q. S. pour 100 c. c.

La question qui se pose est de savoir s'il est préférable de choisir un des éléments de la créosote ou d'utiliser leur ensemble. C'est cette question qu'un de mes élèves, le docteur Main, a étudiée dans un travail expérimental (1).

Main a étudié séparément le gaïacol, le créosol, le paracrésylol et le phlorol. Il a montré que, chez les animaux, l'ordre de toxicité serait le suivant en allant du plus toxique au moins toxique : paracrésylol, phlorol, gaïacol, créosote et créosol.

On pourra juger d'ailleurs du faible degré de toxicité de ces produits par le tableau suivant :

Toxicité par kilogramme d'animal.

	Lapin.	Cobaye.
Gaïacol.....	1ɛ,72	1ɛ,58
Créosol.....	2 ,32	3 ,85
Paracrésylol....	0 ,71	0 ,93
Phlorol.....	0 ,93	1 ,00
Créosote.....	1 ,87	2 ,57

D'autre part, des recherches cliniques entreprises dans mon service il paraît résulter que la

(1) Main, *Étude sur la créosote et ses éléments au point de vue physiologique et toxique* (Thèse de Paris, 1892).

créosote est supérieure à l'injection d'un de ses éléments pris isolément, et il ne reste plus qu'à obtenir une créosote pure et d'une constitution toujours identique, et c'est cette tentative que Choais a entreprise dans ses récents travaux, en nous montrant quels étaient les caractères physiques et chimiques que devait présenter la créosote pour être considérée comme pure.

Ces injections de substances antiseptiques sont souvent irritantes ; aussi s'est-on efforcé d'y substituer d'autres modes d'administration. Les uns ont proposé la voie rectale, les autres la voie pulmonaire. Les premiers ont conseillé les lavements ou les suppositoires de créosote, et je reconnais que les craintes que j'avais manifestées d'une irritation rectale à la suite de ce mode d'introduction ont disparu devant les faits, et j'ai vu dans mon service et en ville, les malades, même les plus difficiles, supporter sans inconvénient des suppositoires renfermant 1 gramme de créosote.

La méthode par la voie pulmonaire est encore plus active. Institué par Tapret, à l'hôpital Saint-Antoine, puis expérimenté par G. Sée, ce procédé consiste à se servir des bains d'air com-

primé pour faire pénétrer la créosote dans le parenchyme pulmonaire. La quantité de créosote varie de 2g,50 à 4g,50, et l'on obtiendrait ainsi une action médicamenteuse très énergique ; Tapret a communiqué, dans le récent congrès de la tuberculose, les excellents résultats qu'il a obtenus.

A tous ces moyens, purement antiseptiques, on a ajouté une médication un peu différente ; c'est celle qui consiste à introduire chez l'homme ou chez les animaux tuberculisés le sang ou le sérum d'animaux réfractaires à la tuberculose. C'est d'abord Héricourt et Ch. Richet qui se sont servis du sang de chien. Chez les animaux, ces expérimentateurs injectaient ce sérum dans la cavité péritonéale ; chez l'homme, ces injections se font dans le tissu cellulaire. Elles n'ont donné, il faut bien le reconnaître, aucun résultat positif au point de vue antibacillaire. Elles paraissent cependant avoir une action tonique analogue à celle que l'on obtient par l'injection sous-cutanée de certains produits viscéraux, en suivant le procédé de Brown-Séquard. Ces injections de sérum de chien doivent être rapprochées de celles qui ont été proposées par Magnant (de

Gondrecourt), lequel utilise la sérosité des vésicatoires.

Bertin et Picq (de Nantes), Bernheim (de Paris), ont proposé un mode différent : c'est la transfusion, dans les veines, du sang de la chèvre, qui est considérée comme réfractaire à la tuberculose. Ici encore, l'attente n'a pas répondu à l'espoir des expérimentateurs ; il a d'abord été démontré que la chèvre pouvait être tuberculeuse, puis que ces injections pouvaient présenter quelque danger, sans pour cela s'opposer aux progrès de la marche envahissante des bacilles.

En résumé donc, malgré les nombreuses tentatives faites pour combattre cette terrible maladie, qui décime la population, nous n'avons pas encore trouvé une médication qui puisse, à coup sûr, en empêcher le développement, et c'est encore la créosote qui paraît donner les meilleurs résultats, en y joignant, bien entendu, la médication hygiénique, qui occupe ici une place si importante et que la cure à l'air libre, mise en vigueur à Falkenstein et à Gobersdorf, a fait grandement progresser.

Aujourd'hui, nous possédons en France un de ces sanatoria, le sanatorium du Vernet, où le

docteur Sabourin applique, dans toute leur rigueur, les principes de la cure à l'air libre.

De toutes les communications faites au Congrès de la tuberculose, qui s'est réuni pendant l'année qui vient de s'écouler, il résulte que, jusqu'à nouvel ordre, le traitement de la tuberculose se résume en ces deux mots : hygiène et créosote.

Ces conclusions, bien entendu, ne s'adressent qu'à la tuberculose pulmonaire, car, pour la tuberculose chirurgicale, le professeur Lannelongue nous a fait connaître, cette année, une méthode sclérogène qui permet d'entraver la marche envahissante de la tuberculose locale par des modifications apportées dans les tissus avoisinants. Par des injections de chlorure de zinc, le chirurgien de l'hôpital Trousseau détermine une induration des tissus environnants, qui les rend impropres au développement des bacilles et constitue une barrière infranchissable aux progrès de la tuberculose locale.

La thérapeutique paraît avoir fait, cette année, une précieuse acquisition ; c'est une base terreuse qui semble avoir une action favorable sur la nutrition : c'est la strontiane.

Jusqu'ici, la strontiane avait été considérée comme toxique ; Laborde nous a montré qu'elle est inoffensive quand elle est pure, et que ses propriétés nocives résultent de la présence de la baryte. On a fait alors une série de sels bien définis, ayant pour base la strontiane. Sée a signalé les vertus des bromures de strontium, ou même de calcium, dans les affections douloureuses gastro-intestinales. Ferré a montré qu'on pouvait substituer avec avantage les bromures et les iodures de strontium aux autres bromures alcalins ; mais, à coup sûr, la propriété la plus intéressante est celle que Constantin Paul a découverte au lactate de strontium, celle de diminuer la quantité d'albumine chez les brightiques. J'ai renouvelé les expériences de Constantin Paul, et j'ai obtenu les mêmes résultats ; j'ai émis l'hypothèse que c'était en modifiant favorablement la digestion des albuminoïdes et leur assimilation, que l'on obtenait ainsi une diminution dans le chiffre de l'albumine excrétée. Je crois donc que, désormais, les sels de strontium sont appelés à prendre un rang important dans la thérapeutique.

Au point de vue de la matière médicale, je

dois citer deux acquisitions nouvelles : c'est l'emploi du *Cactus grandiflora* et celui de la *Coronilla varia* dans le traitement des affections cardiaques.

Pour le *Cactus grandiflora*, ce sont MM. Boinet et Boy-Tessier qui ont montré ses effets toniques dans les affections cardiaques ; ils l'utilisent à la dose de 120 gouttes de teinture par jour. Quant à la *Coronilla varia*, c'est Poulet (de Plancher-les-Mines) qui l'a vantée dans les affections douloureuses du cœur ; il se sert de la teinture et en administre 3 à 4 grammes par jour.

Enfin, les médicaments antiseptiques voient leur nombre toujours augmenter, et l'on cherche de tous côtés des succédanés à l'iodoforme ; on les a trouvés dans l'aristol, dans le salol ou encore dans les salicylates de naphtol, le bétol et l'aphtol, selon qu'il s'agit du salicylate de naphtol β ou de naphtol α.

Plus récemment, en présence des inconvénients qui résultent quelquefois de l'introduction du salicylate dans l'économie, on a proposé de combiner le naphtol avec l'acide benzoïque et de faire un benzo-naphtol ou benzol. Toutes ces nouvelles acquisitions sont des plus importantes ;

elles augmentent l'arsenal thérapeutique de la désinfection intestinale et de l'antisepsie médicale, antisepsie qui est appelée à jouer un rôle si important dans la thérapeutique moderne.

Les hypnotiques, comme les antiseptiques, voient aussi leur nombre s'accroître. J'ai déjà signalé le somnal, l'hypnal, dans une dernière revue; j'appelle l'attention sur l'euphorine, qui est du phényl-uréthane. Ce médicament paraît avoir une action calmante et hypnotique.

Cette introduction d'éléments atomiques dans la formule d'un corps déjà connu pour en augmenter les propriétés thérapeutiques ou modifier ces dernières, est une voie nouvelle sur laquelle j'ai déjà appelé l'attention des chimistes et des thérapeutes.

Dans le volume que nous avons offert à Chevreul, le 31 août 1886, pour son centenaire (1), j'avais, dans un travail intitulé : *la Formule atomique des corps et leurs propriétés thérapeutiques*, montré tous les bénéfices que l'on tire de l'étude des substances médicamenteuses en fonc-

(1) *Hommage à M. Chevreul à l'occasion de son centenaire*. Paris, Félix Alcan, 1886.

tion de leur constitution atomique, et c'est ainsi qu'avec Bardet nous avons fait connaître une de ces applications, la méthyl-acétanilide ou exalgine.

Je persiste à croire que cette nouvelle voie doit être féconde en grandes découvertes, et que c'est elle qui nous permettra de classer, d'une manière méthodique et scientifique, les acquisitions incessantes que fait à notre époque la thérapeutique.

DUJARDIN-BEAUMETZ.

Décembre 1891.

ANNUAIRE

DE

THÉRAPEUTIQUE

POUR 1891

Régime des gens constipés;

Par M. Andrew Clark.

1° Au lever ou au coucher boire à petits coups et lentement 125 à 250 grammes d'eau, froide ou chaude.

2° Au lever, lotions froides ou tièdes avec une éponge, suivies d'une friction générale.

3° Vêtements chauds et amples; éviter de se serrer la taille.

4° Surveiller l'alimentation; éviter les épices, les salaisons, les conserves, les gâteaux, les pâtisseries, le fromage, les fruits secs, les noix, le thé trop fort.

5° Marcher une demi-heure ou une heure au moins deux fois par jour.

6° Éviter de s'asseoir ou de travailler longtemps dans une position qui comprime ou resserre le ventre.

7° Solliciter chaque jour l'action des intestins après le déjeuner ; être patient dans cette sollicitation. Si elle reste sans succès le premier jour, recommencer tous les jours une fois à la même heure. Le quatrième jour, recourir à un adjuvant. Le meilleur et le plus simple est un lavement composé de parties égales d'eau et d'huile d'olive.

Si, par l'usage de ces divers moyens, on ne peut réussir à obtenir une selle tous les jours ou tous les deux jours, il faut recourir à des moyens artificiels. Le matin, au réveil, on essaiera du massage de l'abdomen de droite à gauche et on prendra une cuillerée à dessert de bonne huile d'olive au principal repas. (*Bulletin médical.*)

Du traitement de la constipation habituelle ;

Par M. Flatau.

Le traitement médicamenteux de la constipation habituelle ne donne pas, en général, de résultats bien favorables ; aussi a-t-on eu recours, dans ces derniers temps, à des traitements mécaniques tels que le massage, la gymnastique, l'électrothérapie. Ces procédés

finissent eux-mêmes par échouer ; je crois donc devoir signaler un médicament qui m'a très bien réussi dans une série de cas semblables. Je fais répandre ou insuffler sur la muqueuse du rectum la valeur d'une pincée de poudre d'acide borique. Je renouvelle cette pratique au début tous les deux jours et plus tard moins souvent ; j'ai obtenu par ce procédé des guérisons remarquables dans des cas anciens qui avaient été inutilement traités par les moyens mécaniques. (*Médecine moderne.*)

Accidents toxiques consécutifs à l'instillation de la cocaïne dans la caisse du tympan ;

Par M. Schwabach.

Un malade était atteint d'une otite moyenne double, suppurée à droite avec une large perforation du tympan non suppurée à gauche. On injecte cinq gouttes d'une solution à 5 pour 100 de chlorhydrate de cocaïne dans la caisse du tympan gauche, après s'être assuré de la perméabilité de la trompe d'Eustache. Peu de temps après, le malade ressentit de la salivation, des nausées, de la sécheresse, de la constriction de la gorge et du vertige allant jusqu'à la perte de connaissance. Ces accidents se répétèrent

plusieurs fois le même jour, avec sensation générale de froid ; température et pouls normaux. La seconde journée, les phénomènes s'atténuèrent graduellement, mais le troisième jour le malade était encore faible, brisé, sans appétit, et éprouvant par moment de la constriction thoracique. Les bruits subjectifs dans l'oreille gauche n'avaient pas changé. (*Therap. Monats.*, in *Annales des maladies de l'oreille,* etc.)

Traitement de la fièvre typhoïde par le naphtol;

Par M. Teissier.

L'auteur donne les résultats obtenus par l'emploi du naphtol α, dans quinze cas de fièvre typhoïde, pris indistinctement.

Plusieurs étaient arrivés au quinzième jour sans avoir été traités et quelques-uns étaient très graves. La guérison a été obtenue dans *tous les cas,* sauf dans un seul, où la malade avait été soumise à des traitements variés et avait contracté l'influenza avec complication d'accès fébriles et de néphrite suppurée.

1° Matin et soir, un cachet de naphtol α de 40 centigrammes avec le salicylate de bismuth ;

2° Quatre lavements froids en vingt-quatre heures pour entretenir la diurèse ;

3° Après le lavement froid de l'après-midi, un lavement de 4 grammes d'extrait de quinquina et 60 centigrammes à 1 gramme de sulfate de quinine dissous dans de l'infusion de valériane comme tonique antithermique ;

4° Enfin un régime composé surtout de 300 grammes de vin de Bordeaux, de lait et d'un peu de bouillon, suivant les cas.

Dans ces conditions, et quelle que fût la période de la maladie, voici ce que l'on constatait : dès que l'antisepsie était réalisée, c'est-à-dire quand les urines devenaient franchement vertes (dès le quatrième jour en moyenne), la température baissait progressivement, l'albuminurie disparaissait, la rate perdait son volume anormal, la langue enfin prenait un caractère d'humidité très remarquable.

Dans quatre cas environ, cette chute progressive de la température n'a été d'abord qu'ébranlée avec la dose de naphtol habituelle ; la fièvre remontait vers le troisième jour à un degré élevé ; il a suffi alors d'un troisième cachet de 40 centigrammes, c'est-à-dire de 1ᵍ,20 de naphtol en vingt-quatre heures, pour obtenir, vers le quatrième jour de cette médication plus active, la chute thermique qui s'était produite plus tôt dans les autres cas.

A cette chute très régulière et qui se retrouve dans tous les tracés, succède une période de grandes oscil-

lations thermiques, durant quatre, six et huit jours, à la suite de laquelle le malade entre d'emblée en convalescence ; celle-ci est très courte. Chose remarquable, pendant toute la durée du traitement, l'aspect typhoïde n'a pas existé chez les malades.

L'auteur admet que c'est en neutralisant les substances toxiques sécrétées par le bacille d'Eberth que le naphtol donne ces heureux effets. (*Congrès de Limoges.*)

Action des boissons sur le pouvoir digestif du suc gastrique ;

Par M. Ferrand.

Le pouvoir antiseptique des alcools et des boissons alcooliques varie pour chacune de ces substances et suivant la qualité du suc gastrique sur lequel elles agissent. Le pouvoir antiseptique des alcools est proportionnel à leur poids moléculaire ; ainsi l'alcool propylique et plus encore les alcools butylique et amylique peuvent empêcher la protiolyse gastrique même lorsque le suc gastrique est très actif, tandis que les alcools méthylique et éthylique n'ont qu'une action très faible sur un suc gastrique même peu actif et dilué. Le vin blanc ordinaire et la bière n'ont pas d'action antiseptique appréciable, même lorsque le suc

gastrique est très peu actif; il en est de même pour le chlorure de sodium, le café et le thé. Le vin rouge ordinaire, les vins de Bordeaux et de Malaga, n'ont qu'une action faible, tandis que l'eau-de-vie et surtout l'absinthe ont un pouvoir antiseptique considérable. (*Riforma medica*, in *Gazette hebdomadaire de médecine.*)

Le désinfectol;

Par M. Lœwenstein, de Rostock.

M. Lœwenstein a imaginé un nouvel antiseptique, le *désinfectol,* dans la constitution duquel entrent des résines, des combinaisons sodiques, des phénols et des hydrocarbures divers, et qui, par ses propriétés, se rapproche de la créoline. C'est un liquide d'un brun foncé, d'une grande consistance, d'une odeur analogue à celle de la créoline, de réaction alcaline, miscible à l'eau en toutes proportions et formant avec ce liquide une émulsion claire et grise, suivant les proportions de désinfectol qu'elle renferme. M. Beselin a expérimenté l'action antiseptique du désinfectol sur les matières fécales. Il est arrivé à ce résultat qu'une émulsion contenant 5 pour 100 de désinfectol désinfecte complètement, en l'espace de dix-huit heures, un volume égal de matières fécales liquides; que les

bacilles de la fièvre typhoïde semblent être détruits par une émulsion à 2 pour 100. Une émulsion contenant 10 pour 100 de désinfectol désinfecte une égale quantité de matières fécales après un quart d'heure de contact, un volume double après dix-huit heures de contact. Une émulsion de désinfectol à 5 pour 100, essayée sur des matières fécales liquides, a produit des effets désinfectants comparables à ceux d'une solution de créoline à 12,5 pour 100, à ceux d'une solution d'acide chlorhydrique à 33 pour 100, à ceux d'une solution phéniquée à 5 pour 100, d'une solution de sublimé à 2 pour 100; au dire de M. Beselin, une émulsion à 10 pour 100 exerce sur les matières fécales liquides une action désinfectante supérieure à celle de tous les agents communément employés dans le même but. (*Revue hebdomadaire de thérapeutique.*)

Formes graves de la coqueluche et leur traitement par les affusions froides;

Par M. Ch. Bataille.

Il s'agit ici de coqueluches où le pronostic semble désespéré, soit par suite des vomissements répétés compromettant gravement la nutrition, soit à cause de la broncho-pneumonie, complication souvent mortelle, quand elle éclate dans ces conditions.

Ces coqueluches, observées chez des enfants âgés de un an à sept ans, avaient été, en effet, préalablement traitées suivant la méthode ordinaire : un ou deux vomitifs au début, quelques révulsifs, puis elles avaient été soumises aux préparations antispasmodiques les plus recommandées (belladone, bromure) et au changement d'air.

La médication suivie fut d'abord la méthode classique. Mais, devant la persistance des accidents, l'auteur se décida à employer la médication réfrigérante, qui fut acceptée par les familles.

Il suivit la méthode de Currie dans la scarlatine. Trois ou quatre fois par jour, suivant l'intensité de la fièvre et de la dyspnée, on versait sur l'enfant nu, placé dans un baquet, un seau d'eau froide dont la température était d'environ 14 degrés.

Trois enfants de un an, six ans et sept ans, atteints de broncho-pneumonie dans le cours de leur coqueluche, furent ainsi traités et guérirent après huit, treize et seize jours de traitement; mais il est à remarquer que les affusions ne furent pas rigoureusement administrées pendant tout ce temps, attendu qu'elles furent à plusieurs reprises interrompues vingt-quatre ou quarante-huit heures, lorsque la température ne dépassait pas 39 degrés et que les signes thoraciques s'amendaient.

Une petite fille de cinq ans, qui dépérissait depuis

plusieurs semaines sous l'influence des vomissements répétés, fut, comme dernière ressource, soumise à ce traitement.

L'effet des affusions fut rapide et si manifeste que, dès le deuxième jour, les parents eux-mêmes continuèrent avec confiance l'eau froide, dont ils ont pu cesser l'emploi le septième jour, car alors vomissements et quintes avaient définitivement disparu.

En résumé, comme le bain froid ou le drap mouillé qui ont été appliqués à Lyon contre la broncho-pneumonie, l'affusion froide diminue la dyspnée et augmente la puissance des mouvements respiratoires.

Les affusions ont aussi sur les vomitifs l'avantage de ne pas déprimer les forces ; elles excitent les muscles respiratoires, ce qui a pour conséquence de désobstruer les bronches.

Chez les enfants d'un certain âge, comme chez les adultes, on est frappé de l'expectoration salutaire qui suit l'application de l'eau froide.

La température est abaissée de quelques dixièmes après chaque affusion. L'état général devient vite plus satisfaisant, comme le dénotent le calme et le facies du petit patient.

L'hydrothérapie réveille les fonctions digestives, ce qui explique son succès dans les vomissements de la coqueluche. (*Société de médecine de Rouen*, in *Union médicale.*)

Traitement du coryza ;

Par M. Kohler.

L'auteur recommande le traitement suivant basé sur l'emploi du camphre. Dans un vase plus profond que large, on met une cuillerée à café de camphre pulvérisé ; on remplit à moitié d'eau bouillante, et on recouvre le tout d'un cornet de papier, dont le sommet est percé d'une ouverture que l'on applique sur le nez. Pendant cinq à dix minutes, on respire les vapeurs d'eau chargées de camphre, et on répète ces inhalations toutes les quatre ou cinq heures. Trois inhalations suffiraient pour arrêter le coryza le plus rebelle, à la condition toutefois de respirer pendant le temps prescrit les vapeurs de camphre qui irritent le nez et le pharynx. Les vapeurs d'eau provoquent une sudation abondante des muqueuses nasale et pharyngienne, qui agissent dans un sens favorable sur le catarrhe pharyngien concomitant. (*Schwez. Voch. f. Pharm.*)

Des effets de l'acide phénique contre la diarrhée ;

Par le docteur J. Howe Adams.

Il est curieux de constater que, dans la vaste littérature sur l'acide phénique, on ait omis de parler de

son application dans la diarrhée. Son succès comme antipyrétique n'a pas encouragé son emploi dans les maladies des organes internes. Les propriétés antiseptiques de l'acide phénique ont suggéré l'idée de l'essayer dans la diarrhée, qui provient toujours d'une plus ou moins grande fermentation dans le canal digestif ; mais les résultats obtenus dans ces cas furent douteux et peu satisfaisants, car, à dose ordinaire, l'acide phénique est impuissant pour arrêter le procès de fermentation dans les intestins.

L'acide phénique possède, outre son action antiseptique, la propriété d'agir comme anesthésique sur les intestins. Ceci est le point essentiel à considérer en employant ce remède.

Comme antiseptique, il est indiqué dès le début de la diarrhée, tandis que, pour qu'il agisse comme anesthésique, il est nécessaire que les intestins soient préalablement vidés. Les médecins anglais, dans les Indes, sont les seuls qui font usage de l'acide phénique dans la diarrhée et la dysenterie, et les résultats qu'ils ont obtenus plaident en faveur de la théorie anesthésique.

Ces médecins ont obtenu d'excellents effets dans le traitement de la dysenterie et de la diarrhée de longue durée, accompagnées de coliques violentes et d'écoulements muqueux.

Dans les diarrhées muqueuses et dans les inflammations du gros intestin, ce médicament rend les

plus grands services quand il est bien employé. On l'administre alors sous forme de lavement, que les malades doivent garder pendant quelque temps ; la dose est de 5 centigrammes pour 180 grammes d'eau. A cette dose, les effets d'intoxication ne sont pas à redouter.

Le docteur Putnam (*Boston Med. and Surg. Journal*) cite un cas d'intoxication causée par l'ingestion de 6 grammes d'acide phénique dans un litre d'eau.

Dans les différentes formes de diarrhée, l'auteur a constaté, d'accord avec les observations antérieures, que l'acide phénique était plus efficace dans les cas de longue durée où les autres traitements avaient échoué. La dose administrée par l'auteur était de trois gouttes d'acide phénique avec du bismuth, sous forme d'émulsion. (*Abeille médicale.*)

Traitement de l'érysipèle de la face par les pulvérisations éthérées de sublimé;

Par M. Lovy.

Les pulvérisations éthérées de sublimé avaient déjà été employées par Talaman pour provoquer l'avortement des pustules varioliques de la face. On pulvérise deux ou trois fois par jour une solution à 1 pour

100 sur le bord de la plaque d'érysipèle, moitié sur la partie saine, moitié sur la partie malade. Comme cette solution est caustique, la pulvérisation doit être rapide. L'auteur a employé cette médication dans vingt-trois cas et a pu obtenir rapidement l'abaissement de la température et l'arrêt de la lésion. Une seule pulvérisation suffit parfois, mais il en faut ordinairement deux par jour. Elles produisent une sensation de brûlure persistant pendant deux à trois heures et parfois même une phlyctène remplie de sérosité qui se dessèche rapidement. (*Médecine moderne.*)

Traitement des ulcères par l'eau chaude;

Ce traitement, recommandé par M. Bouilly et d'autres chirurgiens, consiste à employer l'eau *très chaude.*

1° *Bains locaux.* — Pour les régions susceptibles d'êtres immergées dans un vase, on plonge les membres dans un bain tiède dont on élève progressivement la température jusqu'à 50 degrés et 55 degrés par l'addition successive d'eau chaude.

2° *Compresses d'eau chaude.* — Applicables sur les régions que l'on ne peut immerger dans l'eau; elles consistent en compresses de tarlatane pliées en plusieurs doubles de 50 degrés à 55 degrés. On les ap-

plique sur l'ulcère pendant un quart d'heure, et on les renouvelle plusieurs fois quotidiennement.

On termine par l'enroulement, autour du membre, de la bande élastique.

Il est utile de combiner ce traitement avec l'emploi d'un pansement à l'iodoforme, ou bien selon une formule préconisée par M. Jules Simon, avec la poudre ainsi composée :

Charbon finement pulvérisé...
Quinquina gris pulvérisé..... } aa 5 grammes.
Iodoforme.....

On termine par un pansement ouaté et l'application d'un bandage compressif. Enfin, il est bon, quand l'ulcère siège sur les membres, de placer ceux-ci dans l'immobilité et l'élévation. (*La Médecine moderne.*)

La strychnine comme antispasmodique ;

Par M. Benedickt, de Vienne.

L'idée d'employer la strychnine comme médicament anticonvulsif m'est venue à propos d'un cas de chorée dans lequel tous les autres moyens de traitement avaient échoué. Il s'agissait d'une fillette de douze ans atteinte de chorée mimique de la face (la

bouche exécutait des mouvements convulsifs de préhension, comme l'acte de happer) et de chorée vulgaire des membres.

Me rappelant les expériences thérapeutiques de Trousseau avec les préparations de strychnine dans la chorée, expériences que j'avais répétées et confirmées dans le temps, je fis prendre à ma malade trois à cinq pilules contenant environ 23 milligrammes de sous-nitrate de strychnine. La guérison fut rapide.

Depuis lors, j'ai employé la strychnine avec succès dans plusieurs cas de chorée et de troubles professionnels de la coordination à forme spasmodique. Dans la paralysie agitante, le traitement combiné par la suspension et par la strychnine m'a donné des résultats supérieurs à ceux obtenus par la suspension seule.

Je n'ai pas encore fait d'essai thérapeutique avec la strychnine dans les contractures et dans l'épilepsie.

Le fait que la strychnine, substance convulsivante, guérit les convulsions, peut paraître étrange au premier abord; mais en réfléchissant bien, on voit qu'au fond il n'a rien de paradoxal. En effet, on a tort de croire que le spasme est toujours le résultat d'une irritation positive des centres nerveux et de leurs fibres, qu'il est l'antithèse complète de la paralysie. En réalité, le spasme comme la paralysie, sont souvent dus tous les deux à un trouble de nutrition des

cellules et des fibres nerveuses, à leur aplasie et leur atrophie. Il n'y a donc rien d'étonnant que, dans ces conditions, la strychnine puisse guérir les convulsions, tout en étant elle-même une substance qui provoque les convulsions à l'état physiologique.

Au point de vue de l'effet antispasmodique, il y a analogie entre la strychnine et l'aimant, dont l'action est habituellement calmante, mais qui, dans certains cas, produit des accès convulsifs, et ces accès provoqués amènent la guérison des accès convulsifs spontanés. (*Congrès de Berlin*, in *Courrier médical.*)

Des accidents dus à l'ingestion des moules ;

Par M. Netter.

Ces accidents peuvent être rangés en deux groupes distincts.

Certaines personnes sont prises d'un malaise très marqué avec douleurs de tête et de ventre, de nausées et souvent de vomissements. Ces accidents éclatent au bout d'un temps souvent très court. Après ces symptômes indiquant un désordre sérieux de l'appareil gastro-intestinal, le sujet ressent une violente démangeaison sur tout le corps, et constate l'apparition de taches rouges ou pâles, peu saillantes, de

dimensions variables. C'est une éruption d'urticaire. Cette poussée cutanée peut ne persister que quelques heures ; dans d'autres cas, elle se prolonge deux jours, trois jours, ou même davantage. La température est ordinairement élevée tant que dure la fièvre ortiée. Cette affection est toujours pénible et douloureuse. Aux symptômes précédents s'ajoutent parfois des défaillances, des syncopes, du délire, des troubles de la déglutition. Ces accidents se produisent dans des conditions essentiellement variables, et il semble exister chez certains sujets une prédisposition spéciale à les contracter.

Dans le second groupe, il ne s'agit plus d'incommodité pénible, il y a troubles graves de la santé, parfois mort. Les accidents ne s'observent pas seulement chez les prédisposés ; personne n'en est à l'abri, et tous ceux qui ont pris part au repas dans lequel figuraient les moules dangereuses en sont atteints sans distinction.

Les premiers symptômes sont une sensation de constriction à la gorge, en même temps que des fourmillements et des démangeaisons dans les extrémités. Lourdeur de tête sans céphalalgie vraie. Un phénomène particulier du début, c'est l'instabilité de tous les membres. Le sujet couché change à chaque instant de position, agite les membres en tous sens. Debout, il marche incessamment, gesticule comme un homme

ivre. Tous ces mouvements ne donnent lieu à aucune fatigue. Il semble au malade que les membres soient dépourvus de poids et se meuvent dans le vide. Il n'y a pas d'inquiétude marquée; la fièvre est nulle, les pupilles sont dilatées, ne réagissent pas. La parole est hésitante, difficile.

Bientôt la scène change; les mouvements, d'abord si faciles, deviennent pénibles. A la légèreté du début, succède un alourdissement marqué, et le sentiment de faiblesse générale et de paralysie s'accentue de plus en plus. Alors peuvent apparaître des vomissements qui ne s'accompagnent jamais de colique ni de diarrhée. Les extrémités deviennent froides, le refroidissement se généralise. La mort peut survenir très vite, en quelques heures. Le retour à la santé, quand il a lieu, est assez rapide.

A l'autopsie, on trouve de l'injection du tube intestinal, l'augmentation de volume de la rate et un état particulier du foie, analogue à celui que Virchow a décrit après l'intoxication par la pilocarpine.

Le poison des moules vénéneuses est localisé dans le foie. Salkawski et Brieger ont isolé ce poison, auquel ce dernier a donné le nom de *mytilotoxine*. C'est un alcaloïde semblable aux ptomaïnes et aux leucomaïnes.

M. Netter fait enfin remarquer que ce poison peut se rencontrer dans le foie des moules à toutes les

époques de l'année, et qu'il n'est ni plus abondant, ni plus fréquent au moment du frai. (*Bulletin médical.*)

Étude comparative des divers agents anesthésiques employés ou expérimentés dans les accouchements naturels;

Par le docteur CHAIGNEAU.

1° Le *chloral* présente certains avantages, mais il a l'inconvénient d'être irritant pour l'estomac et l'intestin, aux doses élevées auxquelles il convient de l'employer.

2° Le *chloroforme* n'a aucune action particulière sur la délivrance, sur la production des hémorragies *post partum* et sur les suites de couches. Il est indiqué dans tous les cas de fortes douleurs, de contraction irrégulière de la matrice, de contraction spasmodique et de rigidité du col, de rétention placentaire par contraction utérine, de résistance du périnée et de tranchées utérines mal tolérées. Les seules contre-indications sont la chloro-anémie avec tendance aux lipothymies, la syncope; quant aux affections pulmonaires aiguës ou chroniques, les maladies du cœur, du rein, du système nerveux, elles ne doivent pas en empêcher l'emploi.

3° L'*antipyrine* n'a donné que des résultats médiocres.

4° La *cocaïne*, bien qu'elle puisse rendre de grands services, en vue d'atténuer les douleurs au moment du passage de la tête à travers le canal vagino-vulvaire, n'a pas été jusqu'ici très employée. M. Jeannel s'est servi d'une solution à 5 pour 100 avec laquelle il a badigeonné le col, les culs-de-sac vaginaux et les parois de ce conduit. Le tampon qui servait aux badigeonnages fut remplacé au bout de quelques minutes par un second, puis par un troisième. Ce traitement, institué au début du travail, produit un soulagement véritable, et, en calmant les douleurs, accélère le travail par suite des efforts plus puissants de la femme et des contractions plus régulières. M. Doléris, de son côté, a employé les onctions sur le col avec une pommade à 4 pour 100, mais celle-ci est souvent décomposée par les injections de sublimé qui lui enlève ses propriétés. Enfin, on a essayé les injections sous-cutanées cinq à dix minutes avant l'expulsion de la tête ; une demi-seringue d'une solution au vingtième injectée dans chaque lèvre, près de la fourchette, supprime souvent d'une manière complète les douleurs si violentes qui accompagnent l'expulsion de la tête.

Injections sous-cutanées d'eau stérilisée ;

Par le Dr Sahli (de Berne).

L'auteur signale un moyen simple, rapide et sûr d'introduire une grande quantité d'eau dans le système circulatoire. Le procédé consiste dans l'injection sous-cutanée d'une solution saline stérilisée — 75 centigrammes de chlorure de sodium pour 100 grammes d'eau — au moyen d'un ballon d'Erlenmeyer, muni d'un tube en caoutchouc et d'une aiguille de la grosseur d'une aiguille à tricoter. On peut aisément injecter 1 litre de cette solution en cinq à quinze minutes. S'il est nécessaire, l'injection peut être répétée quatre à cinq fois par jour, sans inconvénient. Le lieu d'élection pour les injections est la paroi abdominale antérieure.

La peau doit être soigneusement lavée au savon et au sublimé, et l'ouverture faite par l'aiguille fermée avec de la ouate aseptique et du collodion. Avec ces précautions, on n'observe pas le moindre signe de réaction locale.

Chez quelques malades, surtout chez ceux qui ont les parois de l'abdomen flasques, on note une légère douleur. Quand il s'agit de personnes nerveuses ou sensibles, on peut employer l'anesthésie générale.

Les effets de l'injection sont : 1° de déterminer dans certaines conditions une sorte de lavage de l'organisme, en produisant une diurèse abondante accompagnée d'une élimination en proportion des principes solides de l'urine ; 2° de diluer les liquides du corps et les substances toxiques qui peuvent s'y trouver ; 3° de fournir l'eau nécessaire dans le cas de déshydratation des tissus ; 4° de remplir les vaisseaux et d'élever ainsi la tension artérielle abaissée.

Les injections d'eau sont indiquées :

1° Dans les cas d'urémie compliquant une néphrite aiguë ou chronique, l'injection d'un litre de la solution saline une à deux fois par jour est rapidement suivie, en règle générale, d'un amendement de tous les symptômes. On obtient encore de meilleurs résultats en administrant simultanément à l'intérieur la digitale ;

2° Dans les états typhoïdes, où souvent, dès la première injection, on voit cesser le délire, en même temps que le pouls devient plus plein et plus fort, la langue plus humide, etc.;

3° Dans le choléra asiatique, *nostras*, infantile ;

4° Dans les empoisonnements et, en particulier, dans ceux qui résultent de l'action des substances pouvant être éliminées par les reins ;

5° Dans les cas où l'usage interne de l'eau doit être évité pour assurer le repos physiologique du tube di-

gestif, par exemple, dans les perforations de l'estomac et de l'intestin, la péritonite, l'iléus ;

6° Dans les cas d'anémie aiguë par hémorragie.

Les injections sont contre-indiquées dans les cas d'œdème pulmonaire commençant, ou quand il existe une hydropisie grave. (*Médecine moderne.*)

Traitement de l'ongle incarné ;

Par M. Puckauer.

On ramollit l'ongle en humectant la moitié avec une solution de potasse à 40 pour 100. Il suffit de quelques secondes pour amollir la couche la plus superficielle que l'on enlève ensuite en raclant avec le bord tranchant d'un fragment de verre. On humecte de nouveau l'ongle que l'on racle autant de fois qu'il le faut pour réduire la moitié d'ongle à enlever à l'épaisseur d'une feuille de papier. Avec une pince, on soulève alors facilement cette partie que l'on sépare ensuite par un coup de ciseau. Cette petite opération, qui n'est ni douloureuse, ni sanglante, dure à peine une demi-heure. (*Therap. Monats.*)

Traitement de l'asthme par les injections sous-cutanées de strychnine et d'atropine;

Par M. Th.-J. Mays.

L'auteur dit avoir traité avec succès plusieurs cas d'asthme nerveux par les injections sous-cutanées de strychnine, et plus récemment, il a administré la strychnine associée à l'atropine. Il commence par 2 milligrammes de strychnine et 4 dix-milligrammes d'atropine par jour, en augmentant peu à peu jusqu'à 3 milligrammes de strychnine et 6 dix-milligrammes d'atropine dans les vingt-quatre heures. Si l'on observe de l'amélioration, on ne fait les injections qu'une fois tous les deux jours, et si elle se maintient, on les supprime. (*Centralb. für gesem. Therap.*)

Traitement de l'urticaire;

Par M. Quinquaud.

Dans les formes intermittentes, le sulfate de quinine à la dose de 50 à 60 centigrammes peut agir, mais il est souvent inefficace ; il faut y associer l'arsenic, la li-

queur de Fowler à la dose de 10 à 15 gouttes par jour.

Dans les formes chroniques, les alcalins, l'arsenic, le naphtol doivent être donnés à l'intérieur. Mais il ne faut employer ni les bains, ni surtout les lotions froides; l'hydrothérapie en particulier est formellement contre-indiquée et prolonge généralement la maladie, car elle est souvent conseillée intempestivement.

L'enveloppement dans une couche de ouate pour mettre les parties à l'abri de l'air est un très bon moyen conseillé récemment par M. Jacquet. Déjà Alibert avait remarqué que certaines urticaires étaient améliorées par le séjour au lit et qu'on pouvait diminuer les poussées par l'enveloppement dans la laine. M. Jacquet, qui ne connaissait pas ces faits, a expérimenté avec succès, dans un grand nombre de cas, l'enveloppement dans la ouate, lorsque la région s'y prêtait.

Pour calmer le prurit, on doit pouvoir multiplier les lotions. On peut employer les suivantes :

Eau de laurier-cerise.....	50	grammes.
Chloral.....	5	—
Eau.....	200	—

Ou bien :

Éther.....	30	grammes.
Eau tiède.....	60	—

On peut encore se servir de l'alcool camphré au dixième, avec de l'eau chloroformée au millième.

L'acide phénique au centième ou au cinquantième, le sublimé au millième, constituent encore d'assez bonnes préparations.

Chez les sujets nerveux, on peut donner encore à l'intérieur un quart de milligramme d'atropine, et, contre les poussées, administrer deux quarts de milligramme d'aconitine.

Comme poudre, on peut prescrire aussi la suivante :

Poudre d'amidon.....	50	grammes.
Oxyde de zinc.....	10	—
ou Acide salicylique.....	5	—

(*Bulletin médical.*)

Abaissement de la température par les boissons abondantes et les lavements froids;

Par M. A. Cantani.

Ce procédé a été employé par l'auteur, surtout dans le typhus exanthématique et la fièvre typhoïde, en faisant prendre au malade 5, 8 ou même 14 litres d'eau glacée par vingt-quatre heures et deux lavements de 2 litres d'eau à 11 degrés. Il prescrit surtout les boissons dans le typhus, et les lavements dans la fièvre typhoïde. Les boissons sont éliminées par les urines à la température du corps, les lavements ren-

dus à la température de 37-38 degrés. Il résulte de cette médication une soustraction de chaleur des plus favorables. Il se produit de la polyurie, pas de météorisme, et si, parfois, on constate un léger frisson après le lavement, il est transitoire et inoffensif. La température axillaire s'abaisse de 6 à 8 dixièmes de degré et persiste dans cet état pendant deux à trois heures et même plus.

Cette médication n'est pas exclusive des autres moyens de réfrigération qu'on peut employer. Il est parfois utile de donner des lavements nombreux, tout en ajoutant à chaque lavement de 2 litres de 5 à 10 grammes de tanin, 10 à 50 centigrammes d'acide phénique cristallisé, ou 1 à 2 grammes de chlorhydrate de quinine. (*Berlin. Klin. Woch.*)

Essai sur la valeur désinfectante de l'acide sulfureux;

Par M. Thoinot.

Il ressort de ses expériences que: 1° le vibrion septique, le charbon symptomatique et le charbon bactéridien résistent absolument à l'acide sulfureux, même à l'acide sulfureux dégagé à haute dose, avec prolongation d'action; 2° — ceci nous intéresse da-

vantage — que les microbes de la *tuberculose*, de la morve, du farcin du bœuf, de la *fièvre typhoïde*, du *choléra asiatique*, de la *diphtérie*, peuvent, d'une façon générale, être tués par l'acide sulfureux ; ils le sont à des doses variables, mais la dose de 60 grammes de soufre par mètre cube, avec une exposition de vingt-quatre heures dans une chambre bien close, donne une certitude absolue. (*Archives de médecine et de pharmacie militaires.*)

Sur un antiseptique gazeux ; son action sur la bactérie pyogène de l'infection urinaire ;

Par M. Chabrié.

J'ai d'abord cherché à constater si le fluorure de méthylène aurait le pouvoir de s'opposer au développement d'une bactérie pyogène et même de détruire cette bactérie découverte dans les urines par M. le professeur Bouchard, en 1879, étudiée par M. Clado, et caractérisée comme microbe des accidents infectieux de l'appareil urinaire par MM. Albarran et Hallé, élèves de M. le professeur Guyon.

Des faits expérimentaux observés, je crois pouvoir conclure que le fluorure de méthylène possède le pouvoir de s'opposer au développement de la bactérie de

l'infection urinaire et même de la détruire en plein développement.

Mais pour que cette propriété puisse recevoir une application efficace dans les maladies des voies urinaires, il fallait savoir si le gaz n'avait pas une action irritante.

Pour le constater, nous avons, M. le docteur Petit (de Santiago) et moi, fait arriver le gaz sur la membrane digitale d'une grenouille vivante et sur son mésentère. Nous n'avons pas observé d'action irritante sur ces tissus. En tout cas, ce que ce premier examen nous a appris, c'est que l'action d'un courant de ce gaz ne produit d'autre effet que celui d'un simple courant d'air.

Je me propose de rechercher l'action du fluorure de méthylène sur d'autres microbes pathogènes, particulièrement sur celui de la tuberculose, et aussi de voir si le fluorure d'éthylène, décrit par moi dans une autre note, aurait une action antiseptique analogue.

Nous avons pensé, M. Lapicque et moi, qu'il serait curieux de connaître les effets de l'introduction du fluorure de méthylène dans les voies respiratoires. Ce travail sera poursuivi par M. Lapicque, qui a bien voulu se charger de cette recherche plus spécialement physiologique. (*Académie des sciences.*)

Accidents occasionnés par le bromure de potassium ;

Par M. Féré.

L'auteur rappelle que les hautes doses de bromure de potassium déterminent du côté de la peau et des intestins des accidents plus ou moins graves. Et cependant il est nécessaire d'avoir recours à ces hautes doses pour juguler les attaques d'épilepsie. Il présente à la Société les photographies d'un homme chez lequel le bromure avait provoqué une affection cutanée grave et qui guérit rapidement par l'antisepsie intestinale pratiquée au moyen du naphtol β et du salicylate de bismuth.

Ce traitement permet aux malades de continuer leur cure et même d'augmenter la dose quotidienne de bromure. (*Société de biologie.*)

Lait stérilisé.

On conçoit le grand intérêt que nous avons à posséder, pour la nourriture des jeunes enfants surtout, un lait ne renfermant aucun microbe infectieux. L'ébullition rapide et simple ne suffit pas, car elle ne

détruit pas les germes et, de plus, ce lait bouilli n'est, dit-on, pas aussi digestible que le lait cru.

Le procédé classique employé en Allemagne et usité aujourd'hui en France est celui de Soxhlet, dont on peut modifier, du reste, le *modus faciendi*, tout en respectant le principe.

On prend la quantité du mélange nécessaire pour l'alimentation d'une journée et on la répartit dans plusieurs petites bouteilles, de 150 à 200 centimètres cubes ; on s'arrête lorsque le liquide est arrivé à un centimètre au-dessous du commencement du cou du récipient, puis on introduit dans le goulot, en poussant fortement, un bouchon de caoutchouc perforé à son centre.

On place ces flacons dans une sorte de marmite à double fond, en les suspendant au milieu de l'appareil, afin que leur fond ne touche pas directement celui de la marmite ; on remplit d'eau cette dernière jusqu'à ce que le niveau arrive à peu près à la hauteur de chaque goulot ; on fixe le couvercle sur la marmite, et on place le tout sur le foyer. Après cinq minutes d'ébullition de l'eau, les gaz du lait se sont suffisamment dilatés ; on obstrue complètement l'orifice de chaque bouteille, en plaçant un petit embout de verre dans le centre du bouchon de caoutchouc qui est perforé, comme il a été dit plus haut. Ceci terminé, on soumet de nouveau l'eau à une

ébullition active pendant trente-cinq à quarante minutes ; au bout de ce temps, on retire les bouteilles, qu'on doit faire refroidir en les plongeant dans de l'eau à 12 ou 15 degrés. Dans la pratique quotidienne, on conseille de boucher chaque bouteille avec un tampon de coton stérilisé.

L'échauffement au bain-marie, pratiqué de cette façon, ne peut assurément pas détruire tous les micro-organismes, mais il fait disparaître ceux qui sécrètent le ferment lactique et qui sont, en réalité, les agents les plus certains des troubles qui surviennent du côté du tube digestif.

Le lait ainsi traité peut rester, sans se coaguler, pendant trois ou quatre semaines, à la température ordinaire de la chambre ; placé dans un lieu frais, pendant quatre ou cinq semaines. S'il doit servir à l'alimentation d'un jeune enfant, il est prudent de ne pas l'utiliser plus de quarante-huit heures après sa préparation. Il faut le conserver à l'abri de la poussière.

Lorsqu'on veut utiliser une des bouteilles pour l'alimentation, il est nécessaire d'élever à nouveau la température du lait ; on peut le faire en faisant chauffer le liquide au bain-marie. Si l'on place le récipient dans une eau assez chaude pour que la main puisse la supporter, il suffit d'attendre quelques minutes pour arriver au degré nécessaire, qui est celui de la température du corps humain.

On enlève alors le bouchon de caoutchouc et l'on adapte au goulot l'extrémité du biberon. Dès qu'une bouteille a été entamée, elle ne doit plus servir à l'alimentation de l'enfant. Quant à celles qui n'ont pas été ouvertes, il n'y a aucun inconvénient à les garder jusqu'au lendemain.

Il est nécessaire de désinfecter l'estomac et le tube digestif par le lavage et les évacuants avant d'administrer le lait stérilisé chez les enfants malades. Cet aliment ne renferme pas de germes ; mais dès qu'il est absorbé, il en rencontre sur toute la longueur du tube digestif, et il peut subir à leur contact des fermentations anormales.

Traitement de la diarrhée des phtisiques ;

Par M. Potain.

Dans sa clinique à l'hôpital de la Charité, le professeur insiste sur les avantages que donne, dans le traitement de la diarrhée des phtisiques, l'emploi des vieilles préparations opiacées, diascordium et thériaque. Dans les formes dysentériques, elles doivent jouer le principal rôle dans le traitement. L'action thérapeutique isolée des substances qui entrent dans leur composition à côté de l'opium est nulle ; et pourtant, avec l'opium sous forme solide, on produit une action

intestinale bien distincte de l'action soporifique due à l'opium en préparations liquides. Cela tient probablement à ce que, sous cette forme, l'opium s'absorbe beaucoup plus lentement et qu'il parcourt le tube digestif jusqu'à son extrémité, à cause de sa consistance. La même observation s'applique au diascordium.

L'eau de chaux pourra être également employée ; elle a certainement une action spéciale ; on peut en donner jusqu'à 20 grammes par jour.

Les astringents sont également indiqués, le tanin tout d'abord, en ayant soin de spécifier qu'il soit préparé à l'alcool; car, préparé à l'éther, il a un goût détestable. On peut l'employer à l'état de solution aqueuse à 2 pour 100. Une cuiller à café en contient 10 centigrammes, que l'on peut ajouter à la tisane, et on en donnera 1 gramme à 1g,50 par jour.

Le ratanhia, la bistorte, etc., ont une action analogue. (*Revue de thérapeutique médico-chirurgicale.*)

Sur la présence du plomb dans l'eau dite de Seltz ;

Par M. Moissan.

J'ai été très surpris, cette année, dans une expérience de chimie, de voir que l'eau d'un siphon traitée par l'hydrogène sulfuré donnait un précipité noir

immédiat, indiquant la présence d'une quantité inaccoutumée de plomb.

On sait depuis longtemps que l'eau chargée artificiellement d'acide carbonique contient une petite quantité de plomb. MM. Vincent et Hardy en ont trouvé des quantités variant de 0g,00017 et 0g,00016 par litre, ce qui était presque insignifiant.

En opérant sur 8 litres d'eau de Seltz, arrivant de la fabrique même et n'ayant pas subi, dans la maison de débit, la position couchée, M. A. Gautier a trouvé par litre 0g,000436 de plomb métallique, ce plomb provenant de l'étamage des appareils à fabriquer l'eau do Seltz.

Nos recherches ont au contraire porté sur des siphons couchés, pris chez de petits débitants, et possédant, par conséquent, une quantité plus considérable de sels plombiques.

Le résumé de nos expériences est le suivant : toutes les eaux de Seltz analysées contenaient du plomb, et, dans certains cas, une telle quantité que nous en avons été frappé et que nous avons recherché si l'alliage avec l'étain n'en était pas la cause, et surtout l'alliage qui constitue la tête du siphon. Ce que nous avons reconnu exact.

Selon les maisons où ces têtes sont fabriquées, la quantité de plomb dissout est variable, ainsi que celle des métaux d'alliage.

Deux alliages sont surtout préparés ; l'un est fait en clair avec beaucoup d'étain et de plomb et très peu d'antimoine, l'autre en caractère, avec du plomb, peu d'étain et beaucoup d'antimoine. Chacun de ces métaux fournit des sels qui sont entraînés avec l'eau.

Nos conclusions sont les suivantes :

1° Tous les échantillons d'eau de Seltz que nous avons analysés contiennent du plomb. La quantité de ce métal peut varier, par litre, de 0ᵍ,0009 à 0ᵍ,0028.

2° Ce plomb provient tout à la fois de l'étamage des appareils et de l'alliage contenant trop de plomb employé pour la fabrication des têtes de siphons. (*Académie de médecine.*)

Traitement de l'épilepsie ;

Bien qu'on ait expérimenté divers remèdes contre l'épilepsie, c'est toujours au bromure de potassium qu'on aura recours dans la majorité des cas avec le plus de succès ; il est vrai que le bromure de potassium n'est pas toujours toléré et provoque facilement à hautes doses des manifestations cutanées.

Le docteur Cornet (*Thérap. Monatshefte*) a expérimenté comparativement le bromure d'or, le bromure de camphre et la picrotoxine.

Le *bromure d'or* paraît avoir dans certains cas une action favorable très appréciable. A la dose journalière de 3 centigrammes, il ne provoque aucun phénomène désagréable ou fâcheux; l'élimination se fait par la voie rénale, rapidement pour le brome, plus tardivement pour l'or qui est retenu pendant quelque temps, principalement dans le foie.

L'utilité du *bromure de camphre* est encore très discutée; il exerce cependant une influence favorable sur les vertiges qui sont si fréquents chez les épileptiques.

Quant à la *picrotoxine*, elle possède incontestablement la propriété de modérer les accès épileptiques; on l'emploie à la dose de 1 à 2 milligrammes; à une dose plus forte, elle peut provoquer des convulsions.

Les docteurs Russell et Taylor ont expérimenté à leur tour le *biborate de soude*, proposé contre l'épilepsie antérieurement déjà; ils l'ont administré à la dose de 2 grammes au début par vingt-quatre heures, pour arriver rapidement à la dose de 12 grammes; mais comme ces doses élevées amènent facilement des troubles gastro-intestinaux, ils conseillent de s'en tenir à la dose journalière de 6 grammes, à prendre en trois fois après les repas.

D'après eux, ce médicament diminue incontestablement le nombre des attaques, et il agit dans bien des cas où le bromure a échoué.

On y aura surtout recours lorsque l'emploi du bro-

mure à doses suffisantes détermine une grande dépression.

Le borax a cependant quelques inconvénients ; le plus fréquent, c'est l'apparition sur les lèvres de petites vésicules qui se transforment en gerçures ; quelquefois, il survient sur les extrémités des membres ou sur le tronc des éruptions eczémateuses ou psoriasiformes.

Les troubles digestifs sont plus rares ; mais les malades maigrissent lorsque le traitement est continué pendant un certain temps. (*Revue médicale.*)

Le menthylate de chloral ;

Par M. Schmidt.

Le menthylate de chloral a été étudié surtout sur le cobaye et le lapin, en injections sous-cutanées et en injections stomacales, à des doses variant entre 25 centigrammes et 2ᵍ,50 par kilogramme d'animal.

Sur le derme dénudé, le menthylate de chloral donne une sensation de cuisson assez douloureuse, mais qui cesse après quelques minutes ; la plaie prend un aspect blanchâtre ; porté sur la conjonctive, il l'irrite et provoque une hypersécrétion abondante ; injecté en nature dans le tissu cellulaire sous-cutané, il produit une irritation violente, et il reste un noyau

induré dans lequel on retrouve, pendant quelque temps, des cristaux de menthol. Sur la muqueuse digestive, cette irritation se traduit chez le chien par des efforts de vomissement presque immédiats; chez le lapin, par des selles légèrement diarrhéiques, le jour de l'administration. Ces phénomènes irritatifs sont facilement mitigés en donnant le produit dissous dans de l'huile ou suspendu dans du lait.

Il faut, pour que les premiers phénomènes généraux apparaissent, une dose de 35 à 40 centigrammes par kilogramme, du moins pour le lapin, en injection stomacale. Dans les mêmes conditions, la dose toxique est de 2ᵍ,50 à 2ᵍ,60 par kilogramme ; la mort arrive, comme avec le chloral, par arrêt de la respiration, puis du cœur.

Aux doses actives, surtout aux doses moyennes de 1 gramme à 1ᵍ,50 par kilogramme, le premier phénomène appréciable est une parésie des membres postérieurs à laquelle succède bientôt le sommeil.

Les *effets soporifiques* du menthylate de chloral sont les mêmes que ceux de la dose correspondante de chloral, comme caractères, comme intensité et comme durée; mais le sommeil tarde davantage à se montrer.

A ces effets hypnotiques s'ajoutent les *effets parétiques* de l'élément menthol. La résolution musculaire est plus rapide et plus complète qu'avec le chloral; l'analgésie et l'anasthésie plus accusées. Quant

aux réflexes, ils subissent d'abord une atténuation très marquée ; puis on constate un retard notable dans la réponse à l'excitation, enfin une abolition complète, même du réflexe oculo-palpébral.

Quant aux *mouvements respiratoires* et aux *battements cardiaques*, les modifications qu'ils subissent sont, à peu de chose près, celles que donne le chloral.

Quelle que soit la dose employée, l'abaissement de la *température* n'est jamais aussi marqué sous l'influence du menthylate que sous celle du chloral ; il est plus faible d'un tiers environ.

Il en est de même de la *pression sanguine*. Après l'ingestion du menthylate, et quand se montrent les premiers effets parétiques et soporifiques, la pression artérielle commence à s'abaisser, puis, après quelques oscillations, elle reste stationnaire à un chiffre inférieur à la normale, mais toujours bien supérieur à celui qu'elle atteint chez l'animal chloralisé.

En résumé, tout en respectant l'action hypnotique, l'élément menthol compense, du moins en partie, la dépression circulatoire et l'abaissement thermique de l'élément chloral. (*Société de biologie.*)

Du salol;

Par M. E. Hirtz.

L'usage du salol à l'intérieur, longtemps restreint par l'insolubilité du sel, ne s'est réellement répandu que depuis les essais d'antisepsie urinaire de Ferdinand Dreyfous. Contestée par Albarran, l'action favorable du salol sur la blennorragie a été vérifiée cependant par plusieurs auteurs : M. White, sur 53 cas, a eu 35 fois des guérisons rapides et M. Lane a obtenu, dans 50 cas, des résultats analogues à ceux de Dreyfous.

L'auteur a employé le salol associé au copahu et au santal dans 30 cas de blennorragie, et, 24 fois, il a obtenu une grande amélioration au douzième jour, sans que jamais l'action analgésiante ait fait défaut. Le salol se donne à la dose de 4 grammes par jour, par capsules de 35 à 40 centigrammes, associé au copahu, santal ou térébenthine ; dans 6 cas seulement, il a été administré à la dose de 6 grammes. Jamais il n'a vu se produire la coloration noire des urines.

Le salol est aussi fort utile dans l'antisepsie intestinale, à la dose de 4 grammes par jour ; associé au salicylate de bismuth, il a donné de bons effets dans 35 cas de fièvre typhoïde ; il est bien accepté des ma-

lades, et effectue une antisepsie urinaire en même temps qu'intestinale. Il favorise l'élimination des matières extractives, et, quoique se dédoublant dans l'intestin en acides phénique et salicylique, il n'est passible d'aucun des reproches adressés à ces deux corps (Talamon, Bazy).

D'après plusieurs auteurs, les indications du salol s'étendraient à d'autres affections intestinales : les entérites aiguës ou chroniques (Vansant, de Philadelphie, et Sahli, de Berne), le choléra (Lowenthal). M. Hirtz en a retiré des avantages dans des cas de dilatation stomacale et de dyspepsie intestinale ; associé au bicarbonate de soude, il fait disparaître les diarrhées fétides, les éructations gazeuses, le pyrosis et le météorisme.

Ferannini range le salol dans les substances antipeptiques ; il désigne sous ce nom les corps qui, rapportés à un litre de liquide, empêchent la transformation de la fibrine ou du sang en peptone par l'action de la pepsine et de l'acide chlorhydrique. C'est ainsi que sont antipeptiques :

Le protochlorure et le bichlorure de mercure, le phénol à 1 pour 1 000 ;

Le naphtol, la résorcine à 30 pour 1 000 ;

Le salol à 50 pour 1 000.

M. Hirtz a vu tolérer longtemps, sans inconvénient pour l'estomac, 4 à 6 grammes de salol par jour, en

cachets de 1 gramme, associé ou non avec le bicarbonate de soude ; il n'en est pas de même du naphtol, qui provoque des cystalgies et des hémorragies vésicales.

Il signale, en terminant, que les urines de sujets ayant pris du salol peuvent faire croire à de la glycosurie, par réduction de la liqueur cupro-potassique. M. Lacroix a indiqué les procédés qui permettent d'éviter cette erreur. (*Société médicale des hôpitaux.*)

Action physiologique de la curarine;

Par MM. Meillère et Laborde.

Les curarines du commerce, qui ne sont réellement que des extraits purifiés et décolorés, ont été traitées par les auteurs, qui en ont retiré trois principes immédiats dont deux sont complètement dépourvus de pouvoirs curarisants et dont le troisième, la *curarine*, les présente au plus haut degré. Cet alcaloïde a été obtenu en mettant à profit la vitesse relative de diffusion de ces trois corps à travers la membrane des dialyseurs. On transforme la curarine en sel double de cadmium qui, décomposé par l'hydrogène sulfuré, l'abandonne à l'état pur. Elle est carac-

térisée par son insolubilité dans la plupart des dissolvants neutres, l'eau exceptée.

On peut du reste obtenir une curarine assez pure pour l'usage médical en épuisant le curare par le chloroforme additionné d'acide phénique.

L'essai expérimental de cette curarine sur la grenouille donne les effets suivants :

A la dose d'un vingtième de centimètre cube d'une solution de chlorozincate de la substance contenant 5 milligrammes de l'alcaloïde par centimètre cube, par conséquent à la dose d'un quart de milligramme, collapsus paralytique complet au bout de cinq à huit minutes ; arrêt des mouvements respiratoires du flanc et de la déglutition ; atténuation progressive de l'excitabilité motrice du nerf mixte (crural) jusqu'à l'abolition complète au bout d'un quart d'heure à vingt minutes, avec conservation de l'excitabilité sensitive.

Il s'agit donc de véritables effets *curariques*.

Il reste à poursuivre cette étude au point de vue d'une analyse chimique plus complète et de l'activité réelle de la substance, calculée d'après les effets sur les mammifères. (*Tribune médicale.*)

Intoxication par l'essence de térébenthine ;

Par M. Verbrughen.

Un malade porteur d'un tænia ingéra, sur les conseils d'un empirique, deux cuillerées à bouche d'essence de térébenthine. Il ressentit une sensation de cuisson dans l'œsophage et l'estomac, des nausées, des vomissements, et fut pris de syncope. La face était congestionnée, les pupilles dilatées, les mouvements respiratoires ralentis (10 par minute), ainsi que les battements du pouls (58 pulsations). Sous l'influence d'une injection sous-cutanée d'éther, le malade reprit connaissance et put absorber du lait. On vit survenir des selles abondantes. Les jours suivants se montrèrent des symptômes de gastrite. L'essence de térébenthine agit donc, dans ce cas, comme un poison irritant des muqueuses. (*Annales de la Société de médecine de Gand.*)

Salicylate de mercure ;

Par M. Vacher.

Après avoir étudié ce sel mercuriel depuis plus de trois ans, M. Vacher lui attribue des propriétés anti-

septiques aussi grandes que celles du chlorure mercurique, qu'il pourrait, par suite, remplacer en chirurgie. Il s'agissait de le rendre soluble, sans addition d'alcool ni de chlorure de sodium, et l'auteur a franchi cette difficulté en obtenant le salicylate de mercure par double décomposition dans un mélange de sublimé, de salicylate de soude et d'eau. Dans ces conditions, il se forme du salicylate de mercure et du chlorure de sodium, qui le maintient en dissolution.

Cette solution n'est pas irritante. Pour l'usage externe, il recommande les solutions suivantes :

1° Sublimé.....	1	gramme
Salicylate de soude.....	2	—
Eau.....	1000	—
2° Sublimé.....	1	gramme.
Salicylate de soude.....	2	—
Eau.....	5000	—

Injection hypodermique :

Sublimé.....	1	gramme
Salicylate de soude.....	2	—
Eau.....	100	—

On injecte 1 centimètre cube, qui renferme 1 centigramme de salicylate de mercure. Cette injection

n'est pas douloureuse, et il ne se forme pas d'abcès à la piqûre. A l'intérieur, on peut donner 15 à 20 centimètres cubes de la solution au millième. (*Société de chirurgie.*)

Sulfaldéhyde;

Par M. Lusini.

En faisant des recherches sur l'action physiologique des dérivés de l'aldéhyde, le professeur Lusini a constaté les propriétés hypnotiques de la *sulfaldéhyde* ou *thialdéhyde*. C'est une huile à odeur désagréable, qu'on obtient par l'action de l'hydrogène sulfuré sur l'aldéhyde éthylique en solution aqueuse. Quand cette huile est traitée par un acide, il se fait une polymérisation d'où résultent deux trithyaldéhydes solides $(C^2H^4S)^3$ constituées comme la paraldéhyde. Le composé α fond à 101 degrés, le composé β à 125 degrés; mais les échantillons qu'on trouve dans le commerce sont des mélanges de trithyaldéhyde et d'aldéhyde, dont les points de fusion sont très abaissés, à 45-50 degrés. D'après les essais faits sur les grenouilles et les lapins, la sulfaldéhyde provoque un sommeil tranquille, sans aucun symptôme d'excitation. Étant très peu soluble, l'action hypnotique ne se manifeste qu'un certain temps après son administration, mais elle est

plus énergique que celle de la paraldéhyde, 1 centigramme paraissant produire autant d'effet que 2 centigrammes et demi de celle-ci. La sulfaldéhyde est entièrement éliminée par l'urine à laquelle elle communique son odeur caractéristique. (*Union pharmaceutique.*)

Le cocaïnisme aigu ;

Par M. Hallopeau.

A la suite d'une observation, l'auteur déduit la description du cocaïnisme aigu prolongé qui se résume de la façon suivante :

1° Une seule injection interstitielle de chlorhydrate de cocaïne peut donner lieu, non seulement à des accidents immédiats d'un caractère grave et menaçant, mais aussi à des troubles prolongés extrêmement pénibles ;

2° Ces troubles ont beaucoup d'analogie avec ceux que l'on observe peu d'instants après l'injection ; ils consistent surtout en une céphalalgie persistante accompagnée d'un profond malaise, d'insomnie, d'engourdissement des membres, et en des accès de défaillance avec vertiges et prostration mêlée à une excitation cérébrale qui se traduit par de la loquacité et une grande agitation ;

3° Des doses minimes du médicament peuvent suffire à les provoquer;

4° Leur durée peut être de plusieurs mois;

5° On les observe surtout chez les sujets dont le système nerveux est très excitable;

6° On peut les attribuer à une action élective du poison sur certains centres nerveux. (*Académie de médecine.*)

Le gaïacol dans la tuberculose pulmonaire;

Par M. A. Weill.

L'auteur a soumis pendant six mois, à l'hôpital Rothschild, un certain nombre de malades aux injections hypodermiques suivantes :

Gaïacol pur.....		2 grammes.
Huile de vaseline.....	100	—

La plupart de ces malades appartenaient à la classe pauvre, et pendant toute la durée du traitement continuaient à vivre dans de mauvaises conditions d'hygiène, dans la misère, etc. Sur 30 malades, plus des deux tiers ont été améliorés; quelques-uns même parurent guéris ; l'autre tiers, comprenant des individus très compromis, a vu son état rester stationnaire

ou s'aggraver. Chez la plupart d'entre eux, le traitement a modifié heureusement la toux, l'expectoration, les sueurs, la fièvre hectique, les troubles digestifs, l'amaigrissement progressif.

Ces injections ont été pratiquées par l'auteur dans toutes les régions possibles ; mais celles qui paraissent le mieux convenir sont la paroi abdominale et la région antérieure de la cuisse. L'absorption se fait très rapidement, car quelques secondes après l'injection les malades accusent la saveur du gaïacol. Aucune action ne se manifeste du côté des reins. (*Gazette des hôpitaux.*)

Emploi de l'eau salée en chirurgie ;

Par M. Tavel.

Kocher, de Berne, a préconisé l'eau salée à 7 pour 1 000 dans tous les cas où, en chirurgie, on se sert d'eau bouillie. Avant d'être utilisée, il faut la porter à l'ébullition pendant une heure. Dans cet état, elle présente sur l'eau bouillie des avantages sérieux ; car tandis que celle-ci irrite les tissus, les mettant ainsi dans un état d'infériorité en présence des microbes, l'eau salée, comme l'a montré Buehner, dilue les sucs de l'organisme, mais ne leur enlève pas leurs pro-

priétés bactéricides. De plus, cette solution peut-être employée en injections sous-cutanées ou intraveineuses.

Son emploi a donné les meilleurs résultats, surtout dans la chirurgie abdominale. On a pu ainsi faire des lavages abondants, en évitant les douleurs qui suivent la toilette du péritoine avec l'eau ordinaire.

M. Tavel a fait *in vitro* une série d'expériences bactériologiques qui lui ont montré que l'ébullition pendant dix à quinze minutes dans l'eau salée à 7 pour mille détruit la plupart des microbes pathogènes.

Elle peut donc rendre de grands services dans tous les cas d'intervention chirurgicale, et surtout à la campagne, en permettant de désinfecter complètement les pièces de pansement par une ébullition de quelques minutes dans cette solution.

Les instruments ne peuvent être traités de la même façon, car ils seraient attaqués. (*Annales de micrographie.*)

L'antisepsie dans la scarlatine ;

Par M. Autinel.

En s'appuyant sur ce fait généralement admis que la plupart des complications de la scarlatine sont provoquées par la pénétration d'un streptocoque à tra-

vers la muqueuse du pharynx, l'auteur recommande les précautions suivantes :

Pratiquer chaque jour, dans la cavité buccale, trois ou quatre irrigations avec de l'eau naphtolée ou la solution d'acide borique.

Faire des attouchements sur les amygdales avec un tampon d'ouate hydrophile imbibée de glycérine boriquée.

Avoir soin de prévenir le refroidissement du malade, qui doit suivre un régime lacté très sévère. (*Revue mens. des maladies de l'enfance.*)

Thialdine et carbothialdine;

Par M. Lusini.

L'auteur a expérimenté la *thialdine* et la *carbothialdine*. La première résulte de l'action de l'ammoniaque sur la trithialdéhyde, dans laquelle un atome de soufre est remplacé par Az H = $(C^2 H^4)^3 S^2$ Az H. Elle est en gros cristaux aromatiques, fondant à 43 degrés, volatils sans décomposition à la température ordinaire, un peu solubles dans l'eau, très solubles dans l'alcool, l'éther et les acides.

La carbothialdine est obtenue par l'action com-

binée de l'ammoniaque et du sulfure de carbone sur l'aldéhyde. Elle est en petits cristaux, insolubles dans l'eau et l'éther, légèrement solubles dans l'alcool froid, plus solubles dans l'alcool chaud, décomposés par l'eau bouillante.

Malgré la similitude de leur constitution et leur commune origine, qui est l'aldéhyde, ces deux composés ont une action physiologique tout à fait différente : la carbothialdine est un agent tétanique énergique, qui ne provoque pas d'irrégularité dans le fonctionnement du cœur, lequel s'arrête en diastole. La thialdine, au contraire, est un paralysant général, qui communique au cœur des mouvements irréguliers et l'arrête en systole. (*Union pharm.*)

Le rétinol ;

Par M. Vigier.

Le rétinol, qui résulte de la distillation sèche de la colophane, est une substance liquide, ressemblant à l'huile d'olive, de saveur amère, à réaction un peu acide, d'odeur faible rappelant celle du sapin. Il brûle avec une flamme fuligineuse.

Il dissout le salol (1-10), l'iodol (1-50), le naphtol (1-50), l'aristol (1-50), le camphre (1-20), l'acide chry-

sophanique (1-40), la cocaïne (1-30), la codéine (1-40); l'huile de cade, l'acide phénique, l'essence de térébenthine, l'alcool, l'éther, peuvent s'y mélanger en toutes proportions. Pour la résorcine, il faut la dissoudre préalablement dans la glycérine; l'iodoforme, dans l'éther.

Le rétinol se mélange aussi aux corps gras, aux huiles, à la vaseline, à la lanoline, à la glycérine.

M. Vigier le recommande comme un excellent antiseptique, se prêtant à un grand nombre de préparations pharmaceutiques. Il n'est pas irritant, ne rancit pas, ne s'altère pas à la lumière. Il peut être appelé à rendre de bons services comme excipient.

D'une façon plus particulière, on peut ajouter :

1° L'emploi de ce médicament dans la vaginite blennorragique donne des résultats très bons et très rapides; il abrège le traitement et amène la guérison dans un laps de temps de douze à quinze jours environ ;

2° Dans la blennorragie de l'homme, il provoque une amélioration prompte ; il agit sur l'écoulement mieux et plus vite que la plupart des substances employées jusqu'ici ;

3° Dans ces deux affections, il agit comme corps antiseptique et isolant ; il est précieux à ce titre qu'il ne cause aucune douleur et est très bien supporté ;

4° Enfin, dans nombre d'affections (maladies cuta-

nées, maladies des yeux et des oreilles), son emploi a donné des résultats très satisfaisants, soit qu'on l'ait utilisé à l'état de pureté, soit qu'on l'ait associé à d'autres substances, comme excipient antiseptique. (*Bulletin médical.*)

L'antipyrine dans la chorée de Sydenham;

Par M. Ch. Leroux.

Plus de 100 enfants atteints de chorée de Sydenham ont été traités à l'aide de l'antipyrine, au dispensaire Furtado-Heine. Sur ce nombre, 60 seulement ont été observés jusqu'à guérison complète, et ces 60 cas se divisent en deux séries : la première de 41 observations favorables au traitement ; la seconde, de 19 défavorables. En admettant soixante-dix jours comme durée moyenne de l'affection, l'auteur a vu que la moyenne de trente-trois observations est de quarante-cinq jours, en employant l'antipyrine à des doses variant de 3, 4, 6 et même 8 grammes, suivant l'âge et suivant les cas.

Les cas défavorables à l'emploi de l'antipyrine sont au nombre de dix-neuf.

La chorée est réfractaire ; le médicament est mal toléré. La chorée se prolonge sous forme de tic réfrac-

taire. Telles sont les causes qui rendent compte de ces insuccès.

L'auteur conclut que l'antipyrine exerce une action favorable sur cette affection dont elle diminue rapidement l'intensité et abrège la durée. Cette notion s'observe dans les deux tiers des cas. Les récidives et les recrudescences sont fréquentes, malgré l'antipyrine (36 sur 60). Il faut, avec l'antipyrine, atteindre rapidement les doses élevées. Les enfants de six à quinze ans tolèrent fort bien les doses de 3 à 6 grammes, même pendant plusieurs semaines. Il n'y a jamais eu d'intoxication, pas d'albuminurie. Les éruptions sont assez fréquentes, entre autres l'érythème scarlatiniforme généralisé, avec exanthème buccal et pharyngé, roséole avec œdème de la face, des pieds, des mains, sans albuminurie, l'érythème polymorphe exsudatif de la face et de la muqueuse buccale. (*Soc. méd. des hôpitaux.*)

Traitement de la phtisie par le liquide de Brown-Séquard.

On sait, sans que nous ayons besoin d'insister, ce qu'est le liquide testiculaire préconisé par M. Brown-Séquard et les applications thérapeutiques qu'il lui a données. Un médecin russe, le docteur Uspenski, a

eu l'idée de l'employer en injections chez les malades atteints de tuberculose pulmonaire, et dit en avoir retiré des résultats favorables dans dix-huit cas.

Dans la tuberculose chronique, deux à quatre injections produiraient une amélioration générale remarquable, amèneraient la suppression des sueurs et des accès de fièvre.

Il le regarde comme un tonique puissant pour tous les phtisiques sans exception et quelle que soit leur condition. Les bacilles, sans disparaître complètement, diminuent à mesure que les lésions pulmonaires cèdent et que l'expectoration est moins fréquente.

Ce traitement ne tue pas les micro-organismes ; mais, d'après l'auteur, il affaiblit leur action nocive. Nous laissons à l'auteur la responsabilité de ses assertions.

L'hypnotisme à la Charité ;

Par M. Luys.

M. Luys communique la statistique des résultats obtenus par lui à la Charité, durant le courant de l'année 1890, sur les malades qu'il a traités par l'hypnotisme et ses moyens : fascinations, transferts, couronnes aimantées, etc., combinés avec l'électricité.

Sur 128 malades, il y a eu 67 guérisons (52,34 pour 100), 51 améliorations (39,84 pour 100), 10 états stationnaires (7,82 pour 100).

On a pratiqué, en juillet, août et septembre, 2,070 transferts, pour une population de 80 malades, dont 25 ont été guéris complètement, 39 améliorés et 16 sont restés stationnaires.

En octobre, 732 transferts ont été pratiqués sur 36 malades : 10 ont été guéris, 16 améliorés, 10 sont restés stationnaires.

Sur ces 128 malades, les hystériques figurent pour une assez large proportion (49). Viennent ensuite les paralysies agitantes, dont 3 sur 9 ont été guéries.

Les épileptiques ont également retiré de bons effets de la méthode des transferts ; de même, les malades atteints de névralgies, soit céphaliques, soit brachiales, de crampes des écrivains, de tremblements divers, de contractures d'origines variées, de paralysies, d'états vertigineux, de troubles tabétiques, et même de certains troubles psychiques, suites de surmenage cérébral.

Des femmes ont pu accoucher sans douleur et sans danger sous l'influence de la fascination.

M. Luys affirme encore que les transferts ont pu agir favorablement même sur le traitement des maladies du cœur, fussent-elles de nature organique.

M. Luys n'a employé concomitamment aucune

médication interne; comme adjuvant, il a prescrit des bains aux trembleurs et aux épileptiques et des toniques aux individus affaiblis.

En résumé, il résulte de cette statistique que les méthodes de M. Luys appliquées au traitement des maladies aiguës et chroniques du système nerveux donnent une moyenne de guérison de 52 pour 100. (*Société médicale des hôpitaux.*)

Traitement de l'angine diphtéritique par les injections interstitielles de sublimé;

Par M. G. Neveu.

M. Neveu, professeur à Marseille, préconise le traitement suivant:

Traitement local. — Faire gargariser les malades, toutes les demi-heures, avec un verre d'eau tiède contenant une ou deux cuillerées à bouche de solution de sublimé à 1 pour 1000. Si l'on emploie l'acide phénique, il faut seulement une demi-cuillerée ou une cuillerée à bouche de la solution à 1 pour 1000. On peut aussi employer un mélange des deux solutions. Pendant la nuit, les malades ne se gargarisent que trois ou quatre fois.

Ne jamais enlever les membranes, pour éviter l'auto-

infection, qui se traduit par une élévation de la température, une fièvre plus vive et l'augmentation de volume des ganglions.

Dès le début, les fausses membranes sont touchées avec la teinture d'iode.

Laver la bouche avec les gargarismes après chaque repas.

Faire dans les fosses nasales, chaque jour, une injection presque chaude d'eau boriquée, et saupoudrer les narines avec l'iodoforme.

Badigeonner, tous les trois jours, la région sous-maxillaire et la partie inférieure de la région parotidienne, pour diminuer le volume des parties engorgées. Étendre, au besoin, ces badigeonnages sur les régions trachéale et laryngée. Dans les cas graves, injections interstitielles de sublimé dans le tissu amygdalien ou les ganglions du cou les plus gros et les plus abordables. Une piqûre suffit dans chaque point, et à chacune on laisse dans le tissu 3 à 5 gouttes de la solution mercurielle. Celle-ci ne doit pas renfermer d'alcool ; elle contient 10 centigrammes de sublimé par 50 à 60 grammes d'eau. On peut ajouter 5 à 10 centigrammes de morphine.

Traitement général. — Un purgatif léger, les cachets de naphtol et de salicylate de bismuth, deux à trois fois par jour, avec 5, 6, 7 centigrammes de chacun. Toutes les deux heures, une petite cuillerée

à dessert d'une solution au centième de sulfate de quinine. Nourriture appropriée.

Intoxication par le sulfonal ;

Par M. Dellingham.

Le sulfonal est regardé comme doué d'une toxicité très faible; aussi le prescrit-on à des doses relativement élevées. Cependant l'auteur cite un cas dans lequel l'administration d'une dose de 1g,50 provoqua, chez un malade, du coma, de la stupeur; la respiration devint stercoreuse, le pouls petit; les extrémités se refroidirent. On observe, en outre, la déviation de la face et du ptosis de la paupière droite, en même temps que la rétention d'urine. Le sulfonal ne détermina pas l'apparition du sommeil.

La stupeur persista le lendemain et l'on dut pratiquer le cathétérisme. La rétention d'urine s'accompagnait de paralysie du rectum. Le surlendemain, ces accidents avaient disparu, ne laissant plus après eux que l'incoordination et la gêne des mouvements, qui persistèrent pendant plusieurs jours. Un fait à noter, c'est que le malade ne présentait aucune lésion organique du cœur. (*New York med. Record.*)

Application à l'homme de la méthode de traitement de la tuberculose de MM. Héricourt et Ch. Richet;

Par M. Lépine.

MM. Héricourt et Richet ont montré, par une série de recherches, que l'introduction d'une certaine quantité de sang d'un animal réfractaire à la tuberculose (chien) dans l'économie d'un animal tuberculisable (lapin) *retarde* l'évolution de la tuberculose. Il suffit, pour cela, d'inoculer 40 grammes de sang par kilogramme de poids d'animal. Les auteurs ont adopté le péritoine comme voie d'introduction, parce que, si l'on introduit le sang par la veine, le lapin succombe avec moins de 7 centimètres cubes. Au bout de cinq à six jours, les 30 à 40 grammes de sang sont absorbés par le péritoine, mais en produisant une perturbation dans la nutrition générale, car l'animal perd du poids pendant plusieurs jours.

A l'expérience, la mortalité a été de 30 pour 100 sur les animaux témoins et de 10 pour 100 sur les lapins transfusés. Le poids initial des deux séries étant rapporté à 100, est devenu 80 pour les premiers et 125 pour les seconds.

Pourrait-on faire bénéficier l'homme de cette méthode? Il faudrait, en gardant la proportion, trans-

fuser à l'homme au moins 2 kilogrammes de sang, ce qui est impossible. On ne peut songer non plus à fractionner l'opération à diverses reprises, car le tissu cellulaire sous-cutané n'est pas très tolérant et ne peut résorber promptement une quantité de sang un peu considérable.

Comme c'est probablement le sérum qui agit, soit en tuant les bacilles, soit en développant la résistance du terrain, il doit suffire d'injecter seulement ce liquide pour que les globules se détruisent rapidement.

Pour M. Lépine, on doit employer le sérum du sang de chèvre obtenu aseptiquement, en une demi-heure, par l'action centrifuge à basse température, c'est-à-dire tout à fait frais. De plus, il conserve beaucoup mieux les globules de sang humain que le sang de chien, et le principal danger de l'opération est la destruction d'un certain nombre de globules par le sérum transfusé. L'auteur n'a pas encore dépassé 80 centimètres cubes introduits par deux piqûres faites sous la peau de l'abdomen. On emploiera avec avantage une aiguille de Pravaz très fine, à laquelle est adapté un petit tube de caoutchouc d'environ 1 mètre de longueur, aboutissant à un récipient de verre placé à 50 centimètres au-dessus de l'abdomen. L'introduction est très lente et la boule sous-cutanée peu prononcée. (*Semaine médicale.*)

Lavage interne de l'organisme;

Par M. Sahli.

Dans un certain nombre d'états morbides où l'auto-intoxication joue un rôle important, l'auteur propose le lavage de l'organisme par l'injection, sous la peau, d'une grande quantité d'eau, de façon à faire passer le liquide par les reins, en entraînant les substances nocives.

On injecte 1 litre d'eau chlorurée stérilisée, maintenue à la température du corps à l'aide d'une canule introduite sous la peau de la cuisse ou de la fesse et qui, à l'aide d'un tube de caoutchouc, communique avec un réservoir placé à une certaine hauteur. On peut faire ces injections tous les jours ou même deux fois par jour. Il se produit, le plus souvent, une diurèse abondante. Mais, même si elle n'existe pas, ces injections seraient encore utiles, car le sérum artificiel ainsi introduit humecterait les tissus desséchés.

Ce traitement réussirait dans deux maladies où l'auto-intoxication joue le rôle principal : la fièvre typhoïde et l'urémie. Il s'applique surtout au cas où les fonctions digestives sont profondément troublées, quand les malades ne peuvent pas boire ou rejettent tous les liquides sans les absorber.

L'auteur pense que ces lavages sont très utiles dans

le choléra infantile, les anémies graves consécutives aux hémorragies, les empoisonnements par les substances qui s'éliminent par les urines, ainsi que dans tout un groupe de maladies telles que les perforations de l'estomac et de l'intestin, les péritonites, l'ileus.

Il y aurait deux contradictions : l'œdème des poumons et les hydropisies considérables qui menacent le cœur et la vie des malades. (*Semaine médicale.*)

Le sulfate de cinchonidine ;

Par M. De Brun.

Se trouvant obligé de restreindre, par défaut budgétaire, le sulfate de quinine qu'il distribuait à l'hôpital de Beyrouth, et s'étayant des assertions de Gubler, le Juge de Segrais, Weddal, Bourru, etc., M. de Brun, médecin à Beyrouth, propose le sulfate de cinchonidine pour remplacer le sulfate de quinine. Il énumère les nombreux cas dans lesquels il l'a employé, et déduit de ses travaux les conclusions suivantes :

1° Le sulfate de cinchonidine, administré aux mêmes doses que le sulfate de quinine, combat les accidents aigus de l'impaludisme avec le même succès

que ce dernier. Il suffit d'une ou deux administrations de ce médicament pour voir disparaître les accès de fièvre intermittente.

2° La valeur du sulfate de cinchonidine n'est pas moindre dans la cachexie palustre.

Il arrête la destruction globulaire et diminue très rapidement l'anémie paludéenne. Le nombre des hématies augmente dans des proportions considérables sous l'influence de son emploi.

Il fait diminuer en peu de temps le volume du foie et de la rate congestionnés, mais il ne peut rien contre les scléroses définitivement constituées.

Il guérit rapidement les congestions pulmonaires paludéennes et les albuminuries curables dépendant de congestions rénales de même nature.

3° C'est un excellent médicament à opposer aux névralgies intermittentes; c'est peut-être un médicament utile contre les névralgies de cause commune. De nouvelles recherches sont nécessaires à ce sujet.

4° Le sulfate de cinchonidine réussit souvent dans des cas où le sulfate de quinine a été impuissant.

La supériorité du sulfate de cinchonidine sur le sulfate de quinine tient encore à ce que ce médicament est mieux toléré par l'estomac, à ce qu'il ne provoque pas aussi facilement des bourdonnements d'oreille et des vertiges.

5° La modicité du prix des sels de cinchonidine est un motif pour lequel il serait désirable de les voir passer au nombre des médicaments couramment employés. (*Revue de médecine.*)

Effets physiologiques des divers modes d'électrisation ;

Par M. D'Arsonval.

J'ai étudié les modifications des échanges gazeux respiratoires sous l'influence des divers modes d'électrisation ; voici le résumé de mes conclusions :

Electricité statique. — Comme les résultats sont variables suivant les divers degrés de tension de la machine, j'ai, au moyen de divers dispositifs, obtenu la notion exacte de la tension de l'électricité aux divers moments de l'expérience. Or, j'ai constaté que l'électricité statique augmente, chez l'homme, les combustions respiratoires dans tous les cas, et cela, dans des proportions qui ne sont pas négligeables. Chez les animaux, les mêmes effets se produisent, ils sont même plus marqués.

Courants interrompus. — Je suis parvenu à faire traverser le corps par une grande quantité d'électricité, sans provoquer de contraction musculaire. Dans

ces conditions, j'ai constaté que la production d'acide carbonique augmente beaucoup; j'ai même vu qu'en empêchant les contractions musculaires, l'augmentation peut être plus considérable que quand ces contractions ont lieu.

Courants continus. — J'ai appliqué chez l'homme des courants continus, et cela des manières les plus variées; les résultats obtenus, au point de vue de la production de l'acide carbonique, ont été des plus complexes, sans que jamais j'aie pu constater une augmentation certaine. Chez les animaux, mes expériences ont été négatives comme chez l'homme. (*Société de biologie.*)

L'atropine dans les maladies du cœur;

Par M. Cardarelli.

L'auteur a expérimenté l'atropine sur soixante-cinq malades atteints de névropathies, de vertiges, de spasmes ou d'affections cardiaques. Le pouls a été mesuré avec le chronographe de Verdin, la pression artérielle avec le sphygmo-manomètre de Basch. Les tracés graphiques ont été pris avec le régulateur de Foucault, le polygraphe de Verdin et le sphygmographe de Marey.

Voici les conclusions tirées par l'auteur :

1° L'atropine employée chez l'homme à doses médicinales (1 demi-milligramme à 2 milligrammes par injection hypodermique) manifeste constamment sa première action sur le cœur;

2° L'action de l'atropine sur le cœur se manifeste pour ainsi dire constamment en déprimant plus ou moins l'action inhibitrice du nerf vague;

3° Comme conséquence de l'action paralysante de l'atropine sur la fonction modératrice du pneumocardiaque, il y a constamment accélération du rythme, précédée seulement dans quelques cas d'un ralentissement transitoire et peu notable;

4° La pression artérielle s'abaisse sous l'action de l'atropine en raison directe de l'accélération du rythme.

L'auteur termine en disant que, si le clinicien peut ne pas user de l'atropine dans les formes légères d'irritation du pneumogastrique, dans lesquelles il n'y a pas de ralentissement du rythme, il commettrait une véritable faute en ne la prescrivant pas dans les cas où le pouls lent permanent est accompagné de vertiges quasi-épileptiformes et surtout de formes syncopales graves. (*France médicale.*)

Le calomel dans l'hydropisie rénale ;

Par M. Flenier.

Certaines anasarques ou ascites résistent à l'action diurétique de la digitale et à tous les toniques cardiaques et diurétiques. L'auteur s'est proposé de remplacer dans ces cas les moyens ordinairement usités par le calomel, soit seul, soit associé à la digitale ou au strophanthus. Avec des doses de 20 centigrammes répétées trois fois par jour, il a obtenu d'excellents résultats, car il a provoqué la diurèse qui s'est maintenue en même temps que les malades bénéficiaient du bien-être général qui suit toujours la disparition des hydropisies.

Il a vu, de plus, que le calomel exerçait sur le rein une action désobstruante, car, par la diurèse qu'il provoque, il entraîne les détritus qui se trouvent dans les canalicules et rétablit la perméabilité. (*Klin. Berl. Woch.*)

Le chloroforme dans la phtisie ;

Par M. Potter.

L'auteur, en s'appuyant sur un grand nombre d'expériences, croit avoir découvert le moyen de guérir

la phtisie en faisant inhaler le chloroforme d'une façon presque continue. On détruirait ainsi les bacilles dans les poumons. L'anesthésie doit être évitée, tout en maintenant le malade sous l'influence en faisant durer les inhalations pendant plusieurs heures. Le traitement pourrait être suivi pendant longtemps sans danger, et serait plus certain que le traitement de Koch. (*New York med. Record.*)

Injection de sérum de chien dans la trachée;

Par MM. Saint-Hilaire et Couponde.

On peut injecter dans la trachée de l'homme et des animaux des quantités de liquide assez considérables sans provoquer d'accident, et c'est ainsi qu'on a pu administrer l'eau iodée, l'eau oxygénée, l'huile de foie de morue créosotée, le chloroforme, etc.

Les auteurs ont eu l'idée d'employer, chez les tuberculeux, cette voie d'absorption pour le sérum de sang de chien, après avoir fait des expériences sur les animaux, expériences qui avaient parfaitement réussi. L'absorption paraît se faire aussi bien et aussi rapidement que par le péritoine.

Chez l'homme, ces injections sont inoffensives. A six reprises différentes, on a injecté 4 centimètres

cubes de ce sérum dans la trachée d'un jeune homme de vingt-deux ans atteint de tuberculose pulmonaire et laryngée, sans provoquer ni gêne respiratoire, ni quintes de toux.

Les auteurs veulent attirer simplement l'attention sur ce procédé qui présente, sur les injections sous-cutanées, l'avantage de faire pénétrer dans l'organisme de grandes quantités de sérum, ce qui pourra peut-être devenir nécessaire dans certains cas particuliers. (*Société de biologie.*)

La cétrarine ;

Par M. Kobert.

Dans ces derniers temps, Kobert a nié que le principe actif de la mousse d'Islande, la cétrarine, provoque l'augmentation de la pression sanguine. Ses expériences, instituées sur un grand nombre d'animaux, lui ont montré qu'elle augmente les mouvements péristaltiques de l'intestin, et que, par suite, elle peut avoir une certaine valeur dans le traitement de la constipation. Il a vu, de plus, qu'elle augmente le nombre des globules rouges et blancs du sang, particulièrement lorsqu'ils sont tombés au-dessous de la normale, à la suite d'affections chroniques, et qu'en-

fin elle agit comme stimulant du système nerveux central.

La cétrarine serait donc, dans la chlorose, accompagnée de perte de l'appétit et de constipation.

La dose est de 10 centigrammes par jour. (*Wiener Meditz. Blat.*)

La créoline contre la gale;

Par M. De Lalles.

L'auteur a employé la créoline sous forme de pommade à la vaseline (5 pour 100), pour combattre la gale, en faisant faire chaque jour des frictions générales. Il suffirait de quatre applications pour amener la guérison complète. La créoline devrait être préférée à tous les autres médicaments employés, surtout au soufre, parce qu'elle ne provoque pas d'eczéma et qu'elle ne tache ni la peau ni le linge. (*Intern. Klin. Rundschau* et *Therap. Gazette.*)

La médication éthérée opiacée;

Par M. Massé

M. Ducastel avait déjà proposé, en 1881, l'association de l'éther et de l'opium dans le traitement de la

variole. Cette médication, qui n'entraîne aucun inconvénient, a donné de bons résultats entre les mains d'un certain nombre de médecins.

M. Massé cite un cas de variole grave, dans lequel ce traitement lui a pleinement réussi, et il donne les conclusions suivantes :

1° La médication éthérée-opiacée est capable d'exercer une influence favorable sur la variole et d'atténuer ou de faire avorter l'éruption variolique. Son action favorable paraît surtout se manifester à l'égard de la transformation purulente des vésicules, qu'elle enraye ou fait avorter.

2° La médication éthérée-opiacée se montre d'ordinaire impuissante, tout comme les autres médications, dans les varioles hémorragiques. L'association de l'éther, de l'opium, de l'alcool et du perchlorure paraît cependant *a priori* rationnellement indiquée dans ces cas comme traitement symptomatique.

3° L'association de l'éther et de l'opium est la condition fondamentale de cette médication ; ces deux agents peuvent être donnés d'emblée à des doses assez élevées, sans causer d'accidents (10 à 15 centigrammes d'extrait thébaïque; 8, 10, 12 grammes d'éther, ou 8, 10, 12 cuillerées de sirop d'éther dans les vingt-quatre heures). Il est nécessaire de les donner à dose suffisante pour obtenir l'effet thérapeutique cherché.

Il est indiqué d'analyser les urines, afin de se renseigner sur l'état du rein.

4° La voie hypodermique, sauf dans certaines conditions spéciales, peut être abandonnée comme voie d'introduction de l'éther. L'éther, même aux doses indiquées plus haut, est très bien supporté par l'estomac. Toutefois, les malades accusent, même quand ils ont encore de la fièvre, une sensation de faim, qui n'est peut-être qu'une excitation spéciale de la muqueuse de l'estomac. Nous l'avons trouvée chez plusieurs malades.

5° Le perchlorure de fer (20 à 25 gouttes dans la journée) a été conseillé par M. Ducastel comme adjuvant de la médication éthérée-opiacée. Il peut être avantageusement remplacé (sauf dans les cas de variole noire ou variole grave avec tendance hémorragique) par les préparations de quinquina, qui sont toniques, astringentes et susceptibles, surtout dans nos climats, d'avoir une action sur l'élément fébrile. (*Société de médecine et de chirurgie de Montpellier.*)

Le sulfate de duboisine, nouvel hypnotique.

Le sulfate de duboisine, employé en injections hypodermiques, est un calmant et un hypnotique puis-

sant dans les affections mentales, accompagnées d'excitation et d'insomnie.

Dans la majorité des cas, une injection hypodermique de sulfate de duboisine, à la dose de 1 à 3 milligrammes, produit, après dix à quinze minutes, un effet calmant très manifeste, suivi généralement, au bout de vingt à trente minutes, d'une action hypnotique non moins considérable. Dans les simples insomnies non compliquées d'excitation, 1 milligramme à 1 milligramme et demi de sulfate de duboisine suffisent pour obtenir l'effet hypnotique désiré ; mais, dans les cas d'excitation intense, les doses de l'alcaloïde doivent être portées jusqu'à 2 ou 3 milligrammes.

Dans les observations de notre confrère hongrois, les injections hypodermiques de sulfate de duboisine aux doses indiquées n'ont jamais provoqué de symptômes d'intoxication ou d'autres phénomènes désagréables. L'usage prolongé du sulfate de duboisine a été suivi d'une certaine accoutumance au médicament. Pour en obtenir alors de nouveau tout l'effet désiré, il faut en augmenter la dose ou bien suspendre temporairement le traitement pour le reprendre plus tard à la même dose.

M. Ostermayer pense que le sulfate de duboisine peut remplacer avec avantage l'hyoscine, surtout chez les malades porteurs d'affections cardiaques ou vas-

culaires, chez lesquels l'administration de l'hyoscine n'est pas exempte de danger.

Le prix du sulfate de duboisine est minime ; il est de beaucoup inférieur à celui de l'hyoscine.

Le sulfate de duboisine avait déjà été recommandé par Gubler contre les sueurs des phtisiques, et par MM. Desnos et Dujardin-Beaumetz contre la maladie de Basedow (en injections hypodermiques d'un quart de milligramme à 1 milligramme). (*Journal de médecine de Paris.*)

L'eau chaude contre les hémorragies nasales;

Par M. Alvyn.

L'auteur conseille le *modus faciendi* suivant. Porter l'eau à la température de 53 degrés, qui doit être maintenue pendant la durée des manœuvres, et qu'on peut obtenir en mélangeant parties égales d'eau bouillante et d'eau ordinaire. Rendre les irrigations continues. La canule, mesurant un tiers de centimètre de diamètre au moins, doit obturer la narine, et la vitesse du courant doit être celle que donnerait la pression d'une colonne d'eau d'un mètre et demi. Le malade devra aspirer bruyamment avec la bouche pour que le liquide ne passe pas dans la gorge. L'in-

jection se fait par une narine, et, en cas d'insuccès, par les deux. La tête sera légèrement penchée en avant, et le jet sera dirigé suivant le plancher des fosses nasales. L'opération a réussi quand l'eau est incolore.

Le plus souvent cinq à six secondes suffisent.

Contre les hémorroïdes procidentes et tuméfiées.

On applique sur la tumeur, après chaque défécation, une éponge imbibée d'eau à 60 degrés. Cette application doit être renouvelée jusqu'à sensation de cuisson vive et pénétrante. Sécher avec un linge fin sans frotter. Pour éviter la démangeaison, faire une embrocation avec un mélange au cinquième d'onguent napolitain et de vaseline. Au bout de quelques jours, les bourrelets deviennent souples et se réduisent. (*Loire médicale.*)

L'hysterionica baylahuen dans la diarrhée chronique.

Cette plante, qui appartient à la famille des composées, et qui est remarquable par l'aspect résineux que présentent toutes ses parties à l'état sec, a été étudiée par le docteur Baillé, sur des échantillons envoyés par le docteur Cervello, de Valparaiso.

Comme le docteur Cervello, M. Baillé avait constaté les heureux résultats que donnait l'infusion de la plante entière (1 gramme pour 60 grammes d'eau) contre les diarrhées rebelles, dans lesquelles l'opium et le sous-nitrate de bismuth n'avaient pas donné de bons résultats. De plus, il avait constaté que la diarrhée des phtisiques était supprimée par l'emploi de cette plante.

M. Gilbert, d'Hamelleville N. Y. (*Therapeutic Gazette*), cite trois cas, dans lesquels l'extrait fluide a donné les meilleurs résultats dans la diarrhée chronique. Le premier est celui d'une femme de quarante-cinq ans, dont la diarrhée résistait, depuis trois ans, à tous les traitements ordinaires. Avec 6 gouttes d'extrait fluide, prises toutes les six heures, amélioration notable, qui devient plus marquée avec 10 gouttes. Après avoir pris 40 centimètres cubes d'extrait fluide, la malade était guérie. Dans le second cas, une semaine de traitement améliora l'état, et la guérison fut obtenue au bout de deux mois. Le troisième cas est analogue aux deux premiers, et le malade avait même, à la fin du traitement, gagné 28 livres en poids.

Nous devons ajouter que cette plante est extrêmement rare et que nous n'avons pu nous procurer de nouveaux échantillons, autres que ceux envoyés à M. Dujardin-Beaumetz par M. Cervello.

Les extraits de cannabis indica ;

[Par M. Banol.

D'après le docteur Banol, pharmacien de première classe, on peut rapporter à trois types principaux les extraits de *Cannabis indica* :

1° L'*extrait hydro-alcoolique*, ou extrait du Codex, qui est de consistance bien molle, de couleur foncée, d'odeur peu prononcée ;

2° L'*extrait alcoolique*, qu'on appelle communément *haschichine*, et qui se prépare avec la plante sèche. On l'obtient en épuisant les sommités fleuries avec l'alcool à 90 degrés, évaporant le liquide et purifiant le produit résineux par des lavages à l'eau distillée. On obtient 7 à 10 grammes d'extrait pour 100 grammes de plante.

Cet extrait est mou, de couleur vert foncé, et possède l'odeur de la plante.

3° *Extrait gras*. Cette dénomination s'applique à divers produits.

A. L'extrait gras des Arabes, obtenu en faisant bouillir les sommités fleuries de la plante fraîche avec le beurre et un peu d'eau. C'est le *haschich*, qui est, le plus souvent, mélangé à des substances étrangères, le musc, les cantharides, etc.

D. Extrait gras de Dausse, qui a servi à M. G. Sée

et qui se prépare en faisant fondre, dans 100 grammes de beurre, 5 grammes d'extrait alcoolique.

C. L'extrait préparé dans les pharmacies, qui se prépare comme l'extrait des Arabes, mais avec la plante sèche.

M. Banol conseille de le préparer en humectant 50 grammes de sommités fleuries de chanvre avec 25 à 50 grammes d'eau, et chauffant au bain-marie avec 20 grammes de beurre frais. On fait digérer pendant cinq heures, et on obtient 10 grammes d'un produit gras, onctueux, blanchâtre et un peu verdâtre.

Par ordre décroissant d'activité, on peut les ranger de la façon suivante :

Extrait alcoolique, extrait hydroalcoolique et extrait gras, qui est vingt fois moins actif que le premier. Il est cependant très actif, puisque M. G. Sée a vu que, au-delà de 5 centigrammes, il peut devenir toxique.

Les extraits alcoolique et hydroalcoolique se prennent en potion ou en pilules. Pour l'extrait gras, il est donné en potion à la dose de 5 centigrammes par jour (G. Sée). M. Grasset, de Montpellier, le donne dans le sirop d'écorces d'oranges amères, auquel il se mélange par simple trituration, surtout si l'on a eu soin de broyer d'abord l'extrait avec un peu de sucre pilé. (*Montpellier médical.*)

Moyens de favoriser l'expulsion des calculs hépatiques ;

Par M. Georges Harley.

Lorsqu'un calcul est déjà dans le conduit biliaire, on ne doit chercher qu'à favoriser la dilatation du canal. Avec un calcul peu volumineux, on peut réussir en employant la teinture de belladone, plaçant le malade dans un bain chaud, et lui faisant respirer pendant la crise les vapeurs d'un mélange :

Alcool.....	4	grammes.
Chloroforme.....	8	—
Éther sulfurique.....	12	—

On pourra en outre administrer un vomitif ou un purgatif, pour que les efforts de vomissement ou ceux causés par la purgation hâtent l'expulsion du calcul. Bien que les opiacés soient contre-indiqués dans la majorité des affections du foie, on doit faire une exception en leur faveur pour les cas de calculs enchatonnés, et, dans tous les cas où la douleur revêt un caractère angoissant, l'injection de morphine au niveau du creux épigastrique s'impose. Mais il ne faut jamais négliger d'administrer de la belladone. Lorsqu'on l'associe à l'opium, il faut en répéter les doses toutes les deux heures, jusqu'à ce qu'on ait obtenu

les effets physiologiques de ces deux médicaments.

La belladone peut être également employée utilement sous forme de liniment, d'emplâtre et de suppositoire. On pourra également faire de douces frictions avec la main chaude, de droite à gauche et non de gauche à droite, ainsi que de légères pressions de haut en bas, dirigées de la vésicule biliaire vers l'ombilic. Pendant tout ce temps, on permettra au malade de boire de l'eau alcaline chaude, par exemple une cuillerée à café de bicarbonate de soude dans un verre d'eau pure ou de lait coupé d'eau. On ne saurait donner trop de cette boisson alcaline, car elle calme mieux que toute autre; d'abord elle diminue l'irritabilité de l'estomac, facilite le vomissement et favorise la sécrétion de la bile dont le flux abondant aide à la progression du calcul. On ne négligera jamais d'administrer un purgatif énergique du mercure associé à un alcalin. Harley conseille le suivant:

Hydrargyrum cum creta (1)....	0g,40
Poudre de rhubarbe.....	0 ,20
Magnésie.....	1 ,50

(1) C'est un mélange de mercure métallique, 1 partie, et de craie préparée, 2 parties. On éteint le mercure en broyant le tout jusqu'à ce que les globules aient disparu et que le mélange ait pris une teinte grise uniforme.

Harley, en outre, a imaginé un procédé pour provoquer l'expulsion des calculs dont le volume ne dépasse pas celui d'une noisette, procédé qui consiste dans des manipulations digitales pratiquées à travers la paroi abdominale; il cite en particulier un cas assez grave pour que l'on ait cru la mort imminente et où il put provoquer l'expulsion par l'intestin après avoir pétri la vésicule distendue pendant dix à douze minutes; chez un autre malade soumis au même traitement pendant plus de deux ans, il obtint l'expulsion de plus de deux cents calculs. Bien d'autres faits du même genre pourraient être cités. Voici comment il faut procéder.

Lorsque la vésicule est distendue, son fond vient s'appliquer directement contre la paroi abdominale; il est donc très facile d'exercer une pression sur le fond à l'aide de l'extrémité des doigts appliquée sur les téguments, et, comme cela aurait lieu pour une poire en caoutchouc, la compression ainsi exercée suffira à chasser le contenu de l'organe dans les canaux biliaires, et de là dans l'intestin. Ces manœuvres de massage doivent souvent être répétées tous les jours pendant dix à douze minutes, et cela pendant des mois dans certaines circonstances. (*Journal de médecine et de chirurgie pratiques.*)

Action de certaines substances sur la destruction du glucose dans le sang;

Par M. L. Butte.

Claude Bernard a montré que le glucose contenu dans le sang, au moment de son extraction des vaisseaux, finit par disparaître complètement. L'auteur a recherché si certaines substances pouvaient retarder ou activer cette disparition et modifiaient le pouvoir qu'a le sang frais de brûler le sucre qu'il renferme.

Grâce aux procédés de dosage du glucose par fermentation à l'aide de la pompe à mercure, les expériences ont pu être faites avec des résultats exacts.

L'addition du bicarbonate de soude, de la morphine, au sang fraîchement recueilli, a pour effet de ralentir la destruction du glucose ; par contre, le curare active cette destruction. Voici les résultats qu'a fournis l'étude de l'extrait de valériane, dont on a vanté l'heureuse influence dans le traitement de certaines formes de diabète sucré.

« J'ai d'abord recherché ce que devient le glucose dans le sang fraîchement extrait de l'artère et mis en contact avec l'extrait de valériane. J'ai constaté que l'addition de cet extrait au sang a pour effet de diminuer considérablement le pouvoir qu'a celui-ci de détruire le glucose qu'il contient, et que le sang normal

fait disparaître avec une très grande rapidité le glucose qui y est ajouté.

« Il m'a semblé intéressant de rechercher si cette action de la valériane pouvait également être observée dans l'économie, et, dans ce but, j'ai analysé le sang pris simultanément dans la veine et dans l'artère d'un chien, avant et après l'injection d'extrait de valériane. De ces analyses, il semblerait résulter que la valériane, dans l'économie comme *in vitro*, ralentit la destruction du glucose contenu dans le sang. Mais le phénomène est complexe, et des expériences de contrôle sont nécessaires avant de conclure; c'est ainsi qu'il faut tenir compte de l'action de l'hémorragie. On sait, en effet, depuis longtemps, que les hémorragies ont pour action d'augmenter la teneur du sang en sucre.

« Je n'insiste pas plus longtemps sur cette action que paraît exercer la valériane, comme agent de ralentissement de certains phénomènes de nutrition, et qui, en admettant qu'elle donne d'heureux résultats dans le traitement du diabète, serait une preuve à l'appui de ceux qui se refusent à ranger cette affection parmi les maladies par ralentissement de la nutrition. » (*Académie des sciences.*)

La naphtaline contre la dysenterie et les oxyures ;

Par M. Minerbi.

L'auteur a obtenu des résultats très satisfaisants dans 23 cas de dysenterie : tous les malades guérirent en moins de quatorze jours. Il employa d'abord les suppositoires :

Beurre de cacao.....
Naphtaline..... } aa 10 grammes.

Afin d'agir sur les ulcérations dysentériques, qui siègent ordinairement plus haut que la partie inférieure du gros intestin, il eut recours, plus tard, aux lavements :

Huile d'olive..... 20 grammes.
Naphtaline..... 5 —

Au début de la maladie, il faut renouveler les lavements trois ou quatre fois dans les vingt-quatre heures, parce que, à la suite du ténesme fréquent, ils ne sont guère gardés plus d'une demi-heure ; plus tard, ils peuvent être conservés pendant cinq ou six heures et sont complètement absorbés. Ils ne provoquent pas la constipation.

Ces lavements seraient préférables à ceux de Ross-

bach à la naphtaline, et à ceux de Lemoine au sublimé. Ils sont contre-indiqués, naturellement, en cas d'ulcérations de l'intestin grêle.

Par le moyen suivant, onze enfants atteints d'oxyures vermiculaires ont été guéris en moins de huit jours :

Huile d'olive.....	40 à 60 grammes.
Naphtaline.....	1 à 0g,50.

Chez l'adulte, on emploiera 5 à 6 grammes de naphtaline. (*Bulletin médical.*)

La caféine dans le traitement des hémorragies puerpérales ;

Par M. Miraseto.

L'auteur recommande les injections sous-cutanées de caféine dans les cas d'hémorragies *post partum*. Quand il faut agir rapidement, la caféine agit plus vite que l'ergot de seigle, et donne de meilleurs résultats que l'éther, bien que ce dernier soit un stimulant plus rapide.

On injecte chaque fois 20 centigrammes de caféine et on fait trois ou quatre injections de suite, soit, au total, 80 centigrammes. La dissolution de la caféine est obtenue par le benzoate de soude.

La caféine arrête l'hémorragie et agit comme stimulant. (*Centralb. für Gynecol.*)

Traitement des blessures faites par les serpents venimeux;

Par M. Lander-Brunton.

On sait que les individus mordus par des serpents venimeux succombent à la paralysie des muscles de la respiration. Les expériences de laboratoire ont démontré que les animaux intoxiqués avec le venin du cobra peuvent être rappelés à la vie par la respiration artificielle, mais seulement pendant un certain temps, car ils succombent ensuite. Mueller recommande la strychnine à doses élevées, comme antidote, et, comme c'est un puissant stimulant de la respiration, on peut faire quelque fond sur lui. Seulement la dose de 6 centigrammes, qui avait été indiquée, est au moins dangereuse. On doit administrer la strychnine à doses minimes mais répétées, en observant soigneusement l'effet produit. Mais le poison n'agit pas seulement sur la respiration et le cœur, car il produit toujours des vomissements violents, de l'hématurie, des selles sanguinolentes. La strychnine n'a aucune action sur ces phénomènes, et, pour les prévenir, il faut aider à

l'élimination. Brunton admet que cette élimination de la matière toxique se fait par les glandes salivaires, la muqueuse de l'estomac et de l'intestin.

Fayser et Brunton admettent que le venin du cobra a une action irritante très considérable sur les muqueuses ; lorsqu'on l'introduit dans l'estomac d'une grenouille, il provoque des vomissements violents, qui ne sont pas ordinaires chez cet animal.

Ces vomissements peuvent être dus à ce que le poison est excrété par la muqueuse stomacale, comme l'émétique et l'apomorphine. Il est éliminé, et l'animal ne succombe pas; s'il séjourne, l'absorption se fait et l'animal meurt.

Il semble donc possible d'éliminer le poison en lavant l'estomac avec un liquide alcoolique, ce qui expliquerait les bons résultats obtenus avec le whisky ou le brandy pris à l'intérieur. Ce n'est pas l'action qu'exercent ces liquides alcooliques sur les centres nerveux qui empêche la mort, car les individus mordus pendant qu'ils buvaient ont succombé quand même, bien que cependant on admette, en général, que l'individu est sauvé s'il peut boire après avoir été mordu. Ceci semblerait indiquer que le whisky et le brandy agissent localement dans l'estomac, coagulent le venin qui peut avoir été excrété et empêchent sa réabsorption.

Il faut donc, dans ce cas, pratiquer la respiration

artificielle et laver l'estomac avec le cognac ou le whisky. On peut, du reste, combiner ce traitement avec les injections sous-cutanées de strychnine. Tandis que la circulation et la respiration sont maintenues par la strychnine, on peut administrer largement l'alcool en le faisant évacuer, soit par les vomissements, soit par la pompe stomacale, et renouvelant cette administration interne.

Ce traitement présente cependant quelque danger, et il faut l'essayer d'abord dans le laboratoire, car de grandes quantités de liquides alcooliques peuvent, en raison de leur action fortement irritante sur l'estomac, produire la dépression réflexe de la circulation, le choc fatal, en laissant même de côté la gastrite dans le cas où le malade reviendrait à la vie. (*Medical News.*)

Traitement des dyspepsies par le massage;

Par M. Cseri.

Ce traitement, qui, du reste, doit être combiné avec les méthodes ordinaires, s'applique aux dyspepsies chroniques, à l'exclusion de toutes les autres, et quand le malade ne présente aucune complication, des hémorragies par exemple.

C'est deux ou trois heures après un repas que l'opération doit être pratiquée, et ce repas doit être assez copieux. Le malade est alors placé dans le décubitus dorsal, les cuisses fléchies sur le bassin, la bouche ouverte, respirant largement ; le médecin commence par effleurer très légèrement, très superficiellement, la région stomacale, puis il augmente progressivement la force qu'il déploie pendant ces manœuvres, et arrive, au bout d'un temps plus ou moins long, variable avec la sensibilité du malade, à un véritable pétrissage de l'estomac. Toutes ces pressions, qui durent environ dix minutes, doivent être dirigées dans le même sens, c'est-à-dire du cardia et de la grande courbure vers le pylore.

En agissant ainsi, on active le passage des aliments dans le duodenum, en évitant leur séjour trop prolongé dans l'estomac. On facilite, en même temps, l'évacuation des produits mal digérés et altérés, et on évite par suite leur action nocive sur la muqueuse gastrique. De plus, on réveille la contractilité des fibres musculaires de l'estomac et on augmente la sécrétion du suc gastrique.

Ce massage doit être suivi de celui de l'intestin pendant cinq minutes environ, en dirigeant les pressions suivant la direction du gros intestin, du cæcum vers l'S iliaque. On s'oppose ainsi à la constipation, qui existe toujours chez les dyspeptiques.

A la fin de la séance, les malades éprouvent une sensation de bien-être, sont pris souvent de sommeil, et l'on sait que les dyspepsies s'accompagnent toujours d'insomnies opiniâtres. Enfin, il n'est pas jusqu'au caractère hypocondriaque qui ne se trouve amélioré par le massage.

Les effets de ce traitement cessent au bout d'un certain temps, et il faut revenir de temps à autre au massage. (*Wien. Med. Woch.*, in *Bulletin médical.*)

Effets sédatifs de l'atropine et de la duboisine;

Par M. Ostermayer.

Des expériences nombreuses instituées par l'auteur avec ces deux principes actifs de la belladone et du *Duboisia myoporoïdes* (qui, pour les chimistes, se confondent aujourd'hui) il tire les conclusions suivantes :

Dans les troubles mentaux, l'atropine, à la dose de 1 à 2 milligrammes, est sédative et devient indirectement hypnotique. Toutefois, on ne peut recommander son usage général. Même, quand on l'a administrée pendant longtemps, les bons effets qu'on en retire ne se prolongent pas. Elle ne détermine pas d'accidents, si ce n'est parfois des vomissements et

de la diarrhée. L'atropine agit souvent quand ni la morphine ni l'hyoscine n'ont produit d'effet.

Quant à la duboisine, nous avons vu (p. 76) que, d'après l'auteur, c'est dans les affections mentales avec irritation que cet alcaloïde agit sûrement et rapidement, parfois à la façon de l'hyoscine. (*Intern. Klin. Rundschau.*)

Propriétés galactogènes du galega;

Par M. Corron de la Carrière.

Après avoir fait l'historique de l'emploi du *Galega officinalis*, petite plante herbacée de la famille des Légumineuses papilionacées, et rappelé que Gillet-Damitte, dans un travail présenté à l'Académie des sciences, avait montré que des vaches nourries avec cette plante donnaient de 33 à 50 pour 100 de lait en plus, et qu'elle avait fait réapparaître le lait chez des nourrices, l'auteur cite un certain nombre d'observations personnelles, dans lesquelles le galega aurait provoqué une surabondance de lactation chez des femmes nourrissant leurs enfants. L'accroissement régulier des enfants et l'examen microscopique ont démontré que ce lait possédait toutes les propriétés nutritives voulues. On aurait constaté l'augmentation

de tous ses éléments, et ce serait la partie aqueuse qui serait la moins influencée.

Il l'administre sous forme d'extrait aqueux à la dose de 1 à 4 grammes par jour, divisé par fractions de 50 centigrammes à 1 gramme, ou d'infusion à 50 de feuilles pour 1 litre d'eau bouillante. (*Bulletin de la Société de médecine pratique.*)

Des lavements froids contre l'ictère ;

Par M. Krull.

Dans le cas d'ictère simple catarrhal, Krull recommande les lavements d'eau froide. Un lavement de 1 à 2 litres d'eau, à 12 degrés Réaumur, est injecté le premier jour. Les jours suivants, on élève peu à peu la température jusqu'à 18 degrés. Dès les premiers lavements, l'appétit reparaît, la sensibilité hépatique et épigastrique cesse à son tour, et les forces reviennent. Selon Chauffard, qui a introduit cette méthode en France, on doit réussir en quatre à six jours, dans les ictères récents ou datant de plusieurs semaines. La désobstruction est accompagnée et suivie de polyurie et d'azoturie. Les lavements d'eau froide agissent en provoquant le péristaltisme intestinal. Parmi les auteurs étrangers qui confirment les

succès de cette méthode, on peut citer L wenthal, Eichhorst et Pregadino. (*Courrier médical.*)

La fuchsine dans le traitement des ulcères chroniques ;

Par M. Rosenberg.

L'auteur recommande dans ce traitement la fuchsine en raison de son prix peu élevé, de son action analgésique, de ses propriétés antipyogéniques et désodorantes. Il propose les formules suivantes :

Fuchsine.....	0gr,60
Alcool.....	30 ,00
Fuchsine.....	0 ,60
Alcool.....	30 ,00
Eau.....	120 ,00
Fuchsine.....	0 ,60
Alcool.....	aa 240 ,00
Eau.....	aa 240 ,00

Cette dernière solution est celle qui lui a donné les meilleurs résultats.

On lave l'ulcère avec l'eau chaude, on le sature de

la solution de fuchsine, et on le recouvre d'une gaze imbibée de cette solution. On renouvelle ce pansement tous les trois ou quatre jours.

Le seul inconvénient est la coloration que produit la fuchsine. Mais avec un peu de soin on peut éviter de tacher les mains ou les vêtements. (*Medical Record.*)

L'acide camphorique et le tellurate de soude contre les sueurs profuses;

Par M. Combemale.

L'acide camphorique avait été préconisé pour combattre les sueurs profuses.

D'après ses expériences, le professeur de Lille donne les conclusions suivantes :

a. 1° L'acide camphorique a une action certaine sur les sueurs nocturnes des tuberculeux ; il les tarit très souvent, les diminue fréquemment, est rarement sans effet sur elles ;

2° Ces effets antisudoraux sont produits à raison de 2 grammes *pro die* ou mieux *pro dosi* ;

3° Aucun effet désagréable ou fâcheux n'accompagne l'usage de l'acide camphorique ;

4° L'acide camphorique agit chez les tuberculeux

d'autant plus sûrement que les lésions pulmonaires sont moins purulentes ;

b. 5° Le tellurate de soude jouit, vis-à-vis des sueurs nocturnes des phtisiques, de propriétés phrénatrices puissantes ;

6° Les doses de 5 centigrammes *pro die* de tellurate de soude produisent avec certitude les effets antisudoraux; avec 2 ou 3 centigrammes l'action antihydrotique est moins sûre et moins marquée ;

7° Le tellurate de soude donne parfois à l'haleine une odeur alliacée ; son ingestion répétée amène quelques troubles secondaires ;

8° C'est à toutes les phases de la tuberculose pulmonaire que réussit le tellurate de soude ; mais pour tarir les sécrétions sudorales, la dose de tellurate doit être en rapport direct avec l'intensité des lésions pulmonaires ;

c. 9° Le tellurate de soude est, jusqu'à maintenant, le meilleur des médicaments à opposer aux sueurs profuses des phtisiques ;

10° L'acide camphorique, quoique moins fidèle que le tellurate de soude, doit être aussi préféré à tous les autres agents antisudoraux connus ;

d. 11° Le tellurate de soude, de même que l'acide camphorique, n'agissent pas seulement contre les sueurs des tuberculeux. Nombre de sueurs pathologiques (rhumatisme, fièvre typhoïde à forme sudorale,

cavernes pulmonaires syphilitiques, dyspepsie), sont taries par ces deux agents ;

12° L'action de ces deux médicaments antisudoraux se ramène de par la clinique à une action antiseptique, nous voulons dire destructrice des produits solubles microbiens. (*Bulletin de thérapeutique.*)

Sur la constitution des albuminoïdes;

Par M. H. Arnaud.

L'auteur présente une note dont voici les conclusions:

1° Il y a trois ordres d'aliments irréductibles, de principes immédiats essentiels faisant partie constituante de la matière organisée ; ce sont : les hydrocarbonés, les corps gras et le cyanate d'ammoniaque.

2° Les albuminoïdes ne sont autre chose qu'une combinaison, dans des proportions diverses, des trois principes immédiats que je viens d'énumérer ; elles les contiennent tous les trois en puissance, et il est facile de les en isoler.

3° On peut ainsi considérer les albuminoïdes comme de véritables polycyanates d'ammoniaque composés ou, si l'on veut, des polyurées composées, dans l'édifice desquelles figurent essentiellement des radicaux d'hy-

drocarbonés et de corps gras, remplaçant un même nombre d'équivalents d'hydrogène.

Peut-être faut-il admettre, en outre, que les albuminoïdes contiennent dans leur trame d'autres radicaux encore inconnus.

4° Quand les matières albuminoïdes renferment les trois éléments primaires essentiels, dans des proportions convenables, en rapport avec les besoins de l'organisme on peut dire qu'elles constituent l'aliment synthétique vrai, l'aliment complet par excellence.

5° En réalité, les albuminoïdes connus sont très variables dans leur constitution et dans leurs caractères extérieurs : cela s'explique aisément par des proportions très diverses dans les trois principes fondamentaux qui concourent à les constituer.

6° Cette manière d'envisager les choses me semble apporter plus de clarté dans les phénomènes de la nutrition normale, et faciliter l'intelligence du mécanisme de la nutrition.

7° Elle tend à indiquer, notamment, le mode suivant lequel les principes combustibles, introduits par l'alimentation dans l'organisme, sont conduits jusqu'aux tissus, pour y subir les transformations nutritives d'où résultent la chaleur et le travail organiques.

8° Le sérum sanguin est, en effet, constitué essentiellement par des albuminoïdes ; son rôle principal semble donc être d'apporter aux tissus les trois prin-

cipes immédiats qui constituent ces substances azotées, soit pour réparer l'usure des tissus, soit pour leur fournir les combustibles nécessaires, préalablement empruntés à l'alimentation (corps gras et hydrocarbonés).

(Il est bien entendu que le sérum a aussi pour rôle de débarrasser les tissus des matériaux en excès et des substances nuisibles résultant des phénomènes nutritifs.)

9° Les conséquences de cette manière de voir en pathologie ne semblent pas moins intéressantes : elle permet d'expliquer aisément la genèse d'un certain nombre de troubles nutritifs, tels que la glycosurie, l'obésité ou polysarcie, l'hyperazoturie et les albuminuries dyscrasiques.

10° Ces diverses altérations nutritives peuvent être ramenées à un même mécanisme, à une même condition pathogénique générale : l'insuffisance, absolue ou relative, du pouvoir d'assimilation du sérum sanguin. Si cette insuffisance porte sur les hydrocarbonés, il y a polysarcie ; si elle porte sur le cyanate d'ammoniaque, il y a hyperazoturie, si enfin elle porte sur des albumines, il y a albuminurie dyscrasique.

11° On s'explique, aussi, par la théorie proposée, pourquoi l'urée est moins toxique qu'on ne pensait autrefois. On a en effet démontré (Feltz et Ritter, Bouchard) que, dans l'insuffisance urinaire, on ne meurt pas par *urémie*, par accumulation de l'urée dans le sang,

mais par des toxémies de nature toute différente.

Cela ne doit plus nous surprendre : l'urée est un aliment plutôt qu'un véritable produit d'excrétion ; son excès seul est éliminé de l'organisme et peut devenir nuisible, comme d'ailleurs l'excès de tout autre aliment, y compris l'oxygène. (*Académie des sciences.*)

L'ichthyol dans le traitement de la blennorragie ;

Par M. KOSTER.

L'auteur dit avoir employé avec le plus grand succès, dans la blennorragie, la solution à 1 pour 100 d'ichthyosulfate d'ammonium, chez trois hommes, et une femme qui était atteinte de cystite blennorragique. Dans la blennorragie, il faisait faire trois injections par jour. Dès le second jour, la douleur à la miction et les érections nocturnes si pénibles avaient disparu. Tout écoulement cessait, et cela d'une façon permanente du quatrième au vingtième jour.

Dans la cystite, il pratiquait, deux fois par jour et cela pendant huit jours, des injections de 150 grammes de cette solution, au moyen d'un irrigateur, en laissant séjourner le liquide dans la vessie pendant cinq minutes. Dès le second jour, le pus avait disparu

de l'urine et la malade n'accusait plus de douleurs. (*Wien. Med. Presse.*)

La pyokatine contre la blennorragie ;

Par M. Lindstœrm.

L'auteur a employé ce nouvel antiseptique dans 17 cas. Quand on pratique dans l'urètre des injections avec une solution à 1 ou 4 pour 1000, on n'abolit pas la douleur, mais la sécrétion purulente diminue. Quoi qu'il en soit, M. Lindstœrm ne croit pas que la pyoktanine puisse donner, dans ces cas, de bons résultats. Il l'a employée sous forme de poudre, mélangée avec de la chaux pulvérisée (1 à 2 pour 1000) en application sur les chancres sans en retirer de meilleurs effets qu'avec le calomel. (*Vratch.*)

Le faradisme dans l'ictère ;

Par M. Kraus.

L'auteur préconise la valeur de l'électricité faradique dans le traitement de l'ictère catarrhal. Il cite à ce sujet 17 observations et il résulte de ces expériences que

tous les cas furent guéris par cinq ou six applications. Un électrode est placé sur le bord du foie, auprès de la vésicule biliaire, l'autre, dans le même plan horizontal, sur les vertèbres. Ces applications déterminent la contraction des muscles abdominaux et augmentent à coup sûr les mouvements péristaltiques de la vésicule biliaire. (*Archiv f. Kinder.*)

Lavement nutritif;

Par M. Huber.

Ayant repris les recherches d'Ewald, l'auteur constate que l'absorption des œufs par la muqueuse rectale était considérablement accrue, au point de devenir presque égale à celle des œufs peptonisés, par l'addition au lavement de 1 gramme de sel marin par œuf. Le sel est généralement bien supporté et ne provoque aucune irritation de l'intestin. Il conseille de prendre pour un lavement deux ou trois œufs additionnés de 2 à 3 grammes de sel. On pousse lentement le lavement au moyen d'un entonnoir de Hegos et d'un tube en caoutchouc mou introduit aussi haut que possible dans l'intestin. On donne au malade trois lavements par jour, en ayant soin de faire précéder chacun d'eux par un lavement simple. (*Semaine médicale.*)

Curabilité de la phtisie par l'eau froide;

Par M. Aberg.

Le traitement du docteur Aberg, de Buénos-Ayres, consiste à pratiquer chez les tuberculeux des lotions froides générales avec l'eau à 0 degré. On calmerait ainsi la toux et le malade dormirait tranquillement. Si les lotions ne suffisent pas, on fait sur le corps des affusions avec 8 litres d'eau à 0 degré. Enfin quand ces affusions n'ont plus d'effet bien marqué, on plonge les tuberculeux dans un bain entier à 7 degrés. Ces bains sont instantanés ou prolongés pendant 2 à 3 minutes.

L'eau exciterait la peau, faciliterait les échanges. On pourrait employer ce procédé dans quelque état que soit le malade avec la certitude de produire toujours quelque soulagement. Sur 27 malades, il y a eu 6 guérisons, 9 améliorations, 10 morts et 2 états stationnaires. Les malades guéris étaient pris au début de la tuberculose, sauf un. Les autres ont retiré quelque bénéfice des lotions au point de vue de la cessation des sueurs. (*Revue d'hygiène thérapeutique.*)

Valeur antiseptique de l'iodoforme;

Par M. SIRIGNANO.

L'auteur a fait une série d'expériences dans le laboratoire du professeur de Renzi pour vérifier l'action réelle de l'iodoforme sur les bactéries. En les récapitulant il donne les conclusions suivantes:

Le mélange d'iodoforme et de pus a donné lieu, au bout de 70 jours, au développement de microorganismes.

La culture sur gélatine ou dans le bouillon des *staphylococcus albus* et *aureus*, ainsi que du *streptococcus pyogenes* et du *bacillus anthracis* est restée toujours active.

Par contre, la culture du vibrion du choléra avait cessé de se développer le troisième jour. Les différents réactifs employés pour reconnaître la présence de l'iode à l'état libre ou naissant ne l'ont pas signalé, excepté toutefois, mais faiblement, dans le mélange de pus et d'iodoforme conservé dans l'obscurité et dans le choléra.

En résumé, l'iodoforme en poudre n'a guère d'action sur les microorganismes, excepté sur ceux du choléra, qui offrent en général peu de résistance aux antiseptiques. Pour l'usage externe, il se rapproche des poudres inertes. (*Rivista clinica e terapeutica.*)

Le traitement de la fièvre typhoïde par le chloroforme;

Par M. Stepp.

A la suite de nombreux essais, M. Stepp croit avoir acquis la preuve que l'administration interne du chloroforme donne d'excellents résultats, non seulement dans le traitement de l'ulcère simple chronique de l'estomac, mais encore dans les cas de pneumonie et dans les cas de fièvre typhoïde. Dix-huit cas de cette maladie ont été traités par l'administration interne du chloroforme (1 gramme pour 150 grammes d'eau, à prendre en trois fois dans le courant de la journée); de temps à autre, on prescrivait également un peu de quinine. Sous l'influence de cette médication, la gravité de la maladie s'atténuait rapidement, la somnolence et le délire se dissipaient, la langue, de fuligineuse qu'elle était, redevenait humide. En même temps la température fébrile s'abaissait peu à peu ; le stade continu faisait place au stade rémittent, et les malades ne tardaient pas à entrer en convalescence. Dans les cas graves, la durée moyenne de la fièvre a été de dix-neuf jours, dans les cas légers de huit jours.

L'auteur suppose que le chloroforme traverse l'organisme du typhique sans s'altérer, et que, chemin faisant, il exerce une action parasiticide. La médica-

tion n'a jamais eu de suites fâcheuses. Il n'y a pas à craindre que 1 gramme de chloroforme, administré en l'espace de vingt-quatre heures, puisse exercer une influence délétère sur le sang, la dissolution des globules rouges. (*Munch. Med. Woch.*, in *Gazette médicale de Liège.*)

Anesthésie par le chlorure d'éthyle ;

Par M. Ferrand.

L'auteur propose le chlorure d'éthyle pour obtenir une réfrigération locale et, par suite, une anesthésie transitoire analogue à celle que produisent l'éther, la glace, le chlorure de méthyle.

Ce liquide, qui bout à 10 degrés, ne détermine pas, comme le chlorure de méthyle, des escarres qu'il est parfois difficile d'éviter. Il n'est pas besoin de le renfermer dans un instrument spécial, car il suffit de le renfermer dans des ampoules de verre où il se conserve fort bien, et qui sont terminées par une extrémité capillaire.

Chaque ampoule renferme 10 grammes de chlorure d'éthyle qui peuvent abaisser de 30 degrés la température de la surface cutanée. On tient verticalement l'ampoule dans la main, et cette chaleur suffit pour donner un jet de 15 à 20 centimètres que l'on dirige

sur la surface à insensibiliser, préalablement recouverte de glycérine, d'huile, de vaseline.

On peut aussi pratiquer, sans douleur, les petites opérations chirurgicales. (*Société nationale de médecine de Lyon.*)

Traitement de la tuberculose par les injections hypodermiques de gaïacol iodoformé ;

Par M. Picot.

Le professeur de Bordeaux traite la tuberculose, et la pleurésie tuberculeuse en particulier, par les injections, dans la fosse sus-épineuse, d'une solution de gaïacol et d'iodoforme dans l'huile d'olive stérilisée ; ces injections ne sont ni douloureuses, ni irritantes, ne provoquent pas de fièvre, ne troublent pas les fonctions digestives et sont absolument inoffensives.

Les résultats obtenus sont des meilleurs. Après une dizaine d'injections, les malades ne toussent plus, ne crachent plus, reprennent l'appétit et les forces en même temps que le poids du corps augmente. Les signes des lésions tuberculeuses disparaissent. L'auteur dit avoir obtenu la disparition des signes de cavernes et des râles caverneux.

Ces injections seraient très efficaces dans la pleurésie tuberculeuse, et il cite des observations d'épan-

chement considérable dans la plèvre, absolument guéri par ce traitement. (*Académie de médecine.*)

Action antiseptique du salol;

Par M. Pepula.

Après avoir additionné de salol une culture de *Staphylococcus pyogenes aureus*, l'auteur a constaté que, le lendemain, le liquide se colorait en violet en présence du perchlorure de fer, coloration indiquant la décomposition du salol en acide phénique et salicylique. D'autres microorganismes décomposent également le salol, et ils perdent alors leur activité. Certains microorganismes décomposent moins entièrement le salol, et alors leur activité n'est qu'affaiblie. D'autres enfin ne le décomposent pas, et leur activité n'est pas atteinte.

Ce sont les microbes eux-mêmes et non les ptomaïnes qui décomposent le salol.

On connaissait depuis longtemps l'action avantageuse exercée par le salol sur la suppuration dans la cystite, la pyélite, mais l'explication restait obscure. L'auteur se croit autorisé à conclure que le salol n'agit contre la suppuration que par les produits de la décomposition qu'opèrent les microbes pyogènes,

produits qui entravent la vitalité des microbes. D'autre part, le salol, qui est insoluble, peut encore agir en formant sur les plaies une couche qui les préserve des agents extérieurs. (*Rivista clinica e terapeutica.*)

Diagnostic de la phtisie;

Par M. Sticker.

L'auteur a remarqué, dès longtemps, que l'usage interne de l'iodure de potassium pouvait produire des réactions qui méritent d'être rapprochées de l'action locale de la lymphe de Koch. Des doses quotidiennes de 20 centigrammes, administrées pendant un certain temps, peuvent déterminer, dans un foyer tuberculeux commençant non susceptible d'un diagnostic physique précis, des phénomènes de catarrhe congestif local que l'exploration directe peut alors mettre en relief. Il y a plus, et il semble que l'action de l'iodure de potassium aide à l'élimination des produits malades, car on a souvent, dans des conditions semblables, des crachats bacillifères qui permettent de parfaire le diagnostic. Ceci amène l'auteur à affirmer que le médicament en question pourrait avoir une importance non seulement diagnostique, mais curative, comme cela a déjà été vu par quelques observateurs

(G. Sée); c'est surtout dans les phtisies à forme de pneumonie interstitielle chronique que l'iodure pourra rendre des services, la créosote, au contraire, agissant même dans la pneumonie caséeuse. L'auteur croit que l'iodure de potassium pourra être un utile adjuvant du remède de Koch; on alternera l'emploi des deux moyens. (*Mercredi médical.*)

Traitement de la chlorose par le cuivre;

Par M. Liégeois, de Bainville-aux-Saules.

Après avoir indiqué comment il avait été amené à prescrire le cuivre dans la chlorose, l'auteur donne la formule des pilules qu'il emploie et qui sont celles recommandées par Luton dans les tuberculoses :

Acétate neutre de cuivre.....	0^{g},01
Phosphate de soude cristallisé.....	0 ,05
Poudre de réglisse, glycérine.....	Q. S.

Pour une pilule.

La médication consiste en une ou deux pilules au commencement des repas du midi et du soir, en les additionnant de 5 à 10 centigrammes de poudre fraîche d'ergot, quand les chlorotiques étaient aménorrhéiques, ménorragiques ou affaiblies par des flueurs blanches. Avant les repas, 15 à 30 gouttes de teinture de

noix vomique ou 3 gouttes amères de Baumé. Au milieu ou à la fin, une cuillerée à soupe de sirop de menthe à l'acide chlorhydrique médicinal. Ce traitement, continué pendant des mois, ne causait ni nausées, ni gastralgie.

Dans ces conditions, M. Liégeois a obtenu la guérison d'une trentaine de chlorotiques. Pour lui, le cuivre active les échanges gazeux entre le sang et les tissus, stimule l'hématose, les fonctions de la vie végétative, car l'appétit est plus impérieux. (*Revue générale de clinique et de thérapeutique.*)

Phtisie guérie par l'érysipèle facial;

Par M. Schaefer.

L'auteur cite un cas fort intéressant qui s'est passé dans une prison de Bavière où la phtisie faisait des ravages considérables. Peu de temps après son entrée, l'un des prisonniers fut atteint de pleurésie. Les jours suivants, les crachats renfermaient des bacilles, le sommet gauche du poumon était atteint, puis, peu après, le droit avec sueurs nocturnes, perte de poids, etc. La mort paraissait devoir arriver à courte échéance. Survint une attaque d'érysipèle, s'étendant sur la face et le cou. L'élévation de la température nocturne dis-

parut, ainsi que les sueurs nocturnes, le nombre des bacilles diminua considérablement, les signes physiques de la phtisie s'amendèrent graduellement, en même temps que l'appétit et le poids augmentaient. Le malade put, au bout de peu de temps, être remis au travail.

Schaefer ajoute qu'un cas analogue était cité par Warbel, il y a trois ans environ. (*Munch. Med. Woch.*)

Traitement de la phtisie par le vaccin;

Par M. Helgard Tyndal.

L'auteur a fait, pendant quatre mois, des inoculations de vaccin de génisse à six séries de tuberculeux, en combinant ce traitement avec l'hygiène, l'alimentation par les corps gras et la gymnastique pulmonaire.

Non seulement l'état général se serait amélioré, mais encore les lésions auraient rétrocédé, l'expectoration était moins abondante.

L'auteur cite ces expériences sans en tirer, pour le moment, de conclusions fermes. (*New York Med. Journ.*)

Influence de l'âge sur l'absorption de certaines drogues par l'estomac ;

Par M. K. Jatzuta.

A la suite d'expériences nombreuses faites à Gorodskava-Balantza, à Titoura, et portant sur des sujets dont l'âge variait de huit à quatre-vingt sept ans, l'auteur donne les conclusions suivantes :

La rapidité d'absorption de l'iodure de potassium et du salicylate de soude diminue graduellement avec l'âge. Chez les enfants, elle est beaucoup plus rapide que chez les vieillards.

Il est probable que ce phénomène est sous la dépendance du système vasculaire. La circulation des enfants étant plus rapide, l'absorption se fait plus vite, tandis que chez les vieillards, où la circulation est plus lente, l'absorption est aussi retardée. L'iodure de potassium apparaît dans la salive deux fois plus vite que dans l'urine. (*Thèse de Saint-Pétersbourg.*)

Action physiologique de la tanghinine;

Par M. Rasamimanana.

L'auteur, sous les inspirations du professeur Lépine, de Lyon, a étudié spécialement l'action de cette subs-

tance sur l'appareil cardio-vasculaire. Chez la grenouille, on observe, à la dose de 24 centièmes de milligramme et au-dessus, le ralentissement du cœur qui est bientôt tétanisé, en même temps que les mouvements volontaires s'affaiblissent et même se suppriment. L'arrêt respiratoire et la perte des mouvements réflexes surviennent longtemps après la cessation définitive des contractions cardiaques.

Chez le chien, à la dose de 25 ou 30 centièmes de milligramme par kilogramme, dose vingt fois plus faible que dans les expériences sur la grenouille, on note une accélération du cœur avec augmentation de la pression artérielle et diminution de la pression veineuse, ce qui s'explique par la contraction tonique des artérioles. La mort survient vingt ou vingt-cinq minutes après quelques convulsions et par arrêt de la respiration et du cœur. A la dose de 5 centièmes de milligramme, il y a aussi augmentation de la tension artérielle et diminution de la tension veineuse, mais au début le cœur est passagèrement ralenti. A la dose de 1 centième de milligramme environ, la tension artérielle n'est pas augmentée, et il y a pour un temps au moins une élévation de la tension veineuse. Il est vraisemblable qu'il se produit une dilatation active des artérioles. Il y a en même temps des troubles des mouvements respiratoires.

A dose très faible chez le chien, la tanghinine ne

modifie pas l'urée, mais augmente notablement l'excrétion de l'acide phosphorique. Elle est plus toxique que la strophantine, et agit plus qu'elle sur le système nerveux. Elle ne paraît pas être appelée à jouer un rôle utile en thérapeutique. (Thèse de Lyon, in *Revue de médecine.*)

Traitement de l'épithélioma palpébral par l'apyonine;

Par M. Galezowski.

Les inconvénients, l'ectropion, par exemple, qui peuvent résulter de l'excision de l'épithélioma palpébral, m'ont donné l'idée de traiter ces tumeurs par l'apyonine (pyoctanine).

Je n'ai eu jusqu'ici l'occasion d'employer ce médicament que dans deux cas d'épithélioma, mais les résultats ont été si remarquables que j'ai cru devoir les publier sans plus attendre.

C'est sous forme de solution aqueuse à 10 centigrammes ou 20 centigrammes pour 10 grammes d'eau, que j'ai employé l'apyonine; je badigeonne la surface ulcérée de l'épithélioma à l'aide d'un pinceau et je répète les badigeonnages cinq à six fois par jour. La solution est neutre et ne provoque aucune douleur.

De mes deux malades, l'un a guéri en trois mois, l'autre, traité depuis deux mois, va déjà beaucoup mieux. (*Académie de médecine.*)

Nouveau traitement de la goutte;

Par M. Edison.

Le grand électricien américain a imaginé récemment une application bien nouvelle de l'électricité à la thérapeutique. Il est possible qu'il y ait là tout une voie neuve, féconde en découvertes futures. Toujours est-il que l'idée est fort remarquable ; elle a d'ailleurs commencé à subir le contrôle expérimental qui a démontré la possibilité de ses applications thérapeutiques. Edison a pensé qu'il serait possible de réaliser sur l'homme les phénomènes d'osmose électrique, en un mot que l'on pourrait faire pénétrer à travers les téguments une substance transportée par le courant électrique, réalisant ainsi des phénomènes d'endosmose nuls à l'état ordinaire ou tout au moins fort peu marqués.

Il a songé tout d'abord à faire pénétrer par ce moyen, à travers la peau, du lithium destiné à venir agir sur les tissus goutteux. Une expérience d'essai fut pratiquée sur un jeune homme de vingt ans, em-

ployé dans son laboratoire. Une des mains de cet homme était plongée jusqu'au poignet dans une solution de chlorure de lithium, l'autre main dans une solution de chlorure de sodium. La solution de chlorure de sodium fut mise en communication avec le pôle négatif d'une batterie, tandis que le pôle positif était en connexion avec la solution de lithium. On sait que le transport se fait toujours au pôle négatif.

La force du courant était de 4 milliampères, c'est-à-dire le maximum de ce qui pouvait être supporté. Les séances furent renouvelées chaque jour pendan une semaine ; chaque séance durait deux heures. La durée totale de l'expérience fut d'environ onze heures. Pendant ce temps, la sécrétion des reins fut recueillie et examinée avec le plus grand soin. La lithine dans les urines fut recherchée avec le spectroscope, puis dosée. La quantité totale des urines contenait 55 centigrammes de chlorure de lithine, suffisants pour rendre solubles 2g,45 d'acide urique.

Une seconde expérience fut pratiquée sur un goutteux âgé de soixante-treize ans. La solution de chlorure de lithium avait comme poids spécifique 1g,08. Le malade supporta un courant de 20 milliampères. Les séances duraient quatre heures chaque jour ; elles furent continuées pendant dix jours de suite. Dès lors, les douleurs que présentait le malade cessèrent. Le gonflement des doigts diminua notablement, de 2 centi-

mètres environ, et l'état général s'améliora. Si cette méthode peut se généraliser et se perfectionner, nul doute qu'elle ne fournisse de précieux et nouveaux moyens d'action à la thérapeutique. (*Médecine moderne.*)

Emploi des bromures contre les vomissements incoercibles de la grossesse ;

Par M. Wertheimer.

Le docteur Wertheimer, de Fribourg, cite le cas d'une femme de trente ans qui avait eu huit enfants et chez laquelle deux fois, au troisième et au quatrième mois, on avait été obligé de pratiquer l'avortement par suite de l'impossibilité d'arrêter les vomissements. Elle devint enceinte de nouveau, et le onzième jour après la conception elle fut prise des mêmes vomissements. Comme l'alimentation ne pouvait se faire, elle devint dangereusement malade. La belladone, la morphine ne parvinrent pas à arrêter les vomissements ; le bromure de potassium les arrêta un peu. L'auteur fit prendre à la malade, toutes les deux heures, 15 grammes d'un mélange contenant 3 parties de bicarbonate de soude, 2 de bromure de potassium, 2 de bromure de sodium et 1 de bromure d'ammonium dissoutes dans 30 parties de sirop d'écorces d'oranges amères et 120 d'eau distillée.

Les vomissements cessèrent, la malade augmenta de poids, et au cinquième mois de sa grossesse elle n'avait plus de vomissements. (*Centr. f. Gynœk.*)

La créoline contre la diarrhée infantile ;

Par M. Schwing.

L'auteur recommande le mélange suivant pour combattre la diarrhée des enfants :

Créoline.....	1 à 3 gouttes.
Hydrolat de cannelle.....	75 grammes.
Sirop simple.....	15 —

On doit administrer une cuillerée à café de ce mélange toutes les deux ou trois heures. Pour les enfants d'un âge plus avancé, on peut employer :

Créoline..... ...	1 gramme.
Sucre.....	5 —

On mélange et on divise en cinq ou dix prises, dont on donne une ou deux chaque jour. (*Semaine médicale.*)

La lumière électrique comme agent thérapeutique;

Par M. Estanislao von Stein.

L'auteur cite un certain nombre d'affections neurasthéniques, hystériques et rhumatismales traitées avec succès en éclairant les surfaces avec la lumière électrique. L'appareil qu'il emploie, et auquel il donne le nom de *photophore*, consiste en une lumière incandescente de douze volts que l'on peut diriger à l'aide d'un réflecteur infundibuliforme. Il suffirait d'éclairer pendant deux à cinq minutes les articulations douloureuses ou les nerfs, comme dans la sciatique, pour obtenir des résultats merveilleux. Les altérations que subissent surtout les nerfs seraient d'ordre moléculaire. (*Rivista de ciencias med.*)

Prophylaxie de l'intoxication saturnine;

Par M. Laverand.

D'après les expériences qu'il a instituées, l'auteur conseille, pour arrêter les progrès de l'intoxication saturnine chez les ouvriers qui travaillent la céruse, l'emploi des pilules d'iodure de fer du Codex, soit seules, soit associées au phosphure de zinc. Tous les

malades qu'il a traités ainsi présentaient la caractéristique bien nette des prodromes du saturnisme. Sous l'influence de ce traitement préventif, et bien que les ouvriers continuassent à subir les mêmes influences, l'état général s'améliorait beaucoup et la quantité d'hémoglobine augmentait. (*Journal des sciences médicales de Lille.*)

L'acide oxalique contre l'aménorrhée et la cystite aiguë ;

Par M. A.-W. Marsh.

Parmi les médicaments vantés dans ces dernières années pour combattre l'aménorrhée, l'un de ceux qui ont le mieux réussi entre les mains de l'auteur est l'acide oxalique. Bien qu'il possède toutes les propriétés des autres emménagogues, il ne présente pas les mêmes inconvénients. Il n'est pas de saveur désagréable, n'irrite pas l'estomac à doses médicinales ; son action est sûre ; il n'est pas oxytocique, et enfin il peut être employé dans tous les cas d'aménorrhée qui relèvent des emménagogues. De plus, cet acide exercerait une action sédative puissante dans la cystite aiguë, et l'auteur cite un certain nombre de cas dans lesquels il aurait tiré de grands bénéfices de son usage. Son

action est rapide, les résultats sont sûrs. Il suffit, pour éviter la formation d'oxalate de chaux, d'employer pour le dissoudre de l'eau distillée ou de l'eau de pluie. Il préconise la formule suivante :

Acide oxalique.....	1	gramme.
Sirop d'écorces d'orange...	30	—
Eau distillée.....	120	—

Une cuillerée à bouche toutes les quatre heures. (*Therapeutic Gazette.*)

L'antipyrine dans l'aliénation mentale;

Par M. Roscioli.

L'auteur se basant sur la propriété nervine analgésique de l'antipyrine, a cherché à utiliser son action sédative et tonique sur le système nerveux en l'employant, soit par la bouche, soit en injections hypodermiques à la dose interne maximum de 7 grammes par jour et de 4 grammes en moyenne. Il résulte de ses observations que, chez les épileptiques, elle diminue le nombre des accès, mais dans des proportions de succès variables. Elle présente sur le bromure l'avantage d'être plus rapide ; mais son action est moins durable. Le bromure provoque chez les malades une torpeur

particulière de l'esprit qui peut devenir rapidement de la démence; tandis que la torpeur que produit l'antipyrine se dissipe rapidement sans que les facultés mentales aient à en souffrir. L'antipyrine a échoué complètement dans la manie, soit comme hypnotique, soit comme sédatif. Il en a été de même dans la paralysie générale et la mélancolie. L'antipyrine n'a pas réussi non plus dans l'hystérie et la morphinomanie.

Par contre elle a réussi fort bien et rapidement, dans l'épilepsie, à combattre les accès convulsifs et les troubles mentaux qui suivent ou précèdent les phénomènes épileptiques. (*Il Manicomio moderne.*)

Action du calomel et du camphre sur les fermentations intestinales;

Par M. Steiff.

Bauman a, le premier, montré que les fermentations intestinales provoquaient dans l'urine la présence de l'acide phénique, de l'indol, du crésol, du scatol. Bien qu'on ait employé, pour combattre ces fermentations, un grand nombre d'antiseptiques, la naphtaline, l'iodoforme, le calomel, on n'est pas arrivé à un résultat constant. L'auteur a employé, chez un malade qui présentait une fermentation intestinale des

plus marquées, le calomel et le camphre à la dose de 30 centigrammes par jour, répétée trois fois. En partant de ce principe que c'est la détermination du rapport des sulfates combinés à ceux qui se sont formés auparavant qui donne la mesure de la fermentation intestinale, Steiff a constaté :

1° Que le calomel, à la dose de 30 centigrammes par jour, n'a aucune action sur la fermentation et que, pour arriver à un effet sérieux, il faudrait le donner à des doses dangereuses.

2° Le camphre, à la dose de 30 centigrammes répétée deux fois par jour, a, dans deux cas, diminué la fermentation; mais il ne produit son action que deux ou trois jours après son ingestion. (*Zeitsch. f. kl. Med.*)

Les bains froids dans la fièvre typhoïde;

Par M. Haze.

En insistant sur le mot typhoïde qui doit comprendre le second stade de l'affection, l'auteur donne les conclusions suivantes tirées de sa pratique :

Les bains froids, employés systématiquement, réduisent dans une proportion considérable les décès à l'hôpital. Elle peut être de 50 pour 100 sur la moyenne antérieure, et ne dépasse pas 8 pour 100. Le traite-

ment réussit d'autant mieux qu'il est appliqué à une époque plus rapprochée du commencement de la maladie. Il n'a aucune action sur la perforation de l'intestin et les hémorragies. En admettant même que les malades soient admis dans les circonstances les plus favorables, il faut compter encore 4,50 pour 100 de décès à la suite de ces accidents, et par suite la mortalité générale ne peut s'abaisser au-dessous de 5 pour 100.

Le pronostic est plus favorable pour les femmes que pour les hommes. Ce traitement agit directement en modérant la diarrhée et indirectement en soutenant les forces du malade et lui permettant de se relever des suites de l'hémorragie. (*Practitioner.*)

Le lycopode contre l'énurèse ;

Par M. E.-J. Greene.

D'après l'auteur, le lycopode agit comme anesthésique sur le col de la vessie, diminue la sensibilité de la muqueuse, et tonifie en même temps le sphincter. Il paraît en outre stimuler le foie, diminuer le travail éliminatoire des reins, et par suite abaisser indirectement dans l'urine la quotité de produits irritants. Cette opinion est basée sur deux faits : c'est ainsi que le passage du cathéter déterminait des dou-

leurs, de l'irritation, avant l'administration du lycopode, tandis qu'après, en opérant dans les mêmes conditions, la sonde ne produisait aucune douleur; quand on cessait de donner le lycopode, les douleurs reparaissaient. D'un autre côté, le docteur Greene a noté que, lorsque le foie ne fonctionnait pas, que l'urine renfermait des lithates, que les intestins étaient distendus par des flatuosités, mais sans énurèse, le lycopode amenait une amélioration notable. M. Henry Fenwik, en 1887, admettait qu'aucun médicament ne donnait de résultats aussi bons que le *Lycopodium clavatum* dans l'incontinence d'urine, rapidement développée à la suite de chocs datant de longtemps.

En triturant longtemps le lycopode avec le sucre de lait, on peut ensuite le dissoudre facilement dans l'alcool. (*Practitioner*, d'après *Brit. med. Journ.*)

Essence de cannelle de Chine comme antiseptique;

Par M. Carl Black.

Comme antiseptique, l'auteur recommande cette essence comme l'une des plus actives; son pouvoir antiseptique est moins grand que celui du chlorure mercurique, mais d'un autre côté elle est moins dangereuse.

En applications sur la peau, elle détermine de la rougeur, et quelques ampoules apparaissent le troisième jour. Le meilleur mode d'administration est d'en faire une solution en ajoutant à l'eau assez d'essence pour la saturer. On peut obtenir une émulsion en agitant l'essence avec de l'eau déjà chargée.

En application locale, on peut employer soit la solution saturée, soit l'émulsion. Mais des applications fréquentes deviennent irritantes. On peut mélanger l'essence avec l'acide borique en poudre et employer ce mélange pour les pansements; on peut aussi en faire une pommade avec la vaseline. Dans les affections du nez, on fait des pulvérisations avec l'essence dissoute dans la cosmoline fluide. (*Medical News.*)

Le nitrate de soude dans l'asthme;

Par M. Pearce.

Le nitrate de soude serait le meilleur agent thérapeutique contre l'asthme, et cela en l'employant sans aucun adjuvant. Cependant, quand l'asthme s'accompagne d'insomnie, il ajoute de l'hyoscyamus. L'auteur le donne à la dose de 20 à 25 centigrammes par jour. (*Centralb. f. Therap.*)

Traitement de l'érysipèle.

Le docteur J. Fessler, assistant du professeur Nussbaum, a poursuivi un grand nombre de recherches cliniques et bactériologiques sur le traitement de l'érysipèle par l'ichthyol adopté depuis plusieurs années à Munich. D'après les expériences de laboratoire, il est évident que bien que l'ichthyol n'agisse que fort peu sur le développement du staphylococcus, il exerce une influence très grande sur la multiplication des streptocoques. Or ce sont ces bactéries qui déterminent l'érysipèle.

Le traitement consiste à faire des frictions énergiques d'une pommade ichthyolée forte, pendant dix minutes chaque fois, sur les parties atteintes et les parties voisines. On peut en outre faire prendre à l'intérieur des pilules d'ichthyol. Quand il existe une plaie, il faut la désinfecter soigneusement et faire un pansement antiseptique.

L'auteur donne plusieurs tables indiquant les résultats de ce traitement. Elles montrent que la moyenne de durée des cas traités par les autres méthodes de 1880 à 1888 était d'environ douze jours, tandis qu'en employant l'ichthyol de 1886 à 1888 la durée moyenne de l'affection était de sept jours et tombait même à cinq ou six dans la première moitié de 1889. (*Lancet.*)

D'un autre côté, le docteur Rothe emploie contre l'érysipèle le mélange suivant :

Acide phénique.....	0g,50
Alcool.....	0 ,50
Teinture d'iode.....	1 ,00
Glycérine pure.....	10 ,00
Essence de menthe.....	2 gouttes.

On en recouvre la surface atteinte toutes les deux heures; avec la créoline, il se sert du mélange suivant :

Créoline.....	1g,50
Craie préparée.....	15 ,00
Axonge.....	15 ,00
Essence de menthe.....	5 gouttes.

On fait des applications deux ou trois fois par jour, puis on recouvre d'une couche de coton. En douze ou vingt-quatre heures, l'amélioration se fait sentir, et trois ou quatre jours suffisent pour amener la guérison. (*Brit. med. Journ. of Dermatology.*)

Antisepsie intra-utérine;

Par M. Coutanes.

L'auteur signale les différents procédés employés en France et en Allemagne pour pratiquer l'antisepsie intra-utérine.

Doléris : créosote, 20 parties ; glycérine, 60 parties.

Budin : créosote, 15 parties ; glycérine, 50 parties.

Roux et Schnell : *a.* iodoforme, 50 ; glycérine, 40; eau, 10; gomme adragante, 1.

b. Iodoforme, 2 ; eau, 10 ; gomme adragante, 6.

Perane : iodoforme pulvérisé, 10 ; gomme adragante, 1 ; glycérine et eau, Q. S. pour faire un suppositoire.

Spaeth, de Vienne : iodoforme, 20; gomme arabique, 2 ; glycérine, 2 ; amidon, 2.

(*Tribune médicale.*)

Le soufre contre la variole ;

Par M. Jacinto Iscar.

Le soufre donnant de bons résultats dans les affections qui se localisent sous la peau et les muqueuses, l'auteur l'a employé dans plusieurs cas de variole, et avec succès. Ce traitement agit favorablement sur la suppuration, et s'il est institué dès le début de l'éruption, il réussit mieux encore. Il recommande la formule suivante :

Soufre sublimé.....	1g,00
Glycérine pure.....	0 ,50

Pour un cachet.

Le nombre de ces cachets, donnés dans les vingt-quatre heures, varie suivant la gravité des cas et l'intensité des symptômes. Il ordonne un cachet par heure aux adultes. Le soufre est bien supporté par l'estomac.

Pour les enfants et dans les cas qui ne sont pas d'une extrême gravité, il prescrit :

Soufre sublimé.....	10	grammes.
Glycérine.....	aa 60	—
Eau de fleurs d'oranger.....		
Sirop simple.....	30	—

Dose : une cuillerée à café pour les enfants chaque heure; deux cuillerées à bouche toutes les heures pour les adultes.

Dans les cas graves, la formule donnait :

Soufre.....	40	grammes.
Glycérine	150	—
Eau de fleurs d'oranger.	50	—
Sirop.....	60	—

Une cuillerée à bouche toutes les heures pour les adultes, toutes les deux heures pour les enfants. (*Siglo medico.*)

Traitement de l'angine diphtéritique par le tabac ;

Par M. H. Schwitzer.

Ayant remarqué que les Tziganes, qui ont l'habitude de chiquer, sont généralement réfractaires aux maladies infectieuses, surtout à celles qui se localisent dans la gorge, l'auteur a eu l'idée d'employer le tabac dans le traitement de l'angine diphthéritique.

Il se sert, dans ce but, d'un extrait alcoolique de jus de tabac : 2 grammes à 2g,50 de ce jus qui s'accumule dans le tuyau d'une pipe sont mélangés avec 35 à 40 grammes d'alcool. Au bout de vingt-quatre heures, on filtre et on obtient un liquide rouge brun, transparent, avec lequel on badigeonne les parties atteintes de la gorge. Ces badigeonnages ont toujours été bien supportés, même par les petits enfants. Ils ne sont pas désagréables aux malades et ne provoquent jamais de symptômes d'intoxication nicotinique. Quant à leur action thérapeutique, elle serait des plus favorables et se manifesterait rapidement par une diminution de la fièvre.

Chez les adultes, M. Schwitzer emploie, en outre des badigeonnages à l'extrait de jus de tabac, la prescription suivante :

Feuilles de tabac..... 2 grammes.

Faites infuser dans :

Eau bouillante..... 200 grammes.

Filtrez. — Pour gargarismes.

D'après notre confrère autrichien, ce gargarisme serait supérieur à tous les autres employés contre la diphthérie.

Le traitement que nous venons d'indiquer a été appliqué par M. Schwitzer, avec succès, chez 60 diphthériques. Sur ce nombre, 7 sont morts : 4 ont succombé à la diphthérie elle-même et 3 à des affections consécutives. (*Mercredi médical.*)

Mensuration de la poitrine ;

Par M. Maurel.

M. Dujardin-Beaumetz lit un rapport sur une communication de M. Maurel (de Toulouse), relative à un nouveau procédé de mensuration de la poitrine.

Pour mesurer les dimensions de la poitrine, M. Maurel se sert d'un appareil (stéthographe) composé d'une lame de plomb de 25 millimètres de large, de 2 millimètres d'épaisseur et de 55 centimè-

tres de long, que l'on place dans une gaine sur laquelle se trouve une graduation métrique, puis d'un compas d'épaisseur (stéthomètre), et, enfin, d'un papier métrique sur lequel est reporté le graphique obtenu par la mensuration de la poitrine.

Voici comment on procède pour faire cette mensuration : on mesure, avec le stéthographe, le diamètre de la poitrine au niveau de l'appendice xyphoïde et on en obtient le graphique par la forme que prend la lame de plomb appliquée rigoureusement sur le thorax; la graduation métrique permet d'en avoir la longueur. Avec le stéthomètre, on mesure le diamètre antérieur de la poitrine et on procède ainsi à droite et à gauche, en ayant soin chaque fois de reporter le tracé sur le papier quadrillé métrique, et il suffit alors de mesurer les carrés contenus dans la ligne ainsi circonscrite pour avoir la superficie du thorax en un point donné.

Dans la seconde partie de son travail, M. Maurel a établi qu'à l'état normal, il fallait, à l'homme adulte, 3 centimètres carrés de section thoracique pour 1 centimètre de taille et 8 centimètres carrés de la même section par kilogramme de poids du corps.

Au-dessous de ces dimensions, il y a étroitesse du thorax et insuffisance de l'hématose; pour combattre les accidents qui pourraient en être la conséquence, M. Maurel conseille de prescrire une gymnastique

respiratoire par des mouvements silencieux, des exercices oraux, etc. (*Académie de médecine.*)

Le nez rouge et son traitement;

Par M. Unna.

D'après l'auteur, cette affection est due à l'acné rosacea avec dilatation vasculaire; souvent elle est en relation avec la séborrhée du cuir chevelu qui, elle, doit être combattue par les moyens ordinaires. Quant à l'acné rosacea, qui constitue une incommodité très désagréable, surtout pour les femmes, Unna conseille de faire prendre aux malades 50 centigrammes d'ichthyol et prescrit en même temps des lotions avec la même substance en solution aqueuse. On peut encore faire la nuit des applications de la pâte suivante :

Pommade de zinc.....	20	grammes.
Poudre d'oxyde de zinc.	5	—
Soufre.....	2	—

Dans les cas rebelles, il convient de recourir à la ponction des troncs veineux dilatés avec l'instrument d'Hébra; ces ponctions seront répétées deux à trois fois par semaine et les petites plaies seront recou-

vertes immédiatement de ouate humide. Pour les cas légers, et comme traitement supplémentaire, on doit recommander les savonnages répétés avec le savon d'ichthyol, mais ne faire usage que d'eau chaude. (*Echo médical,* de Toulouse.)

L'aristol contre les gerçures du sein;

Par M. Vinay.

L'auteur emploie l'aristol dans le traitement des gerçures du sein chez les nourrices, et a remarqué qu'il abrège beaucoup leur durée et les rend moins douloureuses.

Aristol.....	4	grammes.
Vaseline liquide.....	20	—

Il est nécessaire de répéter les applications après chaque tetée au moins dans les premiers jours du traitement. On pince légèrement la base du mamelon avec le pouce et l'index de la main gauche pour bien étaler les papilles et mettre à jour les gerçures, puis, avec un pinceau, on recouvre soigneusement avec la pommade les parties atteintes. L'action siccative de l'aristol se fait sentir rapidement, les douleurs diminuent dès le deuxième jour et il est rare que la

cicatrisation ne se fasse pas le quatrième jour du traitement.

Il est bon d'employer en même temps le bout de sein qui facilite la cicatrisation. (*Lyon médical.*)

Effets physiologiques de la chloralamide;

Par M. Bosc.

La chloralamide, le chloral et le sulfonal peuvent amener le sommeil aussi bien dans les cas d'aliénation mentale fonctionnelle que dans les aliénations par lésions organiques ; mais ces substances ne sont pas également actives : le sulfonal agit à doses deux fois et demie moins fortes que la chloralamide. Dans les cas de manie aiguë, il faut des doses de chloralamide et de chloral tellement élevées, qu'elles produisent rapidement des effets toxiques graves : accélération et petitesse du pouls, nausées, diarrhée, mouvements convulsifs, etc. On est alors forcé de diminuer les doses et l'agitation reparaît. Le sulfonal, au contraire, grâce aux effets prolongés des hautes doses, pourra toujours vaincre l'insomnie sans danger pour les malades. Mairet l'administre initialement à doses de 3, 4 et même 5 grammes, puis descend, dès le lendemain, à 1 gramme sans que le sommeil cesse

de se produire ; lorsque l'agitation reparaît, il reprend la dose initiale, puis redeseend à 1 gramme, etc. Le sulfonal n'augmente pas, comme la chloralamide, l'agitation diurne des malades.

Le sulfonal est l'hypnotique par excellence dans tous les cas d'aliénation mentale avec agitation. Le chloral peut aussi être très utile dans tous les cas où il n'est pas nécessaire de l'employer à très hautes doses. La chloralamide a la même action nuisible que le chloral sur le cœur; de plus, elle détermine des phénomènes toxiques beaucoup plus graves que le chloral et des effets hypnotiques moindres; elle ne doit donc pas trouver d'emploi thérapeutique. (*Mercredi médical*, d'après *Montpellier médical.*)

Intoxication par le chlorate de potasse ;

Par M. Lépine.

Le professeur Lépine, de Lyon, a étudié l'intoxication par le chlorate de potasse. A dose considérable, et quand l'estomac est vide, il provoque des vomissements plus ou moins abondants, des signes de collapsus avec ou sans convulsions; la face est pâle, les muqueuses cyanosées. Le sang extrait du doigt a une coloration brun chocolat. Le foie et la rate augmen-

tent de volume. L'urine, rare et foncée, contient la matière colorante du sang. La mort peut survenir en six à quarante-huit heures, bien que cette terminaison rapide ne soit pas la règle, excepté chez les enfants. Il cite le cas d'un homme qui succomba en dix jours à l'ingestion de 30 grammes de chlorate de potasse. La guérison n'est pas impossible.

Ce sel agit en décomposant l'hémoglobine, formant de la méthémoglobine et même de l'hématine. Il y a dès lors destruction des globules rouges, comme l'ont démontré les recherches de Riew, chez un homme qui avait absorbé 20 grammes de chlorate de potasse, et dont le quart des globules rouges étaient complètement décolorés dès le deuxième jour. De plus, il exerce une action directe sur le système veineux, et, par la potasse, il peut déterminer la paralysie du cœur.

M. Lépine veut, non qu'on rejette le chlorate de potasse de la thérapeutique, mais qu'on soit très réservé dans son emploi. Il faut surtout éviter de le donner aux enfants et aux sujets qui ont une affection des reins.

Dans les cas d'intoxication, il faut évacuer le contenu de l'estomac, soit à l'aide d'un vomitif, soit et mieux par la pompe stomacale. On fait ensuite le lavage avec une solution alcaline, on combat les vomissements par la glace et de petites doses d'opium,

en même temps qu'on soutient le cœur par la digitaline et la caféine qui favorisent la diurèse. En administrant des boissons alcalines et gazeuses, on lave les reins et on assure la perméabilité des tubes rénaux. Il conseille, de plus, l'injection intra-veineuse d'une solution à 7 pour 1 000 de chlorure de sodium. On peut en introduire 1 litre sans inconvénient. (*Semaine médicale.*)

Traitement de l'insomnie des enfants;

Par M. Jules Simon.

Il faut, tout d'abord, rechercher la cause, souvent très difficile à découvrir. La plupart du temps, l'insomnie reconnaît pour origine la dyspepsie.

Souvent aussi, l'insomnie dépend du repas du soir qui est trop copieux.

Une fois l'étiologie connue, le premier soin doit être de combattre la cause en prescrivant une hygiène sévère. Dans quelques cas cela ne suffit pas, ou bien on n'a pu découvrir la cause; il faut agir quand même, avoir recours aux hypnotiques. Quels sont donc les hypnotiques qu'on peut ordonner à un enfant ?

Le premier des hypnotiques est l'opium; on a voulu le proscrire de la thérapeutique infantile et

pourtant c'est le roi des hypnotiques. Mais il ne faut pas donner l'opium à un enfant qui est constipé, qui a de l'anurie ou qui a des démangeaisons : voilà les principales contre-indications. Prescrire le laudanum à raison d'une demi-goutte au-dessous d'un an, et ensuite d'une goutte par une année, dans une potion.

Le sirop de codéine est un bon hypnotique, admirablement supporté par les petits enfants. A un an, une cuillerée à café de ce sirop dans une potion; au-dessous d'un an, une demi-cuillerée à café.

Les bromures sont souvent utiles; on donnera alors 30 centigrammes à six mois, 50 à un an, 1 gramme ensuite par jour, dans le potage du soir, en ayant soin d'interrompre la médication après cinq à six jours pour la reprendre ensuite.

Le chloral est un hypnotique excellent, sans danger; on peut le donner aux mêmes doses que le bromure et la meilleure manière de l'administrer est un lavement. Donner un lavement simple pour nettoyer l'intestin, puis le chloral associé au camphre ou au musc dans un jaune d'œuf, délayé dans une petite quantité d'eau.

Le chloral convient surtout quand l'enfant est menacé de convulsions, qu'il a le hoquet ou des soubresauts; l'insomnie n'est souvent, en effet, que le prélude des convulsions.

Dans quelques cas, l'antipyrine, en lavement et aux mêmes doses que le chloral ou le bromure, est un bon médicament.

Il est enfin d'autres hypnotiques que l'on ne doit pas négliger, tels que l'eau de laurier-cerise, le musc, l'éther, la valériane. (*Bulletin médical.*)

Effets physiologiques de la triméthylamine;

Par MM. COMBEMALE et BRUNELLE (de Lille).

Quelle que soit la voie (stomacale, pulmonaire, hypodermique) par laquelle on fait pénétrer la triméthylamine dans l'économie, l'effet constant, immédiat, est l'hypersécrétion de la salive, dont l'alcalinité normale est augmentée. A ce symptôme s'en ajoutent d'autres inconstants, portant sur la sécrétion de la muqueuse nasale et de la glande lacrymale. Un autre effet constant est la présence dans les urines de petites quantités d'albumine pendant les quelques jours qui suivent l'administration de la triméthylamine.

Injectée sous la peau en solution aqueuse d'un titre inférieur à 1 pour 200, la triméthylamine provoque des escarres, et consécutivement des plaies longues à guérir. Lorsque la solution est au titre de 1 pour 200,

aux doses de 3 centigrammes environ par kilogramme d'animal, il y a toujours abaissement de la température. L'hypothermie n'est pas constatée à des doses inférieures ou supérieures à ce chiffre par voie sous-cutanée, à des doses trois et sept fois supérieures par voie stomacale.

Dans tous les cas, et sans tenir compte de la voie d'entrée, la triméthylamine amène, à des doses supérieures à 2 centigrammes par kilogramme du poids du corps, une augmentation notable du nombre des pulsations.

Le chiffre toxique minimum par kilogramme d'animal est voisin de 30 centigrammes. (*Société de biologie.*)

De l'emploi du viburnum prunifolium en obstétrique;

Par M. LUTAUD.

Introduit dans la thérapeutique par les Américains, le viburnum prunifolium a été l'objet d'une expérimentation suffisante pendant ces dix dernières années pour prendre rang parmi les meilleurs sédatifs utérins.

Préparation et dose. — On emploie généralement en Amérique l'extrait fluide à la dose de 4 à 10 gram-

mes par jour. C'est la préparation que nous recommandons.

On prescrit également un extrait mou en pilules à la dose de 60 centigrammes par jour. Enfin, la viburnine se donne à la dose de 5 à 10 centigrammes.

Action thérapeutique. — Nous l'avons dit, le viburnum est surtout un sédatif utérin. Son emploi est surtout utile pour combattre l'avortement et calmer les coliques utérines de la dysménorrhée.

Dans l'avortement habituel, provoqué par l'irritabilité utérine, des congestions utérines survenant à l'époque où devaient avoir lieu les règles ou chez les femmes faibles et délicates « qui avortent en faisant le moindre pas », dont parle Moriceau, il faut préférer le viburnum aux opiacés. Les effets consécutifs ne sont point fâcheux comme ceux de ces derniers médicaments, et on peut l'administrer aussi souvent que l'on veut, *même* aux femmes enceintes qui sont atteintes d'affections rénales et chez lesquelles l'opium est contre-indiqué.

Auvard a employé le viburnum dans un cas de rupture prématurée des membranes et a pu retarder la date de l'accouchement, ce qui a permis à la malade d'effectuer un voyage en chemin de fer et d'être délivrée chez elle.

Mon expérience personnelle me permet de recommander l'emploi du viburnum dans toutes les formes

de dysménorrhée, et chaque fois que des contractions utérines font craindre une fausse couche ou un accouchement prématuré. J'ai employé l'extrait fluide à la dose de 10 grammes par jour, de préférence à toute autre préparation. (*Revue des maladies des femmes.*)

Le chloral dans la scarlatine ;

Par M. J. Wilson.

L'auteur se loue des bons résultats que, depuis sept ans, il obtient du chloral dans le traitement de la scarlatine.

Il commence le traitement par une dose purgative de calomel, qu'il fait bientôt suivre de l'administration du chloral hydraté. La quantité de ce médicament varie naturellement suivant l'âge, l'état des forces et la susceptibilité du malade. D'une manière générale, on donne à un enfant de deux à trois ans, toutes les deux à trois heures, de 6 à 12 centigrammes de chloral hydraté.

Sous l'influence de ce médicament, on voit bientôt disparaître la surexcitation, si fréquente dans la scarlatine. Il ne faut cependant pas donner le chloral jusqu'à l'assoupissement, afin de ne pas entraver l'alimentation du malade.

D'après M. Wilson, le chloral agit favorablement dans la scarlatine, non seulement sur le cerveau, mais encore sur la muqueuse pharyngienne, en diminuant l'intensité de l'angine scarlatineuse, et sur les reins, en empêchant l'albuminurie de se produire. Aux doses indiquées, le chloral ne produit aucune action déprimante sur le cœur; tout au contraire, il calme l'éréthisme cardiaque.

Dès que l'éruption apparaît, on fait des onctions avec l'axonge. A l'exception du chloral, tous les médicaments sont inutiles, à moins toutefois qu'il ne survienne des symptômes de collapsus qui exigent l'emploi immédiat des alcooliques. (*Mercredi médical.*)

Cocaïne et antipyrine associées contre les vomissements incoercibles;

Par M. Stuves.

Dans les vomissements de cause centrale, comme de cause périphérique, ainsi que dans les vomissements incoercibles de la grossesse, qui résistent à toutes les médications, l'auteur a employé avec succès l'antipyrine associée à la cocaïne. Il emploie la formule suivante :

Cocaïne.....	0g,12
Antipyrine.....	1 ,00
Eau distillée.....	90 ,00

A prendre par cuillerée à café toutes les deux heures ou toutes les heures. Il recommande la solution suivante comme anesthésique local :

Cocaïne.....	5 grammes.
Antipyrine.....	15 —
Eau distillée.....	80 —

On fait des applications sur les parties à opérer. Pour l'extraction des dents, on laisse cette solution en contact avec les gencives pendant quinze minutes et on fait des pulvérisations d'éther dans les méats auditifs externes. L'extraction devient alors presque indolore. (*Courrier médical.*)

Traitement des coliques hépatiques par l'huile d'olive ;

Par M. S. Rosenberg.

L'auteur présente une collection de calculs biliaires provenant de trois femmes soumises au traitement par l'huile d'olive. La première, d'origine anglaise, traitée en vain par toutes les méthodes classiques, a

rendu trois calculs après l'ingestion de 150 grammes d'huile d'olive. Le second cas se rapporte à une femme sujette, depuis treize ans, aux coliques hépatiques. Elle a fait sans succès des cures nombreuses aux villes d'eaux. Deux jours après avoir pris de l'huile d'olive, elle a rendu sept calculs. La troisième malade est une femme de cinquante-quatre ans, sujette, depuis deux ans, à des coliques hépatiques très violentes. Dernièrement encore elle a été obligée de garder le lit pendant huit semaines. Le 28 février, elle prend 150 grammes d'huile d'olive, avec un peu de cognac et de menthol, et, le 1er mars, elle rendait avec les selles une masse de graviers et un grand nombre de petits calculs. Ces observations prouvent l'utilité du traitement par l'huile d'olive, même dans des cas en apparence désespérés.

M. Senator a également obtenu de très bons résultats par l'emploi de l'huile d'olive. Depuis quelque temps, il emploie de préférence la lipanine, qui est mieux acceptée par les malades. (*Mercredi médical.*)

L'iodo-antipyrine.

Ce produit, qui a été obtenu pour la première fois par Dettmas, en 1885, est de l'antipyrine, dans la-

quelle un atome d'hydrogène est remplacé par un atome d'iode. Le procédé de préparation n'est pas indiqué.

C'est une substance cristalline, inodore, insipide, très peu soluble à froid dans l'eau et l'alcool, plus soluble à chaud. Elle se dédouble dans l'économie et l'on retrouve dans les urines de l'iodure de potassium et de l'antipyrine.

D'après Menzer, de la clinique du professeur van Jokah, de Prague, l'iodo-antipyrine, à la dose de 50 centigrammes à 1ᵍ,50, détermine chez les fébricitants l'abaissement de la température, avec sueurs, mais sans collapsus. Le pouls diminue de fréquence, suivant l'effet antithermique obtenu.

Son action serait au moins égale, sinon supérieure, à celle de l'antipyrine, dans certaines céphalées, le rhumatisme articulaire subaigu.

Le mono et le bichloral-antipyrine;

Par M. Soutaka.

Dans sa thèse inaugurale, écrite sous l'inspiration du professeur G. Sée et avec le concours de M. Gley, l'auteur étudie, au point de vue expérimental et clinique, les effets de ces deux composés.

Chez le chien, à la dose de 25 à 35 centigrammes

par kilogramme, ils abolissent les réflexes et produisent l'anesthésie. A la dose de 1 gramme par kilogramme, ils sont *également* toxiques, ce qui semble singulier, la quantité de chloral contenue dans le bichloral étant d'un tiers plus considérable. Même à doses toxiques ils ne déterminent jamais de convulsions. L'action du chloral masque celle de l'antipyrine.

La mort survient par arrêt du cœur et de la respiration, celle-ci cessant avant le cœur. Il y a d'abord ralentissement de la respiration, puis accélération, puis ralentissement, avec type exclusivement abdominal, et allongement respiratoire, enfin arrêt en expiration. Sur la circulation, on observe, au début, un peu de ralentissement, la pression artérielle s'abaisse, puis survient une phase passagère d'irrégularité des battements cardiaques. Elles disparaissent au moment où arrive le sommeil ; si la dose est plus considérable, la systole cardiaque diminue d'amplitude et le cœur s'arrête en diastole.

Au point de vue thérapeutique, l'auteur admet que ces deux composés peuvent être utiles aux doses de 2 à 3 grammes, mais qu'ils sont inférieurs au sulfonal, en raison de l'action déprimante qu'ils exercent sur le cœur et les vaisseaux. Toutefois, cette action est moins marquée que celle du chloral. (*Thèse de Paris.*)

La rage dans le département de la Seine.

Dans le rapport annuel fait par M. Dujardin-Beaumetz au Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine, on voit qu'en 1890 203 chiens ont été reconnus enragés, et qu'un seul décès a été constaté chez l'homme. C'était un enfant de sept ans, mordu au mollet le 12 novembre 1889, traité à l'Institut Pasteur du 24 novembre au 3 décembre, et qui mourut de rage convulsive le 9 février 1890.

L'atténuation de la rage à Paris et dans le département de la Seine tient à une suppression plus complète des animaux contaminés, et à ce que presque toutes les personnes mordues par des animaux enragés ou suspects de rage se rendent à l'Institut Pasteur. En 1890, 95 personnes habitant le département de la Seine y ont été traitées : 20 avaient été mordues par des chiens dont la rage a été expérimentalement constatée; 45 par des animaux qu'un vétérinaire a reconnus enragés, et 30 par des animaux suspects de rage. Il ne s'est produit aucun décès parmi ces 95 personnes ; l'enfant dont il a été parlé plus haut ayant été mordu en 1889.

M. Dujardin-Beaumetz donne ensuite quelques renseignements statistiques sur les personnes mortes de rage, et sur le nombre des chiens reconnus enragés

dans le département de la Seine pendant les dix dernières années :

En 1880, 4 décès; en 1881, 21; en 1882, 9; en 1883, 4; en 1884, 3; en 1885, 22; en 1886, 3; en 1887, 9; en 1888, 19; en 1889, 6; total : 100 décès.

En 1883, 182 animaux enragés; en 1884, 301; en 1885, 518; en 1886, 604; en 1887, 644; en 1888, 863; en 1889, 367; total : 3 479 en huit ans.

La rose de Provins comme antidiarrhéique;

Par M. Alexeievsky.

L'auteur dit avoir réussi à guérir plusieurs cas de diarrhée chronique simple, suite d'indigestion et de catarrhe intestinal, rebelles à tous les autres médicaments, en administrant une infusion de pétales de roses de Provins (une pincée dans un verre d'eau bouillante).

Pour les adultes, la dose est de deux à trois verres par jour; un verre ou une tasse, à prendre en plusieurs fois, pour les enfants au-dessous de cinq ans.

Cette infusion agit à la fois comme astringent et comme antiputride, par le tanin et l'essence que renferment ces pétales.

Cette infusion mériterait de prendre place surtout dans la médecine des enfants. (*Mercredi médical.*)

Injections sous-cutanées de caféine dans les hémorragies puerpérales;

Par M. Miraschi.

Suivant l'auteur, la caféine est indiquée quand il faut agir rapidement, car elle est plus prompte que l'ergot de seigle et réussit mieux que l'éther, bien que celui-ci soit plus rapide.

Chaque injection renferme 20 centigrammes de caféine, et l'on en fait trois ou quatre. On facilite sa dissolution à l'aide du benzoate de soude, comme l'a indiqué Tanret.

Elle arrête l'hémorragie, et agit en même temps comme stimulant. (*Centralb. f. Gynæcol.*)

Antagonisme apparent entre les streptocoques de l'érysipèle et la syphilis;

Par M. O. Horwitz.

On admet, en général, aujourd'hui que la syphilis est due à un microbe spécial. Des faits cités par l'au-

teur, et ils sont au nombre de deux, il semblerait résulter que le microbe de l'érysipèle est un antagoniste de celui de la syphilis, car, dans le premier cas, une éruption pustuleuse et tuberculeuse, qui avait résisté au traitement ordinaire, s'améliora sous l'influence d'un érysipèle concomittant, à la suite duquel le traitement reprit toute son action, et, dans le second, l'érysipèle survenu chez un homme porteur de gourmes ulcérées de la jambe provoqua la formation d'une escarre et la guérison. Il convient de noter que cet homme avait subi, sans succès, un traitement antisyphilitique prolongé.

Neumann (*Allg. Wien. Med. Zeitch.*) avait déjà cité deux cas analogues. (*Medic. News.*)

Traitement de la tuberculose par la lymphe humaine;

Par M. MAGNANT.

La lymphe humaine dont je veux parler consiste dans le liquide séreux contenu dans l'ampoule des vésicatoires.

Des ulcères atoniques, des plaies de mauvaise nature se cicatrisent sous l'influence de cette lymphe pure provenant d'un sujet bien portant.

Les maladies infectieuses, telles que la tuberculose, la fièvre typhoïde, etc., sont combattues avec succès par des lymphes dans un état d'immunité préalable : par la lymphe des cardiopathes, des impaludiques et même des rhumatisants pour la première, ou par celle d'anciens typhiques, pour les deuxièmes.

Les injections de ces lymphes pratiquées sur moi-même ont toujours été inoffensives.

Je n'ai fait qu'une seule fois des injections sur les phtisiques ; il s'agit d'une jeune femme de vingt-deux ans que trois injections faites les 3, 5 et 8 novembre 1890, avec la lymphe d'un cardiopathe, ont considérablement améliorée. Je la considère aujourd'hui comme guérie.

Enfin, je terminerai en déclarant avoir obtenu par ce moyen un cas de guérison remarquable d'un ulcère diabétique, par des injections de lymphe pratiquées autour de l'ulcère. (*Académie de médecine.*)

Les injections arsenicales hypodermiques contre la fièvre des phtisiques ;

Par M. LADENDORF (de Saint-Andreasberg).

D'après l'auteur, on obtiendrait chez les fébricitants, *dans un tiers des cas environ*, un effet anti-

thermique considérable et persistant par l'emploi des injections sous-cutanées de solution de Fowler.

L'auteur emploie la formule suivante :

Solution arsenicale de Fowler.....	2g,00
Eau distillée.....	10,00
Chlorhydrate de cocaïne.....	0,05

F. s. a. Pour injections hypodermiques.

On injecte une fois par jour, d'abord une demi-seringue, puis, dès le troisième jour, une seringue de Pravaz entière de cette solution. Dans les cas favorables, après huit à dix injections, la fièvre disparaît pour longtemps. (*Mercredi médical.*)

Phénocolle (Chlorhydrate de).

Cette substance est le chlorhydrate de l'amido-acétoparaphénétedine

$$C^6H^4 < \begin{matrix} OC^2H^5 \\ AzH-OCCH^2-AzH^2, \end{matrix}$$

ou, en formule brute, $C^{10}H^{14}O^2Az^2$.

C'est une poudre blanche, à cristaux microscopiques, de saveur amère, salée, soluble dans 16 d'eau à 17 degrés. La solution est neutre. Traité par l'eau bouillante, ce chlorhydrate cristallise en cubes ana-

logues à ceux de l'antipyrine. Il est moins soluble dans l'alcool.

Du chlorhydrate, on peut séparer le phénocolle pur, sous forme de cristaux renfermant un équivalent d'eau. Le point de fusion de la base hydratée est à 95 degrés. Comme sa solubilité dans l'eau froide est moins considérable que dans l'eau chaude, on a recours à son chlorhydrate.

Elle est soluble dans l'alcool, l'éther, le benzol et le chloroforme. Les solutions alcalines étendues et bouillantes finissent, à la longue, par la dédoubler en phénétedine et glycocolle.

L'acide chlorhydrique étendu ainsi que les autres acides produisent le même dédoublement. L'acide concentré ne la dédouble que lentement et à l'ébullition.

Le phénocolle, introduit par la voie sanguine, est inoffensif et n'altère pas le sang, comme la plupart des antipyrétiques (Kobert). C'est ainsi qu'avec 1g,50 de chlorhydrate, on n'a observé aucun phénomène de ce genre chez un lapin de forte taille.

Chez les fébricitants (typhus, pneumonie), il abaisse la température de près de 2 degrés, à la dose de 1 gramme, sans provoquer ni collapsus, ni cyanose. La relation d'effet antipyrétique produit est de 1g,50 à 2 grammes d'antipyrine, et 1 gramme de phénacétine (von Mœring).

D'après certains auteurs, à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme, c'est un excellent nervin et antinévralgique.

Il a été employé à la clinique de Gerhardt (de Berlin), en solution aqueuse à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme, comme antipyrétique et antirhumatismal.

Son élimination se fait rapidement. Douze heures après la suspension du traitement, le perchlorure de fer n'en indique plus de traces dans l'urine.

Les urines présentent une coloration rouge brun foncé ou noirâtre, qui devient encore plus accentuée en présence du perchlorure de fer, s'éclaircissant un peu avec l'acide sulfurique concentré, et présentant à la lumière transmise une teinte verte particulière. (*Deutsch med. Woch.* et *Riforma medica.*)

Styracol.

Le styracol, breveté en Allemagne, est préconisé comme un antiseptique énergique. C'est l'éther cinnamique du gaïacol ou cinnamyl-gaïacol, que l'on obtient en mêlant des quantités équivalentes de gaïacol et de chlorure de cinnamyle, et chauffant au bain-marie pendant quelques instants, après deux heures de contact. On traite la masse par l'alcool bouillant,

on filtre la solution qui, par refroidissement, laisse déposer le styracol sous forme de longues aiguilles. Ce produit pur fond à 130 degrés.

Il présenterait la propriété d'arrêter la putréfaction, la fermentation, de cicatriser les ulcères, les plaies. A l'intérieur, il serait utile contre le catarrhe chronique de la vessie, la blennorragie et les affections catarrhales des intestins et de l'estomac.

Le benzoate de mercure contre la syphilis ;

Par M. COCHERY.

Dans sa thèse inaugurale, l'auteur, qui avait assisté aux expériences faites à Lourcine par M. Balzer, recommande le benzoate de mercure comme fort efficace et n'entraînant aucun inconvénient. Il a été employé pour la première fois, en Russie, par Stoukowenkoff, en 1888, et, en France, par Balzer et Thiroloix.

On prépare, d'après la formule du médecin russe, l'injection suivante :

Benzoate de mercure.....	0g,30
Chlorure de sodium.....	0 ,10
Chlorhydrate de cocaïne.....	0 ,15
Eau distillée.....	40 ,00

Cette solution doit être préparée récemment, car, au bout de quelques heures, elle laisse déposer une poudre blanche cristalline.

L'injection se fait dans la région dorso-lombaire ou axillaire, les hypocondres, la région fessière, et l'on injecte soit une demi-seringue, soit une seringue de Pravaz pleine.

Les aiguilles, qu'attaque facilement ce sel, provoquent, quand elles sont corrodées, des douleurs locales, qu'on peut éviter en changeant souvent ces aiguilles.

Pas de troubles gastriques ni intestinaux. Parfois, un peu de stomatite. Il y a contre-indication chez les personnes très grasses, car les douleurs sont très vives.

Il faut de quinze à trente injections pour les cas moyens, et de quarante à cinquante pour les cas graves.

Avec ce sel, rapidement absorbé et éliminé chaque jour, on n'aurait pas à craindre les accumulations. De plus, il n'a qu'une faible action coagulante sur l'albumine des tissus et des nerfs. (*Paris médical.*)

L'oxygène employé par la voie rectale et en injections sous-cutanées ;

Par M. F. Vatenzuela.

Ce nouveau mode d'administration de l'oxygène est dirigé surtout contre la pneumonie des vieillards. L'auteur explique les mécomptes que l'on éprouve en faisant inhaler ce gaz pour combattre la dyspnée par l'impossibilité de le mettre en contact avec une surface vasculaire assez étendue. Les injections rectales, au contraire, jugueraient la dyspnée rapidement et de façon permanente. L'intestin l'absorberait avec une facilité remarquable et presque aussi rapidement que les poumons. Il administre quatre injections de 50 centilitres en une heure.

En injections hypodermiques, l'oxygène agit comme stimulant cardiaque, et, en même temps, il est très utile dans le collapsus consécutif à la pneumonie, aux fièvres, la congestion cérébrale et l'asphyxie. Ces injections se font dans le bras, et la quantité injectée est de 50 centilitres. Il se produit d'abord de l'emphysème cellulaire, et le malade accuse une sensation de chaleur ; mais quelques heures suffisent pour dissiper ces phénomènes.

D'après Richardson, il serait important de prati-

quer des injections tièdes. (*El Siglo medico*, in *New York medical Journal.*)

Acide camphorique ;

Par M. Hartlieb.

L'auteur a employé ce composé dans le catarrhe chronique ou aigu, la cystite chronique ou aiguë, pour combattre les sueurs nocturnes des phtisiques. Il se sert : 1° d'une solution de 1 partie d'acide camphorique dans 100 d'alcool ; 2° d'une solution dans la glycérine étendue d'eau ; 3° d'une solution dans l'eau avec addition de carbonate de soude. Comme elles se décomposent rapidement, il faut les employer récentes.

Dans l'angine et le catarrhe du pharynx et du larynx, il se servit des solutions à 1 demi pour 100, sous forme de gargarismes ou en badigeonnages sur les parties atteintes, mais sans en avoir retiré plus de bénéfices que des autres traitements.

Dans la bronchite chronique et la tuberculose pulmonaire, les symptômes objectifs ne se sont pas améliorés, mais le malade se trouva mieux.

Dans la cystite chronique, il a obtenu des résultats favorables. Sur cinq cas, trois furent guéris en trois

à six semaines. Il faut laver la vessie deux fois par jour, avec la solution à 1 demi pour 100. A 1 pour 100, elle détermine de l'irritation. De plus, en dehors des lavages de la vessie, il convient d'administrer 40 centigrammes d'acide camphorique trois fois par jour.

Dans les sueurs des phtisiques, l'acide camphorique, à la dose de 1 gramme, la nuit, agit fort bien sans effets déplaisants. (*Centralb. für Klin. med.*)

Recherches expérimentales sur l'acide sulforicinique.

M. Berlioz a essayé, par différentes méthodes, de déterminer le coefficient de toxicité de l'acide sulforicinique; il a pu établir qu'il est d'environ 0,227 par kilogramme d'animal. En injections dans les veines, dans la plèvre ou le péritoine, il tue rapidement l'animal; la dilution de la solution diminue sa toxicité.

Les badigeonnages et les frictions sur la peau produisent peu de réaction; l'injection faite immédiatement sous la peau détermine une escarre, tandis que, faite plus profondément, elle donne simplement lieu à une induration très étendue.

Le sulforicinate de soude est antiseptique et déso-

dorisant; une solution à 10 pour 100, mélangée à cinq ou six fois son poids de pus très fétide, mise dans l'étuve à 37 degrés, a perdu presque complètement son odeur, et des tubes d'agar, ensemencés au bout de ce temps, sont restés presque tous stériles.

M. Berlioz pense que ce produit, additionné de naphtol et de phénol, peut rendre de grands services dans nombre d'affections, dans la diphtérie, par exemple, et dans l'ozène. (*Société de thérapeutique.*)

Traitement de la pelade.

De quelque façon qu'on envisage la pelade, soit comme une affection parasitaire et contagieuse, soit comme le résultat d'un trouble nerveux spécial, une trapho-névrose, il est un point sur lequel s'accordent les auteurs : c'est la longue durée de l'affection, qui peut durer des mois et même des années.

MM. Dotte et Chatelain recommandent le collodion iodé au trentième, qui, en cinq semaines, aurait amené, dans un cas, une guérison complète. Il suffit de surveiller la dermatite que peut occasionner l'application trop fréquente du collodion.

Le docteur Hirchberg préconise, dans le même cas, la pommade suivante :

Ichthyol..... 10 grammes.
Lanoline..... 100 —

On fait des frictions, une fois par jour, sur la surface dénudée, on essuie avec un linge rude et on recouvre de collodion.

Action et dosage des principaux antipyrétiques chez l'enfant;

Par M. Demme (de Berne).

Les médicaments antipyrétiques sont indiqués, quand la température du corps dépasse 39°,5 et montre une certaine persistance. M. Demme s'abstient de les prescrire dans la diphtérie, les exanthèmes aigus, la pneumonie croupale franche ; il y a recours dans la fièvre typhoïde, le rhumatisme articulaire, la broncho-pneumonie, la tuberculose.

Dans le *rhumatisme articulaire aigu*, il emploie le salicylate de soude, aux doses quotidiennes ci-dessous :

Chez un enfant de	2 à 4 ans...	0g,30 à 1 gramme.
— de	5 à 10 ans...	1 à 2 —
— de	11 à 15 ans...	2 —

S'il y a tendance aux vomissements et à la diar-

rhée, il donne, de préférence, trois fois par jour, le salol aux doses suivantes :

Chez un enfant	de 2 à 4 ans...	25 à 35 centigr.
—	de 5 à 10 ans...	50 à 75 —
—	de 11 à 15 ans...	75 cent. à 1 gr.

Dans la *fièvre typhoïde*, il fait prendre, toutes les deux heures, le sulfate de thalline :

Chez un enfant	de 2 à 4 ans....	1 centigramme.
—	de 5 à 10 ans....	2 —
—	de 11 à 15 ans....	3 à 5 —

Dans la *broncho-pneumonie,* il administre, dès le début, à un intervalle de deux ou trois heures, deux ou trois doses d'antipyrine, renfermant chacune :

Chez un enfant	de 2 à 4 ans....	20 à 40 centig.
—	de 5 à 10 ans....	50 à 75 —
—	de 11 à 15 ans....	0,80 à 1 gramme.

A une période plus avancée, pour combattre la fièvre hectique, on aura recours au sulfate de quinine, aux doses suivantes :

Chez un enfant	de 2 à 4 ans....	20 à 40 centigr.
—	de 5 à 10 ans....	50 à 75 —
—	de 11 à 15 ans....	75 centig. à 1 gr.

Dans la *tuberculose pulmonaire*, il a obtenu de

bons résultats de l'antifébrine, prise une à trois fois par jour, aux doses suivantes :

Chez un enfant	de 2 à 4 ans....	5 à 7,5	centigr.
—	de 5 à 10 ans....	10 à 20	—
—	de 11 à 15 ans....	20 à 30	—

On peut aussi prescrire avec avantage une dose unique de phénacétine :

Chez un enfant	de 2 à 4 ans....	10 à 20	centigr.
—	de 5 à 10 ans....	20 à 50	—
—	de 11 à 15 ans....	50	—

(*Wien. med. Press.*)

Empoisonnement par le salol.

Une femme atteinte de douleurs stomacales fut soumise au procédé indiqué par Ewald pour connaître l'état de l'estomac. Après avoir pris 4 grammes de salol, la malade perdit connaissance, les pupilles se dilatèrent, puis survinrent des vomissements, avec irrégularité du pouls. Les urines, noirâtres, renfermaient de l'acide salicylique. Douze jours après, la malade succomba. A l'autopsie, on constata l'existence d'une gastrite, avec entérite hémorragique,

d'une endométrite chronique et d'un ulcère cicatrisé de l'estomac à l'extrémité cardiaque.

Ce cas indique la nécessité de tâter la susceptibilité du sujet et de veiller à l'état des reins. L'urine doit être examinée avant l'administration du salol. Si le malade a pour le phénol une idiosyncrasie particulière, il faut donner, en même temps que le salol, des sulfates et surtout le sulfate de soude. (*Therapeutic Monatsch.*)

La diphtérie traitée par l'onguent mercuriel ;

Par M. Smakovski.

Les frictions mercurielles auraient été employées avec succès par l'auteur contre la diphtérie. Il les continuait jusqu'à ce que le ptyalisme mercuriel apparût, et, dans ce cas, il prescrivait les gargarismes au chlorate de potasse. Ce traitement donne des résultats analogues à ceux que produisent le calomel ou le bichlorure de mercure, employés pour diminuer la quantité des exsudats plastiques. (*Semaine médicale.*)

Diurétine; ses effets thérapeutiques;

Par M. Heissler.

Des expériences instituées par l'auteur sur l'homme en santé lui ont démontré que la diurétine n'a aucune action irritante sur le tissu rénal. D'autres furent faites sur un individu sain, quatre cardiaques, deux néphrétiques et un malade atteint de cirrhose du foie. Chaque observation fut divisée en trois périodes : 1° avant l'administration de la diurétine ; 2° pendant son administration ; 3° après avoir cessé de la prescrire. Elle fut donnée à la dose de 6 grammes par jour, 1 gramme à chaque prise. Voici les conclusions qu'il donne :

La diurétine agit, sans conteste, sur la pression sanguine.

C'est non seulement un diurétique, mais encore un cardiaque. Elle donne d'excellents résultats dans l'asystolie indépendante d'une insuffisance valvulaire. Quand le cœur est atteint, les effets diurétiques sont moins marqués.

Dans la néphrite aiguë, l'action est plus prononcée que dans la néphrite chronique. L'albumine n'augmente pas.

Dans la cirrhose hépatique, la diurétine n'augmente pas la diurèse. (*Wratch.*)

Influence des lavements chauds sur la température du corps ;

Par M. Th.-K. Geisler.

1° Les lavements chauds ont une action très favorable sur l'intestin dans le typhus abdominal, car ils diminuent le nombre des selles liquides et la quantité des matières muqueuses qu'elles renferment.

2° Immédiatement après le lavement, la température du corps augmente un peu (au maximum de 0°,2 centigrades).

3° Les lavements chauds provoquent une chute rapide de la température, et transforment la fièvre continue en une fièvre rémittente et intermittente.

4° Après leur administration, la fréquence du pouls diminue immédiatement; puis elle reprend de nouveau au bout d'une heure. Le pouls, en général, devient plus dur et plus plein, et la contraction cardiaque plus énergique ; le dicrotisme est peu influencé.

5° La respiration, après un lavement chaud, est, en général, précipitée. Une heure après, elle commence à devenir plus lente.

6° La pression sanguine augmente.

7° La quantité des urines devient plus considérable ; leur poids spécifique diminue.

8° Les pertes cutanées et pulmonaires diminuent sous l'influence des lavements. (*Wratch.*)

Le menthol dans les affections prurigineuses;

Par MM. W. Dubreuil et Archambault.

Les auteurs emploient le menthol en solution alcoolique à 5 ou 10 pour 100, en solution dans l'huile d'amande à 10 pour 100, ou incorporé à diverses pommades à 1 ou 5 pour 100.

Ces applications varient suivant le genre de dermatose prurigineuse.

Quand le prurit est la conséquence de l'éruption ou de la cause de l'éruption (eczéma, lichen, gale), on ajoute du menthol au médicament externe employé (1 à 5 pour 100), en n'employant pas les doses élevées si la peau est excoriée.

Quand le prurit est nerveux ou toxique, le menthol, tout en ne donnant pas des résultats constants, soulage pendant un certain temps.

Quand les dermatoses sont le résultat du grattage (urticaire, certains eczémas), l'efficacité du menthol est presque constante et quelques minutes après la démangeaison cesse et avec elle l'éruption.

Toutefois, le menthol produit une vive cuisson ou

une sensation de froid rendant le réchauffement difficile. Ce ne sont pas là des contre-indications.

Pour la face, la vulve ou les surfaces excoriées, il faut abaisser la dose de menthol et l'élever d'autant plus que le prurit est plus vif et plus localisé.

Il présente sur l'essence de menthe l'avantage d'être moins coûteux, et son odeur est plus faible, moins tenace. (*Journal des maladies cutanées et syphilitiques.*)

Le menthol dans la diphtérie ;

Par M. Wolf.

L'auteur cite deux cas de diphtérie traités par des applications locales de menthol, additionné de sucre (1 ou 2 de menthol, 20 de sucre). On applique cette poudre au pinceau, à courts intervalles, et bien souvent, en retirant le pinceau, on enlève en même temps de la gorge des débris de membrane. On lave le pinceau, on le plonge dans la poudre et on fait de nouvelles applications jusqu'à ce qu'on ne retire plus de débris de membrane. Le second ou le troisième jour, on constate de l'amélioration, et la membrane fait place à une surface parfaitement nette. (*Philad. med. News.*)

Action physiologique du kava;

Par M. Daniel Cerno.

Le kava est, on le sait, le racine du *Piper methysticum* Forst., originaire des îles Hawaï, des Marquises, etc., et qui a été préconisée contre la blennorragie.

Le docteur Daniel Cerno vient de l'étudier à nouveau. D'après lui, cette racine produit une anesthésie générale ; c'est surtout un anesthésique local très puissant. Elle diminue et finalement détruit les fonctions des nerfs afférents, en agissant sur leurs terminaisons périphériques. Elle diminue et abolit même l'action réflexe, en agissant sur la moelle et probablement aussi sur les nerfs sensoriels. La paralysie que produit le kava est d'origine spinale, et due à son action sur le cœur. Il augmente l'énergie du muscle cardiaque, et diminue le nombre de ses pulsations en stimulant les centres cardio-inhibiteurs et les ganglions. Par son action sur le vagus, il abaisse la pression sanguine, puis il l'élève, surtout après la section des pneumo-gastriques, par son action directe sur le cœur.

Le kava stimule d'abord, puis déprime et, enfin, paralyse la respiration. La stimulation est due à l'excitation des périphériques pulmonaires du vagus; la

paralysie est provoquée par l'influence exercée sur les centres respiratoires de la moelle allongée. A petites doses, il augmente un peu la température, qu'il abaisse à doses plus considérables.

Il active de façon manifeste la sécrétion salivaire. (*Therapeut. Gazette.*)

Intoxication par l'antipyrine ;

Par M. Riggs.

L'auteur cite un cas d'intoxication, intéressant surtout par la prédominance des symptômes rénaux. Un homme, accoutumé à faire usage de l'antipyrine pour combattre ses migraines, prit 3ᵍ,50 d'antipyrine en plusieurs doses, en trente heures. L'urine émise avait une densité considérable ; sa couleur vert-olive rappelait celle qu'elle prend à la suite de l'intoxication par l'acide phénique ; un peu d'albumine, quelques globules rouges, et de nombreux petits filets hyalins, phénomènes coïncidant avec une diminution de l'urine pendant quarante-huit heures. Le malade n'avait auparavant aucune affection des reins et, après l'attaque, l'urine revint à son taux normal.

L'antipyrine serait contre-indiquée dans les affections fébriles compliquées de néphrite. On cite, du

reste, des cas de rétention d'urine, d'urémie, de dégénérescence graisseuse des reins et du foie, à la suite de l'usage de l'antipyrine. (*New York med. Journ.*)

La dépopulation de la France.

Après une discussion longue et approfondie, l'Acamie de médecine a voté les conclusions suivantes :

« 1° Que dans chaque département il soit établi au moins un asile destiné à recevoir les femmes pendant les derniers mois de leur grossesse ; que toute femme, si elle le désire, puisse y être reçue dans des conditions qui assurent le secret absolu sur son entrée et son séjour dans cet établissement et sur son rétablissement ; qu'il soit interdit de faire une enquête administrative sur le domicile et l'identité de toutes les femmes enceintes ou en couches qui sont hospitalisées; que des tours soient établis dans tous les départements et que, dans le même local, soient réunis un tour et un bureau ouvert ; que des secours soient accordés aux femmes ne pouvant, faute de ressources suffisantes, élever leur enfant.

« 2° Que la loi du 23 décembre 1874 sur la protection des enfants du premier âge soit revisée dans quelques-unes de ses dispositions, et notamment dans

celle qui a trait à l'élevage mercenaire ; il ne faut pas désormais qu'il échappe à la surveillance sous le couvert des parents ; il faut qu'une statistique irréprochable permette de mesurer exactement les effets de la loi ; que l'inspection médicale soit organisée partout, et que la loi soit obligatoire pour tous les départements.

« 3° Que la vaccination et la revaccination soient rendues obligatoires par une loi.

« 4° En attendant que cette loi d'intérêt national ait été adoptée par le Parlement, l'Académie émet le vœu que la vaccination et la revaccination soient encouragées et facilitées par tous les moyens possibles, en tout temps et notamment toutes les fois que la nécessité d'y avoir recours aura été signalée aux pouvoirs municipaux par les conseils d'hygiène ou les médecins des épidémies, mais surtout lorsque apparaît une menace d'épidémie de variole, parce que, contrairement au préjugé populaire, la vaccination et la revaccination sont le plus sûr moyen d'en arrêter les progrès.

« 5° Que les enfants soient tous vaccinés et revaccinés dans les écoles, comme les soldats de l'armée de terre et de mer.

« 6° Que l'isolement des varioleux, surtout dans les établissements hospitaliers, soit imposé par des mesures législatives.

« 7° Qu'un service régulier de vaccination, fonctionnant dans toute l'étendue du territoire, soit organisé de telle façon que chacun puisse se faire vacciner ou revacciner à jour fixe, sans notable déplacement et sans frais.

« 8° Que les municipalités et, à leur défaut, les préfets soient armés de pouvoirs suffisants pour assurer la salubrité publique dans toutes les agglomérations, et pour faire distribuer partout de l'eau potable exempte de toute souillure. »

Le pétrole brut dans le traitement des conjonctivites ;

Par M. Trousseau.

Le nitrate d'argent et le sulfate de cuivre, que l'on emploie dans le traitement des conjonctivites, causent de vives douleurs. On ne peut cependant leur trouver de succédané. Seul, le pétrole brut du Caucase a paru pouvoir être fort utile et est très bien toléré, non douloureux.

Le pétrole doit être appliqué en badigeonnages, avec un pinceau ou une brosse à dents, sur la face interne des paupières retournées et dans les culs-de-sac. Les badigeonnages seront renouvelés deux ou

trois fois par jour, et leur intensité dépendra de l'état de la muqueuse. Le procédé est bon dans les conjonctivites granuleuses. Dans les conjonctivites catarrhales, l'asséchement est vite obtenu; il revient plus lentement dans les conjonctivites muco-purulentes, et quelquefois le médicament échoue. Il convient à la période de déclin des inflammations purulentes dans les conjonctivites folliculaires. Dans les formes granuleuses, tantôt il réussit, tantôt il échoue; il prépare toujours l'action des autres médicaments, en imbibant la muqueuse qu'il dissocie.

M. Dubief, qui a étudié la valeur antiseptique du pétrole, a vu qu'il entrave le développement des microbes aérobies, parmi lesquels sont ceux de la suppuration; il n'agit pas sur les spores du charbon.

Le pétrole est indiqué chez les enfants et les personnes pusillanimes. (*Congrès d'ophtalmologie.*)

Recherches chimiques sur le bacille de la tuberculose;

Par M. Hammerschlog.

A la suite d'une série de recherches sur la constitution chimique du bacille de la tuberculose, l'auteur donne les conclusions suivantes :

1° Les bacilles tuberculeux sont constitués par de la graisse, de la lécithine, de l'albumine, de la cellulose et une substance toxique, tétanigène pour les lapins et les cobayes ;

2° La réaction caractéristique de ces bacilles vis-à-vis des matières colorantes appartient à une combinaison spéciale d'albumine et de cellulose dans le corps cellulaire ;

3° Les hydrates de carbone sont indispensables à la nutrition des mêmes bacilles ;

4° Les bacilles tuberculeux sécrètent une albumine qui cause l'hyperthermie chez le lapin ;

5° Ils perdent leur virulence si on les cultive dans le bouillon glycériné pendant huit mois à la température de 38 degrés à 39 degrés, et ces cultures atténuées ne produisent aucune immunité. (*Centralb. für. Klin. Med.*)

Traitement de la diphtérie ;

Par M. Loeffler.

L'auteur, qui a attaché son nom à la découverte du bacille de la diphtérie, a étudié, en vue du traitement, l'action des substances les plus variées sur les cultures du microbe.

Consécutivement à ces expériences, il donne les conseils suivants pour le traitement prophylactique ou curatif :

Traitement prophylactique. — Il a pour but principal de détruire les germes diphtéritiques sur les muqueuses ou sur les plaies, avant qu'ils aient eu le temps de pulluler.

Les substances, qui empêchent le plus sûrement le développement des bacilles dans les cultures et qui semblent par conséquent les plus efficaces pour le traitement, sont *les sels de mercure* que l'auteur conseille d'employer en gargarismes répétés toutes les trois ou quatre heures pendant cinq à dix secondes, soit le sublimé à 1 pour 10000 ou 15000, soit mieux, le cyanure à 1 pour 8000 ou 10000, parce que son goût est moins désagréable.

On peut employer aussi l'*eau chloroformée* qui a un goût sucré ; l'*eau chlorée* (1 de chlore pour 1100 d'eau), ou le *thymol*, suivant la formule suivante :

Thymol.....	1	gramme.
Alcool.....	100	—
Eau.....	400	—

Certaines essences peuvent être utilisées en inhalations : les plus actives sont les essences d'écorce d'oranges douces, de citron, d'eucalyptus, de lavande, l'anisol.

Il serait bon également de pulvériser dans la chambre du malade les essences citées plus haut, ou bien les essences de thym, de moutarde, d'ail, le sulfure d'allyle; ces essences dégagent, dit l'auteur, beaucoup d'ozone dont l'action désinfectante est très énergique.

Il signale surtout l'essence de citron dont l'odeur fraîche est agréable et qui calme certains accidents nerveux.

Traitement curatif. — Il se propose pour but de détruire les bacilles diphtéritiques dans la fausse membrane qu'ils ont produite.

Le docteur Loeffler conseille d'abord de faire faire, toutes les heures ou toutes les deux heures, les gargarismes faibles indiqués pour la prophylaxie, et en outre, toutes les trois ou quatre heures, des gargarismes avec les substances suivantes qui sont capables de tuer les microbes dans les cultures : le *sublimé*, l'*acide phénique*, le *brome*, le *chlore*, l'*essence de térébenthine*.

Les plus pratiques sont, d'après lui, le sublimé à 1 pour 1000, puis l'acide phénique ainsi formulé :

Acide phénique.....	3	grammes.
Alcool.....	30	—
Eau.....	70	—

Ou encore (mais cette solution est plus désagréable)

Alcool.....	} aà 50 grammes.	
Essence de térébenthine.		
Acide phénique.....	2	—

On pourrait encore badigeonner fréquemment les membranes diphtéritiques avec de l'acide phénique à 5 pour 100, du brome à 2 pour 100 ou du chlore à 1 pour 100.

M. Mosler a surtout employé le sublimé, M. Strübing l'acide phénique, et tous les deux avec d'excellents résultats, même dans les formes graves.

La diphtérie scarlatineuse, qui n'est pas produite par le bacille de Loeffler, mais par le streptocoque, est très améliorée par les mêmes traitements. (*Revue médicale.*)

Administration de la morphine par la muqueuse nasale ;

Par M. von Kein.

Dans un grand nombre de cas, et lorsqu'il désirait une absorption rapide de la morphine, l'auteur a eu l'idée de la faire prendre en inspirations nasales, et les effets thérapeutiques se seraient fait sentir plus rapidement que si le médicament avait été introduit par la voie gastrique, ou même en injection hypodermique. La dose est la même que celle qu'on em-

ploie pour les injections sous-cutanées, et, par suite, inférieure à celle qu'on prescrit par la voie gastrique.

On introduit la morphine dans la partie antérieure des fosses nasales, en l'aspirant comme une prise de tabac, en ayant soin de diviser la dose en deux parties, et chacune d'elles est aspirée par l'une des narines. Comme la muqueuse nasale est très mince, l'absorption se fait presque de suite comme l'auteur a pu s'en assurer sur lui-même. Il suffirait même parfois de quinze secondes. La seule précaution à prendre est de se moucher avant d'aspirer la morphine. (*Bulletin médical.*

Recherche de la bile dans l'urine;

Par M. KATHREIN.

En comparant entre eux les divers moyens de rechercher la bile dans l'urine, l'auteur recommande l'emploi de la teinture d'iode comme beaucoup plus sûre, plus commode. Il suffit d'additionner 5 centimètres cubes d'urine tiède, et, goutte par goutte, de 5 à 10 gouttes de teinture d'iode, en agitant après chaque addition. La teinture d'iode donne lieu à une coloration vert-olive nettement accusée. Dans l'urine normale, la teinture est d'abord décolorée, puis elle

détermine une coloration rouge, et enfin rouge brun sale. (*Chemiker Zeitung.*)

La microcidine, nouvel antiseptique;

Par M. Berlioz, de Grenoble.

M. Polaillon lit un rapport sur un mémoire de M. Berlioz, qui signale un nouvel antiseptique, la *microcidine*, qu'il obtient en mélangeant du naphtol β au point de fusion avec la moitié de son poids de soude caustique. Ce produit est composé de 75 pour 100 de naphtolate de soude et de 25 pour 100 de composés naphtoliques et phénoliques.

Son pouvoir antiseptique serait dix fois plus grand que celui du phénol, et vingt-huit fois celui de l'acide borique.

La toxicité expérimentée sur les lapins et les cobayes est de 0,161 en injections intraveineuses, et de 0,35 en injections sous-cutanées pour 1 kilogramme de poids.

Ce produit est très soluble dans l'eau. Il n'est pas caustique, n'irrite pas les plaies et n'abîme pas les instruments.

La microcidine serait en même temps antipyrétique.

Elle s'emploie en solution aqueuse à 5 pour 100, solution forte, et à 3 pour 100, solution faible. (*Académie de médecine.*)

La sécrétion gastrique dans le diabète sucré ;

Par M. Rosenstein.

Les nombreuses expériences ont été faites par l'auteur sur la sécrétion gastrique dans le diabète sucré ; expériences contrôlées, dans certains cas, par l'examen, après la mort, de la muqueuse stomacale. Dans une série, la réaction de l'acide chlorhydrique libre fut très variable, tantôt positive, tantôt négative. Pour lui, cette intermittence de sécrétion chlorhydrique est l'indice d'une névrose de l'estomac.

Dans une autre série, il n'a obtenu que des résultats négatifs, et à l'autopsie il a constaté des modifications anatomiques de la muqueuse gastrique, c'est-à-dire une atrophie du tissu glandulaire provoquée par une gastrite interstitielle. (*Berl. Klin. Woch.*)

Effets de l'asperge sur l'urine;

Par M. Nencki.

Pour étudier ces effets, quatre personnes mangèrent des asperges à leur repas du jour; leur urine fut recueillie, acidulée d'acide oxalique et distillée. Les produits volatils, reçus dans une solution de cyanure de mercure, déterminèrent la formation d'un précipité, qui fut rassemblé, lavé et traité par une petite quantité d'une solution d'acide chlorhydrique à 5 pour 100. En chauffant, les vapeurs, qui ont l'odeur caractéristique du méthyl-mercaptan, forment un dépôt cristallin d'un beau jaune dans une solution d'acétate de plomb.

Le corps odorant de l'urine émise dans ces conditions est donc, selon toute probabilité, le méthyl-mercaptan.

Les expériences antérieures de Nencki et de Sicker ont montré que cette substance est un des produits de fermentation de l'albumine, de la gélatine et qu'il se trouve dans les gaz du gros intestin. L'iodol et le phénol dérivent aussi de la putréfaction de l'albumine, et il est probable que les autres corps sulfurés en dérivent également. Le méthyl-mercaptan serait formé dans la dissociation des éléments de l'albumine

qui se fait pendant la germination de la plante. (*Archiv. f. exp. Path.*)

Le pain dans le chimisme stomacal;

Par M. Bovet.

Le pain, aliment de première nécessité, et dont le pouvoir nutritif varie suivant la façon dont il est préparé, mérite un examen particulier. Pour obtenir du pain plus blanc, on s'est ingénié à priver la farine, par le blutage, des enveloppes qui renferment le gluten et un ferment peptogène dont l'importance est considérable dans le chimisme de la digestion de cet aliment.

Le pain blanc est donc le moins nutritif de tous, et renferme surtout des matières amylacées dont la proportion peut s'élever à 40 ou 45 pour 100. Ce pain se gonfle beaucoup dans l'estomac, par l'action du ferment, dont le maximum d'activité est au voisinage de 40 degrés.

Cette farine, altérée par l'humidité, subit dans l'estomac une série de transformations, qui aboutissent à la formation d'acide acétique. C'est à cet acide que j'attribue la production du pyrosis chez certains dyspeptiques, et je vois la confirmation de cette idée

dans ce fait que la suppression des farineux suffit à faire disparaître ce symptôme.

Le pain bis est au contraire d'une digestion plus facile, en même temps que son pouvoir nutritif est beaucoup plus considérable.

Le pain grillé est plus peptogène encore et son pouvoir digestif peut être évalué à environ cinq fois celui du pain blanc.

Le pain diastasé par l'addition de la pepsine végétale l'est douze fois plus.

Enfin le pouvoir digestif se trouve accru dans des proportions plus considérables encore, lorsqu'on incorpore au pain une albuminoïde végétale, que nous avons déjà étudiée antérieurement et introduite dans l'alimentation des diabétiques, la *légumine* des haricots, pois, fèves, lentilles, etc. (*Société de thérapeutique.*)

Atropine dans l'énurèse;

Par M. Berne James.

L'auteur rappelle une série d'expériences faites dans un orphelinat, avec l'atropine, pour combattre l'énurèse des enfants. Pour obtenir des résultats favorables, il faut la donner à doses physiologiques, en commençant par 1 demi-milligramme, arrivant peu à peu à

2 milligrammes et enfin à 5 milligrammes. On peut continuer la dose pendant un mois. Dans quelques cas, l'énurèse cessa pendant une à sept semaines. Une seule fois, chez un enfant robuste, la guérison fut complète. Les symptômes d'intoxication n'ont jamais été assez graves pour forcer de suspendre le traitement. (*Brit. Med. Journ.*).

Chute spontanée des ongles chez les diabétiques;

Par M. Auche.

Cette complication du diabète n'a été, jusqu'ici, observée que rarement. Les ongles des pieds tombent plus fréquemment que ceux des mains. Cette chute peut se faire de deux façons différentes. Dans certains cas, aucun phénomène antérieur, aucun trouble ne précèdent la chute des ongles, et il serait fort difficile d'établir un diagnostic précis sans les symptômes concomitants. D'autres fois, la perte de l'ongle est précédée d'une hémorragie sous-unguéale qui le décolle et en permet le détachement. Le mécanisme est ici analogue à celui qui provoque la chute des ongles chez certains tabétiques.

Ces épanchements sanguins ont probablement pour cause les altérations du sang et des parois muscu-

laires, qui accompagnent le diabète, et aussi, dans certains cas, les lésions des nerfs des doigts ou des orteils. (*Journal de médecine de Bordeaux.*)

Anémie aiguë grave post partum guérie par les lavements d'eau salée;

Par M. le docteur Heer.

L'auteur publie, dans la *Revue médicale de la Suisse romande*, un cas instructif pour la pratique. Se trouvant en présence d'une accouchée épuisée par un long travail et par les hémorragies, M. Heer pensa à la transfusion, mais trouva préférable, surtout au point de vue de la rapidité de l'exécution, de donner immédiatement un lavement d'eau salée tiède à un demi pour 100 (une cuillerée à café de sel par litre). La malade étant couchée sur le dos, le bassin relevé, on lui injecte environ deux litres de liquide qui se résorbe assez rapidement à l'exception d'une petite quantité qui est rendue par l'anus. Le soir, après une syncope et des vomissements, on fit une nouvelle injection rectale qui releva manifestement le pouls. Le lendemain, l'amélioration était notable et la malade guérit.

Ce procédé qui agit presque aussi bien que la trans-

fusion, qui est à la portée de tout le monde et ne peut avoir aucun inconvénient, mérite donc d'être essayé en pareil cas. (*Journal de médecine et de chirurgie pratiques.*)

Action sur l'intestin de l'opium et de la morphine ;

Par M. Spitzer.

Les recherches de l'auteur démontrent que l'opium ne paralyse pas les terminaisons des nerfs dans la muqueuse intestinale, mais qu'il agit sur les ganglions nerveux, sensitifs et moteurs ; c'est plutôt à cette action qu'à l'analgésie qu'est due la diminution des mouvements péristaltiques de l'intestin. La morphine, qui est analgésique, n'a pas d'action sur ces mouvements.

Sur l'homme en santé, et administré en injections sous-cutanées, l'opium a la même action que la morphine, action en rapport direct avec la quantité de morphine qu'il contient.

Administré par la bouche, l'opium agit mieux contre la diarrhée qu'en injections hypodermiques, mais la morphine est plus active.

L'opium est donc préférable quand les douleurs

intestinales sont invétérées ; dans le cas contraire, il vaut mieux s'adresser à la morphine.

Les expériences physiologiques faites sur la grenouille et le lapin ont confirmé pleinement les résultats obtenus par l'observation clinique. (*Virchow Archiv.*)

Acide carbonique comme hypnotique ;

Par M. N. Stefani.

A la suite de nombreuses expériences sur les aliénés de l'asile de Ferrare, l'auteur dit avoir constaté que le mélange gazogène composé d'acide tartrique et de bicarbonate de soude à parties égales présentait des propriétés hypnotiques dues à l'acide carbonique. Cette action, bien qu'inférieure à celle du sulfonal, de l'hyoscyamine, etc., serait cependant assez prononcée pour donner de bons résultats dans les insomnies légères qui affligent souvent les malades nerveux.

Ce mélange doit être pris à la dose de 6 à 12 grammes, suivant les cas, au moment du coucher.

Antipyrine contre la pleurésie;

Par M. Clémot.

Après avoir administré l'antipyrine dans plusieurs cas de pleurésie, l'auteur a remarqué que les signes physiques disparaissaient au bout de quarante-huit à soixante-douze heures. Les vibrations thoraciques reparaissent, et l'on entend très bien les bruits respiratoires.

Elle n'a pas d'action sur les épanchements purulents ou hématiques, et on ne peut obtenir la résorption.

La dose doit être au moins de 6 grammes, car, au-dessous, l'antipyrine n'agit pas.

La quantité d'urine n'augmente pas, non plus que les sueurs.

Il faut continuer l'usage du médicament après la disparition de l'épanchement, car, si on le cessait brusquement, celui-ci se reproduirait rapidement. (*Société nationale de médecine de Lyon.*)

Huile d'olive dans les coliques hépatiques;

Par M. Willemin.

Dans un travail communiqué à la Société médicale des hôpitaux, M. Willemin montre, par neuf observations personnelles, que cette médication prévint,

dans un cas, une crise qui paraissait imminente, et dans tous les autres, eut pour effet immédiat d'arrêter l'attaque de colique hépatique.

Si l'on ne peut admettre l'action directe de l'huile ingérée sur les calculs biliaires, ni prendre pour des cholélithes les concrétions graisseuses pseudo-calculeuses éliminées après l'administration de l'huile d'olive, comment expliquer l'action curative indiscutable ?

L'action cholagogue ne lui paraît pas être une explication suffisante. L'huile administrée pendant une crise l'arrête en peu de minutes, et cependant l'effet cholagogue de l'huile ne se fait sentir qu'au bout d'une demi-heure. Il faut peut-être admettre une action réflexe qui fait cesser le spasme des conduits biliaires, ainsi que les douleurs qu'il occasionnait. Plus tard, l'action cholagogue de l'huile intervient, et peut même favoriser la descente et la migration du calcul dans l'intestin.

M. Chauffard, qui a remis cette méthode américaine en lumière, ajoute qu'au lieu de donner l'huile à doses massives, il la prescrit à petites doses fractionnées en plusieurs jours. Il rappelle qu'en Allemagne, Senator emploie la lipanine, qui est mieux supportée.

Pour M. Labbé, l'huile de ricin produit aussi d'excellents effets dans les crises hépatiques violentes et favorise l'évacuation des calculs.

Le salicylate de soude, préconisé en Allemagne, agit non seulement comme cholagogue, mais encore en diminuant les phénomènes douloureux et le spasme réflexe des conduits biliaires. M. Chauffard l'a donné à la dose de 2 grammes par jour et avec succès. Il est indiqué dans les cas de coliques hépatiques fébriles, quand l'angiocholite ascendante est à redouter.

Le salol est mieux supporté, et de plus, il réalise du même coup l'antisepsie intestinale et biliaire. (*Société médicale des hôpitaux.*)

Salol contre la fièvre jaune;

Par M. Ferreira.

Les recherches bactériologiques de M. Paul Gibier ont démontré que l'infection bacillaire, dans la fièvre jaune comme dans le choléra, joue un rôle moins important que l'intoxication par les ptomaïnes sécrétées par les microbes. L'observation clinique a confirmé ce fait et amené M. Ferreira à poser les conclusions suivantes :

1° Les faits cliniques soigneusement étudiés semblent établir d'une façon positive l'exactitude de la théorie intestinale de la fièvre jaune;

2° L'antisepsie intestinale doit constituer la base

du traitement de cette fièvre infectieuse et être instituée dès le début ;

3° Le salol remplit les indications précises dans la fièvre jaune et constitue un antiseptique gastro-intestinal de premier ordre ;

4° L'efficacité du salol est démontrée déjà par un certain nombre d'observations. Ce médicament doit être administré à fortes doses. M. Ferreira prescrit un cachet de 30 centigrammes toutes les deux heures. (*Cronica medica.*)

Action thérapeutique de la fièvre dans les affections infectieuses chroniques ;

Par M. PAOLINOFF.

On a observé bien souvent l'influence favorable qu'exerce la fièvre sur les maladies infectieuses aiguës, et l'auteur admet que cette élévation de température pourrait avoir une action thérapeutique dans les mêmes affections chroniques, lorsque l'organisme est trop affaibli pour lutter avantageusement contre l'agent nuisible. En activant l'énergie vitale des tissus, la fièvre leur permet de s'opposer à l'envahissement des bactéries pathogènes. C'est ainsi qu'il explique l'amélioration des symptômes locaux dans la phtisie, à la suite d'application de vésicatoires volants.

On pourrait aussi, dit-il, employer la méthode fébrogène dans la syphilis, pendant l'incubation de la rage, et la cachexie malarienne.

Il est probable que la lymphe de Koch agit en grande partie par la réaction fébrile qu'elle provoque, ce qui explique qu'elle ne réussisse pas dans la tuberculose aiguë, car alors l'organisme est trop épuisé par la fièvre qui existe déjà, pour pouvoir supporter un accroissement de l'énergie des échanges.

Au contraire, dans les maladies chroniques, cet accroissement peut rendre des services sérieux aux malades. (*Medits. Obozrenie.*)

Le bromol antiseptique intestinal ;

Par M. Rodemaker.

Le phénol tribromé, composé peu soluble dans l'eau mais très soluble dans l'alcool, l'éther, le chloroforme, la glycérine et les huiles, présenterait une puissance antiseptique égale à celle du phénol pur. L'auteur l'a employé avec succès dans le traitement des plaies ulcéreuses, soit en poudre, soit en pommade au dixième, soit encore en solution à un demi pour 100 dans l'huile. Il a également prescrit le vin glycéré au vingt-cinquième dans la diphtérie.

On a prescrit aussi le bromol à l'intérieur comme antiseptique intestinal, à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme dans la fièvre typhoïde, la diarrhée des enfants, à la dose de 5 à 15 centigrammes. (*Therap. Monatch.*)

De la quinine comme stimulant cardiaque dans la fièvre typhoïde;

Par M. Hare.

La quinine est conseillée comme stimulant cardiaque surtout dans la fièvre typhoïde, et on obtiendrait avec la quinine associée aux bains froids des résultats meilleurs qu'avec des bains froids employés seuls. Ceux-ci, qu'on emploie depuis deux ans systématiquement à Brisbane Hospital (Queensland), sont, à coup sûr, un des meilleurs modes de traitement de la fièvre typhoïde; c'est peut-être le meilleur quand on l'associe à la quinine. Les bains abaissent la température et diminuent le nombre des pulsations, comme la plupart des antipyrétiques, mais leur action est temporaire. Avec la quinine, au contraire, on obtient une diminution plus prolongée du nombre des pulsations cardiaques. Dans la dothiénentérie, quand se montrent les signes d'affaiblissement car-

diaque, la quinine, donnée toutes les trois heures aux doses de 20, 30, 40 centigrammes, a toujours fait merveille.

Depuis avril 1889, 306 cas de fièvre typhoïde ont été traités à l'hôpital par M. Hare; 18 sont morts; cela fait une mortalité de 6 pour 100. Parmi ces 18 morts, 11 ont succombé à une perforation de l'intestin, 2 à des hémorragies profuses, 3 à la dysenterie. Des deux autres morts, l'un a succombé en moins de vingt-quatre heures à une pneumonie aiguë lobaire double; l'autre, une jeune fille, présenta pendant sa convalescence un gonflement inflammatoire douloureux dans la région sous-maxillaire droite et mourut d'hyperpyrexie en dépit du traitement.

Pas un typhique n'a succombé aux complications cardiaques qui sont, de l'avis de tout le monde, la cause de mort la plus habituelle. A coup sûr, les bains froids donnés systématiquement sont pour beaucoup dans cet heureux résultat, mais ils ne réussissent pas toujours dans la forme cardiaque, et la quinine est absolument nécessaire si l'on veut constamment réussir. (*Bulletin médical.*)

Ichthyol en gynécologie;

Par MM. Reitmann et Schonauer.

Nous avons déjà vu (p. 103) que l'ichthyosulfate d'ammonium avait été préconisé par Kaster dans la blennorragie. Les auteurs l'ont employé en gynécologie dans une centaine de cas.

Le mode d'emploi fut celui recommandé par Freund : l'application, au moyen d'un tampon ou d'un pinceau, d'un mélange de 5 à 10 pour 100 d'ichthyol dans la glycérine sur la portion vaginale du col. En outre, on introduisait dans le rectum des suppositoires contenant 10 centigrammes d'ichthyol ammonique; on frictionnait le bas-ventre avec un onguent de lanoline et d'ichthyol à 20 pour 100, et on prescrivait, pour l'usage interne, des pilules de 10 centigrammes d'ichthyol ammonique, trois ou quatre par jour.

Ce traitement est indiqué dans les affections inflammatoires des organes génitaux des femmes : la métrite, la péri-paramétrite, l'ovarite, la salpingite; moins dans les érosions. L'effet calmant et les propriétés résolutives des préparations d'ichthyol sont vraiment remarquables. Des exsudats considérables de pelvi-péritonite ne laissent, après dix à quatorze jours de traitement, que de petits noyaux que le massage et les bains font totalement disparaître. Aucun

autre moyen curatif ne fut employé. Au contraire, des cas traités d'après l'ancienne méthode l'ont toujours été à leur désavantage.

La durée moyenne du traitement varie de dix à dix-huit jours.

L'application vaginale de l'ichthyol amène une sécheresse particulière de la muqueuse attribuable en partie à l'action de la glycérine. Parmi les 100 femmes traitées de cette façon, 34 furent complètement guéries, 39 considérablement améliorées ; chez 15 d'entre elles, le mieux fut peu sensible et 12 ne virent aucun changement favorable dans leur état.

S'appuyant sur ces observations, MM. Reitmann et Schonauer conseillent l'emploi de l'ichthyol en gynécologie, tant à cause de la simplicité et de la commodité de son application que des résultats heureux obtenus dans les cas bien indiqués. (*Allgemeine Weiner medizinische Zeitung*, et *Gazette médicale de Liège.*)

De la maladie dite « sommeil des nègres ».

Par M. Mauthner.

L'auteur a établi, il y a un an, que la maladie dite *sommeil des nègres* était produite par une polioencéphalite supérieure aiguë hémorragique, c'est-à-

dire par une inflammation de la substance grise centrale des ventricules cérébraux.

Cette opinion a trouvé récemment un appui dans un cas de maladie du sommeil, observé à Londres. Le malade, un nègre du Congo, est mort et, à l'autopsie, on n'a relevé aucune altération macroscopique. C'est que le siège de l'affection est plus profond, et l'examen microscopique le prouvera sûrement.

S'il s'agit d'une poliencéphalite supérieure, on devra trouver des paralysies des muscles oculaires. En effet, ce malade a eu du ptosis, fait qui est regardé par les médecins de l'Afrique comme le premier symptôme de la maladie du sommeil.

On sait que, d'après M. Mauthner, le sommeil naturel est dû à un trouble fonctionnel siégeant dans la substance grise centrale des ventricules, et, en effet, ce sommeil s'accompagne également d'une paralysie des muscles palpébraux. On a objecté à cette théorie que le rétrécissement de la pupille est une preuve qu'il n'existe pas de paralysie du moteur oculaire commun ; mais ce ne sont que les branches externes de ce nerf qui se sont paralysées dans le sommeil naturel. Du reste, le rétrécissement de la pupille s'explique autrement. Il faut admettre qu'il y a dans l'iris un muscle sphincter et un muscle dilatateur. Pendant le sommeil, ces deux muscles sont au repos ; mais, comme le sphincter est plus puissant

que son antagoniste, il y a un rétrécissement de la pupille. (*Semaine médicale.*)

Traitement des brûlures.

1° D'après M. Grigoresen, de Bukarest, la glycérine pure appliquée sur la brûlure récente agit comme un anesthésique excellent et de longue durée. Son effet est d'autant plus complet que l'application est plus promptement faite. Dans les cas plus graves, il faut répéter deux ou trois fois l'application, bien qu'en général une seule suffise. Il faut que les parties atteintes soient continuellement humectées par la glycérine et le mieux est de faire un bandage protecteur.

Pour cela, on applique quelques gouttes de glycérine sur la partie brûlée, on pratique de légères frictions. Le malade ressent une cuisson modérée qui disparaît presque de suite, et il ne reste plus qu'une sorte d'anesthésie locale, analogue à celle que provoque l'acide phénique sur les parties tactiles des doigts. On évite ainsi presque complètement l'inflammation d'intensité variable. De plus l'élimination de la couche épithéliale se fait peu à peu, les jours suivants et la cicatrice est peu apparente. (*Société de biologie.*)

2° A l'hôpital Friedrichshein, de Berlin, on emploie le pansement sec suivant, qui, d'après M. Bardeleben, donne des résultats excellents :

On lave d'abord la brûlure avec l'eau phéniquée à 2,50 ou 3 pour 100 ou avec une solution d'acide salicylique à 3 pour 100. Après avoir débarrassé de leur contenu les bulles et phlyctènes, on saupoudre de sous-azotate de bismuth en poudre fine, et on applique une couche de coton hydrophile, que l'on renouvelle quand il est imprégné de liquide sécrété par les plaies.

Sur les places étendues, on peut remplacer la poudre par la pommade au bismuth.

La cicatrisation se fait plus rapidement, les douleurs sont plus vite arrêtées que par tout autre traitement. On n'a jamais observé d'intoxication.

Angine diphtéritique traitée par les injections interstitielles ;

Par M. Nepveu.

M. Nepveu recommande les injections interstitielles dans le voile du palais, les amygdales, les ganglions du cou, comme une nouvelle ressource, dans l'angine

diphtéritique, pour neutraliser le virus et détruire les microbes.

Le sublimé en injections au deux-millième a donné de bons résultats. Peut-être, d'après les recherches faites sur le liquide diphtéritique virulent qui avait tué un cobaye inoculé, l'acide arsenique au millième et l'acide osmique au centième pourraient-ils être substitués au sublimé; car, *in vitro*, ils s'opposent au développement de toute culture. Bien que l'acide osmique soit très irritant pour les voies respiratoires, on pourrait l'employer en solution au millième ou tout au moins l'injecter dans les ganglions du cou. (*Bulletin médical.*)

Érythème provoqué par le salol;

Par M. Morel-Lavallé.

L'auteur cite un cas d'angine œdémateuse suraiguë grave, due à l'extension, par l'oreille moyenne, d'un érythème survenu à la suite d'application de salol en poudre dans le conduit auditif externe.

Ce cas a été observé chez une malade atteinte de syphilis cutanée intense, précoce et présentant une grande intolérance aux sels de mercure. En traitant par le salol en poudre les syphilides érosives du

conduit auditif, on vit survenir, en même temps qu'une poussée érythémateuse grave du pavillon de l'oreille, une angine œdémateuse, telle qu'on put craindre d'être obligé de pratiquer la trachéotomie. Des phénomènes généraux simulaient en même temps une méningite spécifique. La suppression du salol et des lavages émollients mirent fin à tous ces phénomènes.

Le salol, qui est facilement supporté par le tube digestif, même à hautes doses, se décompose donc facilement, en applications externes, en ses deux composants toxiques. (*Société de dermatologie.*)

L'acide osmique contre la phtisie pulmonaire;

Par M. E. VALENZUELA.

Seize tuberculeux ont été traités par les inhalations d'acide osmique, avec des résultats encourageants. Cet acide agirait rapidement et ses effets se prolongeraient. On aurait observé une amélioration de l'état général, de la digestion, en même temps qu'une modification rapide de l'expectoration, des signes physiques d'auscultation et de percussion. L'auteur n'a jamais observé d'effets nuisibles, même chez les phtisiques fébricitants ou hémoptisiques. Il n'indique ni la dose employée, ni le mode d'administration. (*Revista clinica de los hosp. Madrid.*)

Propriétés bactéricides du sang;

Par M. Fodor, de Budapest.

En expérimentant avec la bactéridie charbonneuse, l'auteur est arrivé aux résultats suivants : 1° le sang artériel a des propriétés bactéricides plus considérables que celles du sang veineux ; 2° le sang frais détruit les bactéries bien plus efficacement que le sang caillé ; 3° dans une atmosphère acide ou chargée d'acide carbonique, le pouvoir bactéricide du sang est diminué ; 4° ce pouvoir n'a pas paru affaibli quand on dépouillait le sang de ses gaz; 5° le sang chargé d'oxyde de carbone ne tue plus les bactéries; 6° les propriétés bactéricides du sang augmentent avec la température de ce dernier, atteignant leur maximum de 38 degrés à 40 degrés centigrades et diminuant rapidement à partir de 40 degrés.

M. Fodor pense que la réceptivité individuelle vis-à-vis des maladies infectieuses pourrait très bien être liée aux qualités bactéricides du sang. En conséquence, il a soumis les animaux en expérience à l'action de diverses substances médicamenteuses. Il a alors trouvé que l'acide chlorhydrique n'exerçait aucune action sensible sur le pouvoir bactéricide du sang; que celui-ci est diminué par l'acide acétique et par la quinine; qu'il est au contraire augmenté

par le chlorure de sodium, le carbonate d'ammoniaque, le phosphate de soude, le carbonate et le bicarbonate de soude, le carbonate de chaux, etc. L'alcalinité du sang en augmente donc, dans tous les cas, le pouvoir bactéricide. Toutefois, les expériences entreprises sur les animaux ne permettent pas à M. Fodor de croire à la possibilité de l'immunisation de l'homme vis-à-vis des maladies infectieuses au moyen des alcalins.

Dangers de la cascarine;

Par M. Combemale.

On a dernièrement lancé, dans le commerce, sous le nom de *Cascarine*, une substance réputée principe actif du *Cascara sagrada* (*Rhamnus purshiana*). M. Combemale, après l'avoir donnée à six chiens, à la dose d'une pilule, l'a vue toujours provoquer des défécations présentant les caractères de la purgation et même de la superpurgation. A la dose de 2 à 3 pilules données à jeun ou après le repas, elle provoque des vomissements. Elle purge en irritant fortement l'intestin, ce qu'indiquent les selles mucoso-purulentes accompagnées d'épreintes.

La cascarine ne peut donc agir sur la constipation

qu'en provoquant des troubles intestinaux irritatifs, analogues à ceux de l'aloès, de la scammonée, de tous les drastiques dont l'usage répété invétère la constipation, mais ne la fait pas disparaître. (*Bulletin médical du Nord.*)

Propriétés microbicides du suc gastrique;

Par le docteur Kianowski.

Dans son très intéressant travail, l'auteur a recherché ce que deviennent les microbes qui pénètrent dans l'estomac, et quels sont les effets du suc gastrique, ou plutôt de son acide chlorhydrique dans l'estomac même, et non *in vitro*, sur ces microbes. Pour résoudre cette question, il a fait une série d'expériences sur des malades et des sujets bien portants. Les expériences ont donné à l'auteur les résultats suivants : 1° la quantité des bactéries qu'on constate dans le contenu de l'estomac, une heure après le repas, n'est pas en rapport évident avec l'acidité et la quantité d'acide chlorhydrique du suc gastrique, mais dépend de la quantité des bactéries introduites avec les aliments ; 2° dans les limites d'une acidité moyenne d'acide chlorhydrique, le suc gastrique tue systématiquement les microbes dans l'estomac. Plus longtemps le suc gastrique agit, d'autant plus de mi-

crobes il tue ; 3° il n'y a pas de rapport strict entre l'augmentation de l'acidité générale, de la quantité d'acide chlorhydrique d'un côté et de la quantité de microbes péris de l'autre ; 4° si l'acidité du suc gastrique est faible, les microbes se multiplient dans l'estomac ; 5° des expériences sur des malades ont démontré que, si leur suc gastrique contient une quantité suffisante d'acide chlorhydrique libre, il possède les mêmes propriétés microbicides que le suc gastrique de l'homme sain.

Les conclusions de cet important travail sont : 1° à jeun, l'estomac d'un homme bien portant contient beaucoup de microbes ; 2° la quantité de microbes contenue dans l'estomac pendant les premières heures de la digestion est en relation directe avec la quantité de microbes absorbée avec les aliments, les boissons, l'air, avec la salive, etc. ; 3° le suc gastrique et principalement son acide chlorhydrique possèdent des propriétés chlorhydriques microbicides ; 4° les microbes ne prennent probablement aucune part active dans le processus de la digestion stomacale ; 5° les personnes qui, à raison d'une maladie quelconque, sécrètent peu d'acide chlorhydrique, sont probablement plus facilement intoxiquées par la voie stomacale ; 6° on ne devrait pas, le matin, rester trop longtemps à jeun, surtout les médecins ; 7° pendant des épidémies, par exemple de choléra, il ne faut pas

laisser l'estomac vide; il faut qu'il contienne toujours une certaine quantité de nourriture, et, si c'est possible, de la nourriture stérilisée. (*Wratch* et *Revue générale de l'antisepsie.*)

Phénocolle;

Par M. Herbel.

Ce nouvel antipyrétique (voir p. 159) a été employé par Herbel dans un certain nombre de cas de phtisie et de rhumatisme. Deux malades présentaient des cavernes ulcérées. La quinine, l'antipyrine n'avaient pas réussi, quand on administra, par jour, 2, 4 et 5 grammes de phénocolle par doses de 1 gramme, qui ne provoquèrent aucun trouble du côté du cœur, des poumons ou des organes digestifs.

La température s'abaissa de 1 degré en quelques heures avec 1 gramme, et même de 2 degrés. L'effet produit est généralement passager; mais quand la fièvre reparaît, elle ne s'accompagne pas de sueurs ni de frissons. L'urine prend la couleur rouge brunâtre déjà signalée.

Dans les autres cas de tuberculose pulmonaire, l'administration du phénocolle à la dose de 50 centigrammes n'eut aucune action sur la température.

Les résultats furent plus probants dans le traitement des rhumatismes aigus articulés caractérisés par un gonflement douloureux empêchant tout mouvement, et par une fièvre plus ou moins intense. Cinq grammes de phénocolle furent administrés par doses de 1 gramme, et dans un cas, on ajouta la morphine le soir. Dès le lendemain, l'amélioration était notable, et le quatrième jour, les douleurs avaient disparu. Dans neuf de ces cas, le phénocolle parut avoir une action sur la température, qui s'abaissa de 0°,6 à 1°,5, mais seulement pendant peu de temps, et sans qu'on puisse compter sur cet effet.

En résumé, les bénéfices que l'on retire de l'emploi de ce nouveau médicament sont ceux que l'on obtient quand l'antipyrine, le salicylate de soude, l'antifébrine ont échoué. Il s'élimine rapidement. (*Deutsch. Med. Woch.*)

Strychnine dans la paralysie diphtéritique ;

Par M. Rosenzweig.

Les injections hypodermiques de strychnine auraient donné de bons résultats contre la paralysie consécutive à la diphtérie. L'auteur a suivi ce traitement dans quatre cas, en employant des doses de 2 à 3 milli-

grammes, et il a vu disparaître rapidement le nasillement et la difficulté de saliver. La strychnine avait été, du reste, déjà proposée dans ce cas par Heusch. (*Therap. Monat.*)

Traitement local de la diphtérie;

Par M. Vernon-Jones.

La méthode suivante, de H. Toall, employée avec succès par l'auteur, consiste à faire, toutes les heures, des pulvérisations dans la gorge et le naso-pharynx avec une solution saturée de biborate et de bicarbonate de soude, environ 2g,50 de chacun pour 30 grammes d'eau.

Le bicarbonate de soude liquéfierait le mucus tenace, et l'acide borique pourrait alors exercer directement sur les muqueuses son action antiseptique. (*Brit. Med. Journ.*)

Passage de l'atropine dans le lait;

Par MM. Fubini et Bonanni.

Une chatte ou une chienne en lactation reçoivent sous la peau une injection de solution aqueuse de sul-

fate d'atropine. On examine ensuite l'action produite par l'électricité sur le vagus des nouveau-nés. Si le cœur n'est pas arrêté par l'excitation produite par un fort courant d'induction agissant sur le vagus, on peut conclure que l'atropine a passé dans le lait.

Ces expériences ont amené les auteurs à conclure que l'atropine trouve dans le lait un moyen d'élimination de l'organisme animal. (*Archiv Scienze Mediche.*)

De la durée de contagiosité des crachats tuberculeux.

On sait qu'après la découverte du bacille de Koch, MM. Malassez et Vignal ont étudié la virulence des crachats des tuberculeux, et ont montré notamment : que les crachats des phtisiques traités dans des conditions se rapprochant de celles dans lesquels se trouvent les crachats projetés sur le sol, conservent les bacilles caractéristiques avec leur virulence. Ces observateurs n'avaient pas recherché la durée de la contagiosité ; cette étude a été reprise par le docteur Savinski qui, répétant les expériences de Coma (*Annali univ. di med. e di chirurg.*, t. CCLXXV, p. 3), est arrivé aux conclusions suivantes :

1° Les crachats frais des tuberculeux, dans les con-

ditions ordinaires d'habitation des chambres de malades, perdent leur contagiosité seulement au bout de *deux mois et demi*.

2° Les crachats conservés dans l'obscurité ne perdent leur virulence qu'au moment où ils sont exposés à l'action des rayons lumineux. (*Bulletin médical.*)

Traitement de l'alcoolisme chronique par les injections sous-cutanées d'azotate de strychnine;

Par le docteur Ergolski.

L'auteur relate dix observations d'alcoolisme chronique, traité avec succès par les injections sous-cutanées d'azotate de strychnine, à la dose de 1 milligramme à 25 dix-milligrammes.

L'amélioration qui survient après quelques injections est constante. Les phénomènes dyspeptiques disparaissent et les malades prennent l'alcool en aversion.

La récidive peut survenir ; alors on reprend le traitement.

L'auteur attire l'attention sur ce traitement qui, dans les cas cités, a eu une action quasi-spécifique.

Il fait remarquer que le médicament a son plus grand effet sous forme d'injections sous-cutanées, étant

donné que le catarrhe gastro-intestinal, qui existe presque toujours chez les alcooliques, entrave la résorption du médicament administré en doses infinitésimales. (*Wratch.*)

La naphtaline comme tænifuge ;

Par M. Mirevitch, de Bielsk.

La naphtaline, qui serait le moyen le plus sûr pour expulser les ascarides, comme l'avait indiqué Minerbi (p. 88), réussirait aussi fort bien comme tænifuge et mieux que les autres agents ordinairement employés, en raison de la sûreté de son action et de l'absence de tout effet toxique,

Pour les enfants, il prescrit :

Naphtaline.....	0ᵍ,30 à 0ᵍ,50
Huile de ricin.....	15 ,00
Essence de bergamote.....	2 gouttes.

Les adultes prennent à jeun un cachet renfermant 1 gramme de naphtaline, et immédiatement après 30 grammes d'huile de ricin.

Pendant les deux jours précédents, le malade devra se nourrir d'aliments salés, acides et épicés.

Une seule dose suffirait pour expulser le tænia avec la tête, même quand les autres tænifuges auraient échoué.

Nouveaux traitements de la variole;

Par M. JACQUEMARD.

L'auteur a étudié à l'hôpital de Saint-Etienne, pendant une épidémie grave de variole, les divers traitements qui ont été proposés dans ces derniers temps. Les résultats qu'il a obtenus peuvent se résumer ainsi :

La cocaïne (59 malades) :

1° La cocaïne, administrée dans la période d'invasion de la variole, n'amène aucune modification dans la marche de la température ;

2° A la même période, elle n'exerce aucune influence sur le développement de l'éruption ;

3° A la période d'éruption, elle n'a qu'une efficacité très douteuse sur l'évolution de cette éruption. Dans l'immense majorité des cas, elle n'arrête pas la suppuration, n'en diminue pas la durée et n'atténue pas ses conséquences les plus pénibles, les cicatrices particulièrement.

La seule utilité de la cocaïne est d'atténuer les dou-

leurs de la gorge, souvent si pénibles au début de l'éruption.

Pulvérisations de sublimé (15 cas) :

Les pulvérisations de sublimé paraissent avoir hâté la suppuration qui, en quelque sorte, s'est faite plus rapidement que de coutume. La durée de cette période a été notablement diminuée. Cette durée moindre a eu une influence heureuse sur les cicatrices. Sauf dans un cas où la face a été presque indemne de toute trace de cicatrice, nous avons observé cependant les stigmates de la variole chez nos malades. Mais ces cicatrices n'étaient pas déprimées, n'étaient pas creusées en godet, n'étaient pas taillées comme à l'emporte-pièce. Chez tous les malades, elles étaient planes ou papuleuses, très visibles dans beaucoup de cas, en raison de leur pigmentation. Il est permis d'espérer que, sous l'influence du temps, les cicatrices planes d'une part perdant leur pigmentation, et que, d'autre part, les cicatrices papuleuses se rétractant progressivement, les marques disparaîtront ou seront peu prononcées. (*Loire médicale.*)

Sur le mode d'élimination de l'oxyde de carbone;

Par M. L. De Saint-Martin.

J'ai repris, par des procédés nouveaux, les expériences de Claude Bernard, sur le mode d'élimination de l'oxyde de carbone, quand il a été respiré en quantité insuffisante pour provoquer la mort. Les résultats que j'ai obtenus démontrent de la façon la plus nette que, constamment, dans un mélange de sang oxycarboné, et de sang oxygéné maintenu dans l'étuve à 38 degrés à l'abri du contact de l'air, une certaine quantité d'oxyde de carbone finit par disparaître, très vraisemblablement en se transformant en acide carbonique.

A première vue, ces faits paraissent en opposition avec une expérience de Donders, lequel, en chassant du sang l'oxyde de carbone par un courant d'oxygène, dit n'avoir pu recueillir aucune trace d'acide carbonique, même à 37 degrés; mais la contradiction n'est qu'apparente, l'expérience de Donders n'ayant duré qu'une heure; il m'a été impossible, au bout d'un si court espace de temps, de constater une diminution sensible de l'oxyde de carbone.

De plus, Claude Bernard avait fortement insisté sur l'inaltérabilité absolue du sang oxycarboné; or, cette inaltérabilité n'est pas absolue; mes analyses

m'en ont donné la mesure. En effet, tandis que, d'après M. Schutzenberger, le sang oxygéné conservé à l'étuve à 37 degrés perd par heure 3 ou 4 centimètres cubes de son oxygène, mes expériences m'ont permis de constater que, dans le sang partiellement et même faiblement oxy-carboné, cette déperdition ne dépasse pas, par heure également, $0^{cc},52$ à $0^{cc},57$, c'est-à-dire qu'elle est sept à huit fois moindre. (*Académie des sciences.*)

Action de la cocaïne sur la contractilité du protoplasma;

Par M. ALBERTONI.

Les recherches faites dans le laboratoire d'Albertoni sur l'action physiologique de la cocaïne, celles de Mosso sur la façon dont elle agit sur les fibres musculaires, et celles de Tumass, Bianchi et Giorgieri, Carvalho et Aducco, sur son action sur l'écorce du cerveau, faisaient prévoir que la cocaïne est un poison du protoplasma dans le sens physiologique du mot.

Albertoni a cherché son influence sur les mouvements du protoplasma.

La première série de recherches portait sur l'action

paralysante, la seconde sur l'action excitante. Il fait agir sur le protoplasma des solutions à 0,50 pour 100 et à 2 pour 100, en ayant soin de le maintenir dans les meilleures conditions.

La cocaïne paralyse ou excite le protoplasma suivant la dose.

Les larves des lépidoptères, les amibes tenus dans la solution de chlorure de sodium, additionné de 1/2 à 2 pour 100 de cocaïne, perdent rapidement leur motilité, et la reprennent quand on les reporte dans l'eau mère.

Les grandes cellules du sang de l'écrevisse ne prennent plus les formes variables qu'elles doivent à leur mouvement amiboïde.

Les spermatozoïdes deviennent immobiles.

Les cils vibratiles cessent de se mouvoir et de transporter les corps étrangers.

La diapedèse des leucocytes ne se fait plus.

En solution faible, la cocaïne agit comme excitante sur le protoplasma, en augmentant la rapidité des mouvements vibratiles, et en excitant les muscles. (*Gazetta degli ospitali.*)

Cocaïne et cocaïnisme;

Par M. Magitot.

M. Hallopeau a cité l'observation d'une jeune fille qui, à la suite d'une injection de 8 milligrammes de cocaïne, fut en proie pendant trois mois aux accidents du cocaïnisme. M. Avezon en a signalé une autre dans laquelle les accidents se prolongèrent pendant deux mois et étaient dus à l'ingestion de 1 gramme de cocaïne. D'autres accidents ont été encore signalés; mais, ce qui frappe, c'est que l'apparition des accidents n'est pas en rapport avec la dose employée. C'est ainsi que M. Chouppe a cité des cas dans lesquels la cocaïne, à la dose de 1 gramme, n'a pas provoqué d'accidents sérieux, tandis que des pulvérisations dans la gorge de vapeur d'eau renfermant très peu de cocaïne, ont donné lieu à des cas mortels. M. Reclus n'a jamais, par contre, observé d'accidents.

Dans ces conditions, dit M. Magitot, il ne faut pas renoncer à la cocaïne, mais entourer son emploi de précautions qui peuvent se résumer ainsi :

1° La dose de cocaïne doit être proportionnelle à l'étendue de la surface à analgésier; elle ne dépassera dans aucun cas 8 ou 10 centigrammes, dose réservée aux grandes surfaces opératoires;

2° La cocaïne ne devra jamais être employée chez

cas cité par l'auteur est celui d'un jeune homme de dix-sept ans, de famille tuberculeuse, dont l'affection datait de six semaines. La quantité d'urine émise par vingt-quatre heures était de 6 pintes ; sa sécrétion était acide, sa densité de 1 040, et elle renfermait une grande quantité de sucre.

Le malade prit une potion composée de 60 centigrammes de salicylate de soude, 5 gouttes de teinture de noix vomique et 30 grammes d'infusion de gentiane, répétée toutes les quatre heures.

Dès la première semaine, la quantité d'urine émise diminue un peu. Vers le milieu de la seconde semaine, le malade fut soumis au régime antidiabétique strict, et, douze jours après, la quantité d'urine était seulement de 2 pintes et d'une densité de 1 014, renfermant 6 centigrammes de sucre par 30 grammes, et au bout de six jours le sucre avait disparu. La quantité de salicylate fut ramenée à une seule dose par jour. En continuant le même régime pendant huit semaines, tous les symptômes du diabète avaient complètement disparu.

Sympson admet que, dans ce cas, le sang contenait un excès d'acide urique, d'où, d'après Haig, irritation du foie et transformation anormale du glycogène en glucose. Le salicylate aurait agi en augmentant l'excrétion de l'acide urique, dont la proportion, cependant, n'a pas été notée. Pour Sympson, le salicylate

aurait agi en stimulant dans le pancréas la formation du ferment pancréatique, lequel, suivant l'hypothèse de Lépine, passe dans le foie par la veine porte et provoque la transformation du glucose en glycogène. (*Practitionner.*)

La pyoktanine comme antiseptique ;

Par M. Roswell Park.

Ce dérivé de l'aniline ne serait, d'après l'auteur, qu'un antiseptique de peu de valeur ; car, pour en obtenir des effets sérieux en chirurgie, il faudrait employer la solution dans un état de concentration qui la rend dangereuse. Bien qu'il ne l'ait pas employée lui-même en injection contre la blennorragie, les résultats qui ont été obtenus par la plupart de ceux qui s'en sont servi n'ont pas répondu à leur attente.

Sur les surfaces en granulations, la pyoktanine paraît être un bon stimulant, mais dont les propriétés ne sont pas supérieures à celles d'un grand nombre d'autres substances, et, de plus, elle présente l'inconvénient de colorer la peau. En ophtalmologie, elle ne donnerait pas les résultats qu'on en attendait.

En résumé, la pyoktanine ne présente que peu d'avantages sur les autres antiseptiques, et, entre les mains de l'auteur, non plus que dans la pratique de

rejeter l'usage de cette essence. Toutefois, l'auteur la propose pour la désinfection des instruments de chirurgie, des bandages, des gazes, etc. Il suffit de placer de la térébenthine au fond d'un vase plat, large. Les vapeurs qui se dégagent lentement imprègnent les objets qu'on renferme dans ce vase sans toucher le liquide, et il suffit, par exemple, de laisser, pendant la nuit, les instruments destinés à une opération pour qu'ils soient complètement stérilisés.

On les essuie avec un linge stérilisé. Quant à l'odeur de la térébenthine, on peut l'enlever avec l'éther.

Le benzol agit plus rapidement que la térébenthine, mais il a contre lui sa facile inflammabilité. (*Medical News.*)

Styracol dans le traitement de la phtisie.

Ce composé, que l'on propose comme devant remplacer la tuberculine, serait l'éther cinnamique du gaïacol et représenté par :

$$\left.\begin{matrix} C^6H^4(OCH^3) \\ C^5H^5, CH, CH, CO \end{matrix}\right\rangle O.$$

Pour le préparer, on met en présence des molécules égales de gaïacol et de chlorure de cinnamyle, et, après deux heures, on chauffe le mélange, pen-

dant peu de temps, au bain-marie. La masse est ensuite traitée par l'alcool bouillant ; on filtre et on obtient par refroidissement le styracol sous forme de longues aiguilles, qui, après purification et cristallisation dans l'alcool, fondent à 130 degrés.

Ce composé serait un puissant antiseptique, arrêtant la fermentation, la putréfaction, cicatrisant les plaies, les ulcères. Il serait fort utile, administré à l'intérieur, dans les catarrhes chroniques de la vessie, de l'estomac, la blennorragie, les affections catarrhales de l'intestin. (*Pharmac. Journal.*)

Le dermatol, un succédané de l'iodoforme.

Sous le nom de *dermatol*, M. le docteur R. Heinz (de Breslau) désigne une nouvelle préparation chimique, le *gallate basique de bismuth*, qu'il préconise en qualité d'antiseptique pour les usages thérapeutiques les plus variés.

Le dermatol est une substance pulvérulente absolument inodore, extrêmement subtile, de couleur jaune safran, non hygroscopique et ne s'altérant ni à l'air, ni à la lumière. Il est insoluble dans les véhicules ordinaires et, partant, ne peut être employé qu'en poudre.

En dehors de son action antiseptique, le dermatol possède encore des propriétés astringentes et excitantes, lesquelles exercent une influence très favorable sur la cicatrisation des plaies et des ulcères, et contribuent aussi à augmenter les effets microbicides du médicament.

Comme le dermatol est absolument insoluble, aucune intoxication n'est à craindre avec lui, même lorsqu'on l'emploie en grande quantité sur des surfaces très étendues. Il est aussi indemne de toute action irritante.

Le dermatol remplacerait l'iodoforme dans tous les cas où celui-ci est habituellement employé. Il rendrait des services précieux pour le pansement des plaies, dont il diminue rapidement la sécrétion tout en favorisant le développement des bourgeons charnus. L'action à la fois antiseptique, excitante et astringente du dermatol, en l'absence de tout effet irritant, permet d'obtenir de ce médicament de très bons effets dans le traitement des eczémas humides, des brûlures, des ulcères variqueux, ainsi que de quelques affections oculaires, telles que les conjonctivites purulentes, et des otorrhées.

Comme médicament interne, à la dose de 2 grammes par jour, le dermatol pourrait être employé avec avantage à la place du sous-nitrate de bismuth, dans quelques maladies du tube digestif et en particulier

dans les diarrhées profuses qui accompagnent certaines affections catarrhales et ulcéreuses de l'intestin. (*Semaine médicale.*)

L'iodure de potassium dans la diphtérie ;

Par M. ZENENK.

Le docteur Zenenk (de Nowgorod) ayant eu à se louer des succès obtenus par lui, dans le traitement de la diphtérie, par l'emploi de l'iodure de potassium, donne les indications suivantes :

Il prescrit aux individus de plus de quatorze ans de 2 à 4 grammes par jour, suivant l'intensité de l'affection. Aux enfants au-dessous de quatorze ans, il donne autant de fois 10 centigrammes qu'ils ont d'années d'âge.

Les doses sont, pour les adultes, de 30 à 80 centigrammes, et, pour les enfants, de 3 à 20 centigrammes, en ayant soin de les faire prendre à intervalles plus rapprochés au début de la diphtérie.

On cesse le traitement quand on voit apparaître l'œdème et lorsque les fausses membranes se détachent, ce qui a lieu au bout de deux à quatre jours. Tous les malades prennent du vin rouge alcoolique.

Les attouchements au pinceau et les cautérisations

ne font qu'irriter davantage la muqueuse. Il fait faire, toutes les heures, des vaporisations et conseille les gargarismes avec la solution de 2 ou 3 pour 100 d'acide borique ou salicylique dans la glycérine, ou l'infusion de géranium, ou l'alcool camphré.

A ce traitement s'ajoutaient des frictions de pommade mercurielle sur les glandes cervicales deux fois par jour, ainsi que sur les glandes sous-maxillaires engorgées. Il complète le traitement par l'administration de la quinine à titre de corroborant. (*Wratch.*)

Le thymol-acétate de mercure dans la tuberculose;

Par M. Tranjen.

L'auteur, médecin militaire de Bulgarie, indique un nouveau traitement de la tuberculose pulmonaire par les injections intramusculaires de thymol-acétate de mercure. On mélange 3 parties de ce composé avec 40 de paraffine liquide et on fait, tous les sept ou dix jours, une injection de 15 gouttes.

Après la seconde ou la troisième injection, s'il y a de la fièvre, on administre, trois fois par jour, 40 centigrammes d'iodure de potassium.

Cent onze injections ont été pratiquées dans cinquante-deux cas. Dans deux cas, il se produisit de la stomatite. Dans tous les autres, les malades accusèrent une douleur très vive au lieu de la piqûre ; pas d'autres complications.

Dans la phtisie commençante, ces injections procurent une amélioration sérieuse, sans qu'on observe d'effets fâcheux dans les cas graves.

Toutefois, Ewald, dans la clinique duquel ont été faites ces expériences, tout en admettant que les résultats aient été aussi favorables qu'avec toute autre méthode, met en garde contre l'engouement pour ce nouveau mode de traitement. (*Berlin. Klin. Woch.*)

Administration du sulfonal dissous dans l'eau bouillante ou mieux dans une infusion bouillante.

David D. Steward (*Med. News*) conseille de faire dissoudre le sulfonal dans un verre rempli aux deux tiers d'eau bouillante, en ajoutant à la solution autant d'eau froide qu'il en faut pour que le malade puisse boire la solution (il faut prendre garde que le sulfonal reste toujours complètement dissous) ; ou bien

en laissant refroidir la solution et l'agitant continuellement.

Le sommeil survient alors presque immédiatement après l'administration du sulfonal ; il est plus profond et plus tranquille qu'après l'administration du médicament en poudre, et l'on n'observe pas de phénomènes secondaires fâcheux, si fréquents ordinairement. L'auteur suppose que ces résultats sont dus à ce fait que l'eau chaude, en dilatant les vaisseaux de l'estomac, en active énormément le pouvoir résorbant. Pour cacher le goût passablement amer de la solution, on y ajoute une cuillerée à café de crème de menthe.

Nous avons, de notre côté, l'habitude de prescrire le sulfonal dissous dans une infusion bouillante de *tilleul et de menthe* suffisamment forte pour pouvoir être extemporanément refroidie par l'addition d'un peu d'eau froide.

Il n'est pas douteux que, dans ces conditions, l'absorption du médicament ne soit facilitée, plus rapide, et ses effets plus prompts ; en conséquence, nous recommandons à nos confrères cette manière de faire, non seulement pour le sulfonal, mais pour beaucoup de substances solubles, dont l'administration en nature ou en poudre présente plus d'un inconvénient, ne fût-ce que celui d'être mal supportées par l'estomac. (*Gazette médicale de Liège.*)

Accidents toxiques provoqués par le salol;

Par M. Derignac.

Tout en reconnaissant les avantages que présente le salol dans la fièvre typhoïde, le pyrosis, le météorisme, les éructations gazeuses, la diarrhée fétide, M. Derignac fait remarquer que, chez certains malades, il faut surveiller son action, sous peine d'accidents graves et qui peuvent même devenir mortels. Il cite le cas d'une femme à laquelle il prescrivit 20 centigrammes de salol toutes les deux heures, à la suite d'une intoxication par les huîtres, et qui, après la troisième dose, fut prise de phénomènes d'irritation intestinale, de diarrhée, de vertige, de diminution de la sensibilité, d'abaissement de la température. Les urines étaient noires et chargées d'acide salicylique. En reprenant le salol, après suspension, les mêmes phénomènes se reproduisent.

Chez un enfant de douze ans, une troisième dose de 10 centigrammes de salol produisit les mêmes phénomènes, qui cessèrent dès que le médicament ne fut plus prescrit.

Il en résulte donc que le salol peut être toxique dans certains cas, même chez des sujets dont les reins et le cœur sont sains. (*Société médicale des hôpitaux.*)

A l'appui de cette observation, nous citerons éga-

lement le cas d'un homme qui avait ingéré, par mégarde, 3 grammes de salol, et qui est relaté dans *Medical Press*. Peu de temps après, il était plongé dans un coma profond ; la bouche sèche, urine supprimée. Mort le lendemain. A l'autopsie, les reins étaient anémiés, mous, d'un blanc jaunâtre. A l'examen microscopique, les glomérules étaient gorgés de leucocytes en voie de dégénérescence graisseuse. Ces altérations devaient avoir été provoquées par l'acide phénique, produit de doublement du salol.

Hesselbach (*Forschr. d. Medicin*) cite aussi le fait d'une femme qui prit, par erreur, 8 grammes de salol et succomba, deux jours après, dans le coma. A l'autopsie, on constata l'hypertrophie du ventricule gauche, une néphrite interstitielle chronique, des traces de néphrite parenchymateuse aiguë, lésion à laquelle l'auteur attribue la mort.

La toxicité de l'acide salicylique étant très faible, M. Hesselbach admet que les phénomènes sont dus uniquement au phénol, et conseille la prudence dans l'administration du salol, formellement contre-indiqué, du reste, quand il existe une altération aiguë ou chronique des reins.

D'un autre côté, M. Chlabowski rapporte le fait suivant :

Une fille publique, âgée de trente ans, souffrait beaucoup de troubles gastriques. Voulant apprécier

le pouvoir moteur de l'estomac suivant la méthode d'Ewald, il lui administra 1 gramme de salol. La malade ne tarda pas à s'agiter ; elle perdit connaissance, les pupilles se dilatèrent, le pouls devint irrégulier et il survint des vomissements continuels. L'urine noirâtre contenait de l'acide salicylique. Au bout de douze jours, la malade succomba. A l'autopsie, on trouva les lésions suivantes : gastrite et entérite hémorragiques, ulcère rond du cardia cicatrisé, endométrite chronique et kyste de l'ovaire.

M. Chlabowski ne met pas en doute que les symptômes toxiques ne soient dus à cette faible dose de salol. Il en conclut qu'il faut tâter la susceptibilité personnelle des malades à l'égard de ce médicament et que l'on ne doit se servir de la méthode d'Ewald qu'après s'être assuré de l'état général du malade et après avoir soigneusement examiné ses urines. (*Nowing Lek.*)

Des effets thérapeutiques de la salicylbromanilide.

La salicylbromanilide ou, par abréviation, *salbromalide* (connue aussi sous le nom d'*antinervine*), est un produit de la combinaison de la bromacétanilide avec la salicylanilide. C'est une poudre blanche, cristalline, inodore, d'un goût acidulé assez agréable, fa-

cilement soluble dans l'alcool, l'éther et l'eau chaude, moins soluble dans l'eau froide (additionnée d'une petite quantité d'acide chlorhydrique ou bien de soude caustique).

D'après M. le docteur C.-S. Bradfute, professeur de thérapeutique au *Jefferson Medical College* de Philadelphie, la salbromanilide posséderait à la fois les propriétés de l'acide salicylique, de l'acétanilide et des bromures, et pourrait ainsi rendre des services en qualité de médicament antithermique, analgésique et nervin. Des expériences sur les animaux lui ayant montré que l'action physiologique de la salbromalide consiste surtout dans une diminution de la pression intravasculaire, il en a conclu qu'elle est indiquée dans les troubles fonctionnels de l'appareil circulatoire avec augmentation de la pression intra-artérielle, et dans les états d'irritation aiguë chez les individus de constitution robuste.

On administre la salbromalide en cachets, soit aux doses fractionnées de 18 centigrammes à 30 centigrammes, répétées toutes les deux ou trois heures, soit en une prise unique de 48 centigrammes à 60 centigrammes.

M. Bradfute n'a eu, jusqu'ici, l'occasion d'essayer la salbromalide que chez quatre malades (angine de poitrine, fièvre typhoïde, douleurs névralgiques dans les bras, rhumatisme articulaire).

Dans l'angine de poitrine, 60 centigrammes de salbromalide ont amené, au bout de vingt minutes, une sédation marquée des symptômes, et 18 centigrammes du médicament, administrés toutes les deux heures, ont pu prévenir le retour des accès. Ce résultat n'a, toutefois, été que palliatif; car, dès qu'on supprimait le médicament, les accès revenaient avec la même fréquence qu'auparavant. Comme la salbromalide a pour effet d'abaisser la pression intra-artérielle, M. Bradfute recommande de procéder avec une grande prudence en l'employant contre l'angine de poitrine, surtout dans les formes asthéniques de cette affection, dans lesquelles, si l'on fait usage de la salbromalide, il faut toujours avoir sous la main une solution de strychnine pour pouvoir faire, au moindre signe d'une défaillance du cœur, une injection hypodermique de 2 milligrammes de cet alcaloïde.

Dans le cas de fièvre typhoïde (au cours du second septenaire), 30 centigrammes de salbromalide ont amené, au bout d'une heure et demie, un abaissement de température, sans aucun phénomène inquiétant ou désagréable.

Chez un malade atteint de névralgies dans les bras datant d'une quinzaine de jours, la salbromalide, administrée toutes les trois heures à la dose de 18 centigrammes, a amené en douze heures la cessation complète des douleurs ; la guérison définitive fut obte-

nue après quatre jours d'usage du médicament aux mêmes doses.

Dans une observation de rhumatisme articulaire, une prise de 30 centigrammes de salbromalide a produit un abaissement de température et a amélioré l'état général du malade. Une seconde dose, administrée quatre heures après, eut pour effet d'abaisser encore davantage la température ; mais, comme en même temps apparurent des signes non équivoques d'affaiblissement de la pression intra-artérielle, le médicament ne fut plus donné. Dans la suite, au cinquième jour de la maladie, on vit survenir dans ce cas une péricardite grave.

M. F. Woodbury a aussi employé avec succès la salbromalide, à la dose unique de 30 centigrammes à 40 centigrammes, dans les névralgies, les migraines et contre la grippe. Contrairement aux observations de M. Bradfute, il n'a jamais vu chez ses malades aucune action alarmante du médicament sur les systèmes circulatoire et nerveux, même lorsqu'il l'administrait, à la dose de 30 centigrammes, à des sujets atteints de dilatation ou d'adipose du cœur. Il a, en outre, trouvé que la salbromalide exerçait souvent une action hypnotique des plus salutaires. (*Semaine médicale.*)

D'après Ritser (*Pharm. Zeitung*, n° 30), l'antinervine ne serait qu'un mélange de :

Bromure d'ammonium.....	}	aa 25 grammes.
Acide salicylique.....	}	
Acétanilide.....	50	—

Il ajoute qu'à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme répétée plusieurs fois par jour, ce produit peut devenir dangereux.

Diagnostic des troubles de la nutrition stomacale par le salol.

Non modifié par les milieux acides, le salol se dédouble, dans les milieux alcalins, en acide salicylique et phénol. Si on l'administre par les voies digestives, le suc gastrique ne le modifiera donc pas : il se dédoublera dans l'intestin, et l'acide salicylique ne tardera pas à apparaître dans les urines, où il est facile à déceler (coloration violette par le perchlorure de fer).

Si l'on administre le salol au moment d'un repas, à la dose de 1 gramme par exemple, l'acide salicylique apparaît dans les urines au bout d'un temps qui varie d'une demi-heure à une heure environ. Le début de cette réaction est trop peu précis pour être utilisé en clinique ; car, pour un même individu normal, d'un

jour à l'autre, le temps au bout duquel il a lieu peut varier du simple au double.

La cessation de la réaction offre bien plus d'intérêt; lorsque l'excrétion d'acide salicylique se prolonge trop longtemps, on peut diagnostiquer un affaiblissement de la puissance motrice de l'estomac.

M. Léo Silberstein a fait sur ce point de fort nombreuses expériences, qui l'ont amené aux conclusions suivantes :

Quand les fonctions gastriques se font normalement, que les individus soient malades ou bien portants, on ne trouve plus d'acide salicylique dans les urines vingt-quatre heures après l'ingestion de 1 gramme de salol. Quand l'estomac est dilaté, l'acide se retrouve toujours au bout de trente heures et souvent jusqu'à la soixante-douzième heure ; cela permet de différencier la dilatation de l'abaissement simple de l'estomac.

Dans l'atonie stomacale, il peut se faire que la présence d'acide salicylique ne se constate plus au bout de vingt-quatre heures; habituellement, elle se prolonge un peu. Après trente-six heures, la réaction doit faire pencher le diagnostic en faveur de la dilatation, et non en faveur de l'atonie. (*Deutsche med. Wochenschrift*, in *Bulletin médical.*)

Acide borique dans la fièvre typhoïde.

L.-E. Keegan (*Provinc. med. Journ.*) attire l'attention sur l'action favorable de l'acide borique pris à l'intérieur dans la fièvre typhoïde. Il l'a employé avec succès, à la dose de 60 centigrammes à 1g,20 toutes les quatre heures, dans cinquante-deux cas ; le météorisme et la diarrhée diminuent rapidement et finissent bientôt par disparaître, la langue devient humide et se dépouille de son enduit fuligineux, l'état général s'améliore considérablement. — Dans deux cas, il lui a même semblé avoir obtenu par ce traitement un effet abortif.

L'acide borique est certainement un excellent médicament à employer dans la fièvre typhoïde. On peut, par exemple, le prescrire, comme le fait un professeur de l'Ecole de médecine, dissous dans un demi-litre de vin, que le malade doit boire dans les vingt-quatre heures. La dose de l'acide borique, ainsi dissoute dans cette quantité de vin, peut varier de 3 à 10 grammes. Le malade le prend ainsi sans s'en apercevoir ; il ne donne, en effet, qu'un goût légèrement douceâtre au vin.

On peut aussi l'associer à d'autres antiseptiques, ainsi que nous le faisons souvent, et faire prendre au typhique, par exemple, quatre des cachets suivants en vingt-quatre heures :

Naphtol β.....
Salicylate de bismuth. } aa 25 centigrammes
Salol..... } pour un cachet.
Acide borique.....

Il faut surveiller, bien entendu, les reins et les urines. (*Médecine moderne.*)

L'acide carbonique solidifié comme anesthésique local.

Lorsqu'on laisse échapper à travers un robinet un jet d'acide carbonique liquide contenu dans un récipient métallique, et qu'on dirige ce jet dans un petit sac en laine, on voit s'y former de l'acide carbonique neigeux. Cette neige, comprimée ensuite à coups de marteau dans un moule conique, prend la forme d'un bâton, qui se maintient tel quel pendant plusieurs heures et peut ainsi servir à la production de l'anesthésie locale. En effet, il suffit d'effleurer avec ce bâton le champ opératoire pour y provoquer immédiatement, par l'action du froid intense (— 90 degrés), une insensibilité complète.

Un chirurgien allemand, M. le docteur Kümmel, a pu, paraît-il, pratiquer, à l'aide de ce procédé d'anesthésie, sans recourir au chloroforme et sans provo-

quer la moindre douleur, une opération sanglante sur un enfant de treize ans, ayant nécessité une incision très profonde et étendue de la cuisse. (*Paris médical.*)

De la présence du bacille de la tuberculose sur la surface du corps des phtisiques ;

Par M. E. Di Mattei.

L'auteur, qui a déjà démontré que la sueur des phtisiques ne contient pas les bacilles de la tuberculose et qu'elle ne peut pas transmettre la maladie, a étendu ses recherches sur d'autres produits recueillis à la surface du corps des tuberculeux.

De ses expériences, M. Di Mattei conclut que la tuberculose peut se transmettre par les autres produits du corps des malades, comme la saleté des ongles, les poils de la barbe, les cheveux, etc., toutes matières qui peuvent incessamment être répandues dans l'atmosphère ; qu'il faut considérer comme matériel de contagion tout ce qui vient en contact avec les phtisiques, et spécialement tous les objets dont ils se servent dans leur vie organique. (*Boll. Accad. med. di Roma* in *Médecine moderne.*)

Vomissements incoercibles de la grossesse;

Par M. Kaïtenback.

M. Kaïtenback étudie les vomissements de la grossesse, qu'il croit devoir rattacher à l'hystérie. Il rappelle, tout d'abord, que tous les phénomènes anormaux qui se passent du côté de la matrice ou des ovaires sont des agents provocateurs de premier ordre pour l'hystérie. Comme, d'autre part, il n'y a aucune lésion anatomique pouvant expliquer ces vomissements, il y a lieu de penser à une névrose, laquelle doit être l'hystérie.

Ce qui semble bien prouver que ces vomissements sont une manifestation hystérique, c'est qu'ils sont sous la dépendance d'influences morales. D'ailleurs, ils s'accompagnent souvent d'autres troubles nerveux communs dans l'hystérie, si bien que, parfois, on ne sait quel diagnostic porter: hystérie ou phénomènes sympathiques de la grossesse.

Cette interprétation montre combien il faut être réservé dans le traitement. L'avortement ou l'accouchement provoqués avant terme doivent être une ressource désespérée à laquelle on ne se résoudra que le plus tard possible.

Il suffira, par contre, bien souvent, de procédés très simples pour arrêter ces vomissements. La sug-

gestion, même à l'état de veille, aura parfois les meilleurs résultats ; ainsi, il suffit souvent d'examiner la malade au spéculum, en lui annonçant que cette intervention suffira, pour faire cesser les vomissements. On devra donc employer le traitement général de l'hystérie. On a déjà signalé les bons effets du bromure de potassium et des douches. Il sera, en outre, bon de transporter la malade dans un milieu différent et d'avoir recours aux divers procédés moraux qui réussissent souvent dans l'hystérie. (*Société d'obstétrique de Berlin*, in *Bulletin médical.*)

Injections hypodermiques à haute dose d'huile simple ou médicamenteuse; accidents consécutifs;

Par M. E. Besnier.

M. Burlureaux a établi que l'on peut injecter chaque jour, dans l'hypoderme, des doses considérables d'huile simple ou médicamenteuse, qui sont parfaitement tolérées et digérées sur place. J'ai étendu les applications de cette méthode et l'ai employée dans un cas de gommes scrofulo-tuberculeuses généralisées, avec pleurésie tuberculeuse ; dans un cas de tuberculose pulmonaire, à la période infectieuse ; dans divers cas de scrofulodermies, etc. ; enfin, dans deux cas de

sclérodermies, dont l'un arrivé à la période viscérale avec lésions pulmonaires.

Je ne dirai encore rien des résultats et parlerai seulement des accidents possibles.

Les injections faites dans les conditions précisées par M. Burlureaux ne donnent lieu à aucun accident local proprement dit, et l'on peut, dans ces conditions, injecter quotidiennement, sans dommage, dans l'hypoderme, des doses d'huile simple ou médicamenteuse de 50 à 100 grammes en moyenne et même beaucoup plus élevées.

Malgré la catégorie défavorable de malades que j'ai choisie, on peut en dire autant au point de vue des actions à distance sur la lésion tégumentaire et les organes sains ; mais, sur les viscères altérés, il y a des réserves formelles à faire ; il peut survenir des accidents d'une extrême gravité dans des conditions qu'il faut bien connaître.

1° *Lésions tégumentaires.* Les tubercules lupiques, les gommes scrofulo-tuberculeuses sont actionnés par les injections d'huile créosotée, le lupus se congestionne, la cicatrisation des gommes ouvertes a paru activée ; mais, chez la même malade, une gomme profonde a subi une action d'acuité qui rendra, à bref délai, l'intervention chirurgicale nécessaire. Les ganglions tuberculeux aphlegmasiques n'ont manifesté aucune réaction irritative.

La santé générale a pu bénéficier des injections.

2° *Lésions viscérales.* Dans un cas de tuberculose pulmonaire, torpide en apparence, nous avons vu survenir des accidents graves et subits qui ont menacé la vie de la malade (congestion pulmonaire intense des deux poumons, ensuite point pneumonique du sommet gauche, état général grave). Au neuvième jour, hémiparésie droite passagère, guérison. Les accidents ont commencé au début de la douzième injection.

Il me paraît probable que ces accidents n'ont pas été une simple coïncidence, en raison de l'instantanéité des phénomènes généraux dès le début de l'injection.

Quel a été leur mécanisme ? S'agit-il d'une simple irritation portée sur le poumon tuberculeux, d'une action sur les centres nerveux, d'une pénétration directe dans le sang et d'embolies graisseuses ? Je pense que c'est là l'opinion la plus probable ; elle semble bien cadrer avec l'instantanéité des accidents, leur apparition dès le début de l'injection et leur terminaison favorable, malgré l'extrême gravité des symptômes. Mais ce n'est pas au fait de l'introduction de l'huile dans les veines que je les attribue, mais bien à la pénétration de la créosote en dissolution. On sait, en effet, depuis les expériences de O. Weber et de Bergmann, qu'il faut des quantités considérables de

graisse liquide introduites dans la circulation pour produire la mort subite ou des accidents durables.

Mais, en somme, les accidents restent très exceptionnels et ne sont pas de nature à compromettre la méthode. J'ai seulement repris la pratique, que j'avais autrefois instituée à propos des injections hypodermiques de chloroforme, d'introduire l'aiguille démontée et de ne la raccorder au tube conducteur de l'huile qu'après m'être assuré, par un moment d'observation, qu'il ne s'écoule pas de sang par la canule. (*Société de dermatologie.*)

Traitement de la grippe par le chlorhydrate d'ammoniaque ;

Par M. Marrotte.

M. le docteur Gellié (de Bordeaux) a adressé dernièrement à l'Académie de médecine un travail dans lequel il recommande l'emploi exclusif du sulfate de quinine dans le traitement de l'influenza. Ce médicament a été déjà proposé depuis longtemps et, sans remonter trop loin, le docteur Carrère a présenté à l'Académie, il y a vingt-cinq ans, un mémoire sur le traitement, par le sulfate de quinine, d'un catarrhe épidémique qui régnait à Strasbourg, où il exerçait.

Depuis lors, l'efficacité du sulfate de quinine contre les affections catarrhales ou grippales, comme on voudra, est restée de notoriété vulgaire. J'ai moi-même trouvé un traitement efficace dans le sulfate de quinine contre la pleurésie que j'ai signalée, il y a au moins trente ans, sous le nom de *pleurésie catarrhale* ou *fièvre catarrhale pleurétique*.

Le sulfate de quinine a un émule, non moins efficace, qui me paraît avoir sur lui les avantages suivants : il est moins cher ; son action est plus rapide ; d'après les documents que je possède personnellement ou qui me sont parvenus, il amène une guérison plus complète, plus définitive.

Les malades ne restent pas exposés, pendant des semaines ou des mois, à des malaises plus ou moins fébriles ; plus d'une fois son emploi a fait cesser des malaises tenaces et durables que n'avait pas fait disparaître le sulfate de quinine.

Je lui dois, enfin, le premier certificat clinique de l'origine grippale de la fièvre catarrhale pleurétique.

Il y a quelques semaines, une jeune fille de seize ans fut prise de pleurésie catarrhale ; son médecin habituel, qui connaît cette forme de grippe, n'hésite pas à prescrire le concurrent du sulfate de quinine dès le début, et, le *cinquième jour*, symptômes généraux et locaux avaient disparu ; la guérison était complète.

Le médicament que je mets en concurrence avec le sulfate de quinine est le chlorhydrate d'ammoniaque.

J'ai été conduit à son emploi par deux voies différentes : 1° par l'usage qu'on en faisait dans le traitement des fièvres intermittentes avant la découverte du quinquina ; 2° par l'étude des affections catarrhales sporadiques ou paraissant par poussées circonscrites, peu durables. Sans vouloir faire ici l'histoire complète des affections grippales, je dirai que c'est surtout dans une forme de grippe connue sous le nom de *congestion pulmonaire* que je me suis le plus promptement décidé à administrer le chlorhydrate d'ammoniaque et même à haute dose (de 3 à 5 grammes en vingt-quatre heures), par cachets de 50 centigrammes, à des distances calculées sur l'action du médicament. Cette forme cède merveilleusement au chlorhydrate d'ammoniaque ; des malades qui semblaient devoir mourir asphyxiés huit ou dix heures après ont été d'abord soulagés, puis guéris complètement et sans retour en quatre ou cinq jours. (*Académie de médecine.*)

Action de l'iodoforme sur les bacilles de la tuberculose;

Par MM. Troje et Trangl.

Les auteurs ont constaté que l'iodoforme suspendu, dans un vase de plomb, au-dessus d'une culture de bacilles de la tuberculose, et ne pouvant agir que par ses vapeurs, pouvait tuer ces microbes au bout d'un certain temps. Une culture traitée de cette façon pendant cinquante jours, n'a pu produire, en injection, qu'un simple abcès local, ce qui vient à l'appui de l'opinion de Koch, que les bacilles produisent du pus, après leur mort.

Sous l'influence de l'iodoforme, les bacilles s'affaiblissent graduellement; après six jours, les cultures se développent lentement, et après un mois, les cultures sont stériles ou très faibles.

On obtient plus rapidement l'atténuation des bacilles en saupoudrant d'iodoforme la surface de la culture, car, au bout de seize jours, les auteurs ont obtenu avec elle, chez un lapin, un abcès froid typique avec de nombreuses cellules géantes dans les parois.

En écrasant une culture de tuberculose, la mélangeant intimement avec une grande proportion d'iodoforme, il faut plus de quinze jours pour tuer les

bacilles. En général, il faut trois semaines pour les rendre inoffensifs.

En inoculant ces cultures atténuées par l'iodoforme, les auteurs ont produit, chez le lapin, une tuberculose analogue à la phtisie chronique humaine, caractérisée par des adénites tuberculeuses, des cavernes pulmonaires, des ulcérations intestinales. Toutefois, la marche de l'affection était lente, car l'animal semblait à peine malade au bout de neuf mois.

Ces cultures atténuées ont aussi déterminé une affection ressemblant à la pomelière des bœufs.

Ces deux formes, qui représentent des types atténués de la tuberculose, pour le lapin, sont caractérisées par l'apparition de cellules géantes, qui seraient l'indice d'une moindre vitalité des bacilles.

Dans une autre série d'expériences, des lapins ont été injectés simultanément avec de l'iodoforme et des bacilles non atténués. L'iodoforme s'est montré inactif sur les bacilles, même en quantité cent fois plus considérable que les bacilles, car la tuberculose a suivi son évolution ordinaire.

Il résulte de ces expériences que l'iodoforme permet d'obtenir, dans un degré d'atténuation, des bacilles qui peuvent produire chez le lapin la pomelière, la phtisie chronique de l'homme et même des abcès froids. (*Berl. Klin. Woch.*)

Le salol dans la pneumonie;

Par M. Bosley.

L'auteur a expérimenté le salol dans la pneumonie de l'adulte et de l'enfant. Il présenterait une efficacité des plus marquées sur la fièvre, qu'il diminuerait, et de plus il paraîtrait diminuer la durée de l'affection et amener la défervescence.

Il prescrit le salol à la dose de 12 centigrammes toutes les deux heures, en lui associant 10 centigrammes de sulfate de quinine à dose faible.

Dans toutes les pneumonies ainsi traitées, il obtint un effet antipyrétique presque immédiat, car dans l'une des observations qu'il cite, la défervescence apparaissait le quatrième jour de l'affection. (*New York Med. Journ.*).

Aristol et iodol contre les ulcérations du col de l'utérus;

Par M. Lewis.

Dans toutes les ulcérations non malignes du col de l'utérus, le traitement suivant donnerait d'excellents résultats. Après une injection vaginale, on sau-

poudre abondamment les surfaces ulcérées avec un insufflateur, en employant un mélange à parties égales d'iodol et d'aristol. On introduit ensuite un petit tampon d'ouate hydrophile. Le pansement est renouvelé tous les deux jours.

Par ce traitement, l'auteur dit obtenir rapidement la disparition de l'écoulement et des indurations inflammatoires, et réussir même, quand les autres modes de pansement ont échoué. (*New York Med. Journ.*)

Traitement des ulcères chroniques par le pansement à la fuchsine;

Par M. ROSENBERG.

L'emploi des pansements à la fuchsine donnerait des résultats très satisfaisants dans les ulcérations chroniques. La fuchsine diminue très vite la suppuration et supprime absolument la fétidité. Ses propriétés analgésiques ne sont pas moins remarquables et les douleurs sont rapidement atténuées. La surface de l'ulcère se modifie, se recouvre de bourgeons charnus de bonne nature évoluant vers la cicatrisation. C'est surtout dans les ulcères des jambes, que ce moyen semble appelé à rendre des services réels,

le bon marché du médicament le mettant à la portée des malades les plus pauvres.

Rosenberg recommande particulièrement la solution suivante :

Fuchsine.....		0gr,70
Alcool.....	aà	215 00
Eau.....		

Après avoir bien lavé la plaie à l'eau chaude, on touche toute sa surface avec la solution de fuchsine. On la recouvre d'un morceau de gaze trempée dans cette solution et d'ouate ordinaire maintenue par une bande. Ce pansement peut rester en place deux à trois jours. Quelques précautions sont nécessaires, en l'appliquant, pour éviter les taches très tenaces que produit la fuchsine, tant sur les mains du chirurgien que sur les vêtements et les draps du malade. Ce léger inconvénient est d'ailleurs, avec quelques soins, bien facile à éviter. (*Med. Record.*)

Acide camphorique chez les phtisiques et dans la cystite ;

Par M. Bohland.

Comme M. Combemale, l'auteur a retiré de bons résultats de l'emploi de l'acide camphorique pour

arrêter les sueurs des phtisiques, qu'il arrête plus rapidement que l'atropine, sans avoir sa toxicité. Par contre, il agit moins bien contre les sueurs des autres affections.

Comme l'acide camphorique s'élimine très rapidement par les urines, il faut le faire prendre moins de deux heures avant le moment où les sueurs se produisent ; comme elles apparaissent surtout le matin, il faut donc le donner vers le milieu de la nuit.

La dose varie de 1 à 5 grammes à prendre en une seule fois.

L'auteur a vu que ce composé arrêtait aussi la diarrhée des phtisiques, en calmant, en même temps, les douleurs de l'entérite tuberculeuse. Il agirait également sur les autres diarrhées.

L'acide camphorique s'éliminant rapidement par les urines, M. Bohland l'a employé dans le traitement des maladies des voies urinaires, et surtout dans la cystite. Il arrête la fermentation ammoniacale, et modifie heureusement les phénomènes inflammatoires. Il agit surtout dans la cystite chronique consécutive aux lésions de la moelle, mais il n'a aucune efficacité sur les cystites aiguës.

Dans ce cas, il prescrit des cachets de 1 gramme, au nombre de trois ou quatre par jour, à intervalles réguliers. (*Berlin. Klin. Woch.*).

Quinine dans la coqueluche;

Par M. Ungar.

Depuis que le traitement quinique de la coqueluche a été proposé par Buiz en 1868, cette méthode a été tentée et appréciée diversement par les observateurs des différents pays. Les objections qu'on lui oppose se tirent moins peut-être de son inefficacité présumée, que des dangers problématiques de cette médication chez les enfants. Briquet, Guersant ont montré depuis longtemps que la quinine est bien supportée chez les enfants. L'auteur s'efforce de remettre en honneur cette médication, en se fondant sur une expérience personnelle déjà importante. Il propose de donner des doses fortes, comprenant autant de décigrammes que l'enfant à d'années et répétées trois fois par jour. On peut même aller jusqu'à 1^{g},2 ou 1^{g},5 chez les enfants plus âgés. Le chlorhydrate de quinine se recommande à cause de sa solubilité et d'une plus facile absorption. On le donne en capsules, cachets, lavements, injections hypodermiques. Si l'enfant vomit, on administre la dose après une crise de vomissements. Jamais l'auteur n'a observé ni intolérance gastrique, ni accidents intestinaux, ni troubles auriculaires, ni éruptions. Parfois, il notait une suractivité passagère du cœur ; mais elle était peut-

être attribuable à la coqueluche elle-même. Il ne faut pas espérer juguler la maladie avec ce remède ; ce qu'on peut en attendre presque sûrement, c'est une sédation, une atténuation presque certaine de la maladie, de sa durée et de son intensité. (*Deutsch. Med. Woch.*, in *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie.*)

Influence de l'huile de foie de morue sur les échanges nutritifs des enfants ;

Par M. Ippolitoff.

L'auteur a fait ses observations sur huit enfants scrofuleux âgés de cinq ans et demi à sept ans. La durée de chaque observation était de dix-neuf jours. Voici les résultats obtenus :

1° L'huile de foie de morue blanche, l'huile d'amandes et la lipanine diminuent notablement les échanges nutritifs ; cette diminution atteint son maximum pour la lipanine et est le moins prononcée pour l'huile d'amandes.

2° Le morrhuol et l'huile de foie de morue jaune augmentent un peu les échanges nutritifs.

3° Aucune de ces substances n'exerce la moindre influence sur l'assimilation des principes azotés des aliments.

4° C'est l'administration de la lipanine qui est suivie de la plus grande augmentation du poids du corps ; celle qu'on remarque à la suite de l'huile de foie de morue jaune et de l'huile d'amandes se chiffre presque par les mêmes nombres.

5° D'après ces recherches, l'huile de foie de morue blanche doit être considérée comme une préparation différant absolument de l'huile de foie de morue jaune.

6° La lipanine ne peut nullement remplacer l'huile de foie de morue jaune.

7° L'auteur n'est pas en état de prononcer catégoriquement si l'action de l'huile de foie de morue est due seulement à ce que c'est une graisse facilement assimilable. (*Centrlbl. f. d. gsmmte Ther.*)

Résistance du virus rabique à l'action du froid prolongé ;

Par M. Jobert.

Un lapin, mort de rage paralytique, a été soumis, pendant dix mois, dans une chambre froide de l'usine Popp, à une température oscillant de 10 à 27 degrés au-dessous de zéro. La moelle et le bulbe de ce lapin ont servi, au bout de ce temps, à faire des ino-

culations qui ont fort bien réussi. Puis, avec les animaux qui avaient succombé à cette première inoculation, une série d'autres inoculations furent faites sur d'autres animaux qui ont également succombé.

En opérant de la même façon, jusqu'à la quatrième génération, le résultat fut toujours le même.

Ces expériences paraissent, d'après l'auteur, démontrer, sans aucun doute possible, que le virus rabique peut se conserver intact dans des milieux exceptionnellement froids. Il conclut :

1° Que la réfrigération constante, à très basse température, est un moyen de conserver intact, dans les instituts antirabiques, un virus possédant toutes les qualités nécessaires pour pratiquer des inoculations préventives ;

2° Que l'on peut, en outre, rapprocher scientifiquement, au point de vue de la résistance au froid, le virus de la rage de celui de la péripneumonie du bétail, conservé par le procédé Laquerrière.

L'origine microbienne de la péripneumonie n'étant pas encore démontrée et le microbe de la rage n'ayant pas encore été trouvé, on pourrait conclure à la nature purement virulente de la rage. (*Acad. des sciences.*)

Antipyrine comme antigalactogogue;

Par M. Guibert.

Un médecin anglais, Ryan Tennisson, avait déjà attiré l'attention sur les propriétés antigalactogogues de l'antipyrine. M. Guibert, interne à la clinique d'accouchement du professeur Grynfeltt, à Montpellier, a confirmé ce fait par des expériences nouvelles.

Il administrait l'antipyrine à la dose de 2 grammes par jour en cachets de 25 centigrammes chacun. (L'antipyrine étant soluble, et c'est là une de ses principales qualités, ne vaudrait-il pas mieux la donner en solution ? L'absorption est plus rapide et l'effet irritant sur l'estomac est évité.) On prescrit de prendre un cachet toutes les deux heures, en ayant soin de laisser un intervalle plus long entre le cachet qui précède et celui qui suit les deux principaux repas. Chez les femmes soumises à ce traitement, la sécrétion du lait a été complètement tarie au bout de deux à six jours, sans qu'on ait rien changé à leur régime alimentaire qui était celui des nouvelles accouchées.

L'antipyrine n'a produit aucun des accidents qui suivent parfois son administration, bien qu'elle eût été donnée à certains malades à la dose totale de 14 et 16 grammes en cinq ou six jours.

De ses dix-neuf observations, M. Guibert conclut

que l'antipyrine, étant inoffensive, peut rendre des services réels quand on veut supprimer la sécrétion lactée chez les nouvelles accouchées.

La cactine, médicament cardiaque;

Par M. Myers.

Le *Cereus grandiflorus*, de la famille des Cactacées, originaire de l'Amérique tropicale, renfermerait, dans ses fleurs et ses jeunes pousses, d'après W. Sultan, de Saint-Louis, un principe immédiat auquel il a donné le nom de *cactine*.

La plante elle-même jouit, aux États-Unis, de la réputation d'être un tonique du cœur, ne présentant pas, comme la digitale, l'inconvénient de l'accumulation et pouvant, par suite, être administré sans inconvénient pendant un temps plus ou moins long et sans qu'on soit, comme avec la digitale, obligé d'interrompre le traitement. Les préparations usitées sont l'extrait fluide et la teinture alcoolique qui se prescrivent à la dose de 5, 10 ou 15 gouttes.

La cactine ne nous paraît pas être un principe immédiat, mais bien le résultat de l'évaporation de l'extrait fluide. Quoi qu'il en soit, c'est avec cette

substance que M. Myers a fait ses expériences physiologiques et thérapeutiques.

Localement, elle n'est pas irritante, car une solution au dixième ne produit aucun effet sur la conjonctive.

A dose thérapeutique, elle accélère les mouvements du cœur et augmente la pression artérielle.

A dose toxique, chez l'animal, elle accélère d'abord le pouls, augmente la pression, puis elle les diminue d'une façon notable. Les pulsations cardiaques deviennent arythmiques, puis cessent, le cœur s'arrêtant en systole; avant la mort, la systole est incomplète.

Des convulsions tétaniques et cloniques précèdent la mort; elles sont dues à l'excitation exagérée du centre moteur de la moelle. Ces convulsions ne sont pas d'origine cérébrale, car elles se produisent encore quand on a sectionné la moelle dans la région cervicale supérieure. Les nerfs moteurs ne sont pas affectés, car, après la mort, le courant galvanique fait contracter les muscles. La cactine est donc un puissant stimulant du moteur spinal. Chez le chien, après la section du vagus, le pouls et la pression artérielle augmentent sous l'influence d'une injection de 2 centigrammes et un fort courant faradique, appliqué sur le vagus, n'arrête pas les mouvements du cœur.

L'augmentation de la pression artérielle et l'accélération du pouls suivent dans l'injection intraveineuse de 3 centigrammes la section des pneumogastriques et des sympathiques. La cactine agit donc directement en stimulant le ganglion accélérateur intracardiaque.

Chez le chien, une injection intraveineuse de 5 milligrammes élève le nombre des mouvements du cœur de 180 à 222, et au cardiomètre, la pression artérielle s'élève de 53 millimètres. Quand on sectionne la moelle, la pression tombe de 20 millimètres environ, ce qui indique que l'augmentation de la pression n'est pas due tout entière à l'action sur le cœur, mais résulte en même temps de l'excitation du centre vaso-moteur du cerveau.

A doses thérapeutiques, la cactine augmente l'énergie musculo-motrice du cœur, et cette action est due probablement à son influence sur les ganglions moteurs et accélérateurs intracardiaques, dont l'excitation régularise et rend plus énergiques les contractions du cœur.

Elle augmente la tension artérielle en élevant la hauteur et la force du pouls, effet produit par l'augmentation de l'action du cœur et l'excitation du centre vaso-moteur de la base du cerveau.

Elle agit sur le système nerveux par action directe sur les centres moteurs de la moelle, en augmentant

les réflexes. Elle ressemble en cela à la strychnine, avec laquelle elle présente, du reste, au point de vue clinique, une similitude assez étroite.

Au point de vue thérapeutique, ces expériences physiologiques tendent à faire admettre que la cactine est un stimulant tonique du cœur. Les observations cliniques ont, en effet, montré sa grande valeur pour combattre les troubles fonctionnels du cœur, tels que la dilatation simple et l'atonie cardio-musculaire qui résultent d'une nutrition et d'une innervation incomplètes sans lésions organiques. La cactine semble être nettement indiquée, quand il existe une affection valvulaire accompagnée de dilatation; elle donne aussi d'excellents résultats dans le relâchement musculaire général et cardiaque avec affaiblissement de l'énergie nerveuse, dans l'intoxication par le tabac. Elle agit probablement en excitant les centres nerveux moteurs de la moelle, en stimulant constamment le muscle cardiaque et augmentant son développement et sa nutrition.

Son indication spéciale se trouve dans les périodes critiques des fièvres adynamiques, où elle agit à la fois sur le cœur et sur le centre moteur.

En résumé, la cactine pourrait être employée dans toutes les formes de troubles fonctionnels du cœur et de la circulation, dans les affections organiques du cœur, excepté dans les cas de sténose mitrale, où

l'on doit préférer la digitale. (*New York Med. Journ.*)

Hyposulfite double de sodium et d'argent dans l'ataxie locomotrice ;

Par M. A. Radcliffe.

L'auteur, ayant à traiter un malade atteint de tabes, remplaça le nitrate d'argent, qu'il avait employé jusqu'alors, par l'hyposulfite de sodium et d'argent, pour éviter, s'il était possible, les effets produits par le nitrate d'argent. Ce sel double est, en effet, très soluble, n'est pas caustique, diffuse bien et est rapidement absorbé par les muqueuses et le tissu conjonctif. De plus, il manifeste son action peu de temps après son administration et il ne provoque jamais d'argyrie.

Ce sel était prescrit à la dose de 15 centigrammes par jour, et sous son influence la marche s'améliora, les douleurs fulgurantes diminuèrent, mais la suspension put seule arrêter les troubles de la miction. (*Therap. Gazette.*)

Danger du lait de vaches nourries avec les feuilles d'artichaut;

Par M. PAUTHIER.

Les feuilles de l'artichaut renferment un principe actif, un alcaloïde, la *cinarine*. L'auteur expose le danger que présente pour les enfants le lait qui provient de vaches nourries avec des feuilles d'artichaut, car il provoque chez eux de la diarrhée, des vomissements, dont l'intensité va en s'aggravant si l'on continue, avec ce lait, l'allaitement de l'enfant. Ce fait expliquerait l'origine de ces diarrhées rebelles et subites que l'on remarque souvent chez les nouveaunés à la campagne. (*Académie de médecine.*)

Action physiologique et thérapeutique de l'ozone;

Par MM. LABBÉ et BUDIN.

Préparé par voie chimique, l'ozone est toujours impur et renferme même parfois de l'acide phosphoreux, dont la toxicité est si grande. Les auteurs l'obtiennent en faisant passer un courant d'air entre deux tubes concentriques dont l'intervalle est silloné

par des étincelles, et pour avoir un plus grand débit, le tube interne est clos et contient de l'air raréfié qui agit comme corps conducteur; l'autre armature est constituée par une feuille métallique appliquée sur la face interne du tube externe. C'est entre cette feuille et la surface du verre du tube externe, séparé par un intervalle de 3 à 4 millimètres, qu'éclatent les étincelles.

Dans ces conditions, la *dose thérapeutique* qui est de 11 à 12 centièmes de milligramme d'ozone par litre d'air, n'est jamais dépassée, et l'ozone n'est jamais toxique. Au bout d'un quart d'heure d'inhalation de cet air ozonisé, on voit que la quantité d'oxyhémoglobine, qui est en moyenne de 10 à 11 pour 100 chez les habitants des villes, s'élève de 1 pour 100, et cette augmentation persiste pendant douze à vingt-quatre heures seulement, si le malade ne fait pas d'autres inhalations; mais en les continuant, la quantité d'oxyhémoglobine croît peu à peu jusqu'au chiffre normal qui est, en moyenne de 13 à 14 pour 100.

L'ozone est, on le sait, un des plus puissants germicides qu'on connaisse. D'autre part, le bacille de la tuberculose est un des plus résistants aux antiseptiques, et ceux qui le tuent *in vitro* sont d'une toxicité telle que leur emploi chez le malade est illusoire ou dangereux. Des expériences faites en collaboration avec M. Vaillon, sur des cultures de bacilles,

ont montré que deux cobayes, inoculés avec le contenu des tubes traversés pendant deux heures par un courant d'ozone, avaient résisté pendant cinquante jours et, au moment de la communication, ne montraient aucun signe extérieur de tuberculisation, pendant que les deux cobayes témoins, inoculés avec les cultures non ozonisées, avaient succombé au bout de vingt-cinq jours.

Les auteurs insistent ensuite sur le déplacement moléculaire et le transport par le courant d'ozone du métal qui sert d'électrode et qui pourrait avoir en thérapeutique une action très grande. (*Académie des sciences.*)

L'antipyrine contre l'incontinence d'urine ;

Par M. GAUDEZ.

D'après les observations de l'auteur, recueillies à la clinique du docteur Leroux, au dispensaire Furtado-Heine, l'antipyrine devrait être rangée parmi les médicaments les plus puissants pour combattre l'incontinence d'urine essentielle des enfants. Sur vingt-sept enfants, dix-neuf ont été guéris, quinze très améliorés. On compte seulement trois insuccès complets. Ces résultats seraient supérieurs à ceux de tous les autres traitements.

L'antipyrine était administrée par la voie stomacale en cachets de 50 centigrammes à 1 gramme, ou bien en potion contenant, suivant l'âge du malade, 1g,50 à 4 grammes du médicament, à prendre en plusieurs doses à deux heures d'intervalle. On donne par exemple une première dose au dîner, vers 6 heures, et une seconde à 8 heures, au coucher. Un enfant, auquel on veut donner 4 grammes d'antipyrine, en prendra 1 gramme à 4 heures du soir, 1 gramme à 6 heures, 1 à 8 et 1 à 10 heures.

L'heure de l'administration du médicament a une très grande importance. Ainsi un enfant qui prend la dernière dose d'antipyrine à 8 heures du soir, n'urine pas dans la première moitié de la nuit, mais urine vers 5 heures du matin. Lorsqu'on lui donne le médicament plus tard, à 9 et à 11 heures du soir, on pourra supprimer chez lui la miction involontaire, même dans la seconde moitié de la nuit.

Dans les cas où l'antipyrine réussit, son action se manifeste souvent dès la première dose. Il faut cependant toujours prolonger l'usage du médicament au moins pendant quinze jours consécutifs pour assurer la guérison.

La sensibilité des enfants à l'action de l'antipyrine est variable. Tel malade, qui n'est qu'amélioré avec 2 ou 3 grammes, guérit avec 4 grammes. Parfois les mictions involontaires disparaissent chaque fois que

l'enfant prend de l'antipyrine pour réapparaître de nouveau dès que l'on cesse le traitement. Dans ces cas, il faut augmenter la dose et prolonger l'usage du médicament.

Les enfants supportent très bien l'antipyrine. Les quelques accidents observés par M. Gaudez ont consisté en troubles gastro-intestinaux sans aucune importance. Dans un cas seulement est survenue une éruption généralisée. (*Semaine médicale.*)

Résorcine. Son usage interne ;

Par M. Mœnche.

L'auteur a employé avec succès cet agent, qui doit être absolument pur, pour combattre la gastro-entérite infantile, soit à la suite du traitement par le calomel donné à doses réfractées, soit d'emblée chez les jeunes sujets très affaiblis. Il prescrit, toutes les deux heures, une cuillerée à café de la solution au deux-centième ou au trois-centième.

Chez les adultes, la solution au centième lui a donné également de bons résultats dans la gastrite et surtout dans la dilatation et le cancer de l'estomac. Elle serait contre-indiquée dans l'ulcère rond.

La résorcine lui aurait rendu également des ser-

vices contre le mal de mer, les vomissements de la grossesse et même comme hypnotique.

Résorcine.....	0g,30 à 0g,50
Eau.....	80 ,00
Sirop de sucre.....	20 ,00
Teinture d'opium.....	0 ,50

Une cuillerée à café pour les enfants.

Résorcine.....	2g,00
Eau.....	80 ,00
Sirop de sucre.....	20 ,00
Teinture d'opium.....	2 ,00

Une cuillerée à bouche toutes les deux heures pour les adultes.

Dans le cancer, l'auteur conseille d'employer la décoction de condurango comme véhicule.

Comme hypnotique, il donne la résorcine à la dose de 50 centigrammes, en une seule fois. (*Centralb. f. Klin. Med.*)

Le bromure d'éthylène dans l'épilepsie;

Par M. Donath.

Le bromure de potassium présentant des inconvénients assez graves quand il est employé à haute dose

et pendant un temps assez long comme l'exige le traitement de l'épilepsie par cet agent, l'auteur a pensé que l'union du brome à des radicaux organiques pourrait permettre d'employer le bromure à l'état naissant pour ainsi dire, et d'éviter ainsi les combinaisons de nature à nuire à l'organisme.

Il a donné la préférence au bromure d'éthylène, $C^2 H^4 Br^2$, liquide incolore, d'odeur agréable, de saveur sucrée, insoluble dans l'eau, mais soluble dans l'éther, l'alcool et les huiles grasses. Il renferme près de 91 pour 100 de brome.

Employé dans vingt et un cas d'épilepsie, ce composé aurait donné à l'auteur d'excellents résultats. Les crises deviennent plus rares, les convulsions moins fortes, et l'affection se manifeste seulement par quelques secousses musculaires sans que le malade perde connaissance ; il peut même arriver que l'épilepsie ne se manifeste plus que sous forme d'aura.

Il semblerait donc, d'après ces expériences, que l'action du brome l'emporte sur celle du potassium dans le bromure de potassium, et que l'emploi du bromure d'éthylène permettrait d'éviter les effets du sel ordinairement usité.

M. Donath recommande les formules suivantes :

1° Bromure d'éthylène.....	5	grammes.
Huiles d'amandes douces...	100	—
Essence de menthe.....	2	—

Trente gouttes par jour en deux ou trois fois dans un verre d'eau sucrée. On peut porter la dose jusqu'à 70 gouttes Chez les enfants, elle ne doit pas dépasser 20 gouttes.

2° Bromure d'éthylène.....	aa 5	grammes.
Alcool à 90 degrés.....		
Essence de menthe.....	2	—

Cinq, dix à quinze gouttes à prendre deux ou trois fois par jour dans du lait. (*Société de médecine de Buda-Pesth.*)

L'éther éthylsalicylique;

Par M. Sabbatini.

Les propriétés générales de ce composé diffèrent un peu de celles de l'acide salicylique. A petites doses, poussées même jusqu'à 1 gramme, il ne donne lieu à aucun trouble chez l'individu sain. A la dose de 3 grammes, il produit une ou deux selles molles, alvines, sans douleurs ni borborygmes ; mais chez certains malades, 5 ou 6 grammes en douze heures n'ont pas provoqué de diarrhée. A cette dose, on

remarque des sueurs profuses. En répétant cette dose pendant plusieurs jours de suite, les fonctions digestives sont troublées et l'on voit survenir de l'inappétence, des nausées.

Ce composé n'abaisse pas la température chez les individus sains; chez les malades, il l'abaisse de quelques dixièmes ou de 1 degré au plus.

En résumé, il ne peut remplacer le salicylate de soude.

Chez les chiens, à hautes doses, il provoque des phénomènes d'affaiblissement, puis la mort. A la dose de 1 gramme par kilogramme de poids, on voit survenir une gastro-entérite hémorragique suivie de mort.

Introduit dans l'estomac, il est absorbé rapidement, mais se décompose dans l'organisme sous l'influence du suc pancréatique seul. L'acide salicylique est éliminé à l'état pur, ou combiné aux alcalis. Dans le sang et la lymphe, on trouve de l'éther éthylsalicylique non décomposé. Il ne s'élimine pas par les voies respiratoires. Il agit comme paralysant sur le cœur.

En solution au quatre-millième, il ralentit le développement du *staphylococcus pyogenes ;* avec la solution au millième, le *staphylococcus pyogenes aureus* ne se développe pas.

D'après l'auteur, ce composé serait un désinfectant du tube digestif. (*Ann. de chim. et farmac.*)

Acide borique contre le crachat vert;

Par MM. Combemale et Ladrière.

La coloration verte des crachats est due à la sécrétion d'un micro-organisme, le *bacillus virescens* de Frick ; elle est toujours le fait d'une infection secondaire surajoutée à la lésion primitive. Aussi le diagnostic d'une maladie pulmonaire ne peut-il être étayé par cette coloration, et le pronostic n'est pas influencé par elle. Pour faire disparaître cette couleur anormale, il suffit, lorsque les crachats verdissent dans les crachoirs, de laver ces derniers à l'eau bouillante additionnée de potasse, et s'ils sont expectorés verts, de donner au malade une potion avec 1 gramme d'acide borique qui, dès le premier jour, décolore l'expectoration. (*Bulletin médical du Nord.*)

Le nitrite d'amyle antidote du chloroforme;

Par M. Burral.

Pour combattre efficacement les accidents qui peuvent survenir pendant la chloroformisation, l'auteur recommande le nitrite d'amyle, dont l'action vaso-dilatatrice combat immédiatement l'anémie céré-

brale. En dehors des faits qui lui sont personnels, il cite dix observations récentes des plus probantes. Les doses employées ont varié de 4 à 10 gouttes administrées en inhalations sur un mouchoir placé devant le nez. Il va de soi que si la respiration est arrêtée, on pratiquera en même temps la respiration artificielle. Parfois on a dû répéter les inhalations à trois ou quatre reprises pour combattre les accidents.

Le nitrite d'amyle a pu être employé également pour hâter le réveil après l'anesthésie chloroformique.

Ces inhalations sont inoffensives. (*Medec. Record.*)

Tuberculose spontanée du chien;

Par MM. CHANTEMESSE et LE DANTEC.

Jusqu'à ce jour, le sérum de sang de chien ou de chèvre avait été préconisé en injections intraveineuses pour combattre la tuberculose pulmonaire, ces animaux étant considérés comme réfractaires à cette affection. Les auteurs ont présenté au Congrès de la tuberculose les pièces anatomiques d'un chien atteint de tuberculose spontanée. Dans le foie, les reins, cet animal présente des masses blanches lardacées dont le volume varie du volume d'une noisette à celui

d'une noix, et ces tumeurs blanches et molles offrent tout à fait l'apparence sarcomateuse ou carcinomateuse. En faisant avec elles des inoculations à des chiens et à des cobayes, on a produit chez ces animaux la tuberculose ordinaire.

Ces masses pseudo-cancéreuses étaient constituées par des amas de cellules embryonnaires vivantes et non caséeuses, et de plus elles renfermaient une grande quantité de bacilles de la tuberculose.

Le sérum du chien ne lui confère donc pas l'immunité contre la tuberculose et, en dehors des expériences de laboratoire, il peut contracter spontanément cette affection. Il convient d'ajouter que, chez le chien, la tuberculose peut passer inaperçue, car elle revêt l'apparence sarcomateuse ou cancéreuse. (*Congrès de la tuberculose.*)

La chèvre n'est pas réfractaire à la tuberculose;

Par M. G. Colin.

La chèvre passe pour jouir d'une immunité complète vis-à-vis de la tuberculose, et on a attribué au sang de cet animal le pouvoir d'enrayer le développement de la néoplasie tuberculeuse. Ce sont là deux erreurs que l'expérience combat avec facilité. En

donnant la preuve que la première assertion est une erreur, l'auteur réserve pour une autre communication la démonstration de la seconde.

Une chèvre ayant dépassé l'âge adulte est inoculée sous la peau du flanc, avec deux petites lancettes très minces, de tubercules pulmonaires provenant d'une vache. Dix jours plus tard, on constate l'existence d'une tuméfaction légère, en même temps que la piqûre faite par la lancette, et dont les bords étaient en voie d'ulcération, laissaient suinter un pus épais. En même temps, le ganglion voisin de la piqûre commençait à se tuméfier, tandis qu'au contraire celui du côté opposé ne pouvait être senti à travers la peau. A partir de ce moment, l'évolution de la tuberculose sous-cutanée fit des progrès rapides.

Au bout de deux mois moins quelques jours, l'animal fut tué par hémorragie, et à l'examen histologique on constata, entre autres lésions : 1° un foyer tuberculeux dans la tumeur du flanc ; 2° une quantité énorme de matière tuberculeuse, 1 kilogramme environ, dans le poumon. (*Académie des sciences.*)

Il résulterait de ces expériences, de ces constatations, que les modes de traitement des tuberculeux par le sérum de sang de chien ou de chèvre cesseraient d'être logiques.

Méthode de transformation des produits tuberculeux des articulations et de certaines autres parties du corps ;

Par M. Lannelongue.

Après avoir essayé vainement de rendre des animaux réfractaires à la tuberculose par des produits du bacille, et d'obtenir des toxines par la culture du streptocoque dans le bouillon, M. Lannelongue conçut l'idée de scléroser le tissu tuberculeux lui-même, et de transformer les produits immédiats du bacille. Il s'adressa pour cela au chlorure de zinc qui, dans un cas d'hypertrophie énorme, lui avait permis de diminuer de moitié le volume du membre sans aucun inconvénient.

Le but de la méthode nouvelle est de scléroser le tissu tuberculeux quel que soit son siège, en faisant pénétrer l'agent thérapeutique non pas dans les fongosités ou les foyers tuberculeux, mais en dehors d'eux et autour d'eux seulement, les processus les plus récents se trouvant à la périphérie, le centre ne présentant que des produits d'un autre âge, dégénérés, frappés de mort ou en voie de nécrobiose.

Comme c'est dans la couche périphérique que se fait l'ensemencement, c'est elle qu'il faut d'abord modifier, mais il faut aussi transformer le terrain infecté.

Or le chlorure de zinc, qui produit une transformation fibroïde remarquable dans les tissus normaux, agit de la même façon sur les tissus tuberculeux, fixe les éléments en les tuant à une assez grande distance même du point où il est déposé. De plus, et ceci à une importance considérable, il se fait très rapidement, presque en quelques heures, au sein des tissus altérés, un afflux énorme de nouveaux éléments anatomiques. Les éléments du tissu morbide fixés par le chlorure de zinc se résorbent, disparaissent, le tissu jeune constitue un tissu fibreux serré. Ce résultat est obtenu avec les solutions au dixième.

En résumé, le principe de la méthode sclérogène est d'agir sur la zone la plus voisine des fongosités et des néoplasmes tuberculeux. La création de ce tissu médullaire est possible dans presque toutes les articulations, en déposant 2 à 3 gouttes de solution de chlorure de zinc au dixième, sur un point déterminé, et en faisant plusieurs piqûres de manière à arriver à 6, 8, 10, 15 à 20 gouttes. Il faut éviter d'injecter la solution dans la cavité articulaire.

Les injections se font dans les régions d'où les synoviales tirent leurs vaisseaux, c'est-à-dire avant tout sur les os au niveau des culs-de-sac, puis on injecte les fongosités le long des gros ligaments.

Il faut se garder de faire des injections sous la peau.

Les solutions au dixième sont recommandées pour les fongosités articulaires, les tuberculoses costales, iliaques, les adénites tuberculeuses.

Il vaut mieux n'injecter que de petites quantités à la fois.

M. Lannelongue, restant sur la réserve qu'impose sa découverte, et après avoir décrit les vingt-deux cas dans lesquels il a appliqué avec succès sa méthode, fait observer qu'une transformation totale d'un tissu tuberculeux en tissu fibreux est difficilement compatible avec la vie du bacille, qui chez quelques malades présentés n'apparaît plus depuis près de trois mois. En tout cas, la constitution du nouveau tissu diminue les chances d'infection ; si donc le bacille persiste dans les tissus sclérosés, il semble être confiné dans une place où il est comme encapsulé et devenu inoffensif. (*Académie de médecine.*)

Atmosphères médicamenteuses dans la tuberculose pulmonaire ;

Par M. Tapret.

L'auteur, qui emploie, depuis quinze mois, les inhalations d'air comprimé chargé de vapeur de créosote, dit n'avoir eu qu'à se féliciter des résultats obtenus

chez les phtisiques à toutes les périodes. Il emploie la cloche métallique qui a servi aux expériences de Paul Bert sur l'anesthésie, et les malades y séjournent quatre heures. On augmente la pression au moyen d'une pompe qui fait pénétrer l'air chargé de vapeurs par son passage à travers des copeaux imprégnés de créosote. Dans ces conditions, l'air contient en moyenne 1 milligramme de créosote par litre.

En une demi-heure, la pression atteint 1 atmosphère et demie; cette pression est maintenue pendant trois heures, puis on la diminue graduellement pendant la dernière demi-heure de séjour.

Pendant ces quatre heures, le malade a inspiré en moyenne 4 grammes de créosote. On renouvelle ces séances tous les jours. Après quelques jours, on constate une amélioration sensible, qui devient considérable après plusieurs mois.

L'état général s'améliore rapidement, l'appétit devient bon, les malades engraissent, la fièvre diminue d'abord, puis disparaît; la toux est moins fréquente, l'expectoration moins abondante, et les signes stéthoscopiques s'atténuent. Chez six malades, l'auteur a pu constater la disparition des bacilles dans les crachats. (*Congrès de la tuberculose.*)

Injections sous-cutanées d'huile camphrée ;

Par M. Bruno Alexander.

L'auteur se loue hautement des résultats de cette médication que les tuberculeux supportent fort bien. Une seule injection de 1 gramme couperait au début l'angine folliculaire, le coryza aigu, la pharyngo-laryngite aiguë. La sécrétion muqueuse est augmentée, la toux diminuée, l'hypersécrétion de la muqueuse nasale supprimée.

Dans les bronchites, la quantité des crachats augmente après la première injection pour disparaître complètement dès la quatrième, même dans les cas graves.

La pneumonie n'est pas abrégée par des injections quotidiennes, mais l'état général s'amende et la fièvre diminue.

Les injections camphrées auraient donc une action antipyrétique, même à faibles doses. Elles sont indiquées, dès le début de la pneumonie, chez les cardiaques, les sujets affaiblis ou âgés. L'auteur en limite l'emploi à l'époque de la crise et surtout immédiatement après.

Elles rendent de bons services chez les tuberculeux à la période de cachexie. On voit se supprimer les sueurs nocturnes au plus tard à la troisième injec-

tion ; la toux diminue, les sécrétions sont plus fluides, l'état général s'améliore et le sommeil revient. Ce traitement modifierait favorablement les hémoptysies. Par ce procédé, Alexander prolonge l'existence de ses malades et leur procure un bien-être sensible.

Les résultats seraient aussi favorables dans les tuberculoses pharyngée et laryngée. En outre, chez les cardiaques, ces injections raniment l'action épuisée de la digitale, elles rendent des services chez les chlorotiques avec souffle systolique, angoisse respiratoire, apathie générale, chez les femmes épuisées par des affections utérines chroniques.

Chez les enfants, ces injections doivent être données à petites doses. (*Deutsche Med. Zeitung.*)

Injections camphrées dans la tuberculose ;

Par MM. Huchard et Faure-Muller.

Les auteurs emploient les injections sous-cutanées d'une solution de 10 grammes de camphre dans 100 grammes d'huile d'olive stérilisée. Chaque injection, primitivement de 10 centigrammes de camphre, est ensuite portée à 25 centigrammes. Au camphre on a ajouté du gaïacol.

Ces injections ne sont pas douloureuses, ne pro-

duisent jamais d'escarres ni d'abcès, et ne laissent qu'une légère sensation d'engourdissement.

Sous leur influence, le sommeil revient. Les sueurs sont supprimées, l'appétit s'améliore, les digestions se font mieux et l'état général se rétablit.

Ces injections, bien que n'ayant pas une action immédiate sur le bacille, modifient avantageusement le terrain affecté : elles remplaceraient fort bien la morphine. (*Congrès de la tuberculose.*)

Élimination de l'antipyrine chez les enfants ;

Par MM. Perret et Givre.

La formule ordinaire d'administration de l'antipyrine aux enfants est autant de décigrammes que d'années multipliées par 3 ou 4. Mais ils supportent fort bien des doses plus considérables. C'est ainsi que des enfants de deux à quatre ans, atteints de coqueluche ou d'énurésie, peuvent ingérer, par jour, de 1ᵍ,50 à 2ᵍ,50. Des choréiques ont pu même prendre 4 à 5 grammes. Les accidents d'élimination cutanée sont aussi plus rares que chez l'adulte.

Il y avait donc lieu de s'assurer si l'élimination de l'antipyrine se faisait plus facilement et plus rapidement que chez l'adulte.

Des expériences instituées par les auteurs il résulte : 1° Que le vieillard, l'adulte, l'enfant, commencent au même moment, après l'ingestion, l'élimination par l'urine de l'antipyrine (soit trois quarts d'heure à une heure); 2° l'enfant élimine plus vite l'antipyrine que l'adulte, celui-ci que le vieillard ; 3° les conditions d'accumulation du médicament n'influent nullement sur la date d'apparition du médicament dans l'urine, mais exagèrent notablement sa durée. (*Lyon médical.*)

Le sulfonal contre les sueurs des phtisiques ;

Par M. Vittorio Cantu.

Bottrich avait déjà remarqué, en 1889, que le sulfonal, administré comme hypnotique, avait supprimé dans deux cas les sueurs nocturnes profuses. L'auteur eut l'idée de l'employer dans le même sens et le prescrivit à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme une heure avant le sommeil. Ce n'est pas un remède infaillible, car dans 27 cas, il a pleinement réussi dans 14, incomplètement dans 8. En tout cas, son action sur les sueurs se prolonge quelques jours encore après qu'on a cessé de l'administrer.

Le camphre phéniqué;

Par M. Cochran.

L'auteur préconise comme antiseptique le camphre phéniqué qu'avait déjà signalé Schaefer en 1885, après l'avoir employé comme antiparasitaire dans les éruptions cutanées, et comme anesthésique dans l'odontalgie.

On le prépare en ajoutant 1 partie d'acide phénique à 3 parties de camphre, laissant reposer pendant vingt-quatre heures et filtrant à travers une gaze.

La ouate, la tarlatane, imbibées de ce mélange, forment un excellent pansement antiseptique. Injecté dans un abcès au début, il enraye la suppuration et tout au moins diminue la douleur.

Une injection sous-cutanée de quelques gouttes anesthésie la peau sur une certaine étendue, pendant quelques heures. Il faut, pour cela, dissoudre le camphre phéniqué dans l'alcool, l'éther, les huiles, mais non dans l'eau ou la glycérine.

Pris à l'intérieur, 10 à 50 gouttes de ce liquide produisent, dans l'estomac, une sensation de chaleur, et donnent lieu, pendant quarante-huit heures, à des éructations à odeur camphrée.

Il agit sur les muqueuses ulcérées, tout à la fois comme antiseptique et anesthésique. (*Therap. Gazette.*)

L'acétanilide contre la bronchite aiguë ;

Par M. F. Grun.

Les recherches bactériologiques entreprises par l'auteur lui ayant montré que, dans les crachats des malades atteints de bronchite aiguë, se trouvait toujours un bacille particulier, il essaya l'action de différentes substances sur ce microbe, et il vit que l'acétanilide était celle qui réussissait le mieux à arrêter le développement de ce bacille. Il l'essaya chez les malades et en obtint les meilleurs résultats.

Il l'emploie à la dose de 25 centigrammes répétée toutes les deux heures, ou de 50 centigrammes trois fois par jour. Il arriverait ainsi à enrayer rapidement, et parfois même, dans les vingt-quatre heures, l'accès de bronchite aiguë.

Les sels de strontiane au point de vue thérapeutique ;

Par M. Laborde.

Après avoir démontré que les sels purs de strontiane, loin d'être toxiques, favorisent la nutrition générale et excitent l'appétit, augmentent le poids, facilitent les phénomènes d'assimilation et de nutri-

tion, que le lactate favorisait l'excrétion urinaire, M. Laborde a étudié ensuite le phosphate et le bromure de strontium.

En faisant absorber à un chien de 12 kilogrammes 774 grammes de phosphate (ortho) en cent onze jours, soit 64 grammes par kilogramme de poids, et sacrifiant ensuite l'animal, on a trouvé les organes absolument normaux, et on a constaté surtout l'absence du tænia qui ne manque jamais chez le chien. C'est donc une substance nutritive et assimilable qui peut rendre des services dans la thérapeutique alimentaire et reconstituante.

Quant au bromure, il serait appelé à rendre, à la thérapeutique, dans des conditions d'indication analogues à celles du bromure de potassium, des services d'autant plus précieux qu'il ne paraît pas présenter les inconvénients de ce dernier, grâce à la supériorité de sa tolérance pour l'organisme. La dose de départ serait de 3 à 4 grammes, mais pourrait être dépassée sans inconvénients. (*Société de biologie.*)

M. Germain Sée corrobore pleinement ce qu'a dit M. Laborde de l'innocuité des sels de strontiane, constatée déjà du reste par Vulpian. Le bromure de strontium lui a donné de fort bons résultats dans le rhumatisme noueux et dans plusieurs autres affections.

M. Constantin Paul a employé le lactate, à la dose

quotidienne de 8 à 10 grammes, sans avoir noté aucun phénomène d'intolérance. Il lui a réussi fort bien dans la pléthore abdominale, où il peut lutter avec avantage avec la lithine, puis dans la maladie de Bright. Ce n'est pas un diurétique, mais il diminue d'une façon notable la proportion d'albumine et améliore les autres symptômes. En supprimant le lactate, on voit apparaître, le lendemain, l'albumine qui disparaît de nouveau quand cette médication est reprise. (*Académie de médecine.*)

Extrait éthéré de fougère mâle.

MM. Prevost et Binet (*Revue médicale de la Suisse romande*) ont entrepris des recherches pour élucider les intoxications qu'on a signalées à la suite de l'ingestion de l'extrait éthéré de fougère mâle employé comme tænifuge. Ils rappellent que l'oléo-résine que l'on obtient en traitant le rhizome par l'éther est un produit mal défini, renfermant des acides filicique, filixoïde, filicéique, filicitannique et de la filicine.

Chez les animaux à sang chaud, l'absorption étant très lente, on n'observe que rarement des phénomènes d'intoxication. En injections hypodermiques et surtout intrapéritonéales, l'émulsion peut amener la mort par paralysie du cœur et de la respiration. Ce qui domine, c'est la rigidité précoce des muscles.

Bien que la paralysie respiratoire puisse donner lieu à de graves accidents, c'est la paralysie cardiaque qui entraîne la mort; le cœur est contracté en systole et inexcitable. Quant au nerf vague, il ne cesse d'être excitable qu'à la dernière période de l'intoxication.

Appliqué sur le sac conjonctival, cet extrait annihile la sensibilité de la cornée, sans modifier la pupille.

Chez les animaux à sang chaud, le système nerveux central n'est atteint que secondairement; chez les grenouilles, il est paralysé rapidement.

En résumé, l'extrait de fougère aurait une action spéciale sur le protoplasma dont il entraverait l'action oxydante pour la teinture de gaïacol, ce qui expliquerait surtout la rigidité musculaire.

Les expériences de Poulsson (*Archiv für experim. Path. und Pharmakol.*) ont porté sur l'acide filicique qui se présente sous deux variétés : l'une amorphe, et il est actif; l'autre cristalline, et il est inactif. Le second est l'anhydride de l'acide filicique vrai ou amorphe.

Cet acide produit, chez la grenouille, une paralysie des muscles et du cœur, qui est d'origine centrale, et la section du nerf vague n'a pas d'influence sur l'arrêt du cœur en systole. L'effet produit sur les animaux à sang chaud est le même.

Chez le lapin, la dose mortelle est de 50 centigrammes par la voie stomacale, et la mort survient au bout de vingt-quatre à quarante-huit heures. A l'autopsie, l'estomac et l'intestin sont fortement hyperémiés et ramollis. Le contenu de l'intestin est liquide. Pas d'altérations caractéristiques dans les autres organes.

L'acide filicique amorphe se dissout facilement dans l'intestin, mais se résorbe difficilement. Il peut donc agir comme vermicide sans nuire à l'organisme. Il y aurait donc intérêt à employer cet acide plutôt que l'extrait éthéré, car ce dernier en renferme des proportions qui varient suivant l'âge de la plante et le mode de préparation. Son dosage exact est donc presque impossible.

La présence de la matière grasse qui, dans l'extrait éthéré, accompagne l'acide filicique, facilite son absorption par l'intestin, ce qui explique comment la mort a pu survenir chez un enfant, à la suite de l'administration de 1 gramme d'extrait et de 1 gramme d'huile de ricin, quand auparavant le même enfant avait pu absorber impunément une dose double d'extrait de fougère, mais sans mélange d'huile.

Il faut donc s'abstenir rigoureusement d'administrer un purgatif huileux en même temps que l'extrait éthéré de fougère mâle.

L'action physiologique de la noix de kola.

Dans une série d'expériences faites à la clinique du professeur Manassein, de Pietroburg, M. Kotlar a étudié l'action physiologique de la noix de kola en prenant comme sujets dix-sept jeunes gens en bonne santé soumis à l'examen pendant deux périodes consécutives de cinq jours. Les uns prenaient la kola en se reposant pendant la première période, les autres étaient soumis à un travail pénible, et prenaient ensuite la kola. La quantité quotidienne était de 4 grammes.

Des analyses soigneuses de la nourriture et des excrétions, il résulte que, dans l'état de repos comme pendant le travail, la kola augmente l'assimilation du phosphore et du soufre. Celle du chlore croît pendant le repos et ne se modifie pas pendant le travail. La métamorphose du chlore est diminuée par la kola pendant le repos et le travail, mais surtout pendant le travail. Il en est de même du soufre. En résumé, la décomposition des composés du phosphore et du soufre, parallèlement à celle des composés azotés, est diminuée dans le repos comme dans le travail. (*Wratch.*)

Loginoff, qui a fait ses expériences à la même clinique, a vu que, sous l'influence de la kola, l'assimilation des protéides décroît de 0,60 à 3,10 pour 100 pendant le repos, et de 0,30 à 4 pour 100 pendant le tra-

vail. La métamorphose des composés azotés diminue de 4,9 à 19 0,47 pour 100 pendant le repos et le travail. En d'autres termes, la kola constituerait un aliment d'épargne ou nerveux, et ses effets sont plus marqués pendant le repos.

La kola augmente la sensation du bien-être et prévient la fatigue, la langueur, qui suivent l'exercice.

D'après Davydoff, l'assimilation des corps gras diminue pendant le repos et l'exercice. Cette diminution est de 0,137 pendant le repos et de 0,394 pour 100 pendant le travail. L'assimilation de l'eau reste la même. Le métabolisme de l'eau, c'est-à-dire le rapport, en centième, de l'eau de l'urine à l'eau assimilée, plus la relation pour 100 des pertes aqueuses cutanées et pulmonaires, est sujet à des oscillations. Mais, en résumé, il décroît surtout pendant l'exercice. L'appétit diminue. L'état subjectif est considérablement amélioré. Étant donnée une certaine quantité de travail musculaire, le même sujet, prenant de la kola, travaille plus facilement et se fatigue moins que lorsqu'il ne prend pas de kola. Pas de changements dans la respiration; le pouls est moins rapide, plus plein.

La kola doit être un médicament très efficace dans certaines affections cardiaques. (*Thèses de Saint-Pétersbourg.*)

Traitement des abcès froids par les injections d'huile iodoformée ;

Par M. Redard.

J'ai abandonné les injections d'éther iodoformé, parce que, à diverses reprises, j'avais constaté des accidents assez sérieux à la suite de ces injections d'éther. Depuis, je me suis servi, pour combattre les abcès froids d'injections d'huile iodoformée, et je n'ai plus observé ni intoxication ni gangrène.

La technique des injections d'huile iodoformée est extrêmement importante : l'émulsion est à 10 pour 100. Avant d'injecter l'huile iodoformée, on injecte à plusieurs reprises de l'huile naphtolée à 10 pour 100, et on continue le lavage du foyer avec cette huile, jusqu'à ce qu'elle ressorte à peu près propre. Avant de pratiquer les injections, il est très utile de stériliser le trajet du trocart ; on évite ainsi les fistules et les inoculations secondaires. Quand on a retiré le trocart, après la dernière injection, il faut immédiatement oblitérer l'ouverture avec du collodion.

En résumé, les observations de malades suivis pendant longtemps démontrent que la méthode des injections d'huile iodoformée dans les abcès froids est recommandable. Cette méthode, facile et exempte de dangers, appliquée suivant des règles précises, per-

met d'obtenir une modification énergique des parois, des abcès tuberculeux même d'origine osseuse. La guérison se produit rapidement et sans récidives. Des injections d'huile iodoformée dans la majorité des cas d'abcès froids importants, surtout ossifluents, doivent être préférées aux raclages et autres opérations sanglantes. (*Congrès de la tuberculose.*)

La pâte bassorine pour les préparations dermatologiques;

Par M. G. Elliot.

La bassorine, mucilage végétal retiré de la gomme bassora, insoluble dans l'eau froide, formant mucilage avec l'eau chaude, mais qui, chauffée avec les alcalis en solution, devient soluble dans l'eau, a été proposée par G. Elliot comme base de préparations dermatologiques. On la mélange à l'eau, à la glycérine, à la dextrine, et on en fait une pâte gélatiniforme se desséchant à l'air et à laquelle on peut incorporer toutes les substances médicamenteuses solides et pulvérisées. Cette pâte présenterait l'avantage de n'être pas irritante. Il suffit de l'étendre avec le doigt; après quelques minutes, elle forme un enduit adhérent, qui peut rester plusieurs jours en place sans s'écailler.

Elle trouve surtout son indication dans les affections inflammatoires sèches et squameuses, l'eczéma, l'acné, le psoriasis, etc., et Elliot la trouve, dans ces cas, supérieure aux collodions, aux traumaticines, etc. (*Journ. of cut and ven. diseases.*)

Le dadi-gogo ;

Par M. Ed. Heckel.

M. Heckel, professeur à la faculté des sciences de Marseille et à l'Ecole de médecine, étudie à nouveau le *dadi-gogo* ou *balancofouna* de la côte occidentale d'Afrique, auquel il a donné le nom de *Ceratanthera Beaumetzii*. Le rhizome de cette plante est employé par les noirs comme purgatif et surtout comme tænifuge. Il a été étudié au point de vue chimique par Schlagdenhauffen, qui a signalé, entre autres produits, une matière résineuse et une huile essentielle.

L'extrait résineux, à la dose de 1^{g},20, n'a produit qu'une purgation. Mais l'huile essentielle, administrée à la dose de 20 gouttes dans une capsule gélatineuse, a provoqué l'expulsion d'un tænia entier après emploi de l'huile de ricin.

Cette propriété tænifuge de l'huile essentielle explique d'un côté les succès constants obtenus à la côte

occidentale d'Afrique, où la préparation du remède, la décoction, l'infusion, la macération, entraînent toujours la suspension d'une certaine quantité d'huile essentielle associée à la résine et, d'autre part, les insuccès éprouvés à Cochin, dans le service de M. Dujardin-Beaumetz, où l'on employait le rhizome séché, c'est-à-dire dépourvu de son essence.

Il serait à désirer que les essais se multipliassent, dans le but de doter la thérapeutique d'un tænifuge efficace, inoffensif et ne présentant pas les inconvénients de l'extrait éthéré de fougère mâle.

L'europhène;

Par M. W. Siebel.

Ce nouveau produit, obtenu en ajoutant de l'iode à un phénol, serait, d'après Siebel, un *isobutylorthocresoliodé*, dont la formule brute est représentée par $C^{22}H^{28}O^2I$, et qui renfermerait 28,1 pour 100 d'iode. Il serait, comme l'aristol, destiné à remplacer l'iodoforme.

C'est une poudre amorphe, jaune, insoluble dans l'eau, la glycérine, soluble dans l'alcool, l'éther, le chloroforme, le collodion, la traumaticine, l'huile. Son odeur rappelle celle du safran. Cette poudre est vis-

queuse et adhère à la peau. Elle paraît être dépourvue de toxicité.

L'europhène dégage une certaine quantité d'iode quand il est en contact avec l'humidité ou un milieu alcalin.

Il est fort bien supporté par les chiens à la dose de 2 à 3 grammes, et, chez l'homme, l'injection de 1 gramme n'a produit qu'une sensation de pesanteur à l'épigastre, qui ne se fait pas sentir quand la dose est abaissée à 50 centigrammes.

D'après Siebel, l'europhène présenterait des propriétés bactéricides analogues à celles de l'iodoforme; mais comme il est cinq fois plus léger que ce dernier, il n'en faudra donc qu'un poids cinq fois moindre pour former une couche d'égale épaisseur.

Il entrave la croissance et le pouvoir réducteur du *Staphylococcus pyogenes aureus*. Il arrête la sécrétion et la suppuration à la surface des plaies récentes, quand on l'emploie en solution huileuse à 5 pour 100.

Eichoff a essayé ce nouveau produit à l'hôpital d'Eberfeld, dans dix cas de syphilis, six d'eczéma parasitaire, deux de chancres mous, deux de blennorragie, un de psoriasis, un de teigne faveuse, un de lupus, un de scrofuloderme, un de brûlure et deux d'ulcères des membres inférieurs.

Dans tous les cas d'affections vénériennes, excepté dans la blennorragie et un cas de syphilis, l'europhène,

employé comme topique, a produit de bons effets, la cicatrisation des ulcères primitifs, secondaires ou tertiaires. Eichoff a noté des insuccès dans l'eczéma parasitaire, le psoriasis, la teigne faveuse, où l'aristol et l'iodoforme ne réussissent pas mieux, probablement parce que le milieu étant dépourvu d'humidité, l'élimination lente de l'iode ne se fait pas. (*Therap. Monatsch.*)

Le pelargonium contre la coqueluche;

Par M. Britto.

Dans cinq cas de coqueluche chez des enfants d'un à cinq ans, l'auteur a employé avec succès les feuilles de *pelargonium* en infusion, à la dose de 10 à 12 grammes par 500 grammes d'eau. On fait prendre environ 60 grammes de cette infusion par vingt-quatre heures.

Il aurait ainsi obtenu la diminution rapide des accès, tant en intensité qu'en nombre; la toux perdrait son caractère coqueluchoïde pour prendre celui d'une bronchite simple.

Nous ne connaissons pas l'espèce de *pelargonium* employée. (*O Brazil medico.*)

Action des nouveaux hypnotiques sur la digestion;

Par M. Gordon.

Chloralamide. A doses élevées, elle retarde la digestion de la fibrine.

En petite proportion, 2 centigrammes, par exemple, elle n'a aucune action sur la digestion. La putréfaction n'est retardée ni par des doses élevées ni par des doses minimes.

Paraldéhyde. Des doses élevées accélèrent la digestion de la fibrine.

Des doses minimes augmentent aussi la rapidité de la digestion, mais à un moindre degré.

La putréfaction est arrêtée par des doses élevées et retardée par des doses minimes.

Uréthane. A la dose de 50, 25 et 15 centigrammes, elle retarde la digestion.

Les doses de 1, 2 ou 3 milligrammes n'ont aucune action.

Elle n'agit pas non plus sur le processus de décomposition.

Sulfonal. En solution concentrée, saturée ou à moitié saturée, il retarde d'une façon notable la digestion, et ce retard est en rapport direct avec la quantité ingérée.

Les solutions faibles n'ont pas d'action. La solution saturée au quart retarde la digestion.

Le sulfonal n'a pas d'action sur la putréfaction. (*Brit. med. Journ.*)

Traitement de la chlorose par les injections hypodermiques de sels de fer ;

Par M. Magagni.

L'auteur recommande contre la chlorose les injections sous-cutanées de pyrophosphate, de citrate, de pyrophosphate citro-ammoniacal de fer, à la dose de 3 grammes, en solution à 5 pour 100. Les injections doivent être faites avec une longue aiguille, pour que la solution soit portée aussi loin que possible de l'endroit où a été faite la piqûre. On fait ensuite un massage modéré pour favoriser l'absorption de la solution. Dans dix cas, Magagni dit avoir obtenu rapidement la guérison de la chlorose. (*Raccoglitore medico.*)

Ces injections ont été aussi préconisées par Rosenthal dans le traitement des *affections nerveuses*; il recommande l'emploi de deux préparations : le peptonate de fer en solution au dixième, deux injections par jour, et l'oléinate de fer en solution au vingtième,

à la même dose. Il donne la préférence au peptonate de fer.

Trente à quarante minutes après l'injection, on voit le fer apparaître dans les urines, ce qui prouve la rapidité de son absorption.

Cette médication serait surtout indiquée dans la neurasthénie, la dyspepsie asthénique des anémiques, quand il faut avant tout éviter d'administrer le fer à hautes doses. (*Deutsch med. Wochenschr.*)

Action comparée de la caféine et de la kola sur la nutrition ;

Par M. Paul Rodet.

Des expériences instituées par l'auteur sur un jeune homme de dix-sept ans, bien portant, soumis à une alimentation composée exclusivement d'abord de kola, puis, après quinze jours d'intervalle, de caféine, l'auteur tire les conclusions suivantes :

1° Aucune des deux substances n'a supprimé absolument la faim ; mais il suffisait pour l'apaiser d'une petite quantité d'aliments (50 grammes de pain).

2° Le sommeil est très agité ; plus pénible avec la caféine.

3° La résistance à la fatigue a été plus marquée

avec la caféine; mais ce résultat varie suivant les individus, ce qui explique les divergences d'opinions.

4° La diminution du poids du corps a été un peu moindre avec la caféine.

5° Avec la kola, il se fait, pour tous les éléments de l'urine, une diminution graduelle plus marquée le lendemain que la veille. Avec la caféine, il se fait un abaissement brusque suivi d'une oscillation assez faible en plus ou en moins.

6° L'élimination des matières azotées subit une diminution considérable, qui se fait graduellement pour la kola, brusquement pour la caféine; puis elle se maintient au même taux. Il y a, en réalité, diminution dans l'usure.

7° Cette action d'épargne porte aussi sur l'élément nerveux; car l'élimination des phosphates est très ralentie. Le ralentissement est plus prononcé pour les phosphates terreux avec la kola, et pour les phosphates alcalins avec la caféine.

8° La chaux et la magnésie subissent une diminution très prononcée.

En résumé, il ressort de ces expériences une action d'épargne très prononcée pour les substances. La caféine et la kola peuvent supprimer la fatigue musculaire et la faim à un degré à peu près égal. (*Société de médecine pratique.*)

L'antipyrine comme hémostatique;

Par M. G. Cesari.

On sait que l'antipyrine a été préconisée comme hémostatique par Hénocque.

Le professeur Cesari, de Modène, a répété ces expériences. Il a vu que ce composé, appliqué sur les vaisseaux lésés ou sur les tissus vivants sous forme de poudre et de solution aqueuse, n'est ni irritant, ni caustique, ni douloureux. Il provoque une anémie passagère locale, plus ou moins marquée suivant le temps que dure l'application. Une solution aqueuse à 50 pour 100 ne produit aucune modification dans le calibre des capillaires. Mais si l'on fait baigner dans cette solution les veines mésentériques d'une grenouille ou la veine jugulaire ou fémorale d'un lapin, on peut observer une action plus ou moins forte sur ces vaisseaux. Ainsi la circulation des capillaires des veines mésentériques de la grenouille est d'abord atteinte, puis arrêtée, et en prolongeant l'expérience, on voit s'arrêter peu à peu la circulation des vaisseaux plus grands. Tandis que les petits vaisseaux du mésentère et des poumons de la grenouille, ainsi que ceux de l'oreille et de la peau chez le lapin, sont complètement exsangues, les vaisseaux d'un calibre supérieur prennent une couleur rouge foncé.

Mélangée avec le sang fraîchement tiré, l'antipyrine agit de façon différente suivant la concentration de sa solution. A moins de 20 pour 100, le sang prend une couleur rouge persistante, et s'il se fait une légère coagulation, elle disparaît quand on remue le tube à expérience.

Avec la solution à 30 pour 100, la coloration est moins intense, le sang reste liquide à la température ordinaire; mais si on le soumet à la température de 38 degrés, il prend la consistance sirupeuse et le tube peut être retourné sans qu'il s'en échappe une seule goutte, bien qu'il n'y ait pas véritablement de coagulation.

En résumé, l'antipyrine arrête plus ou moins rapidement les hémorragies des grands et des petits vaisseaux, à la condition que les solutions soient au moins à 40 pour 100 et mieux encore à 50 pour 100. Cette solution agit aussi bien que l'antipyrine en poudre. Solution et poudre doivent être appliquées avec le coton. (*Rassegna dell. scienz. med.*)

L'hélénine contre la leucorrhée;

Par M. HAMONIC.

La racine de la grande aunée, *Inula helenium*, de la famille des Composées, renferme une substance, l'*hé-*

lénine, formée par la réunion d'un camphre, l'*alantol*, de l'*anhydride alantique* et de l'*hélénine* proprement dite.

Ce produit a été préconisé dans la tuberculose, la diarrhée infantile, par Korab; dans la diphtérie par Beltron Obiel, dans la coqueluche par Velenzuela.

Après s'être assuré que l'hélénine cristallisée présente une toxicité à peu près nulle, l'auteur l'a expérimentée sur l'homme dans l'urétrite blennorragique aiguë et chronique, où elle n'a donné aucun résultat, non plus que dans le catarrhe urétral et l'urétrite bulbaire.

Elle exercerait, au contraire, une action favorable sur la leucorrhée liée à l'endométrite catarrhale.

Il est inutile de dépasser 4 centigrammes par vingt-quatre heures; 1 ou 2 centigrammes suffisent ordinairement. Parfois elle a donné lieu à un peu de diarrhée, à du ténesme, à la lourdeur d'estomac, à quelques crampes.

Hélénine brute.....	aā 1 gramme.
Inuline.....	
Sucre de lait.....	Q. S.

pour cent pilules. De deux à quatre dans les vingt-quatre heures. (*Journal de médecine de Paris.*)

Propriétés bactéricides de l'urine ;

Par M. Richter.

D'après l'auteur, l'urine récemment émise présente des propriétés bactéricides pour le charbon, le choléra, et, à un moindre degré, pour la fièvre typhoïde. Elle doit ces propriétés à la présence du phosphate acide de chaux, et elle les perd dès qu'elle est neutralisée, ou que, par l'ébullition, le phosphate de chaux est converti en phosphate ammoniacal.

Outre le phosphate, l'urine renferme une autre substance, qui contribue à lui communiquer ces propriétés; mais on ne sait si ce sont les chlorures, les phosphates neutres concentrés ou toute autre matière. (*Archiv fur Hygien.*)

Action du bleu de méthylène sur la fièvre malarique ;

Par MM. Guttman et Ehrlich.

Le bleu de méthylène, colorant fort bien les plasmodies de la malaria, et pénétrant à l'intérieur des hématies et jusque dans leurs noyaux, les auteurs ont eu l'idée que cette matière colorante pouvait être un médicament antimalarique.

Dans deux cas de fièvre palustre, l'une tierce, l'autre quotidienne, le bleu de méthylène réussit fort bien; les accès cessèrent en quelques jours, et les plasmodies disparurent du sang en huit jours.

Le bleu de méthylène était donné en cachets, à la dose de 10 centigrammes, répétée cinq fois de suite dans les vingt-quatre heures, à des intervalles de trois heures dans la fièvre tierce et d'une heure dans la fièvre quotidienne, où le médicament était administré douze heures avant l'heure de l'apparition ordinaire de l'accès. Une fois les accès disparus, les malades ont continué à prendre pendant huit à dix jours la même dose de 50 centigrammes par vingt-quatre heures.

Le bleu de méthylène a été très bien supporté en ne provoquant qu'une légère irritation spasmodique de la vessie avec poliakiurie, que, d'après les auteurs, on peut même éviter en faisant prendre dans la journée plusieurs pincées de poudre de noix muscade.

L'urine prend une couleur bleue intense, et la quantité émise augmente sensiblement. Elle ne contient pas d'albumine. Les matières fécales ne se colorent en bleu qu'au contact de l'air.

La guérison de ces deux malades paraît être complète. (*Semaine médicale.*)

L'aristol en injections hypodermiques contre la tuberculose;

Par M. NADAUD.

L'auteur, après avoir constaté les heureux effets de l'aristol sur les plaies scrofulo-tuberculeuses, employa en injections hypodermiques la solution suivante :

Aristol.....	1 gramme.
Huile d'amande douce stérilisée.	10 cent. cubes.

chez un enfant qui, à la suite de coxalgie, présentait des abcès nombreux, avec trajets fistuleux. Ces injections, à la dose de 1 centimètre cube par jour, firent disparaître au bout de vingt-cinq jours toute trace de suppuration.

Nadaud appliqua ensuite ces injections au traitement de la tuberculose pulmonaire sur vingt-trois malades, qui ne furent soumis à aucune autre médication.

Dans sept cas, l'amélioration a été tellement prononcée, qu'on pourrait admettre la guérison ; car, depuis trois ou quatre mois, l'amélioration s'est maintenue. Le traitement a varié entre vingt-cinq et trente jours.

Dans cinq cas, amélioration rapide, suivie de quelques accidents qui apparurent à la suite de la cessa-

tion du traitement et cessèrent dès qu'on reprit les injections.

L'aristol ne produisit aucun effet sur trois malades qui présentaient de vastes cavernes pulmonaires.

Six malades en traitement sont sensiblement améliorés.

M. Nadaud termine de la façon suivante :

1° L'aristol, en injections hypodermiques, n'est pas toxique.

2° Son élimination se fait en grande partie par la respiration.

3° Il agit comme antiseptique et modificateur de la nutrition.

4° Ses effets sont très prompts et se manifestent dès le cinquième ou le sixième jour par une diminution de la toux et la suppression des sueurs nocturnes.

5° Après vingt ou vingt-cinq jours de traitement, on constate le plus souvent une augmentation de poids du malade.

6° Les injections sont utiles au premier et au deuxième degré de l'affection. Les effets sont nuls ou peu marqués quand il existe des cavernes et que l'expectoration est purulente.

7° Les injections d'aristol ne produisent aucune inflammation de la peau dans le lieu de la piqûre, pas d'abcès, pas d'escarre, pas d'induration. Elles ne sont pas douloureuses.

M. Hérard, rapporteur, constate que pour faire passer dans le domaine de la pratique les injections hypodermiques d'aristol, les faits relatés sont insuffisants. Ce n'est que lorsqu'il se sera écoulé des années que l'on pourra juger définitivement la valeur de la médication par l'aristol, et comparer les résultats avec ceux que donnent d'autres substances, la créosote, le gaïacol, entre autres, qui paraissent doués d'une efficacité réelle. (*Académie de médecine.*)

Le gallacétophénone, nouveau médicament contre le psoriasis.

On sait que le pyrogallol possède la propriété de faire disparaître rapidement les plaques de psoriasis, mais qu'il provoque aussi très facilement des intoxications graves, souvent mortelles, et qui ont forcé les dermatologistes à renoncer à l'emploi thérapeutique de cette substance. Le gallacétophénone, dérivé du pyrogallol (c'est un trioxybenzol dans lequel 3 HO sont remplacés par du méthylkétone), tout en étant un médicament antisporiasique aussi efficace que le pyrogallol, serait en même temps exempt des propriétés toxiques de ce dernier.

Découvert par von Nencki, le gallacétophénone a été expérimenté sur les animaux par L. von Rekowski,

son élève. Ces expériences ont montré qu'on peut en faire ingérer aux chiens de 2 à 4 grammes par jour, et en injecter quotidiennement 1 gramme sous la peau des lapins, sans provoquer le moindre trouble morbide.

L'innocuité du gallacétophénone ayant été ainsi établie, von Ins, privat docent de dermatologie et de syphilographie à la Faculté de médecine de Berne, a essayé l'action de cette substance sur des malades atteints de psoriasis. Il l'a employée sous forme de pommade à 10 pour 100 et en a obtenu d'excellents résultats. L'effet thérapeutique du gallacétophénone se manifesterait, dans le psoriasis, déjà au bout de douze heures. Ce traitement offre de plus l'avantage de ne pas salir le linge des malades.

Le gallacétophénone est une poudre jaune, soluble dans l'eau chaude, l'alcool, l'éther et la glycérine. Sa solubilité dans l'eau froide est faible, mais elle peut être considérablement augmentée par l'adjonction d'acétate de soude. Voici une formule qui permet d'obtenir une solution stable, ne déposant pas même après refroidissement :

Gallacétophénone.....	4	grammes.
Acétate de soude	30	—
Eau chaude.....	100	—

Mêlez. — Usage externe.

(*Semaine médicale.*)

De la fièvre rémittente bilieuse au Tonkin ;

Par M. Boinet.

J'ai étudié la fièvre des bois, la fièvre rémittente bilieuse au triple point de vue de la symptomatologie, de l'étiologie et de la bactériologie.

Les conditions étiologiques sont les suivantes :

1° Fréquence en mai, juin et juillet, chez les personnes non acclimatées et peu âgées ;

2° Action des fortes chaleurs alternant avec des pluies torrentielles ;

3° Épais brouillard chargé de ses effluves ne se dissipant qu'après le lever du soleil ;

4° Végétation puissante des jungles et de la brousse du haut Tonkin non utilisée ;

5° Décomposition des matières végétales jonchant le sol des forêts vierges ;

6° Influence de la putréfaction animale concomitante sur la gravité et la modalité ataxo-adynamique de la fièvre rémittente bilieuse.

J'ai ensemencé sur agar du sang recueilli, avec toutes les précautions désirables, au niveau de la pulpe de l'index d'un malade atteint de fièvre rémittente bilieuse. Ces cultures se présentent sous la forme de points, puis de petites plaques blanches, en relief, à contours nets. Elles sont uniquement formées de mi-

crocoques sans mélange d'autres microbes. Ces cocci, bien colorés par le violet de méthyle, sont le plus souvent disposés en chaînettes de quatre éléments. Leur dimension moyenne est de 0,8 μ.

La présence de ces microcoques dans le sang de la circulation paraît plutôt tenir à une association microbienne et peut expliquer certains points relatifs à la symptomatologie (ictère, troubles nerveux), à la pathologie et à l'étiologie de ces fièvres rémittentes bilieuses du Tonkin. (*Association française pour l'avancement des sciences.*)

Le baume de copahu et sa résine dans la cirrhose atrophique du foie;

Par M. Gheorghievsky.

D'après les expériences cliniques de l'auteur, le baume de copahu et son principe diurétique, la résine acide, donnent d'excellents résultats dans les hydropisies d'origine hépatique. Ces effets diurétiques sont constants et prolongés.

On doit préférer la résine de copahu au baume, car elle ne provoque jamais aucun phénomène secondaire désagréable, éructations, nausées, douleurs abdominales. Cette résine n'a donné lieu à aucun trouble gastrique ou urinaire, même quand on l'ad-

ministre à la dose quotidienne de 4 grammes par jour, et cela pendant plusieurs semaines. Les selles deviennent parfois liquides, et l'urine renferme quelquefois des globules rouges, et, dans un cas, elle contenait des cellules épithéliales des reins, mais après l'administration de doses considérables; contrairement à l'assertion de certains auteurs, la résine de copahu ne provoque jamais de néphrite parenchymateuse. Ce fait a été constaté à la suite d'expériences nombreuses sur des chiens et des lapins auxquels on faisait prendre, pendant quatre à vingt jours, des doses énormes de résine soixante fois plus considérables que celles qu'on prescrit à l'homme. La seule altération à noter était la congestion des reins. (*Vratch* in *Provincial Medical Journal.*)

Traitement de l'ophtalmie blennorragique;

Par M. Knies.

Je me suis très bien trouvé de l'usage interne du *baume de copahu,* ordonné dès le commencement de la maladie, en même temps que le traitement local était mis en œuvre. L'effet de la médication commence à se manifester à partir du troisième ou quatrième jour du traitement. Dans deux cas que j'ai

observés, la maladie prit un aspect bénin malgré un début très aigu et menaçant.

Je crois que, dans certains cas de trachome aigu, l'emploi du baume de copahu ou d'une thérapeutique analogue serait indiqué. (*Société ophtalm. d'Heidelberg*, in *Semaine médicale.*)

Administration de la créosote par la voie intestinale;

Par M. Revillet.

L'auteur insiste sur les avantages que l'on retire de la créosote prise en lavements sous la forme suivante :

Créosote pure.....	2-4 grammes.
Huile amandes douces.....	25 —
Jaune d'œuf.....	N° 1.
Eau.....	200 grammes.

On dissout la créosote dans l'huile, et on émulsionne avec le jaune d'œuf. On ajoute ensuite l'eau. On donne préalablement un lavement d'eau tiède pour laver l'intestin ; puis, avant le coucher, on donne le lavement créosoté.

Ce procédé permet de faire absorber chaque jour et pendant des mois entiers des quantités considérables de créosote.

On réaliserait ainsi une véritable antisepsie intestinale, car la créosote modifie la muqueuse du gros intestin, et les produits septiques déposés à sa surface. Presque instantanément, le malade a la saveur de la créosote dans la bouche. Les urines changent de coloration et deviennent noirâtres ou noir verdâtre. Une heure après, la température s'abaisse d'une façon notable, le nombre des pulsations et des respirations se ralentit légèrement.

La contre-indication formelle serait la présence de l'albumine dans les urines. (*Semaine médicale.*)

Propriétés anesthésiques de l'antipyrine ;

Par M. Et. Saint-Hilaire.

A la suite d'expériences nombreuses faites au laboratoire de physiologie de la Faculté de médecine, l'auteur est arrivé aux conclusions suivantes :

L'anesthésie produite par l'antipyrine est complète et porte sur la sensibilité au toucher, au chaud, au froid. Cette dernière revient la première.

Sa durée est ordinairement d'une heure à deux heures.

Pour produire l'anesthésie, il faut que le titre de la solution ne soit pas inférieur à 30 pour 100 ; car à des doses moindres, elle est moins marquée ou nulle.

Ces propriétés peuvent être utilisées dans le traitement de certaines affections douloureuses et réflexes de la gorge et du larynx, quand on veut obtenir une analgésie prolongée. La solution, étant peu dangereuse, peut être laissée entre les mains du malade.

En outre, l'antipyrine, ainsi que l'a montré G. Sée, a un pouvoir antiseptique qui peut être utile.

La formule employée est la suivante :

Antipyrine.....	4 grammes.
Eau distillée.....	10 —

On peut ajouter chlorhydrate de cocaïne, 15 à 25 centigrammes, si l'on veut empêcher la douleur fugace qui suit l'application.

La cocaïne est préférable, quand on veut une anesthésie rapide et peu durable; mais l'antipyrine lui sera toujours supérieure quand il faudra obtenir une anesthésie prolongée. (*Archives de laryngologie.*)

Antipyrine dans les affections de la peau;

Par M. Blaschko.

Dans un travail lu à la Société dermatologique de Berlin, l'auteur appelle l'attention sur la grande valeur de l'antipyrine dans le traitement des affections de la peau, surtout quand elles s'accompagnent de

prurit. Il la recommande particulièrement chez les enfants atteints d'urticaire papuleuse siégeant généralement sur les extrémités, et dont le prurit est tel qu'il empêche ces enfants de dormir et peut provoquer des troubles graves de la santé. On peut attribuer cette urticaire à l'exagération de l'excitabilité réflexe des nerfs de la peau, en même temps qu'à l'hyperesthésie des nerfs sensoriels cutanés.

On prescrit l'antipyrine à l'intérieur en même temps qu'on fait des onctions sur la peau avec une pommade naphtolée et qu'on prescrit des bains d'eau de goudron.

Dans tous les cas traités de cette façon, la démangeaison diminue dès les premiers jours et les enfants dorment. L'auteur prescrit :

Antipyrine	2 grammes.
Sucre blanc	8 —

Un quart à une demi-cuillerée à café à prendre à la nuit.

L'antipyrine est encore fort utile dans l'urticaire simple, quand il n'existe pas de troubles digestifs, dans le prurit nerveux, le prurigo, l'érythème et les affections de la peau à type rhumatismal. Elle calme l'irritation de l'eczéma aigu. L'auteur cite, en outre, deux cas, l'un de pemphigus grave, l'autre de *lichen ruber*, qui furent guéris par ce traitement. Ce n'est

pas évidemment une panacée des affections de la peau, mais c'est un médicament fort utile pour calmer tout au moins les démangeaisons, sans pour cela négliger le traitement local. (*Berlin. Klin. Woch.*)

Action de la morphine et de l'opium sur l'intestin;

Par M. W. Spitzer.

L'auteur a cherché à résoudre, par la voie expérimentale, la raison pour laquelle l'opium est préféré à la morphine quand il faut combattre les troubles intestinaux.

Tous deux diminuent l'intensité des mouvements péristaltiques de l'intestin, en excitant les centres d'arrêt, et aussi en émoussant la sensibilité de l'intestin. Administré par voie sous-cutanée aux animaux, l'opium n'agit qu'en raison de la morphine qu'il renferme. Administré par la voie ordinaire, son action sur l'intestin est à peu près la même que celle de la morphine.

Sur l'homme, l'opium, à doses équivalentes, constipe un peu plus facilement que la morphine, quel que soit le mode d'administration. C'est la justification de son emploi dans le traitement des affections intestinales.

Dans les cas pathologiques, où il y a exagération des mouvements péristaltiques de l'intestin, dans la diarrhée, l'opium est supérieur à la morphine, surtout quand il est donné par petites doses de 2 centigrammes répétées, en suspension dans un mucilage. Dans trois expériences, il a fallu une dose quotidienne de 2 centigrammes et demi à 3 centigrammes de morphine pour obtenir les mêmes effets qu'avec 13 et 15 centigrammes d'opium.

Quand les douleurs intestinales ne sont pas trop vives, l'action analgésiante de l'opium à l'intérieur se manifeste plus facilement, plus rapidement qu'avec une dose équivalente de morphine. Quand les douleurs sont très prononcées, l'injection sous-cutanée de morphine est plus efficace que l'opium administré à l'intérieur.

Les autres alcaloïdes de l'opium n'ont donné que des résultats négatifs. (*Virchow Archiv.*)

Le salicylate de soude dans le diabète ;

Par M. Mansel Sympson.

Le traitement du diabète par le salicylate de soude n'est pas nouveau, et les cas sont assez nombreux dans lesquels cet agent a rendu de bons services, mais surtout chez les personnes déjà avancées en âge. Le

cas cité par l'auteur est celui d'un jeune homme de dix-sept ans, de famille tuberculeuse, dont l'affection datait de six semaines. La quantité d'urine émise par vingt-quatre heures était de 6 pintes ; sa sécrétion était acide, sa densité de 1 040, et elle renfermait une grande quantité de sucre.

Le malade prit une potion composée de 60 centigrammes de salicylate de soude, 5 gouttes de teinture de noix vomique et 30 grammes d'infusion de gentiane, répétée toutes les quatre heures.

Dès la première semaine, la quantité d'urine émise diminue un peu. Vers le milieu de la seconde semaine, le malade fut soumis au régime antidiabétique strict, et, douze jours après, la quantité d'urine était seulement de 2 pintes et d'une densité de 1 014, renfermant 6 centigrammes de sucre par 30 grammes, et au bout de six jours le sucre avait disparu. La quantité de salicylate fut ramenée à une seule dose par jour. En continuant le même régime pendant huit semaines, tous les symptômes du diabète avaient complètement disparu.

Sympson admet que, dans ce cas, le sang contenait un excès d'acide urique, d'où, d'après Haig, irritation du foie et transformation anormale du glycogène en glucose. Le salicylate aurait agi en augmentant l'excrétion de l'acide urique, dont la proportion, cependant, n'a pas été notée. Pour Sympson, le salicylate

aurait agi en stimulant dans le pancréas la formation du ferment pancréatique, lequel, suivant l'hypothèse de Lépine, passe dans le foie par la veine porte et provoque la transformation du glucose en glycogène. (*Practitionner.*)

La pyoktanine comme antiseptique ;

Par M. Roswell Park.

Ce dérivé de l'aniline ne serait, d'après l'auteur, qu'un antiseptique de peu de valeur ; car, pour en obtenir des effets sérieux en chirurgie, il faudrait employer la solution dans un état de concentration qui la rend dangereuse. Bien qu'il ne l'ait pas employée lui-même en injection contre la blennorragie, les résultats qui ont été obtenus par la plupart de ceux qui s'en sont servi n'ont pas répondu à leur attente.

Sur les surfaces en granulations, la pyoktanine paraît être un bon stimulant, mais dont les propriétés ne sont pas supérieures à celles d'un grand nombre d'autres substances, et, de plus, elle présente l'inconvénient de colorer la peau. En ophtalmologie, elle ne donnerait pas les résultats qu'on en attendait.

En résumé, la pyoktanine ne présente que peu d'avantages sur les autres antiseptiques, et, entre les mains de l'auteur, non plus que dans la pratique de

ceux qui l'ont employée au point de vue clinique pure, elle n'a donné que des résultats peu encourageants. (*Annals of surgery.*)

Aristol dans les affections de l'oreille et du nez;

Par M. Buerkner.

Après avoir employé l'aristol dans quatre-vingt-six cas d'affections de l'oreille, l'auteur a constaté que la suppuration de l'oreille moyenne est plutôt augmentée. Dans huit cas sur quarante-neuf, la suppuration disparut rapidement. Dans quatorze cas, il n'y eut qu'une amélioration, et dans dix cas, l'afflux du pus augmenta. L'aristol fut plutôt nuisible qu'utile contre les granulations du canal auditif. Il n'eut aucune action favorable sur les furoncles.

Mais dans les affections du nez, l'aristol lui rendit de bons services.

L'odeur fétide de l'ozène disparut après quelques insufflations d'aristol; l'état de la muqueuse était amélioré.

Les ulcères d'origine syphilitique ainsi que les granulations avaient une tendance manifeste à la cicatrisation après un traitement assez court. (*Berlin. Klin. Woch.*)

Injections de strychnine dans la paralysie diphtéritique du palais ;

Par M. Rosenweig.

L'auteur exprime tout d'abord son étonnement de voir ce mode de traitement aussi négligé, et il relate quatre cas de paralysie diphtéritique du palais guéris par des injections hypodermiques de strychnine. Trois de ces malades étaient des jeunes filles de dix à douze ans, le quatrième était un jeune enfant, et tous présentaient les symptômes caractéristiques : voix nasillarde, regurgitation des aliments par les narines, etc. Les injections, faites sur le cou, doivent être de 2 à 3 milligrammes de sulfate de strychnine et répétées chaque jour.

Dans le premier cas, la voix nasale, la difficulté d'avaler disparurent après cinq injections ; mais malgré cela, le malade fut soumis au même traitement combiné avec l'usage des toniques pendant vingt jours. Dans le second cas, le malade fut guéri en dix-neuf jours. Dans le troisième cas, tous les symptômes disparurent en neuf jours ; et dans le quatrième, trois injections suffirent pour faire disparaître tout symptôme de paralysie.

La strychnine n'a produit aucun effet nuisible (*Thérapeut. Monatschr.*)

Action et effets secondaires de la diurétine ;

Par M. W. Schmieden.

A l'hôpital civil de Berlin, 31 malades ont été traités par la diurétine, administrée en solution aqueuse à la dose de 4 à 6 grammes par jour pour les adultes, et de 2 à 3 grammes pour les enfants. Ces 31 cas comprennent : néphrite, 15 ; hépatite interstitielle, 2 ; artério-sclérose, 2 ; affections du cœur compliquées de néphrite chronique, 6; affections valvulaires, 4; anévrisme de la crosse de l'aorte, 1 ; péritonite tuberculeuse avec ascite chyleuse, 1.

Pour l'auteur, la diurétine est un excellent diurétique dans le plus grand nombre des affections du cœur avec lésions valvulaires. Elle exerce une action favorable dans un certain nombre d'affections des reins aiguës ou chroniques ; mais cette action ne peut se produire à coup sûr dans un cas donné.

Elle n'a pas d'influence régulatrice sur l'activité cardiaque et sur la pression sanguine.

Cependant, dans un certain nombre de cas, on a observé en partie avec une augmentation, en partie sans action sur cette fonction, une augmentation de la fréquence du pouls, avec tendance à l'arythmie, phénomènes qui ont nécessité la suspension du traitement par la diurétine.

L'effet diurétique ne persiste pas longtemps dans les cas où il a donné des résultats positifs. (*Centralbl. f. Klin. Med.*)

Action thérapeutique du chlorure de baryum ;

Par M. Stratton Carpenter.

Des expériences cliniques faites avec le chlorure de baryum ont amené l'auteur aux conclusions suivantes :

Le chlorure de baryum est un toxique irritant qui, dans un cas, peut donner, à doses égales, des effets thérapeutiques et, dans un autre, produire des effets toxiques.

Il exerce une action très utile dans certains troubles cardiaques qui ne cèdent pas à la digitale ou au strophanthus. Il faut se rappeler qu'il déprime fortement le cœur et que, par suite, on doit l'administrer tout d'abord aux doses les plus minimes que peut supporter l'organisme. La dose initiale serait de 2 grammes de la solution à 1 pour 100, en l'augmentant suivant les besoins.

A doses toxiques, c'est non seulement un poison corrosif et déprimant pour le cœur, mais de plus c'est un danger pour la vie en raison de son action sur la respiration.

Quand on prescrit le chlorure de baryum, il faut

toujours se tenir en garde contre l'influence des purgatifs, car lorsqu'on les administre en même temps, ils peuvent aggraver l'action irritante du chlorure de baryum sur la muqueuse gastro-intestinale. C'est du reste ce qu'a noté l'auteur, car en employant le chlorure de baryum à doses minimes, il fut obligé d'en interrompre l'usage, en raison de ses effets irritants sur l'intestin. (*Médec. News.*)

Substance thermogène de l'urine ;

Par M. Paul Binet.

J'ai reconnu, dit l'auteur, dans l'urine humaine, 1° la présence d'une substance thermogène qui est entraînée par les précipités amorphes à la manière des ferments solubles, et qui se redissout dans la glycérine, d'où elle peut être précipitée par l'alcool.

2° Cette substance se trouve surtout dans l'urine des tuberculeux, mais elle existe également dans d'autres urines pathologiques, et même dans l'urine normale avec un degré d'activité inférieure.

3° Elle agit tout particulièrement chez les cobayes tuberculeux, ou tout au moins sur ceux qui ont subi des inoculations tuberculeuses. Toutefois on peut observer, dans certaines conditions, une réaction thermique chez les animaux sains, particulièrement

dans le jeune âge et chez les femelles en lactation.

4° L'injection sous-cutanée de cette substance provoque, dans les conditions précitées, une élévation de température de 1 à 2 degrés. Le maximum thermique est atteint le plus souvent pendant la troisième heure qui suit l'injection. Le cycle fébrile est d'environ quatre à cinq heures ; il débute, en général, pendant la seconde heure, mais il peut être avancé ou retardé.

Mode de préparation. — On verse un litre d'urine dans un grand verre à pied. On acidule par l'acide phosphorique ; on ajoute 1 à 2 centimètres cubes d'une solution concentrée de chlorure de calcium ; puis on neutralise par l'eau de chaux et un peu de lessive de soude, jusqu'à l'apparition d'un précipité floconneux. On laisse déposer ce précipité, on le décante, puis on le reçoit sur un filtre. On le lave à l'alcool fort, on le sèche, et on le laisse macérer dans la glycérine (10 à 12 centimètres cubes) pendant deux ou trois jours. On filtre. Si l'on ajoute à l'extrait glycérique quatre ou cinq volumes d'alcool, il se fait un précipité floconneux qui, recueilli sur un filtre, se redissout dans l'eau.

On peut employer pour les injections, soit l'extrait glycérique étendu d'eau (1/5, 1/7, 1/10), soit la solutions aqueuse du précipité floconneux.

Une courte ébullition ne détruit pas l'activité de la substance thermogène. (*Académie des sciences.*)

Action du chlorhydrate de phénocolle;

Par Herzog Benne.

Le phénocolle (voir p. 159) a été expérimenté par l'auteur à la clinique médicale de Riegel, comme antifébrile, antinévralgique et antirhumatismal, dans dix-sept cas, soit par la voie stomacale, soit par la voie sous-cutanée, et il n'a jamais constaté l'apparition de troubles gastro-intestinaux. Chez un phtisique, une dose de 1 gramme fit apparaître quelques phénomènes légers qui, sous l'influence d'une dose de 2 grammes, devinrent plus graves, tels que dyspnée, cyanose, faiblesse cardiaque.

Les autres malades bénéficièrent de son usage, avec dépression du pouls et de la respiration correspondant à l'abaissement de la température. A dose minimes et répétées, l'action antifébrile manque ou est très peu marquée; mais elle est réelle avec des doses massives et plus élevées, 1 gramme par exemple. L'abaissement maximum de la température, avec 1 gramme, est de 3°,7 et le plus ordinairement de 3°,3 à 3°,4. La défervescence est toujours suivie de sueurs. La réapparition de la fièvre s'accompagne d'horripilation.

Comme antirhumatismal et antinévralgique, le chlorhydrate de phénocolle a amélioré l'état doulou-

reux dans un rhumatisme articulaire chronique, et a eu une influence décisive sur le cours de deux cas d'ischialgie.

Il n'a eu qu'une action transitoire sur deux cas de céphalalgie.

L'urine ne contient pas d'albumine, mais renferme parfois de l'indican.

En administrant en même temps 1 milligramme ou un demi-milligramme d'atropine, on a pu supprimer les sueurs chez deux phtisiques.

En injections hypodermiques, il a donné de bons résultats dans deux cas d'ischialgie, dans un cas de phtisie, à la dose de 50 centigrammes.

L'auteur a constaté une fois l'apparition d'un herpès labial. (*Deutsch. méd. Woch.*)

Hérédité de la tuberculose ;

Par M. Vignol.

Dans le but de résoudre la question de l'hérédité de la tuberculose, l'auteur a institué des expériences au laboratoire de la clinique d'accouchement, en inoculant en série, à des cobayes, des produits provenant de mères manifestement tuberculeuses. Les inoculations ont été faites avec des produits broyés dans l'eau stérilisée et salée à 7 pour 1 000. C'étaient

des fragments d'organes de fœtus ou de nouveau-nés, des fragments de placenta, des crachats expectorés par les mères ou des fragments de leurs organes.

Jusqu'à ce jour, tous les résultats ont été négatifs, et la transmission de la tuberculose de la mère au fœtus n'a jamais été constatée.

M. Vignol conclut en disant que, pour lui, l'hérédité de la tuberculose loin d'être fatale, est au contraire extrêment rare. (*Congrès de la tuberculose.*)

L'indigo comme emménagogue;

Par Johns.

L'auteur, qui recommande l'indigo dans le traitement de l'aménorrhée, emploie la formule suivante :

Indigo.....	4 grammes.
Sous-nitrate de bismuth..	8 —

Trois fois par jour une cuillerée à café de ce mélange dans une petite quantité d'eau.

Sous l'influence de ce médicament, le col de la matrice se ramollit, puis on voit apparaître une sécrétion séreuse et enfin les règles. L'urine devient vert brunâtre, son odeur est fétide. Les selles sont diarrhéiques. Sur treize cas traités, douze ont été guéris. L'une des malades prit de l'indigo pendant quatre semaines sans aucun inconvénient. (*Wien.Med.Press.*)

L'opium à fumer dans le traitement de la tuberculose pulmonaire;

Par M. Gordon Dill.

Ayant appris que dans certaines parties de la Chine où la phtisie pulmonaire fait de nombreuses victimes, les individus qui fumaient l'opium jouissaient d'une immunité presque complète, l'auteur entreprit de traiter les phtisiques en leur faisant fumer un mélange d'opium et de tabac. Pour cela, il se servait de tabac imprégné de la liqueur sédative opiacée de Battey, dans la proportion de 30 grammes du premier et 15 grammes de la seconde, et ne prévenait pas les malades de la médication à laquelle ils étaient soumis. Il a noté une amélioration de la toux, une expectoration plus facile et une plus grande facilité à respirer.

Étant donné le petit nombre d'expériences qu'il a faites et le peu de temps pendant lequel elles ont été continuées, l'auteur ne peut dire encore si ce traitement a une efficacité réelle sur l'affection ; mais étant donnés l'absence complète de spécifiques de la tuberculose et l'avantage qu'il y a à adoucir les souffrances des phtisiques, il croit que ce traitement mérite d'être expérimenté à nouveau. (*Lancet.*)

La thérapeutique des injections intraveineuses ;

Par M. Mayet.

Les injections intraveineuses peuvent être employées avec une des trois indications suivantes :

1° Pour réparer le déficit dans la quantité de liquide circulant dans les vaisseaux après une perte considérable de sang avec ses éléments, ou d'une proportion notable de son sérum.

2° Pour favoriser l'élimination de certains principes toxiques en faisant passer dans la circulation une grande quantité de liquide et opérant, par les reins, le lavage antitoxique de l'organisme.

3° Pour introduire dans la circulation, et par suite dans tout le système, certaines substances médicamenteuses, pour rendre leur action plus prompte, plus certaine.

Les observations de Dujardin-Beaumetz, Véatrhill, Latta, Craigie, Gerwood et Ader-Laurie, ont démontré la valeur de cette médication dans le choléra ; mais l'auteur croit qu'il faut injecter des quantités plus considérables que celles qu'on emploie d'ordinaire. Hayem admet que deux ou trois injections par jour suffisent, Mayet en veut cinq, six ou même plus. La quantité de liquide ne doit pas, chaque fois, dépasser 300 centimètres cubes.

Le choix du liquide et son mode d'emploi doivent être l'objet de soins méticuleux. L'action de l'eau pure sur le sang est bien connue, elle dissout l'hémoglobine, gonfle le stroma et détruit l'élasticité des globules.

Cette action est moins marquée dans les vaisseaux vivants, mais les effets toxiques de l'hémoglobine rendue libre dans le sang doivent faire renoncer aux injections d'eau pure.

Les sels alcalins, le chlorure de sodium, le bicarbonate de soude, le sulfate de soude, le phosphate neutre de soude, le sulfate de magnésie, présentent tous la propriété de préserver les formes, la vitalité des globules; aussi, en solution suffisamment atténuée, peut-on les employer sans crainte. Le chlorure de sodium est le moins nocif, et c'est lui que l'on doit employer de préférence en solution à 0,50 ou 0,60 pour 100. L'injection doit être faite avec précaution et quand on a choisi la veine basilique médiane, il ne faut pas dépasser 50 centimètres cubes par minute, pendant six minutes, soit une quantité de 300 centimètres cubes de solution.

Cette méthode rend des services sérieux dans l'empoisonnement aigu, particulièrement dans l'intoxication par l'acide sulfurique, l'acide oxalique, le chlorate et le nitrate de potasse, certains composés arsenicaux, surtout l'hydrogène arsénié, les sels de

plomb et de mercure, et, mais à un moindre degré, les alcaloïdes et la digitale.

Mayet croit qu'on peut aussi employer les injections intraveineuses comme agent éliminateur dans les affections où le principal danger tient à la présence des ptomaïnes et des toxalbumines sécrétées par le bacille.

En partant de ce point de vue que la méthode sous-cutanée est d'application générale quand on demande aux médicaments une action rapide, l'auteur pense qu'un certain nombre de cas pourraient bénéficier des injections intraveineuses, par exemple la malaria, dans laquelle on peut employer le bromhydrate ou le lactate de quinine ; l'empoisonnement où l'action rapide de l'apomorphine peut être utile, lorsque son administration par la bouche n'est pas possible ; enfin dans les cas où le chloral doit agir rapidement. Dans ces cas se rangent la rage, le tétanos, l'urémie délirante ou convulsions, l'éclampsie puerpérale, le delirium tremens grave, l'intoxication par la strychnine, etc.

On peut prendre comme dose usuelle pour l'injection 50 centigrammes à 1 gramme de lactate de quinine pour 120 grammes d'eau ou 1 gramme de chloral pour 30 grammes d'eau distillée. La dose d'apomorphine peut être administrée avec la seringue de Pravaz, tandis que pour les autres solutions il

faut une seringue en verre capable de contenir la dose d'injection. Dans tous les cas, le liquide doit avoir une température de 37 degrés, et être stérilisé par l'ébullition. C'est généralement dans les veines de l'avant-bras que se fait l'injection. Il est dangereux de dénuder la veine. On entoure le bras d'un bandage au-dessus du point à piquer, et l'aiguille doit être introduite d'environ 1 centimètre, parallèlement à la veine, en ayant soin de ne pas transpercer celle-ci. (*Lyon médical.*)

Le chloroforme contre la phtisie ;

Par M. Samuel O. Potter.

Un certain nombre d'expériences ont montré à l'auteur que le bacille de la tuberculose peut être détruit et que les tuberculeux peuvent être sauvés, s'ils sont soumis aux inhalations continues de chloroforme à l'aide d'un appareil convenable, et en ayant soin, bien entendu, de veiller sans cesse et de prévenir l'intoxication accidentelle. Il n'est pas nécessaire de rechercher l'anesthésie, mais les inhalations doivent être faites continuellement pendant plusieurs heures par jour. (*New York med. Record.*)

Ce mode de traitement, qui a été essayé à l'hôpital

Cochin, dans le service de M. Dujardin-Beaumetz, n'a pas donné les résultats qui avaient été annoncés, et le chloroforme, malgré son action évidente *in vitro* sur les bacilles de la tuberculose, n'est pas encore l'antidote tant cherché de la phtisie pulmonaire.

Acide anticylique, nouvel antithermique.

Ce nouveau composé, qui viendrait augmenter la liste déjà si longue des antipyrétiques connus, et dont la constitution et le mode d'obtention ne sont pas donnés, serait une substance pulvérulente blanche, d'odeur agréable, soluble dans l'eau, l'alcool, la glycérine, dont le pouvoir microbicide serait très énergique tout en étant dépourvu de toute action toxique sur l'homme.

Muller à institué un grand nombre d'expériences à l'hôpital de Tokio, au Japon, et elles lui ont montré que ce composé est un antipyrétique précieux, puissant, supérieur à tous les autres antithermiques employés jusqu'à ce jour.

Administré dans la pneumonie immédiatement après le frisson du début, l'acide anticylique serait capable de juguler l'affection. Dans la fièvre typhoïde, il améliorerait l'état général, arrêterait la

diarrhée, ferait disparaître la tuméfaction de la rate, et abaisserait la température de 3 degrés à 3°,6.

Dans le rhumatisme articulaire, son action serait des plus manifestes.

La *Semaine médicale*, à laquelle nous empruntons ces données, ne les fait suivre d'aucun commentaire, qui serait peut-être superflu.

Injections intraveineuses de solution normale de sel dans l'anémie ;

Par M. THOMSON.

L'auteur cite douze cas d'anémie aiguë dans lesquels les injections de solution saline intraveineuses ou intrapéritonéales ont été employées. Sur ces 12 malades, 8 ont succombé. Il conclut que l'injection intraveineuse doit être préférée à l'injection sous-cutanée ou intrapéritonéale, mais que tout en étant un agent utile, elle n'est le plus souvent pas suffisante pour sauver la vie et qu'elle doit être suivie de la transfusion de sang humain défibriné. On doit employer la solution stérilisée à 0,60 pour 100. Nous n'insistons pas sur le mode opératoire qui est connu. (*Deutsch. Med. Woch.*)

Les calculs biliaires;

Par M. Furbringer.

La cholélithiase est souvent latente, et en cinq ans, dans son hôpital, Furbringer a constaté la présence de calculs hépatiques sur cinq cents sujets nécropsiés, chez lesquels on ne les soupçonnait pas pendant la vie.

Le symptôme caractéristique, c'est l'apparition des coliques qui se font sentir au moment où le calcul commence à cheminer, et les malades accusent surtout les douleurs dans la région épigastrique et non dans la région hépatique.

Le foie est hypertrophié, douloureux à la pression. La température avait augmenté dans 24 cas sur 41; mais, malgré la fièvre, la fréquence du pouls avait diminué. L'ictère s'est montré dans 31 cas sur 41.

Après l'attaque, il faut toujours chercher les calculs dans les fèces; mais si on ne les y trouvait pas, on ne pourrait pas, pour cela, affirmer qu'ils n'existent pas, car ils peuvent séjourner dans la vésicule biliaire, avoir été expulsés par les vomissements ou s'être brisés.

Le passage des calculs provoque souvent des inflammations secondaires, la cholangite, la cholécystite, l'hépatite purulente; cette dernière est carac-

térisée par la fièvre intermittente avec sueurs, l'ictère, les coliques et certains phénomènes locaux.

L'auteur a constaté 34 pour 100 de guérisons, 42 pour 100 d'améliorations, aucun effet sensible 10 pour 100, et 14 pour 100 de décès.

Le traitement de la cholélithiase reconnaît deux indications : empêcher la précipitation des produits biliaires, c'est-à-dire la formation des calculs; combattre les symptômes.

Pour les coliques, Furbringer recommande l'opium et la morphine à larges doses, le chloral et les inhalations de chloroforme. Tous les autres narcotiques échouent.

On ne peut songer à dissoudre les calculs dans l'économie, mais il faut augmenter l'afflux de bile, qui peut, mécaniquement, déloger les calculs. Le remède de Durand (éther, 3 parties ; essence de térébenthine, 2 parties), les sels biliaires sont inefficaces. Les eaux minérales alcalines ont une valeur certaine quand elles sont prises à la source, mais il faut prendre aussi en considération le régime, le changement de résidence, etc. Le salicylate de soude, l'huile d'olive donnent de bons résultats. Cette dernière détermine parfois une dyspepsie rebelle.

Quant au régime, c'est plutôt la modération qu'un régime sévère qui réussira. Il ne faut pas négliger la régularité des selles, le plein air.

L'auteur rejette complètement la pression sur la vésicule biliaire et sur le foie employée pour faciliter l'expulsion des calculs. (*Berlin. Klin. Woch.*)

Le calomel dans les affections des conduits biliaires ;

Par M. Sachayèn.

L'auteur recommande le calomel dans la cirrhose hypertrophique du foie, les calculs biliaires, la jaunisse catarrhale. Si une vie et un régime régulier, les bains, les eaux minérales n'ont donné qu'une amélioration médiocre, si la vésicule biliaire ou le foie entier sont sensibles, s'il y a de la fièvre, il faut alors cesser les eaux minérales et donner le calomel à la dose de 6 centigrammes répétée toutes les heures jusqu'à ce qu'on ait obtenu des évacuations. On interrompt alors ; mais la diarrhée continue pendant un jour ou deux. L'état général s'améliore beaucoup. Dès qu'on cesse l'usage du calomel, on reprend celui des eaux minérales. (*Brit. Med. Journ.*)

Le chlorhydrate d'hyoscine chez les aliénés;

Par M. Ramadier.

MM. Sérieux et Ramadier ont employé, à l'asile de Vaucluse, le chlorhydrate d'hyoscine. C'est un toxique énergique, agissant à des doses d'un demi à 1 milligramme, suivant la susceptibilité du malade; il exerce une action paralysante sur les nerfs d'arrêt du cœur, et produit, sur la circulation périphérique, une paralysie vaso-motrice se manifestant par une rougeur intense du visage et du corps, parfois des démangeaisons, une vive sensation de chaleur, une légère ascension de la température. La salivation, la sudation sont très amoindries. Il s'élimine lentement par les urines. On observe souvent quelques nausées et parfois des vomissements.

L'action sur le système nerveux est très manifeste, quel que soit le mode d'usage.

La pupille se dilate avec des doses moindres que pour l'atropine. On voit bientôt apparaître une parésie généralisée, plus accentuée aux membres inférieurs. Le sujet finit par s'affaisser complètement, puis la torpeur intellectuelle augmentant, il finit par s'endormir.

C'est dans les états maniaques, les accès d'agita-

tion intense, que le chlorhydrate d'hyoscine a rendu aux auteurs les plus grands services, aussi dans la manie simple, le délire alcoolique, délire épileptique, agitation, excitation maniaque dans la paralysie générale, délire fébrile symptomatique, délires hallucinatoires à forme maniaque.

Le mode d'administration le plus commode est la voie hypodermique.

Les doses varient. On commence par un tiers ou même un quart de milligramme en maintenant le malade à cette dose pendant quelques jours, et allant jusqu'à un demi et trois quarts de milligramme. L'accoutumance se produit, mais moins vite qu'avec la morphine, et l'on atteint peu à peu 1, 1 et demi et même 2 milligrammes.

Après l'injection d'un demi-milligramme, on constate, au bout de vingt à trente minutes, de la titubation, faiblesse musculaire, calme intellectuel. Puis le sommeil apparaît, se prolongeant souvent pendant douze heures.

C'est donc un excellent palliatif des accidents paroxystiques, plutôt qu'un médicament de la manie.

Les observations ont porté sur deux cents malades, et on n'a noté aucun accident. (*Société de thérapeutique.*)

L'huile d'olive dans la cholélithiase;

Par M. Th.-J. Mays.

La section thérapeutique de la Société médicale de Philadelphie a demandé aux médecins une enquête sur les résultats de l'emploi de l'huile d'olive dans la cholélithiase.

Sur 54 cas (un tiers de plus de femmes que d'hommes), l'huile d'olive a donné 98 pour 100 de bons résultats ; mais comment agit-elle ? Pour Rosenberg, elle augmente la quantité de bile sécrétée et diminue en même temps sa consistance. Mais agit-elle en excitant les canaux biliaires en venant au contact de leurs débouchés dans le canal alimentaire, ou bien est-elle décomposée en acides gras et en glycérine par le suc pancréatique, et la glycérine, ainsi mise en liberté, exerce-t-elle sur le duodénum une action analogue à celle qu'elle a sur le rectum en déterminant ainsi des mouvements péristaltiques réflexes puissants ? Faut-il admettre, avec Virchow, qu'elle est absorbée par le canal alimentaire, qu'elle est excrétée par le foie et qu'elle arrive dans l'intestin par les canaux biliaires ?

La collation des cas traités avec succès par l'huile d'olive a montré que les doses élevées ne sont peut-être pas absolument nécessaires, car certains méde-

cins ont obtenu les mêmes résultats avec une cuillerée à dessert d'huile, toutes les trois ou quatre heures, qu'avec des doses de 100 à 250 grammes, qui sont très répugnantes à prendre.

De plus, l'huile d'olive pourrait être remplacée par l'huile de colza ou toute autre huile blanche. (*Times and Register.*)

La Paraldéhyde contre le tétanos;

Par M. V.-E. Ignatieff.

Les expériences de Russman, Nopoff et Cervello ayant démontré que la paraldéhyde agit aussi bien sur le système nerveux central que sur les nerfs périphériques, l'auteur l'a prescrite dans deux cas de tétanos chez un enfant de quatorze ans et une femme de vingt-neuf ans. Il l'a donnée à la dose de 3ᵍ,75 à 9ᵍ,40 par jour par la bouche ou le rectum (95ᵍ,68 en dix-huit jours dans le premier cas), et de 15 grammes (soit 450 grammes en trente jours) dans le second cas. Il n'a pas obtenu d'effets ultérieurs analogues à ceux que provoque le chloral à haute dose. Les deux malades furent complètement guéris.

Teberwinsky a communiqué à l'auteur un cas de guérison de tétanos par le même agent.

Non seulement la paraldéhyde fait disparaître les convulsions, mais encore elle diminue les douleurs, calme le malade, combat l'insomnie, permet le sommeil et donne ainsi à l'organisme la possibilité d'éliminer le virus produit par le microorganisme pathogène.

Les chlorophénols antiseptiques et désinfectants.

Ces composés s'obtiennent en traitant, à la température de 38 à 87 degrés, par le chlore, les phénols tels que le crésol, l'acide phénique. Les composés salins se préparent en mélangeant ces composés avec les alcalis ou les alcalino-terreux, en additionnant les phénols d'hypochlorites en présence de l'eau, en faisant passer, en présence de l'eau, du chlore à travers un mélange de phénols et de bases alcalines ou alcalino-terreuses.

Les chlorophénols, ou leurs sels ainsi obtenus, rendent des services signalés comme antiseptiques et désinfectants, soit sous forme de savons, soit mélangés à la chaux, au carbonate de chaux, au sable, etc. (*Pharm. Zeitch. f. Russland.*)

Le chloroforme pur ;

Par M. Raoul Pictet.

M. Pictet, bien connu par ses travaux en chimie, aurait réalisé, au point de vue industriel, la purification absolue du chloroforme en le soumettant à un refroidissement de 80 à 120 degrés produit par l'évaporation du protoxyde d'azote liquide.

Le chloroforme cristallise sous l'influence de cette basse température ; une portion reste liquide, et c'est elle qui contient toutes les impuretés toxiques constituées par des composés complexes de la série carbonée. On élimine cette partie liquide et les cristaux de chloroforme se liquéfient à la température ordinaire. On les additionne de 1 pour 100 d'alcool absolu. Dans cet état, le chloroforme pur est incolore ; son odeur est plus faible mais plus agréable que celle du chloroforme ordinaire. Les expériences faites sur les animaux ont démontré que c'est bien la partie liquide qui renferme les produits toxiques du chloroforme ordinaire.

Von Bergmann et Bardeleben, professeurs de chirurgie à la Faculté de médecine de Berlin, ont essayé ce chloroforme purifié dans leur clinique. (*Semaine médicale.*)

TABLE DES MATIÈRES

A

Abaissement de la température par les boissons et lavements froids, 27.
Acétanilide contre la bronchite aiguë, 291.
Acide anticylique, 342.
— borique dans la fièvre typhoïde, 243.
— borique contre le crachat vert, 278.
— camphorique, 165.
— camphorique et tellurate de soude contre les sueurs, 98.
— camphorique dans la cystite et la phtisie, 257.
— carbonique hypnotique, 195.
— carbonique solide comme anesthésique local, 244.
— osmique contre la phtisie pulmonaire, 209.
— oxalique contre l'aménorrhée, la cystite, 124.
— phénique dans la diarrhée, 11.
— sulforicinique, 166.
Acide sulfureux. Sa valeur désinfectante, 28.
Action thérapeutique de la fièvre, 199.
Albuminoïdes (Constitution des), 100.
Anesthésiques dans l'accouchement, 20.
Angine diphtéritique traitée par injections interstitielles, 207.
Antagonisme des streptocoques de l'érysipèle et de la syphilis, 156.
Antipyrétiques, leur dosage chez l'enfant, 168.
Antipyrine dans la chorée, 56.
— dans l'aliénation mentale, 125.
— (Intoxication par l'), 177.
— contre la pleurésie, 196.
— antigalactogogue, 263.
— contre l'énurèse, 271.
— Son élimination chez les enfants, 288.
— hémostatique, 308.
— (Propriétés anesthésiques de l'), 321.

Antipyrine dans les affections de la peau, 322.
Antisepsie dans la scarlatine, 52.
— intra-utérine, 132.
Apyonine (L') contre l'épithélioma palpébral, 118.
Aristol contre les gerçures du sein, 139.
— et iodol en gynécologie, 255.
— en injections hypodermiques contre la tuberculose, 313.
— dans les affections de l'oreille et du nez, 328.
Arsenic en injections hypodermiques contre la fièvre des phtisiques, 158.
Asperge. Ses effets sur l'urine, 189.
Atmosphères médicamenteuses dans la phtisie, 284.
Atropine dans les affections du cœur, 69.
— Son passage dans le lait, 216.
— Effets sédatifs, 94.
— dans l'énurèse, 191.

B

Bacille de la tuberculose (Recherches chimiques sur le), 181.
— tuberculeux. Sa présence sur le corps des phtisiques, 452.
Bains froids dans la fièvre typhoïde, 127.
Bassorine pour préparations dermatologiques, 299.
Baume copahu et sa résine dans la cirrhose du foie, 318.
Benzoate de mercure contre la syphilis, 162.
Bile dans l'urine (Recherche de la), 186.
Blessures des serpents venimeux, 90.
Bleu de méthylène dans la fièvre malarique, 311.
Boissons. Leur action sur le suc digestif, 6.
Bromol, 200.
Bromure d'éthylène dans l'épilepsie, 274.
— de potassium. Accidents provoqués, 54.
— contre les vomissements incoercibles de la grossesse, 121.
Brûlures (Traitement des), 206.

G

Cactine, 264.
Caféine et kola. Action sur la nutrition, 306.
— dans les hémorragies puerpuérales, 89, 156.
Calculs biliaires, 344.
— hépatiques (Expulsion des), 85.
Calomel et camphre sur les

fermentations intestinales, 126.
Calomel dans l'hydropisie rénale, 71.
— dans les affections biliaires, 346.
Camphre phéniqué, 290.
Cannabis indica (Extraits de), 81.
Cascarine. Ses dangers, 211.
Cétrarine, 73.
Chèvre non réfractaire à la tuberculose, 280.
Chloral dans la scarlatine, 148.
Chloralamide (Effets physiologiques de la), 140.
Chlorate de potasse (Intoxication par le), 141.
Chlorhydrate d'ammoniaque contre la grippe, 250.
— d'hyoscine chez les aliénés, 347.
— de phénocolle, 159, 334.
Chloroforme dans la fièvre typhoïde, 108.
— dans la phtisie, 341.
— pur, 352.
Chlorophénols antiseptiques, 351.
Chlorure de baryum (Action thérapeutique du), 331.
— d'éthyle (Anesthésie par le), 109.
Chute spontanée des ongles chez les diabétiques, 192.
Cinchonidine (Sulfate de), 66.
Cocaïne (Accidents dus à la), 3.
— et antipyrine contre les vomissements incoercibles, 149.
— Son action sur le protoplasma, 223.
Cocaïnisme, 225.
— aigu, 49.
Constipation. Régime, 1.
— Traitement, 2.
Coqueluche. Traitement par les affusions froides, 8.
Coryza (Traitement du), 11.
Crachats tuberculeux (Durée de la contagiosité des), 217.
Créoline contre la diarrhée infantile, 122.
— contre la gale, 74.
Créosote par la voie intestinale, 320.
Cuivre (Le) contre la chlorose, 113.
Curarine. Action physiologique, 44.

D

Dadi-gogo, 500.
Dépopulation de la France, 178.
Dermatol, 229.
Désinfectol, 7.
Diarrhée des phtisiques (Traitement de la), 34.
Diphtérie cutanée par l'onguent mercuriel, 171.
— (Traitement de la), 182.

Diphtérie (Traitement local de la), 216.
Diurétine, 172.
— (Action et effets secondaires de la), 330.

E

Eau chaude contre les hémorragies nasales, 78.
— chaude contre les hémorroïdes, 79.
— froide dans la phtisie, 106.
— salée en chirurgie, 51.
— stérilisée. Injections sous-cutanées, 22.
Électrisation, 68.
Épilepsie (Traitement de l'), 37.
Érysipèle de la face. Traitement par les pulvérisations éthérées de sublimé, 13.
— (Traitement de l'), 131.
Essence de canelle de Chine antiseptique, 129.
— de térébenthine (Intoxication par l'), 46.
Éther éthylsalicylique, 276.
Europhène, 301.
Extrait éthéré de fougère mâle, 293.

F

Faradisme dans l'ictère, 104.
Fer (Sels de) en injections hypodermiques dans la chlorose, 305.
Fièvre rémittente bilieuse au Tonkin, 317.
Fluorure de méthylène, 29.
Fuchsine contre les ulcères chroniques, 97, 256.

G

Gaïacol dans la tuberculose, 50.
— iodoformé dans la phtisie, 110.
Galega officinalis (Propriétés galactogènes du), 95.
Gallacétophénone, 315.
Glucose. Sa destruction dans le sang, 86.

H

Hélénine dans la leucorrhée, 309.
Huile camphrée (Injections sous-cutanées d'), 286, 287.
— de foie de morue. Son influence chez les enfants, 260.
— iodoformée en injections contre les abcès froids, 298.
— médicamenteuses (Accidents provoqués par les injections hypodermiques d'), 247.
— d'olive contre les coliques hépatiques, 150.
— d'olive dans les coliques hépatiques, 196.
— d'olive dans la cholélithiase, 349.

Hypnotiques. Leur action sur la digestion, 304.
Hypnotisme à la Charité, 58.
Hyposulfite d'argent et de sodium dans l'ataxie, 268.
Hysterionica baylahuen, 79.

I

Ichthyol dans la blennorragie, 103.
— en gynécologie, 203.
Ictère traité par lavements froids, 96.
Indigo comme emménagogue, 336.
Influence de l'âge sur l'absorption des médicaments, 116.
Injections intraveineuses, 338.
— intraveineuse de sel dans l'anémie, 343.
Insomnie des enfants, 143.
Intoxication saturnine. Sa prophylaxie, 123.
Iodo-antipyrine, 151, 227.
Iodoforme. Sa valeur antiseptique, 107.
— sur les bacilles de la tuberculose, 253.
Iodure de potassium dans la diphtérie, 231.

K

Kava. Action physiologique, 176.
Kola. Son action physiologique, 296.

L

Lait stérilisé, 34.
— de vaches nourries aux feuilles d'artichaut, 269.
Lavage interne de l'organisme, 63.
Lavement nutritif, 105.
— chauds. Influence sur la température du corps, 173.
— d'eau salée contre l'anémie aiguë, 193.
Liquide de Brown-Séquard dans la phtisie, 57.
Lumière électrique agent thérapeutique, 123.
Lycopode contre l'énurèse, 129.
Lymphe (La) humaine contre la tuberculose, 157.

M

Maladie dite Sommeil des nègres, 204.
Massage dans les dyspepsies, 92.
Médication éthéro-opiacée, 74.
Mensuration de la poitrine, 136.
Menthylate de chloral, 39.
Microcidine. Antiseptique, 187.
Mono et bichloral antipyrine, 152.
Morphine par la muqueuse nasale, 185.

Morphine et opium sur l'intestin (Action de), 324.
Moules (Accidents provoqués par les), 17.

N

Naphtaline contre la dysenterie, les oxyures, 88.
— comme tænifuge, 219.
Naphtol dans la fièvre typhoïde, 4.
Nez rouge (Traitement du), 138.
Nitrate de soude contre l'asthme, 130.
Nitrite d'amyle antidote du chloroforme, 278.
Noix de kola. Action physiologique, 296.

O

Ongle incarné (Traitement de l'), 24.
Ophtalmie blennorragique (Traitement de l'), 319.
Opium-morphine. Action sur l'intestin, 194.
— à fumer dans la tuberculose pulmonaire, 337.
Oxyde de carbone (Mode d'élimination de l'), 222.
Oxygène en injections sous-cutanées, 164.
Ozone (Action physiologique de l'), 269.

P

Pain dans le chimisme stomacal, 190.
Pelade (Traitement de la), 167.
Paraldéhyde dans le tétanos, 350.
Pelargonium contre la coqueluche, 303.
Pétrole brut contre les conjonctivites, 180.
Phénocolle, 159, 214.
Phtisie (Diagnostic de la), 112.
— guérie par l'érysipèle facial, 114.
Plomb dans l'eau de Seltz, 55.
Pyoktanine dans la blennorragie, 104.
— antiseptique, 327.

Q

Quinine stimulant cardiaque, 201.
— dans la coqueluche, 259.

R

Rage dans le département de la Seine, 154.
Résorcine, 273.
Rétinol, 54.
Rose de Provins antidiarrhéique, 155.

S

Salicylate de mercure, 46.
— de soude dans le diabète, 325.
Salicyl romanilide ou antinervine, 237.

Salol, 42.
— (Action antiseptique du), 111.
— (Intoxication par le, 170.
— contre la fièvre jaune, 198.
— (Érythème provoqué par le), 208.
— (Accidents toxiques provoqués par le), 235.
— Diagnostic des affections de l'estomac, 241.
— dans la pneumonie, 255.
Sang. Ses propriétés bactéricides, 210.
Sécrétion gastrique dans le diabète, 188.
Sels de strontiane en thérapeutique, 291.
Sérum de chien (Injection dans la trachée de), 72.
Soufre contre la variole, 133.
Strychnine comme antispasmodique, 15.
— dans la paralysie diphtéritique, 215.
— dans le traitement de l'alcoolisme chronique, 218.
— et atropine dans l'asthme, 25.
Styracol, 161.
— contre la phtisie, 228.
Sublimé en injections interstitielles dans la diphtérie, 60.
Substance thermogène de l'urine, 332.
Suc gastrique (Propriétés bactéricides du), 212.
Sulfaldéhyde, 48.
Sulfate de Duboisine, 76.
Sulfonal (Intoxication par le), 62.
— contre les sueurs des phtisiques, 289.
— Sa dissolution, 233.

T

Tabac contre l'angine diphtéritique, 135.
Tanghinine. Son action physiologique, 116.
Térébenthine comme antiseptique et bactéricide, 227.
Thialdine. Carbothialdine, 53.
Thymol acétate de mercure dans la tuberculose, 232.
Tuberculose (Traité de la), 63.
— (Hérédité de la), 335.
— spontanée du chien, 279.
Traitement nouveau de la goutte, 119.
Transformation des produits tuberculeux, 282.
Triméthylamine. Ses effets physiologiques, 145.

U

Ulcères (Traitement par l'eau dans les), 14.
Urine (Propriétés bactéricides de l'), 311.

Urticaire (Traitement de l'), 25.

V

Vaccin contre la phtisie, 115.
Variole (Nouveau traitement de la), 220.
Viburnum prunifolium en obstétrique, 146.
Virus rabique. Sa résistance au froid prolongé, 261.
Vomissements de la grossesse, 246.

ERRATA

Page 313. Reconstituer la formule comme suit :

Aristol	1 gramme.
Huile d'amandes douces stérilisée. .	100 cent. cubes.

Page 176, ligne 2. Ajouter : par M. David Cerna.

TABLE DES AUTEURS

A

Aberg, 106.
Albertoni, 223.
Alexander (Bruno), 286.
Alexeiwsky, 155.
Alvyn, 78.
Arnaud (H.), 100.
Auche, 192.
Autinel, 52.

B

Banol, 81.
Bataille (Ch.), 8.
Benedickt, 15.
Berlioz, 166, 187.
Bernes-James, 191.
Besnier, 247.
Binet, 293, 332.
Black (C.), 129.
Blascko, 322.
Bohland, 257.
Boinet, 317.
Bonanni, 216.
Bosc, 140.
Bosley, 255.
Bovet, 190.
Britto, 303.
Brunelle, 145.
Budin, 269.
Buerkner, 328.
Burral, 278.
Butte (L.), 86.

C

Cardarelli, 69.
Cantani, 27.
Cantu (Vittorio), 289.
Carpenter (St.), 331.
Cerna (David), 176.
Cesari (G.), 308.
Chabrié, 29.
Chaigneau, 20.
Chantemesse, 279.
Chiché, 192.
Clarke (A.), 1.
Clémot, 196.
Cochery, 262.
Cochrane, 290.
Colin (G.), 280.
Combemale, 98, 145, 211, 278.
Corron de la Carrière, 95.
Couponde, 72.
Coutanes, 132.
Cseri, 92.

D

D'Arsonval, 68.
Davydoff, 297.
De Brun, 66.
Dellingham, 62.
Demme, 168.
Derignac, 235.
Donath, 274.
Dujardin-Beaumetz 154.
Duroy, 227.

E

Edison, 119.
Ehrlich, 311.
Elliot (G.), 299.
Ergolski, 218.

F

Faure-Muller, 287.
Ferrand, 6, 109.
Fessler, 131.
Flateau, 2.
Flenier, 71.
Féré. 34.
Ferreira, 198.
Fodor, 210.
Fubini, 216.
Furbringer, 344.

G

Galezowski, 118.
Gaudez, 271.
Geisler, 173.
Gheorghievsk, 318.
Gilbert, 80.
Givre, 288.
Gordon-Dill, 337.
Gordon, 304.
Greene (J), 128.
Grun (F.), 291.

Guibert, 263.
Guttman, 34.

H

Hallopeau, 49.
Hammerschlog, 181.
Hamonic, 309.
Hare, 201.
Harley (G.), 83.
Hartlier, 165.
Haze, 127.
Heckel (Ed.), 300.
Heer, 193.
Heissler, 172.
Horwitz (O.), 156.
Herbet, 214.
Hirtz (E.), 42.
Herzog-Berme, 334.
Howe-Adams, 11,
Huber, 105.
Huchard, 287.

I

Ignatieff (V.-E.), 350.
Ippolitoff, 261.
Iscar (J.), 133.

J

Jacquemard, 220.
Jatzuta, 116.
Jobert, 261.
Johns, 336.

K

Kaltenbach, 246.
Kathrein, 186.
Keegar, 243.
Kein (von), 185.
Kianowski, 212.
Knies, 319.
Kobert, 73.
Kohler, 11.
Koster, 103.
Kotlar, 296.
Kraus, 104.
Krull, 96.

L

Labbé, 269.
Laborde, 44, 29.
Ladendorf, 158
Ladrière, 278.
De Lalles, 74.
Lannelongue, 282.
Lander-Brunton, 90.
Laverand, 123.
Le Dantec, 279.
Lépine, 63, 141.
Leroux, 56.
Lewis, 255.
Liégeois, 113.
Lindstœrm, 104.
Lœffler, 182.
Lœvenstein, 7.
Loginoff, 296.
Lovy, 13.
Luginoff, 296.
Lusini, 48, 53.
Lutaud, 146.
Luys, 58.

M

Magagny, 305.
Magitot, 225.
Magnant, 157.
March, 124
Marotte, 250.
Massé, 74.
Mattei, 245.
Maurel, 136.
Mauthner, 204.
Mayet, 338,
Mays (J.), 25, 349.
Meillère, 44.
Minerbi, 88.
Miraschi, 156.
Miraseto, 89.
Mirevitch, 219.
Moissan, 35.
Mœnchs, 273.
Morel-Lavallé, 208.
Myers, 264.

N

Nadaud, 313.
Nencki, 18.
Netter, 17.
Neveu, 60.
Nepveu, 207.

O

Ostermayer, 76, 94.

P.

Paolinoff, 199.
Pauthier, 269.
Pearce, 130.
Pepula, 111.
Perret, 288.
Picot, 110.
Pictet (Raoul), 352.
Potain, 34.
Potter (Samuel), 341.
Poulsson, 294.
Prevost, 293.
Puckauer, 24.

Q

Quinquaud, 25.

R

Radcliffe, 268.
Ramadier, 347.
Redard, 298.
Reitmann, 208.
Revillet, 320.
Richter, 311.
Riggs, 177.
Roswel-Park, 327.
Rodemaker, 200.
Rodot, 306.
Rasamimanana, 116
Roscioli, 125.

Rosemberg, 97, 150, 256.
Rosenstein, 188.
Rosenzweig, 215.

S

Sabbatini, 276.
Sachayen, 346.
Sahli, 22, 65.
Saint-Hilaire, 72, 321.
De Saint-Martin (L), 222.
Savinski, 217.
Schleppegrell, 227.
Schmiden, 330.
Schaefer, 114.
Schonauer, 203.
Schmidt, 39.
Schwing, 122.
Schwitzer, 135.
Sérieux, 347.
Siebel, 301.
Simon (J), 143.
Sirignano, 107.
Smakowski, 171.
Soutaka, 152.
Spitzer, 194, 321.
Stefani, 195.
Steiff, 126.
Sticker, 112.
Stepp, 108.
Steward, 233.
Stuves, 149.
Sympson (M), 325.

T

Tapret, 284.
Tavel, 51.
Teissier, 4.
Thoinot, 28.
Thomson, 343.
Trange, 253.
Tranjen, 232.
Troye, 253.
Trousseau, 180.
Tyndal (H.), 115.

U

Ungar, 259.
Unna, 138.
Uspenski, 57.

V

Vacher, 46.
Vatrenzuela, 164, 209.
Verbrughen, 46.
Vernon-Jones, 216.
Vigier, 54.
Vignol, 335.
Vinay, 139.

W

Weill (A.), 50.
Wertheimer, 121.
Willemin, 196.
Wilson (J), 148.

Z

Zenenk, 231.

PARIS. — TYPOGRAPHIE A. HENNUYER, RUE DARCET, 7.